

LES OURS DANS LE VERCORS

THESE
pour obtenir le grade de
DOCTEUR VÉTÉRINAIRE

DIPLOME D'ETAT

*présentée et soutenue publiquement en 2003
devant l'Université Paul-Sabatier de Toulouse*

par

Marion, Clémence BONNET
Née, le 4 juin 1977 à ECHIROLLES (Isère)

Directeur de thèse : M. le Professeur Jacques DUCOS de LAHITTE

JURY

PRESIDENT :

M. Jean-Paul SEQUELA

Professeur à l'Université Paul-Sabatier de TOULOUSE

ASSESEUR :

M. Jacques DUCOS de LAHITTE

M. Guy BODIN

Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire de TOULOUSE

Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire de TOULOUSE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE
ECOLE NATIONALE VETERINAIRE DE TOULOUSE

Directeur	: M.	P. DESNOYERS
Directeurs honoraires.....	: M.	R. FLORIO
	M.	J. FERNEY
	M.	G. VAN HAVERBEKE
Professeurs honoraires.....	: M.	A. BRIZARD
	M.	L. FALIU
	M.	C. LABIE
	M.	C. PAVAUX
	M.	F. LESCURE
	M.	A. RICO
	M.	A. CAZIEUX
	Mme	V. BURGAT
	M.	D. GRIESS

PROFESSEURS CLASSE EXCEPTIONNELLE

- M. **CABANIE Paul**, *Histologie, Anatomie pathologique*
- M. **CHANTAL Jean**, *Pathologie infectieuse*
- M. **DARRE Roland**, *Productions animales*
- M. **DORCHIES Philippe**, *Parasitologie et Maladies Parasitaires*
- M. **GUELFY Jean-François**, *Pathologie médicale des Equidés et Carnivores*
- M. **TOUTAIN Pierre-Louis**, *Physiologie et Thérapeutique*

PROFESSEURS 1^{ère} CLASSE

- M. **AUTEFAGE André**, *Pathologie chirurgicale*
- M. **BODIN ROZAT DE MANDRES NEGRE Guy**, *Pathologie générale, Microbiologie, Immunologie*
- M. **BRAUN Jean-Pierre**, *Physique et Chimie biologiques et médicales*
- M. **DELVERDIER Maxence**, *Histologie, Anatomie pathologique*
- M. **EECKHOUTTE Michel**, *Hygiène et Industrie des Denrées Alimentaires d'Origine Animale*
- M. **EUZEBY Jean**, *Pathologie générale, Microbiologie, Immunologie*
- M. **FRANC Michel**, *Parasitologie et Maladies Parasitaires*
- M. **MARTINEAU Guy**, *Pathologie médicale du Bétail et des Animaux de basse-cour*
- M. **MILON Alain**, *Pathologie générale, Microbiologie, Immunologie*
- M. **PETIT Claude**, *Pharmacie et Toxicologie*
- M. **REGNIER Alain**, *Physiopathologie oculaire*
- M. **SAUTET Jean**, *Anatomie*
- M. **SHELCHER François**, *Pathologie médicale du Bétail et des Animaux de basse-cour*

PROFESSEURS 2^e CLASSE

- Mme **BENARD Geneviève**, *Hygiène et Industrie des Denrées Alimentaires d'Origine Animale*
- M. **BERTHELOT Xavier**, *Pathologie de la Reproduction*
- M. **CORPET Denis**, *Science de l'Aliment et Technologies dans les industries agro-alimentaires*
- M. **DUCOS DE LAHITTE Jacques**, *Parasitologie et Maladies parasitaires*
- M. **ENJALBERT Francis**, *Alimentation*
- M. **GUERRE Philippe**, *Pharmacie et Toxicologie*
- Mme **KOLF-CLAUW Martine**, *Pharmacie -Toxicologie*
- M. **LEFEBVRE Hervé**, *Physiologie et Thérapeutique*
- M. **LIGNEREUX Yves**, *Anatomie*
- M. **PICAVET Dominique**, *Pathologie infectieuse*

PROFESSEUR ASSOCIE

- M. **HENROTEAUX Marc**, *Médecine des carnivores*

INGENIEUR DE RECHERCHES

- M. **TAMZALI Youssef**, *Clinique équine*

PROFESSEURS CERTIFIES DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

- Mme **MICHAUD Françoise**, *Professeur d'Anglais*
M. **SEVERAC Benoît**, *Professeur d'Anglais*

MAITRE DE CONFERENCES HORS CLASSE

- M. **JOUGLAR Jean-Yves**, *Pathologie médicale du Bétail et des Animaux de basse-cour*

MAITRES DE CONFERENCES 1^{ère} CLASSE

- M. **ASIMUS Erik**, *Pathologie chirurgicale*
M. **BAILLY Jean-Denis**, *Hygiène et Industrie des Denrées Alimentaires d'Origine Animale*
M. **BERGONIER Dominique**, *Pathologie de la Reproduction*
M. **BERTAGNOLI Stéphane**, *Pathologie infectieuse*
Mme **BOUCRAUT-BARALON Corine**, *Pathologie infectieuse*
Mlle **BOULLIER Séverine**, *Immunologie générale et médicale*
Mme **BOURGES-ABELLA Nathalie**, *Histologie, Anatomie pathologique*
M. **BOUSQUET-MELOU Alain**, *Physiologie et Thérapeutique*
Mme **BRET-BENNIS Lydie**, *Physique et Chimie biologiques et médicales*
M. **BRUGERE Hubert**, *Hygiène et Industrie des Denrées Alimentaires d'Origine Animale*
M. **CONCORDET Didier**, *Mathématiques, Statistiques, Modélisation*
Mlle **DIQUELOU Armelle**, *Pathologie médicale des Equidés et des Carnivores*
M. **DUCOS Alain**, *Zootchnie*
M. **DOSSIN Olivier**, *Pathologie médicale des Equidés et des Carnivores*
Mme **GAYRARD-TROY Véronique**, *Physiologie de la Reproduction, Endocrinologie*
Mme **HAGEN-PICARD Nicole**, *Pathologie de la Reproduction*
M. **JACQUIET Philippe**, *Parasitologie et Maladies Parasitaires*
M. **JAEG Jean-Philippe**, *Pharmacie et Toxicologie*
M. **LYAZRHI Faouzi**, *Statistiques biologiques et Mathématiques*
M. **MATHON Didier**, *Pathologie chirurgicale*
Mme **MESSUD-PETIT Frédérique**, *Pathologie infectieuse*
M. **MEYER Gilles**, *Pathologie des ruminants*
Mme **PRIYMENKO Nathalie**, *Alimentation*
Mme **RAYMOND-LETRON Isabelle**, *Anatomie pathologique*
M. **SANS Pierre**, *Productions animales*
Mlle **TRUMEL Catherine**, *Pathologie médicale des Equidés et Carnivores*
M. **VALARCHER Jean-François**, *Pathologie médicale du Bétail et des Animaux de basse-cour*
M. **VERWAERDE Patrick**, *Anesthésie, Réanimation*

MAITRES DE CONFERENCES 2^e CLASSE

- Mlle **CADIERGUES Marie-Christine**, *Dermatologie*
Mme **CAMUS-BOUCLAINVILLE Christelle**, *Biologie cellulaire et moléculaire*
Mme **COLLARD-MEYNAUD Patricia**, *Pathologie chirurgicale*
M. **FOUCRAS Gilles**, *Pathologie du Bétail*
M. **GUERIN Jean-Luc**, *Productions animales*
M. **MARENDA Marc**, *Pathologie de la Reproduction*

MAITRES DE CONFERENCES CONTRACTUELS

- M. **DESMAIZIERES Louis-Marie**, *Clinique équine*

MAITRES DE CONFERENCES ASSOCIE

- M. **REYNOLDS Brice**, *Pathologie chirurgicale*

ASSISTANTS D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE CONTRACTUELS

- Mme **MEYNADIER-TROEGELER Annabelle**, *Alimentation*
M. **MOGICATO Giovanni**, *Anatomie, Imagerie médicale*
M. **MONNEREAU Laurent**, *Anatomie, Embryologie*

A notre président de thèse,

Monsieur le Professeur Jean-Paul SEGUELA

Professeur des Universités

Praticien hospitalier

Parasitologie-Microbiologie

Qui nous a fait l'honneur d'accepter la présidence de notre jury de thèse

Hommage respectueux

A notre jury de thèse,

Monsieur le Professeur Jacques DUCOS DE LAHITTE

Professeur de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse

Parasitologie, Maladies parasitaires

Qui a bien voulu guider notre travail

Sincère reconnaissance

Monsieur le Professeur Guy BODIN ROZAT DE MANDRES NEGRES

Professeur de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse

Pathologie générale, Microbiologie, Immunologie

Qui nous a fait l'honneur d'accepter de participer à ce jury de thèse

Sincères remerciements

A la mémoire de mon père,
qui a su me transmettre l'amour et le respect du monde animal,

A ma mère,
pour m'avoir fait confiance et soutenu,
et pour m'avoir donné les moyens de réaliser mes ambitions,

A ma grand-mère Gisèle,
merci d'avoir toujours été présente,
toujours de bon conseil et d'avoir veillé à ce que je ne manque jamais de rien,

A mes sœurs, Amélie et Laura,
A mon oncle Pierrot, ma tante Annie, mes cousins Roro et Jérem,
avec toute mon affection,

A Nico, aux Duval, aux Sagot, merci de m'avoir guidé lors de mes premiers pas sur les sentiers de la profession et dans les rues des fêtes du Sud-Ouest.

Je remercie **le Parc naturel régional du Vercors, M.Picavet, M.Quinard, le Docteur Caillat, M.Orcel** pour les précieuses informations qu'ils m'ont fournies.

A mes amies d'enfance,
Odile, Marianne, Barbara, Charlotte, même si nos chemins se sont séparés, vous savez bien que "tous les chemins mènent à Villard" ! Ce fut génial de parcourir les premiers kilomètres du "GR" de la vie avec vous, merci et surtout restez comme vous êtes !

A mes amis et copains véto ,
Fred, Bubble, Sissou, Baz, Philou, Scarole, Stouk, Charles, Cochon, Doudou, Doudou, Carine, James, Mamie, Fick, Julien, Soso, Bob, Iban, Guigui, Bubble V., Gus, Jérôme, Nichon, Raph, Yanne, Zette,
cette pose de cinq années au Lulu's Bar m'a semblé cinq minutes !...
Elle a abrité bien des moments inoubliables,
et ce grâce à vous, merci !
Merci à **Lulu** et **Colette** de nous supporter depuis tant d'années !

A mes amis et copains de parcours,
Cathy, Julie, Esther et Olive, Xout, Ben et Vir, Fifi, Nico et Caro, JB, Doud, Ju, Raph, Bouil,
heureuse que le hasard ait fait se croiser nos chemins
et en espérant qu'ils se recroisent très souvent !...

Merci à tous de me rendre la vie aussi belle !!!_____

TABLE DES MATIERES

TABLE DES ILLUSTRATIONS	p17
INTRODUCTION	p19
PREMIERE PARTIE : Les Ours de la préhistoire	p23
I) <u>Origine des Ursidés</u>	p25
II) <u>Les ours du Vercors aux temps préhistoriques</u>	p26
1. L'Ours etrusque (<i>Ursus etruscus</i>)	p26
2. L'Ours de Deninger (<i>Ursus deningeri</i>)	p26
3. L'Ours des cavernes (<i>Ursus spelaeus</i>)	p26
3.1 Classification	p26
3.2 Période de vie – Répartition géographique	p26
3.3 Description morphologique et anatomique	p29
3.4 Milieu de vie	p30
3.5 L'alimentation	p31
3.6 L'hibernation	p31
3.7 La reproduction	p32
3.8 La prédation	p33
3.9 La pathologie	p34
3.10 Relations avec l'Homme	p34
3.10.1 La chasse à l'ours	p35
3.10.2 Le Culte de l'ours	p36
3.11 La disparition de l'Ours des cavernes	p38
3.11.1 Les facteurs potentiels	p38
*La démographie	p38
*La reproduction	p38
*L'isolat	p39
*La prédation	p39
*Le cannibalisme	p40
*L'Homme	p40
*La pathologie	p40
3.11.2 Le mécanisme de l'extinction	p41
Conclusion	p42

DEUXIEME PARTIE : L'Ours brun de la préhistoire à nos jours	p43
I) <u>Origines – Classification</u>	p47
1. Origines	p47
2. Classification	p47
II) <u>Période de vie – Répartition géographique</u>	p47
III) <u>Description</u>	p48
1. Morphologie – Anatomie	p48
2. Ses sens, son caractère, sa vie en société	p52
2.1 Ses sens	p52
2.1.1 Son odorat	p52
2.1.2 Sa vue	p52
2.1.3 Son ouïe	p52
2.1.4 Son toucher	p52
2.2 Son caractère	p53
2.3 Sa vie en société	p53
3. Biologie	p54
3.1 Territoire : le domaine vital	p54
3.1.1 Données générales	p54
3.1.2 Dans le Vercors	p55
3.2 Alimentation	p58
3.2.1 Données générales	p58
3.2.2 Dans le Vercors	p61
3.2.2.1 L'alimentation des ours dans le milieu naturel	p61
3.2.2.2 L'alimentation des ours issue des activités humaines	p63
3.3 La reproduction	p66
3.3.1 Généralités	p66
3.3.2 Le rut	p67
3.3.3 La copulation	p67
3.3.4 La gestation	p67
3.3.5 Les oursons	p68
3.4 L'hibernation	p69
3.4.1 Où ?	p69
3.4.2 Quand ?	p70
3.4.3 Comment ?	p70
3.4.4 Pourquoi ?	p71
3.5 La prédation	p71
4. Relations avec l'homme	p71
4.1 Perception de l'ours par l'homme	p71
4.2 L'Ours brun et la captivité	p76
4.2.1 Déjà les hommes préhistoriques	p76
4.2.2 Les montreurs d'ours	p77
4.3 Relation de mauvais voisinage	p78

4.4 La chasse	p80
4.4.1 Pendant la préhistoire	p80
4.4.2 Du XVIII au XX ème siècle	p81
4.4.2.1 Généralités	p81
4.4.2.2 Les modes de chasse	p82
*La battue	p82
*La chasse à "l'Espère" ou à l'affût	p82
*La chasse à la tanière	p83
*La chasse à la traque ou à la piste seul et sans chien	p83
*Le piégeage	p84
*Le poison	p84
*L'accident	p84
5. Extinction	p85
5.1 Chronologie de la baisse des effectifs	p85
5.1.1 En France	p85
5.1.2 Dans le Vercors	p86
5.2 Pourquoi l'ours a-t-il disparu du Vercors ?	p94
5.2.1 La concurrence avec l'homme depuis la révolution industrielle	p94
*Concurrence territoriale et chasse sans relâche	p94
*Isolement	p97
5.2.2 La fin biologique d'un phylum	p98
5.2.3 Le Vercors, un piège naturel	p98

TROISIEME PARTIE : Les ours dans le Vercors aujourd'hui **p101**

I) La place des ours dans nos mémoires **p103**

1. Témoignages	p103
2. Quand la légende prend le pas sur l'Histoire	p106
3. Légendes	p108
4. Toponymie – Représentations actuelles de l'ours	p113

II) Projet de réintroduction de l'Ours dans le Vercors **p117**

1. Pourquoi réintroduire l'ours dans le Vercors ?	p117
2. Comment procéder ?	p117
2.1 Se demander pourquoi a-t-il disparu ?	p118
2.2 Se demander de quoi a-t-il besoin ?	p118
2.2.1 L'évolution de l'environnement depuis le dernier ours	p118
2.2.2 Examen des besoins de l'espèce	p119
2.2.2.1 Pour se nourrir	p119
2.2.2.2 Pour s'abriter et se reproduire	p120

2.3 Les limites du projet : Proximité et activités de l'Homme. Existe-t-il des solutions ?	p121
2.3.1 La population humaine du Vercors : répartition et évolution	p122
*Situation	p122
*Les activités humaines	p123
2.3.2 Le réseau routier	p124
*Situation	p124
*Impact sur l'ours	p125
*Solutions	p125
2.3.3 La sylviculture	p126
*Situation	p126
*Impact sur l'ours	p126
*Solutions	p127
2.3.4 L'agriculture et l'élevage	p128
@ L'agriculture	p128
*Situation	p128
*Impact sur l'ours	p129
*Solutions	p129
@L'élevage	p130
*Situation	p130
*Impact sur l'ours	p131
*Solutions	p132
@ L'apiculture	p132
*Situation	p132
*Impact sur l'ours	p133
*Solutions	p133
2.3.5 La chasse	p133
*Situation	p133
*Impact sur l'ours	p134
*Solutions	p134
2.3.6 Le tourisme	p135
*Situation	p135
*Impact sur l'ours	p136
*Solutions	p136
2.3.7 L'Ours : un danger pour l'Homme	p137
*Situation	p137
*Solutions	p138
2.4 Existe-t-il des solutions de cohabitation ?	p139
2.4.1 Ceux qui sont pour	p140
2.4.2 Ceux qui sont contre	p140
CONCLUSION	p143
ANNEXES	p147
1 : Article du Dauphiné de Mars 1971	p149
2 : Article du Dauphiné du 13 Octobre 1867	p150
3 : Article du Dauphiné du 4 Mars 1923	p153
4 : Archives départementales de la Drôme	p155
BIBLIOGRAPHIE	p163

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Carte schématique du Vercors	p20
Figure 2 : Représentation d' <i>Ursus spelaeus</i> au siècle dernier	p28
Figure 3 : Représentation actuelle d' <i>Ursus spelaeus</i>	p29
Figure 4 : Représentation de l'Ours brun au siècle dernier	p49
Figure 5 : Les régions du Vercors	p57
Figure 6 : Publicité pour la graisse d'ours	p74
Figure 7 : Ours au milieu d'un troupeau de moutons	p78
Figure 8 : Stèle inaugurée par l'association des descendants des De Richaud et De Bouillanne, le 12 Août 1990 vers la clairière de Malatra en la mémoire des vaillants bûcherons	p108
Figure 9 : Ecusson de l'équipe de Hockey sur glace de Villard de Lans	p114
Figure 10 : Ecusson du village de Villard de Lans	p114
Figure 11 : En-tête des courriers de la mairie de Villard de Lans	p114
Figure 12 : Répartition de quelques toponymes ursins du Vercors	p115
Photo 1: L'homme préhistorique et l'Ours des cavernes mis en scène à la Tanière enchanté	p36
Photo 2 : Ours brun au 20 ^{ème} siècle	p49
Photo 3 : Ours brun assis	p50
Photo 4 : Femelle ours et son ourson de l'année	p69
Photo 5 : L'ours, l'ami des enfants	p75
Photo 6 : Mandibules d'Ours brun retrouvées à la Grande Rivoire (Vercors, Isère)	p76
Photo 7 : Montreurs d'ours sur la place de Villard de Lans au siècle dernier	p77
Photo 8 : Fontaine aux ours à la Chapelle en Vercors au siècle dernier	p115
Photo 9 : Place de Villard de Lans de nos jours	p116
Tableau 1 : Généalogie des Ursidés	p24
Tableau 2 : Bilan des chasses et observations d'ours ou traces	p87

INTRODUCTION

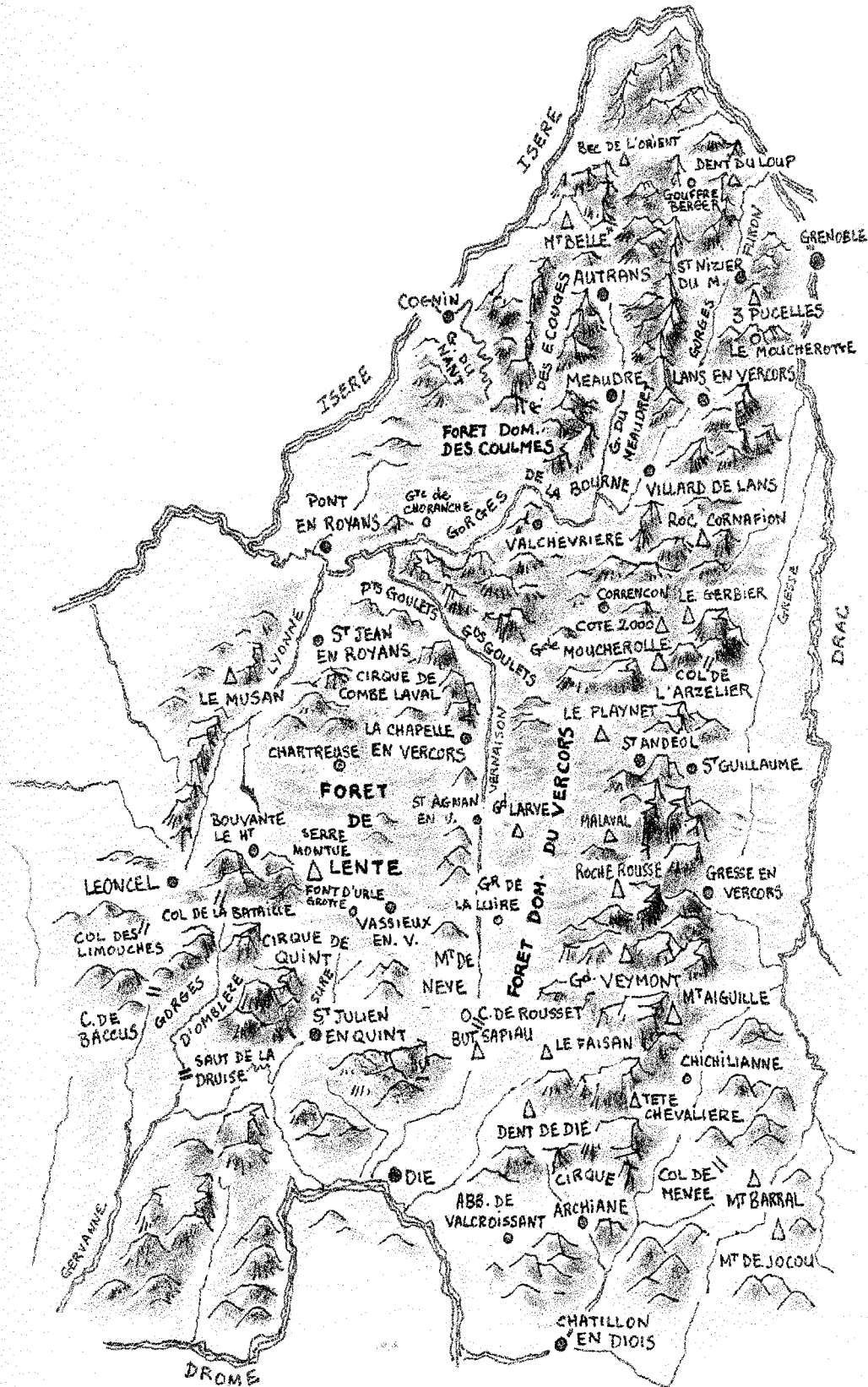


Figure 1 : Carte schématique du Vercors

Situé parmi les massifs préalpains des Alpes du Nord, le Vercors est une formidable entité dauphinoise, qui se compose d'un ensemble de chaînes parallèles, sensiblement orientées du Nord au Sud. La première, à l'Ouest, est la chaîne des Monts du Matin. Elle dépasse à peine 1.300 mètres. Trois autres lui font suite. A l'Est, une dernière, plus abrupte, limite le massif, c'est la chaîne de la Moucherolle et du Grand Veymont, point culminant à 2346 mètres [8].

Trois rivières circonscrivent ce massif : au Nord et à l'Ouest, l'Isère ; à l'Est le Drac ; au Sud, la Drôme dont les vallées sont dominées par les hautes falaises blanches et vertes de cette citadelle forestière, véritable forteresse protégeant le vaste plateau situé autour de 1000 mètres d'altitude. Deux rivières principales le traversent; la Bourne, dans la partie septentrionale et la Vernaison, dans la partie méridionale. Ses abords furent entaillés par les ruisseaux comme le Laval, le Nant ou la Drévenne qui y ménagèrent un certain nombre de combes. Ces combes furent les premières voies d'accès au pays du Vercors [6].

De solide constitution en calcaire urgonien, le Vercors, taraudé par les eaux, abonde en lapiaz et en crevasses, en grottes et en gouffres (appelé scialets). Pièges à sédiments et à cadavres, ces anfractuosités recèlent des informations qui permettent de retracer la vie du massif depuis les temps préhistoriques et l'histoire des différentes espèces d'ours qui y vécurent.

Les plantigrades ont occupé le massif depuis la glaciation de Mindel il y a plus de six cent mille ans. Actuellement, on sait que trois espèces d'ours ont peuplé successivement le Vercors. Il y a cent vingt mille ans environ, l'Ours de Deninger céda la place à l'Ours des cavernes ; celui-ci s'éteignit à son tour voilà quelque vingt mille ans ; le dernier, l'Ours brun, apparu il y a trente mille ans, a connu son dernier souffle au milieu de notre vingtième siècle.

Les Hommes sont présents, mais aux temps de l'Ours de Deninger et de l'Ours des cavernes, ils étaient trop peu nombreux et leurs incursions à l'intérieur du massif étaient trop rares pour qu'ils aient pu en aucune façon agir sur leur évolution [6]. Quant à l'Ours brun, on ne peut pas en dire autant...Il paya un lourd tribut à l'Homme qui finit par avoir raison des derniers individus...

PREMIERE PARTIE :
Les Ours de la préhistoire

AGE ABSOLU	CHRONOLOGIE	GLACIATION	INDUSTRIE	HOMINIDAE	URSIDES
+ 2000					Extinction dans le Vercors
- 10 000	Holocène	Post-glacière	Néolithique	Homme moderne	Extinction ↑
- 20 000	Pléistocène supérieur	Würm IV	(Magdalénie)	Cro Magnon	
- 30 000		Würm III	Paléolithique supérieur		
- 40 000					
- 50 000		Würm II	Paléolithique Moyen		
- 60 000					
- 70 000		Würm I			
- 80 000			Inter-stade Riss-Würm	(Moustérien)	Néandertal
- 90 000					
- 100 000	Pléistocène moyen				<i>Ursus spelaeus</i> ↑
- 200 000		Riss			
- 300 000		Mindel-Riss			
- 400 000			Paléolithique Ancien (Acheuléen)	Archantropiens	
- 500 000		Mindel			
- 600 000					
- 700 000	Pléistocène inférieur	Gunz-Mindel			<i>Ursus arctos</i> ↑
- 800 000					<i>Ursus arctos fossilis</i> ↑
- 900 000		Gunz			<i>Ursus prearctos</i> ↑
- 1 000 000					<i>Ursus deningeri</i> ↑
- 2 000 000	Pliocène				<i>Ursus etruscus</i> ↑
					URSIDES

Tableau 1 : Généalogie des Ursidés [1] [6]

1) L'Origine des Ursidés

Les ours appartiennent à une famille ancienne qui a su échapper aux pièges du temps. Les différentes espèces qui se succédèrent firent preuve d'une adaptabilité croissante pour aboutir aujourd'hui à des mammifères supérieurs, doués de capacités psychiques étonnantes [7].

Malgré l'extrême complexité morphologique des Ursidés, la filiation du genre *Ursus* a été sommairement établie depuis l'Oligocène et à travers le Miocène avec à la base, la forme Créodonte à laquelle ont succédé diverses formes pour voir apparaître au début du Miocène, il y a 20 millions d'années, le premier ours, sous les traits de l'*Hemicyon* [13]. L'*Ursus minimus* se manifeste voici 8 millions d'années. Il atteint sa taille définitive il y a 1,5 million d'années avec l'Ours d'Auvergne et l'Ours étrusque qui s'étendent sur l'ensemble de l'Eurasie où ils rencontrent une grande diversité de milieux et de climats [7]. Du Post-Pliocène au Pléistocène inférieur se montre malheureusement un hiatus et quand la filiation peut reprendre à la fin de la phase rissienne, on se trouve en présence des ancêtres directs des deux importantes formes du Quaternaire : l'une, de très grande taille, appelée *Ursus deningeri* et décrite d'après un matériel insuffisant, va se continuer par *Ursus spelaeus*, le grand Ours des cavernes, géant du Pléistocène [13]. On trouve sa trace pour la première fois en Europe il y a 130 000 ans. Très petit à l'origine, il devient progressivement plus imposant (400 kg environ). À son apogée, c'est à dire durant la glaciation de Würm (- 80 000 à - 12 000 ans), il occupe la totalité des régions européennes à climat océanique, tant en plaine qu'en montagne [7] ; l'autre, moins simple, est celle qui constitue l'origine même d'*Ursus arctos*. On sépare l'évolution d'*Ursus spelaeus* et d'*Ursus arctos* à partir d'*Ursus etruscus* mais il semblerait qu'*Ursus arctos* ait aussi *Ursus deningeri* comme ancêtre. Ce fait a été corroboré par les travaux de Pierre Taberlet de Grenoble, sur l'ADN mitochondrial à partir d'ossements d'ours issus du Vercors - travaux qui montrent que l'Ours brun se détache de la ligne Ours de Deninger-Ours des cavernes il y a quelque cinq cent mille ans...[6]. Puis la branche d'*Ursus arctos* ne semble pas se simplifier. On retiendra le nom d'*Ursus prearctos* pour désigner la forme, non encore découverte, qui comblerait l'hiatus du Post-Pliocène et de la base du Pléistocène, et celui d'*Ursus arctos fossilis* pour toutes les variétés fossiles d'*Ursus arctos* encore mal connus [5] [13]. L'Ours brun actuel apparaît en Europe 250 000 ans avant notre ère [7].

II) Les ours du Vercors aux temps préhistoriques

Nous ne nous attarderons pas sur les deux premiers pour lesquels nous avons peu d'informations les rattachant au Vercors :

1. L'Ours étrusque (*Ursus etruscus*)

Dans l'état actuel des connaissances, on ne sait pas si des ours étrusques ont vécu dans le massif du Vercors. Cependant, on en a trouvé des restes dans une zone proche du Vercors, dans la région de Saint-Vallier (Drôme). Des recherches sont en cours...[6]

2. L'Ours de Deninger (*Ursus deningeri*)

L'ours de Deninger dérive très probablement d'une forme européenne de l'ours étrusque. Il serait apparu au cours de la glaciation de Mindel, il y a sept ou huit cent mille ans et aurait disparu pendant la glaciation de Riss, il y a deux cent mille ans environ. Dans l'histoire de la phylogénèse des ours européens, l'Ours de Deninger occupe une place intermédiaire et originale. Du point de vue dentaire comme du point de vue osseux, il présente des caractères morphologiques appartenant à la fois à l'ancêtre, mais aussi aux deux formes d'ours qui viendront ensuite : l'Ours des cavernes et l'Ours brun. Il se trouve ainsi à l'origine de deux lignées d'Ursidés bien distinctes [6].

À l'heure actuelle, en Vercors, un seul gisement donne des ossements d'Ours de Deninger et c'est d'ailleurs le seul site dans les Alpes du Nord. Les éléments osseux, fortement minéralisés, sont en assez mauvais état et relativement peu nombreux. Ils ne concernent guère plus d'une vingtaine d'individus. Le professeur Bouchez, de l'Institut des sciences nucléaires de Grenoble, fixe l'âge des ossements à cinq cent cinquante mille ans ; ce qui le place au cœur de la glaciation de Mindel, et il est ainsi, sans conteste, le plus vieil ours du Vercors [6].

3. L'Ours des cavernes (*Ursus spelaeus*)

3.1 Classification

C'est en 1794 que l'animal fut baptisé par Rosenmüller et Heinroth à partir d'un crâne exhumé en Allemagne du Sud. Ils appelèrent cet ours « Ours des cavernes » car c'est dans les grottes que l'on trouvait en grand nombre ses ossements [6]. L'ours des cavernes est un Mammifère fissipède (carnivores terrestres), de la sous-classe des Euthériens ou Monodelphes, Placentaires décidués, du groupe des Plantigrades, de l'ordre des Carnivores, de la famille des Ursidés, du genre *Ursus*, de l'espèce *spelaeus* [2].

3.2 Période de vie – Répartition géographique

La formation du massif du Vercors a eu lieu au cours de l'ère tertiaire, des poussées lentes mais formidables ont agi sur les fonds de la mer, qui occupait le territoire durant l'ère secondaire, et les ont fait surgir en ondulations que l'érosion travaillera peu à peu. Vers la fin de cette ère, des variations importantes de climat

entraînent la disparition d'une faune de climat chaud et l'apparition d'une faune de climat tempéré. Enfin, à l'époque quaternaire, un refroidissement considérable a traversé le globe terrestre. Les grands glaciers des Alpes apparaissent mais aucun n'a atteint le Vercors. Seuls deux glaciers locaux couvraient une partie de la région, l'un venant du Cornafion et l'autre de la Fauge, à l'Est du plateau. Puis les glaciers ont reculé. Ensuite, une troisième faune est née, mieux connue de nous grâce aux restes découverts dans les cavernes du plateau : parmi eux des ossements d'*Ursus spelaeus* ont été mis à jour [8].

C'est en effet il y a entre cent dix et cent trente mille ans environ, vers le début de l'interglacière Riss/Würm, que l'Ours des cavernes apparaît sous sa forme typique et occupe pendant près de quatre-vingt-dix mille ans la scène européenne. Il disparaît vers la fin de la glaciation würmienne [5][6]. De nombreuses stations d'ossements permettent de situer son extension géographique. Il faut noter, dans la plupart des cas, la coexistence des ossements de l'Ours des cavernes avec ceux de l'Ours brun fossile [2]. Inconnu aux Amériques, il semble bien que cet animal se soit strictement cantonné dans la partie ouest de l'Eurasie, sans dépasser vers l'Est la chaîne de l'Oural [6]. Cette aire géographique part de la Mer Noire et se prolonge jusqu'à l'Atlantique. L'animal était abondant non seulement en France mais aussi en Belgique, en Allemagne, en Italie du Nord, en Roumanie, etc... Son aire d'extension couvre donc une zone allant, grosso modo, du Sud des Pyrénées au Sud de l'Angleterre jusqu'à la mer Noire, mais les parties méridionales de la péninsule ibérique et de l'Italie, ainsi que la Corse, la Sardaigne et la Sicile ne semblent pas avoir été colonisées. Les rares mentions faites à partir de matériel provenant du Nord de l'Afrique sont plus sujettes à caution. Enfin cette expansion est très restreinte par rapport à celle de l'Ours brun fossile, qui semble moins sensible au froid, car il essaime dans toutes les régions holarctiques [2][27].

Plus près de la région qui nous intéresse, dans le Vercors, quelques sites ont livré de nombreux ossements, jusqu'à plusieurs milliers de spécimen:

* **La Balme-rousse** : grotte située à 650m d'altitude au pied de la falaise ouest du cirque urgonien de Choranche (Isère) qui limite au Sud-Est le massif des Coulmes (Vercors du Nord-Ouest), riche en restes osseux d'*Ursus spelaeus* [5].

* **Le Grand-Serre** : grotte creusée à 1200m d'altitude au pied d'une barre rocheuse sur le flanc Nord du Grand-Serre qui domine la partie sud du massif urgonien des Coulmes, sur le territoire de la commune de Presles (Isère). Il y a une prédominance de restes osseux du Cerf alors que l'Ours des cavernes est minoritaire mais la grotte fut précédemment pillée [5].

* **Marignat** : grotte qui s'ouvre à 1060m d'altitude sur le massif des Coulmes sur le territoire de la commune de Presles (Isère). Cette grotte peut être considérée comme le « Mausolée des ours du Vercors ». Si elle recèle dans ses niveaux inférieurs des restes d'Ours de Deninger datant d'une période anté-würmienne, elle renferme dans ses niveaux supérieurs des ossements d'Ours des cavernes de la période würmienne et d'Ours brun. Ce tombeau est actuellement unique dans le Vercors. En plus de cinq cent mille ans, il a vu se succéder les espèces *deninger*, *speleus* et *arctos* [6].

* **Prélétang** : grotte qui s'ouvre à 1200m d'altitude dans la partie ouest du massif des Coulmes sur le territoire de la commune de Presles (Isère). L'Ours des cavernes domine très largement la faune würmienne (environ 800 individus) mais aussi le Loup, le Grand félin des cavernes, le Bison, le Cerf... sans oublier la découverte de plusieurs silex taillés, dans les couches à ours, des griffades, des

polis d'ours, un sol riche en phosphates (témoins des déjections et de la décomposition des cadavres d'ours) [5][23]

* **La Balme noire** : dans le Vercors le terme de Balme, ainsi que parfois celui de Goule, est utilisé comme synonyme de Grotte. Cette cavité de moyenne importance débouche plein sud à la base des falaises urgonienne de la rive nord de la Bourne sur le territoire de la commune de Rencurel (Isère). C'est l'exemple d'une grotte pillée de fond en comble par des clandestins. Mais on a pu isoler un abondant matériel paléontologique en tamisant dont une côte humaine et surtout des restes d'Ours des cavernes datant probablement du Pléistocène supérieur.

***Les Merveilleuses** : à Saint-Julien-en-Vercors (Drôme), dans les falaises limitant au Nord la forêt de Chalimont, s'ouvre cette imposant grotte qui surplombe la rivière de la Bourne de 500 m et se trouve séparée de la forêt par 250 m d'à-pic de calcaire urgonien. On y a découvert presque exclusivement des restes d'Ours des cavernes.

***Le Campagnol-des-neiges** : c'est une grotte qui s'ouvre à 1952m d'altitude sur les Hauts plateaux du Vercors dans le canton de Villard de Lans (Isère). Découverte en 1981, encore aucun sondage n'a été réalisé en 1989, on a seulement récoltée la faune en surface (ours des cavernes, Bouquetin, Cerf, Campagnol-des-neiges). Le moud-milch, légèrement calcité en surface, garde les empreintes des griffades et des pas des ours [5]

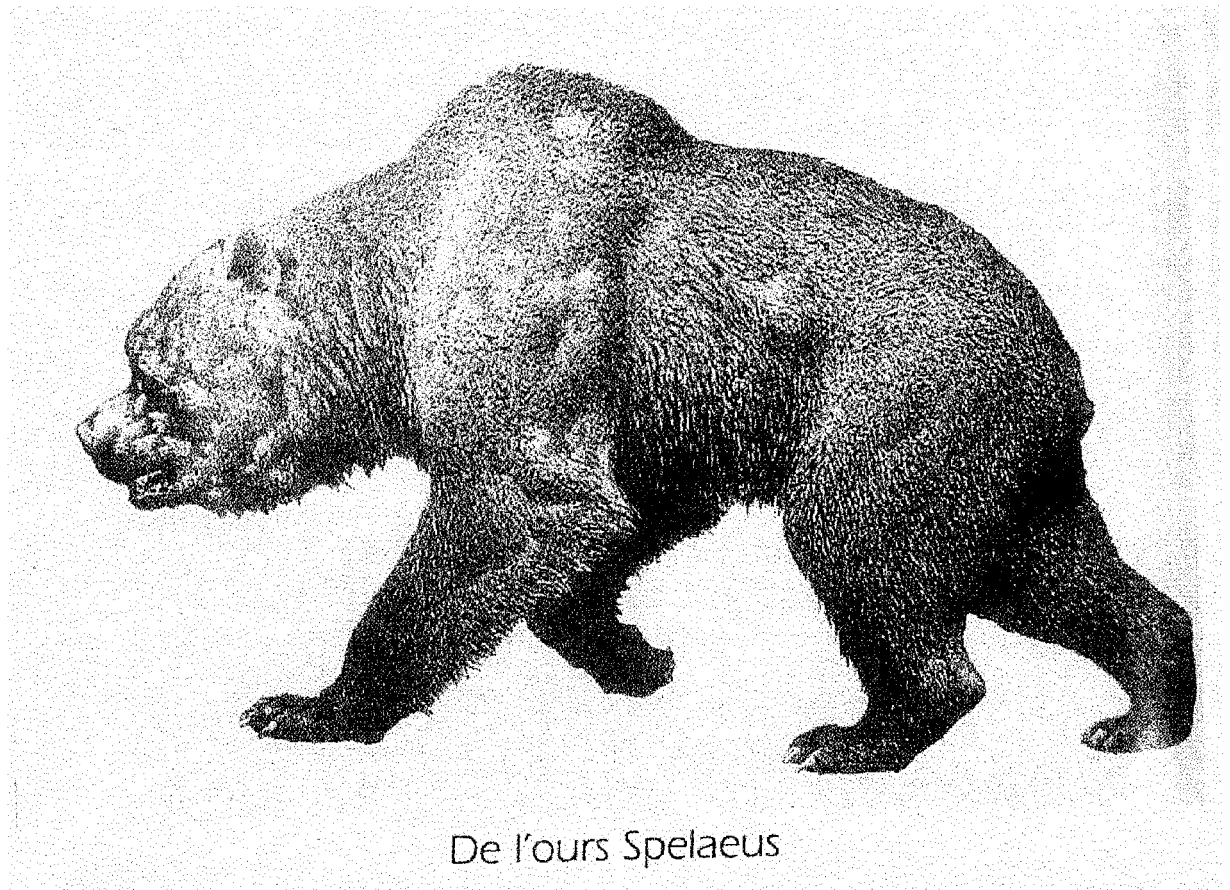
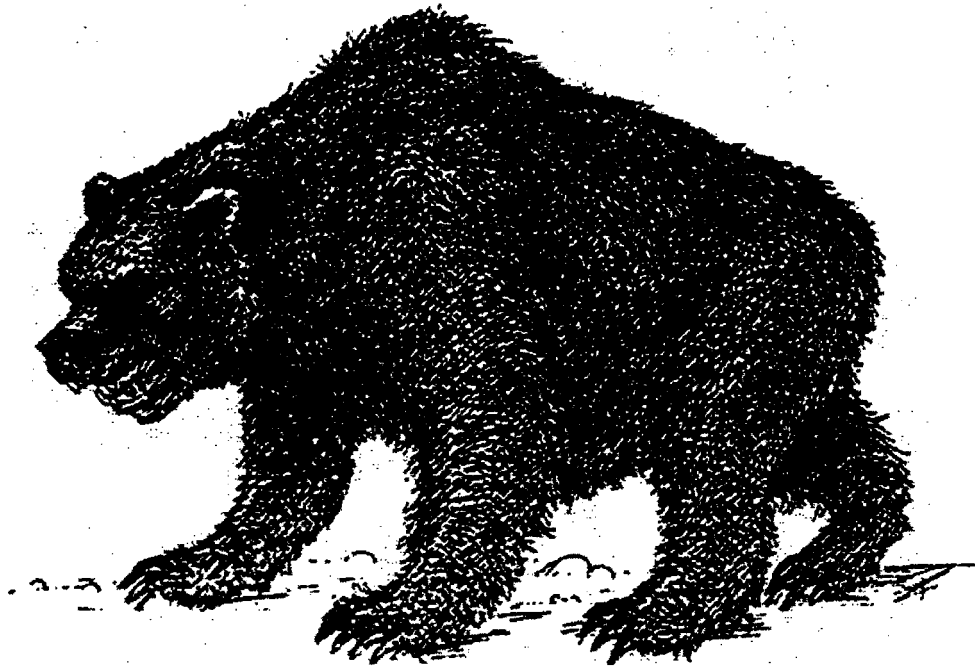


Figure 2 : Représentation d'*Ursus spelaeus* au siècle dernier



Dessin de Pascal GRAS

Figure 3 : Représentation actuelle d'*Ursus spelaeus*

3.3 Description morphologique et anatomique

Le dernier survivant de l'Ours des cavernes ayant disparu de la surface de la terre au milieu du Paléolithique Supérieur, il n'est pas permis d'examiner cet animal dans sa morphologie absolue. Cependant les grandes ressemblances qui existent entre celui-ci et l'Ours brun fossile, dont il se perpétue de nos jours encore les fils directs, permettent de faire une étude de morphologie comparée [2].

C'était un animal de grande taille puisque certains squelettes atteignent, et même dépassent 2,40 m de longueur, voire 3,5 m dressé sur les postérieurs, ce qui correspond sensiblement aux plus grands Ours bruns actuels. Son squelette est plus lourd et plus massif, l'animal serait plus grand, plus fort et plus robuste que l'Ours brun. Le crâne offre un front et des orbites nettement plus marqués, une glabelle plus enfoncée. Il est surhaussé d'une grosse crête sagittale qui, avec les sinus frontaux très développés, lui donnent un profil bombé caractéristique. Le museau est de longueur très variable mais plutôt plus massif et moins pointu. Le port de tête n'est pas dans le prolongement du cou mais plus bas avec un garrot plus saillant à partir duquel la ligne du dos descend obliquement par suite de la grande longueur des membres antérieurs, supérieure à celle des membres postérieurs. Les griffes sont épaisses et courtes, moins acérées que celles de l'Ours brun.

Sa denture est encore moins évoluée dans le sens d'un régime carnivore que celle des autres Ursidés. Si, au cours des âges, les canines demeurent puissantes, les prémolaires régressent et les molaires se développent. La mastication prend le pas sur le lacérage, ainsi qu'en témoigne le développement de ses molaires broyeuses, peu de dents tranchantes, ce qui laisse supposer un régime alimentaire végétivore. D'ailleurs un grand nombre de crânes fut découvert montrant une déformation de la mâchoire résultant d'une maladie spécifique aux végétivores. Sa formule dentaire est, par demi-mâchoire : 3/3 I, 1/1 C, 1/1 PM, 2/3 M [7][13][27].

3.4 Milieu de vie

Ursus spelaeus est un ours de la montagne. Il n'est pas cent pour cent cavernicole car comment imaginer qu'un animal dont le poids pouvait dépasser la tonne était à même de trouver dans les seules cavernes des ressources alimentaires en quantité et qualité suffisantes ?

Outre les nombreux ossements fossiles, beaucoup d'autres indices révèlent la vie de cette espèce dans les cavernes : bauges, griffades et polis de frottement, des marques de griffes qui permettent d'apprécier la taille impressionnante de ces animaux. Certaines d'entre elles ont près de 20 cm de large et sont situées entre 2,5 m et 3 m du sol, dans les cavernes. Les empreintes de pattes dans l'argile et les crottes fossilisées (ou coprolithes) sont, elles, beaucoup plus rares [7]. C'est pourquoi on peut dire que l'Ours des cavernes et la caverne sont indiscutablement liés par un tropisme spécifique, qui pourrait à lui seul expliquer pourquoi on trouve tant d'ossements d'ours dans les cavités souterraines :

- D'une part, le milieu souterrain atténue très fortement les variations climatiques et offre donc un environnement à température et hygrométrie quasi constantes se qui est favorable à la conservation des ossements qui, à l'air libre, disparaissent en quelques décennies.

- D'autre part, il est communément admis que les ours hibernaient dans les grottes, et que les vieux sujets mouraient pendant leur sommeil léthargique.

Mais ce n'est sans doute pas la seule raison pour laquelle on trouve tant d'ossements d'Ours des cavernes dans les grottes. En effet, l'Ours brun, qui a un comportement d'hibernation analogue à son cousin des cavernes, n'a jamais laissé de telles accumulations d'ossements, même quand il occupa les grottes devenues vacantes, après l'extinction définitive d'*Ursus spelaeus* [6].

La mise en évidence du comportement territorial et sédentaire de l'Ours des cavernes peut se faire par l'étude des maladies de ces animaux éteints car elle permet de mettre en évidence la persistance, de génération en génération, de particularités anatomiques. Lorsqu'on trouve, dans un taphodème (« population du tombeau »= ensemble des ours morts dans une grotte), une de ces particularités répétée sur suffisamment de sujets pour qu'on ne puisse pas attribuer le fait au seul hasard, on est en droit de se demander si la grotte n'a pas servi de refuge à une même famille, de génération en génération [6]. Par exemple, B.KURTEN (1955) [in 5] constate que la variation métrique intra-sexuelle est remarquablement étroite chez l'Ours des cavernes et suggère que cette homogénéisation peut s'expliquer par une intermigration limitée et par un comportement basé sur la territorialité. De même, la présence de caractères anatomiques à transmission génétique, comme le foramen astragalien de nombreux talus des Ours des cavernes de la Bourne ou la brachymétacarpie du cinquième doigt affectant un certain nombre d'ourses de la même espèce, sont très en faveur de l'existence de formes régionales d'Ours des cavernes et ont donc une signification conforme à l'hypothèse de B.KURTEN. Des caractères anatomopathologiques comme le foramen supratrochléaire des humérus des ours de Prélétang plaident plutôt en faveur de l'existence de formes locales d'Ours des cavernes voire en l'installation d'isolats [5].

Il est naturellement difficile de savoir quel était le comportement territorial de l'Ours des cavernes mais ces arguments font penser que cet animal était plutôt sédentaire et qu'il vivait sur un territoire de superficie relativement limitée. Il est en outre possible que, en conséquence, la tanière d'hibernation ait fait partie intégrante du dit territoire et que ce dernier ait été le fief soit d'un groupe familial, soit d'une

lignée, ou soit des deux [5]. Probablement ne servait-elle pas seulement de gîte d'hibernation : elle devait être utilisée toute l'année comme refuge ; les animaux malades ou blessés venaient y panser leurs plaies, s'y reposer, mourir...[6]

3.5 L'alimentation.

Nous ne connaissons pas de façon précise le régime alimentaire réel de l'Ours des cavernes mais le type bunodont de ses molaires laisse supposer un régime omnivore, comme celui de l'Ours brun. L'abrasion marquée des couronnes des molaires, que l'on observe assez fréquemment chez l'Ours des cavernes, peut indiquer, outre l'usure sénile habituelle, un régime alimentaire riche en particules abrasives comportant, par exemple, de nombreux tubercules ou des racines. Il est possible d'ailleurs que cet animal ait été le plus végétarien des ours car la polytuberculie des molaires est plus accentuée chez lui que chez l'Ours brun [5].

La paléopathologie nous révèle que les atteintes alvéo-dentaires étaient plus fréquentes chez l'Ours des cavernes que chez l'Ours de Deninger. Le plus souvent ce genre de pathologie est imputable à des microtraumatismes répétés sur les couronnes occasionnés par une hyperfonction masticatrice quand l'aliment est constitué de substances dures ou ligneuses ou qu'elle est chargée d'une certaine quantité de particules abrasives. Il semble donc que l'Ours des cavernes ait soumis sa denture à des contraintes plus sévères que celles subies par l'appareil masticatoire de son ancêtre, peut-être en raison d'un changement de nourriture, celle-ci comprenant plus d'aliments enfouis [5].

3.6 L'hibernation

Pour faire face à la mauvaise saison (froide ou sèche), certains animaux, dont quelques mammifères, sont capables de modifier leur biorythme par un sommeil léthargique avec ralentissement des fonctions biologiques (digestion, circulation, respiration).

Les principaux Ursidés actuelles de l'hémisphère nord possèdent une telle faculté. Sans que l'on n'ait la preuve formelle que l'Ours des cavernes hibernait, il existe néanmoins une série d'indices en faveur de cette hypothèse selon laquelle cet animal pouvait hiberner dans les cavernes :

- l'existence des bauges à ours, parfois très éloignées de l'entrée de la cavité, les griffades et les polis rupestres marquant le passage de ces animaux (mais il est vrai que ces traces ne sont pas spécifiques car elles peuvent être le fait de l'Ours brun),

- le nombre très élevé d'ossements de cette espèce découverts dans de nombreuses grottes, ossements appartenant probablement à des individus morts lors de la fin du jeûne hivernal,

- la remarquable petitesse des oursons nouveau-nés d'Ours des cavernes, comme celle que l'on peut observer chez ceux des ours actuels, serait, selon F.R de LA FUENTE (1978) [in 5], une adaptation à l'hibernation car des nouveau-nés trop grands épuiserait rapidement la mère lors d'une période où elle ne se nourrit pas. De plus ces jeunes ours, trop fragiles, ne dépasseraient pas leurs premières semaines de vie en dehors de la grotte.

Il est communément admis que l'Ours des cavernes hibernait avec les implications que cela suppose du point de vue de l'éthologie : L'Ours des cavernes connu des climats forts différents (tempéré, humide, froid pluvieux, froid sec...) et si, comme ses

cousins actuels, cet animal n'était pas un hibernant strict, l'hibernation devait être modulée en fonction des conditions climatiques. On sait aussi que chez les ours, la femelle choisit avec beaucoup de soin sa tanière d'hivernage où elle mettra bas ses petits. Les femelles gravides ne tolèrent aucune présence étrangère dans la tanière qui, si elle leur convient, sera réutilisée pour chaque mise-bas par la même ourse. Il paraîtrait logique de penser que chez l'Ours des cavernes la femelle faisait preuve d'autant de soins quant au choix de la tanière des mises-bas et qu'une fois cette dernière trouvée, l'ourse pouvait la conserver pour les naissances futures. En effet, plus de 90% des ossements d'ours exhumés par H. de COCK (1984) [in 5] au trou du Glaz appartiennent à des femelles. Pour sa part, B.RAFFIENA (1984) [in 5] note que dans une zone de la grotte des Merveilles plus de 80% des os récoltés appartiennent à des nouveau-nés ou à de très jeunes ours des cavernes. Ces remarques montreraient qu'il existe, au sein d'une cavité, des lieux de concentration privilégiés en restes de femelles et de petits et il semblerait donc que l'ourse ne tolérait aucune présence dans le site où elle élevait ses petits (danger des mâles)... La femelle devait vraisemblablement être plus attachée au territoire et à la grotte sanctuaire que le mâle, sans doute plus vagabond. D'autre part la « propriété » se serait peut-être transmise de mère en fille comme le laisse supposer les marqueurs génétiques mentionnés plus haut.

L'étude de la grotte de la Balme à Collomb, découverte en 1988 en Chartreuse, massif voisin du Vercors, confirme certaines hypothèses et apporte quelques conclusions concernant l'hibernation d'*Ursus spelaeus* :

- que les ours au cours de leur hibernation n'admettaient aucune promiscuité d'autres espèces.
- que la répartition des vestiges osseux sur l'ensemble de la surface fouillée semble plaider en faveur d'une ségrégation entre les mâles et les femelles.
- que les ours morts dans la Balme à Collomb étaient soit très âgés soit, au contraire, relativement jeunes, ce qui laisserait supposer que près de la moitié des ours ne vivaient pas au-delà de leur deuxième année. Par contre, ceux qui franchissaient ce cap difficile parvenaient le plus souvent, à devenir très âgés (20 à 25 ans chez l'ours brun actuel).
- que les ours au cours de leur semi-hibernation, rongeaient les os de leurs congénères car de nombreux os rongés ont été découverts, de même, on en avait isolés à Prélétang (Lequatre). En l'état actuel des recherches, tout laisse donc supposer que l'ours des cavernes ait été nécrophage en cours d'hibernation [27].

3.7 La reproduction

De nombreux ossements de jeunes individus témoignent d'une reproduction efficace mais nous n'avons aucune information sur la biologie de la reproduction si ce n'est faire des suppositions raisonnables par analogie avec les Ursidés actuels : une portée tous les deux ou trois ans, de un à quatre petits, le plus souvent deux, une mise-bas au cours de l'hibernation...[5]

3.8 La prédation [5]

La prédation fait partie intégrante du système de régulation des populations au sein d'un écosystème. Chaque animal possède des ennemis chargés d'éliminer le « surplus » à la capacité nutritionnelle de l'environnement.

L'Ours des cavernes devait lui aussi avoir ses prédateurs naturels parmi les carnassiers et les concurrents écologiques de l'époque (nous laisserons de côté le parasitisme qui est une forme réelle de prédation mais sur lequel, pour ces périodes, nous ne possédons aucun élément d'appréciation).

-Le Grand Félin des cavernes (*Panthera spelaea*), puissant et redoutablement armé, était un adversaire digne des ours, capable même de terrasser un ours adulte. L'issue d'un tel combat devait cependant rester aléatoire. C'est probablement un jeune d'un an qui subit les assauts d'une panthère à Prélétang. L'Ours des cavernes n'était probablement pas un gibier habituel du Grand Félin mais dans certaines circonstances l'affrontement devenait inévitable, comme par exemple dans le cas de la visite inopportune de l'un dans la tanière de l'autre...

-L'Ours brun (*Ursus arctos*) par ses comportements et son alimentation vraisemblablement très voisins était pour l'Ours des cavernes un concurrent territorial. Moins massif et peut-être moins puissant que son cousin spéléen, il avait l'avantage d'une agilité supérieure sans compter que ses griffes sont autrement plus longues et acérées. Il est probable que leurs relations étaient essentiellement dominées par le respect du statu quo et les disputes ne devaient que rarement dépasser le stade des manœuvres d'intimidation.

-Les restes de Sanglier datant du Pléistocène révèlent un animal particulièrement robuste et massif. La résistance et le mauvais caractère de l'animal devaient rendre inévitables les affrontements avec l'Ours sur le terrain lors de quête de tubercules. L'Ours devait prendre garde à l'éviscération fatale occasionnée par les énormes défenses lors de la charge. Ce genre de confrontation devaient être rare car l'instinct de l'ours lui commandait, après quelques manœuvres d'intimidation, de céder la place.

-Le Loup (*Canis lupus*) : ces canidés, rusés et intelligents, savent unir leurs forces pour aboutir à leurs fins. Leur technique de chasse en meute est très élaborée et souvent fatale pour la proie choisie. En désespoir de cause, les loups débusquent l'Ours dans sa tanière. De telles situations se sont peut-être produites au Pléistocène : à la fin du long hiver glaciaire, quand le gibier se faisait rare, des meutes de loups purent débusquer l'Ours des cavernes et l'attaquer. Certes de telles agressions ne devaient pas se dérouler sans pertes pour la meute et cela peut éventuellement être l'explication de la présence d'ossements de Loup dans les grotte dites « à Ours ». Si, malgré tout, l'ours femelle parvenait à résister, il est possible qu'au moment où quelques loups « amusaient » la mère, d'autres en profitaient pour s'emparer des jeunes. Le Loup était probablement le seul réel prédateur naturel de l'Ours des cavernes qui trouvait en lui un adversaire également intelligent et rusé.

-L'Homme : Aucune des observations de traumatologie faites concernant cet animal ne semble indiquer une blessure par arme de chasse. S'il y eut pression cynégétique des Paléolithiques, elle fut certainement très faible car les ossements d'Ours des cavernes présents dans les gisements archéologiques sont rares et donnent à penser que l'animal n'était, du moins dans nos régions, qu'un gibier occasionnel [5].

3.9 Pathologie [5]

1774 connaît la première observation de Paléopathologie décrite comme étant la fracture avec cal hypertrophique d'un fémur d'Ours des cavernes. La Paléopathologie (Paléontologie et Médecine), par l'observation des ossements va permettre l'essor de la Paléophysologie et la Paléoéthologie.

La méthode consiste en un tri des ossements à partir des anomalies visibles puis en la distinction d'anomalies issues d'atteintes pathologiques vraies et non d'altérations posthumes.

Si parfois le diagnostic est évident, il n'en est pas toujours ainsi, l'étiologie pouvant être difficile à cerner. C'est là d'ailleurs la difficulté majeure de la Paléopathologie, l'examen des parties molles, labiles, étant indispensables pour confirmer un diagnostic. Aussi l'étiogénie pathologique devra être admise avec prudence, la diagnose proposée ne pouvant être que la plus probable. Il n'est pas gênant d'avoir pour un cas plusieurs étiologies possibles car un faisceau de présomptions est certainement plus utile à la conclusion qu'une certitude erronée.

La pathologie squelettique se résume par :

- les dystrophies, d'origine génétique(ex : achondroplasie) ou alimentaire (ex : dysvitaminose)
- les atteintes inflammatoires (ex : les abcès dentaires .)
- la traumatologie (fractures et conséquences)
- la pathologie tumorale (ex : maladie de Hodgkin) [6]

Les observations pathologiques concernant l'Ours des cavernes sont nombreuses et variées. Cela ne signifie pas nécessairement que cette espèce était plus « malade » que les autres ; la fréquence des observations est imputable au fait qu'il existe un grand nombre de vestiges de cet animal ; de plus, les atteintes rhumatismales, assez souvent observées chez l'Ours des cavernes, l'arthrose, qui en serait la forme la plus connue, paraissent au contraire témoigner de la remarquable longévité de ces animaux. La pathologie révèle en fait que certains de ces animaux faisait preuve d'une vitalité remarquable. L'intensité atteinte par des infections comme le phlegmon mandibulaire que décrivait L.PALES en 1958 [in 5] et la consolidation de fractures graves comme celle qui affectait un tibia d'ours de Plo-del-May prouvent que les animaux concernés avaient fait preuve d'une résistance suffisante pour autoriser l'évolution d'un tel abcès et permettre la résolution d'un tel délabrement osseux [5].

3.10 Relations avec l'Homme

Les traces de civilisations s'estompent avec le temps. Dès lors, comment connaître les rapports qu'entretenait l'homme avec l'ours il y a 40 000 ans?

Curieusement, l'aire de répartition d'*Ursus spelaeus* coïncide avec celle de l'Homme de Néandertal (*Homo Sapiens neanderthalensis*), à ceci près qu'on sait que ce dernier est allé s'ébattre au Proche-Orient et en Afrique. On remarque aussi que l'Ours des cavernes et l'homme de Néandertal disparurent presque au même moment de la surface de la terre. Proportionnellement parlant, aux quelque cent quatre-vingts hommes de Néandertal retrouvés de par le monde s'opposent les milliers, voire les dizaines de milliers de spécimens d'Ours des cavernes qui ont été recensés dans le seul massif du Vercors [6].

A travers les multiples sites archéologiques européens, des traces de pas humains se mêlent à celles des fauves et les griffades aux peintures rupestres, les outils et armes en silex et bois de rennes aux ossements du plantigrade, autant

d'illustrations d'une réelle promiscuité. Des sondages ont révélé des groupements artificiels de crânes d'ours et d'os longs qui dénotait l'intervention de l'homme [2]. Cependant le milieu des paléontologues semblent sérieusement divisé...

3.10.1 La chasse à l'Ours

On ne peut savoir à quelle époque s'est effectué le passage des Préhominidés aux premiers Hominidés. De même la détermination des prolégomènes de la chasse est impossible à établir. On a plusieurs fois tenté de mettre le début des chasses sur le compte des changements climatiques qui se produisirent à la fin du Tertiaire. Les signes avant-coureurs de la glaciation amenèrent des changements notables dans la végétation, et, par là, une modification du régime alimentaire qui était jusque là plutôt végétivore, devint plus carné. On ne pourra jamais savoir quand et où s'est produite une poursuite organisée des animaux. Cependant on peut dire que le premier Hominidé était un chasseur [2].

La chasse du Paléolithique et du Mésolithique n'avait pas le moindre but sportif : elle signifiait une mise à mort dans un but utilitaire. Elle était une nécessité impérative, car elle seule livrait aux humains certains biens qui lui étaient nécessaires [2].

Pour certains, les Hominidés ont cherché à s'emparer d'*Ursus* dès le Paléolithique inférieur. L'insuffisance de leurs armes ne leur permettant pas l'attaque directe, ils ont dû utiliser des fosses-pièges pour capturer l'animal, pièges creusés dans le sol ou des excavations naturelles, qu'ils recouvraient. L'épieu à la pointe durcie au feu devait servir comme pal au fond du piège. La massue en bois ou la pierre assommait la malheureuse victime [2][13].

Des auteurs affirment qu'il n'existe aucun ossement portant des marques de chasse alors que d'autres prétendent que des crânes retrouvés dans des ossuaires présentaient des fractures provoquées par des sagaies ou des massues. Ils pensent aussi que les galeries des cavernes auraient servi à tendre des traquenards au fauve [7].

Au bilan, les auteurs ne sont pas d'accord sur l'origine des débris d'os d'ours dans les cavernes : mort pendant l'hibernation ou retour de chasse ? Quoi qu'il en soit, l'espèce spéléenne a du être très peu chassée par les Hominidés [13], et encore moins dans le Vercors où les hommes, à l'époque où vécut l'Ours des cavernes, étaient très peu nombreux et venaient faire des incursions dans le massif de courte durée, quand le climat n'était pas trop rigoureux. En effet, on n'a retrouvé aucune preuve de chasse à l'Ours des cavernes dans le massif.

Le début du Paléolithique Supérieur coïncide avec la disparition des Néanderthaliens et d'*Ursus spelaeus* et laissera seul son cousin *arctos* affronter l'*Homo sapiens* et son nouvel armement [2].



Photo 1 : L'homme préhistorique et l'Ours des cavernes mis en scène à la Tanière enchantée (Villard de Lans)

3.10.2 Le Culte de l'Ours.

A cette chasse, certains auteurs associent des bases spirituelles. L'art animalier du Paléolithique ne nous offre que peu de représentations d'Ursidés, aucune connue à ce jour dans le Vercors. Notre ancêtre aurait-il manifesté peu d'intérêt pour ce colosse des cavernes obscures? En fait de la période du Moustérien, peu de choses nous sont parvenues intactes, laissant libre cours à l'imagination des savants [7].

Pour quelques-uns, seule l'existence d'un culte de l'Ours pouvait expliquer que certains ossements soient amassés contre des parois de grottes. Ils voyaient dans certaines cavernes, telle celle de Drachenhöle en Autriche ou encore à Drachenloch en Suisse, par la découverte de crânes intacts ou fracturés, avec ou sans mandibule, associés à des os longs eux-mêmes intacts ou brisés, groupés et apparemment placés dans une même orientation ou placés dans des niches naturelles de la paroi, de véritables sanctuaires [2].

Si on associe à ces « arrangements » d'os les représentations pariétales d'ours ou d'Êtres mi-Ours/mi-Homme, dans des endroits peu accessibles (comme si on avait voulu qu'elles soient dissimulées), on commence à comptabiliser quelques arguments en faveur du Culte de l'Ours.

Mais c'est sans compter sur les interprétations de certains scientifiques, beaucoup plus rationnels, qui sont tout à fait réfractaires à l'hypothèse du Culte. Notamment le Docteur Caillat nous explique que l'origine du mythe du « culte de l'Ours », est à rechercher dans les publications de Emile Bächler sur les fouilles de la grotte Drachenloch en Suisse, de 1917 à 1921. Ces publications ont été particulièrement analysées par Bjorn Kurten. En 1923, E. Bächler publia une coupe stratigraphique de la cavité en question, où il décrivait, la présence d'un coffret contenant deux crânes d'Ours des cavernes orientés au sud. A côté se trouvait un réceptacle renfermant des os longs d'*Ursus spelaeus*. Tout naturellement, Bächler présenta ces coffrets comme des artefacts intentionnels et votifs, conçus et ordonnés par l'Homme de Néandertal. L'enthousiasme soulevé par cette explication fit qu'on interpréta comme bricolage cultuel tout agencement un peu curieux d'ossements d'Ours des cavernes et que toute blessure relevée sur les restes d'un de ces animaux fut mis au compte de l'Homme de Néandertal, grand sacrificateur devant l'Éternel. L'Ours des cavernes, dans cette optique, victime d'immolations rituelles, avait connu la plus noble extinction qui soit : l'extinction dans le sacrifice. Malheureusement, le « tabernacle » de Drachenloch fut détruit par les fouilleurs de Bächler sans avoir seulement été photographié, il est d'ailleurs probable que cet auteur n'avait jamais vu de ses yeux les deux fameux « tabernacles » et qu'il les avait dessinés à partir du rapport oral des ouvriers ... Comme le fait justement remarquer F. Ed. Koby, E. Bächler cristallisa définitivement le mythe dix-sept ans plus tard en publiant - c'était en 1940 une seconde mouture de sa coupe stratigraphique, différente de la première de 1923. On s'aperçoit ainsi du manque de rigueur concernant les sources de l'origine du mythe [6]. Les scientifiques sceptiques imputèrent ces rangements curieux à l'action des eaux souterraines et à la sédimentation sans toutefois exclure la responsabilité de l'homme et de l'ours qui auraient pu être amenés à faire le « ménage » avant de s'installer [7]. Quand aux peintures rupestres, le Dr F.KOBY écrivait : « Il faut être un peu sorcier pour distinguer sur une gravure un spéléen d'un ours brun, d'autant plus que personne n'a jamais vu de spéléens depuis quelques millénaires. » [in 13]. En effet, si théoriquement le Grand Ours a le garrot plus élevé, le front plus saillant, la face plus déprimée qu'*Ursus arctos*, en pratique il est souvent très difficile ou impossible de faire la diagnose entre les deux espèces [13].

Tout ceci pour dire qu'il faut faire preuve d'une grande modération dans l'interprétation des quelques indices qui ont traversé des milliers d'années.

3.11 La disparition de l'Ours des cavernes

L'Ours des cavernes s'est éteint à la fin de la dernière période glaciaire, il y a quelque quinze à vingt mille ans. Son extinction a donné lieu à une foison de spéculations plus ou moins sérieuses [6].

3.11.1 Les facteurs potentiels.

Différents éléments relevant de l'éthologie ou de l'environnement peuvent être invoqués pour expliquer l'extinction de l'Ours des cavernes.

***La démographie**

Si l'Ours des cavernes a laissé de nombreux ossements dans une grotte, cela ne veut pas dire qu'il y pullulait. On y trouve mêlés les squelettes de nombreuses générations. Cela fait du monde, et pourtant les chiffres peuvent être trompeurs. Par exemple dans le site à ours de Prélétang, P. Lequatre estime la population du taphodème à huit cents ours adultes environ. Huit cents ours, c'est beaucoup, mais on sait que l'espèce a occupé le massif pendant quatre-vingt-dix mille ans... Huit cents ours, c'est un tous les cent douze ans, il y a donc forcément des moments où la grotte restait vacante. Cela veut dire que l'animal n'était pas si abondant qu'on pourrait le croire. Par le simple jeu du renouvellement des générations, on aurait dû trouver dans le gisement les os de près de trois mille adultes. L'étude « mathématique » du taphodème de Prélétang nous permet d'affirmer que la grotte ancestrale pouvait rester vacante de nombreuses années, et que la densité démographique de cet animal devait être relativement faible [6].

***La reproduction**

On a souvent allégué l'importance de la mortalité infantile chez cette espèce. La concentration en restes de nouveau-nés et de très jeunes individus dans certaines parties des gisements ne doit pas faire illusion sur l'incidence de la mortipérinatalité en ce qui concerne la disparition de l'espèce. Elle occupe toujours une place non négligeable au sein des populations mais n'en compromet pas le devenir. Car elle survient au terme d'une fécondité normale et d'une gestation satisfaisante. Les causes de la mort d'un nouveau-né sont naturellement variées et peuvent être globalement considérées comme accidentelle (dystocies, infections, écrasements, cannibalisme, malformations...)[5]. Cela veut dire, en bref, que cette mortalité périnatale traduit précisément la bonne vitalité de l'espèce. A contrario, la quasi-absence d'ossements d'individus très jeunes révèle toujours qu'une espèce n'est plus capable de se reproduire correctement et qu'à terme, elle est condamnée à disparaître. Dans cette phase de déclin seulement, la perte d'un nouveau-né peut être catastrophique [6].

Il n'existe pas de séries stratigraphiques suffisamment fines et continues au sein d'un gisement pour évaluer les taux successifs de mortalité péri-natale et sénile. Si le premier diminue alors que le second augmente, cela traduirait un vieillissement de la population et, indirectement, une chute de la fécondité. C'est probablement là un des rares moyens d'approche pour quantifier le phénomène d'hypofécondité chez une population fossile. La chute du taux de natalité compromet plus sûrement le devenir d'une espèce qu'une mortipérinatalité apparemment élevée [5].

La physiologie de la reproduction (spermatogenèse, oestrus, nidification) semblent être extrêmement sensibles aux variations climatiques brutales et aux carences

vitaminiques et seul l'abaissement du potentiel de fécondité paraît pouvoir mettre sérieusement en cause le devenir d'une espèce. Donc bien que résultant de nombreuses causes, l'élément dysnutritionnel, lorsqu'il est mis en évidence, peut permettre une approche du problème chez l'Ours des cavernes qui, avec les changements climatiques, a probablement connu quelques problèmes de régime alimentaire [5].

***L'isolat**

Nous avons mentionné précédemment la réapparition, de génération en génération, de caractères archaïques. Les ours de la grotte de Prélétang en présentent trois qu'il est utile de détailler.

-Le canal sus-épitrochléen : pont osseux qui enserme l'artère sus-épitrochléenne. Ce caractère existe chez les carnivores primitifs du Tertiaire, mais surtout chez *Ursus etruscus*, ancêtre d'*Ursus spelaeus*. Il est à ce jour absent chez *Ursus deningeri*, et n'a été rencontré que sur les ossements de certains ours de Prélétang.

-Le foramen astragalien : orifice, fermé ou non, situé à la base de la face antérieure de l'astragale. Ce caractère existe chez les carnivores primitifs du Tertiaire. Absent chez *Ursus etruscus* et *Ursus deningeri*, il se retrouve chez d'autres Ours des cavernes des gisements de la vallée de la Bourne (Balme noire, Balme rousse...).

-Le foramen sus-trochléaire : évidement de la fosse oléocranienne de l'humérus. Ce caractère existe chez les carnivores primitifs. Absent chez *Ursus etruscus* et *Ursus deningeri*, il ne se retrouve pour l'instant que chez les ossements de certains ours de Prélétang.

Chez les ours de ce gisement, la présence de telles particularités anatomiques traduit la rémanence de caractères archaïques. Cela signifie qu'il y a eu endogamie. Il a fallu que, pendant plusieurs générations, les membres d'une même famille contractent mariage et s'accouplent à l'intérieur de la famille. Ces ours vivaient donc en petit groupe refermé sur lui-même, sans apport de sang neuf extérieur, et formaient ce qu'on appelle un isolat génétique. Le foramen astragalien plaiderait en faveur d'un isolat de vallée (en l'occurrence, la vallée de la Bourne) ; les deux autres particularités traduiraient un isolat beaucoup plus serré, centré sur le territoire de la grotte de Prélétang... Une population, démographiquement faible, vivant en isolat, est très fragile et toujours en danger d'extinction. Qu'un prédateur ou une maladie élimine un membre du groupe, et tout le groupe est en péril.

Si l'isolat paraît actuellement le principal facteur responsable de la disparition de l'Ours des cavernes, l'avenir nous dira peut-être pourquoi cet ours en était arrivé à vivre en isolat [6].

***La prédation**

Il ne demeure pas moins que, comme tout animal, l'Ours des cavernes avait ses prédateurs naturels : le Grand Félin des cavernes, le Loup, la Hyène des cavernes (aucune trace dans le massif du Vercors), le Sanglier (plus adversaire que prédateur au sens propre du terme). Le parasitisme est une forme de prédation. Quoi qu'il en soit, si tant est que l'ours fût jamais un gibier, les prédateurs n'exterminent jamais les espèces qu'ils chassent [6].

***Le cannibalisme**

Les empreintes de crocs ou de dents d'Ours des cavernes sur des ossements de congénères ne sont pas rares. Doit-on pour autant taxer cet animal de pratiques cannibales, et sous-entendre pernicieusement que ces pratiques ont abouti à une autodestruction de l'espèce ? Personne ne peut dire si *Ursus spelaeus* a chassé, tué et dévoré des congénères, on s'il s'est contenté de manger des ours déjà morts... Il est indéniable qu'un ours adulte, à l'occasion, n'hésite pas à croquer un ourson, mais, dans le cas qui nous occupe, il paraît plus vraisemblable de penser que *Ursus spelaeus* était plus nécrophage que cannibale, et qu'il se contentait de dévorer des charognes de congénères. Le cannibalisme, chez cette espèce, doit être considéré comme extrêmement marginal [6].

***L'Homme**

L'Homme de Néandertal, puis l'Homme de Cro-Magnon sont-ils responsables de l'extermination d'*Ursus spelaeus* ? La chose est à étudier. Mais il est au moins certains que l'Ours des cavernes a survécu à l'Homme de Néandertal.

Dans les sites archéologiques, tant néandertaliens que de civilisation Cro-Magnon, on ne trouve que rarement des ossements d'Ours des cavernes. Si cet ours était un gibier pour les hommes préhistoriques, c'était un gibier tout à fait secondaire, pour ne pas dire occasionnel.

Quand l'homme tue un représentant d'une espèce en voie d'extinction, les conséquences sont évidemment dramatiques. Mais, dans le cas de l'Ours des cavernes, l'homme préhistorique n'a fait que participer à un processus inexorable, et il n'est guère possible de faire de lui le responsable de la disparition d'*Ursus spelaeus* [6].

Plus préoccupante pour le devenir d'*Ursus spelaeus*, l'utilisation massive des grottes par les humains serait à l'origine de la migration de ces animaux vers des sites moins accueillants et de la constitution de petits isolats favorisant la consanguinité [7]. Cette impact de l'Homme sur l'Ours favorisant l'endogamie semble porter davantage à conséquence que la chasse.

Etant donné que l'Ours des cavernes a disparu au Paléolithique il est difficile de rendre l'Homme responsable de cette extinction, à un moment où l'impact de ses activités ne pouvait être extrêmement néfaste pour l'environnement. Cependant il dut, en quelque sorte, l'entériner en tuant leurs derniers représentants [5].

***La pathologie (maladie et accident)**

Il circule un certain nombre d'idées reçues comme, par exemple, cette information injustifiée selon laquelle les atteintes rhumatismales, assez souvent observées chez l'Ours des cavernes, ont été la cause de sa disparition. Cette idée largement répandue ne peut être retenue car l'arthrose, qui en serait la forme la plus connue, paraît au contraire témoigner de la remarquable longévité de ces animaux... Il serait tout aussi absurde de dire que les abcès dentaires ou les traumatismes sont la cause de l'extinction de l'espèce [5]. Au vu de l'évolution de certaines de ces affections, on peut même affirmer que cet animal était particulièrement résistant : il a pu survivre à de graves fractures qui le privaient définitivement de l'usage d'un membre. Tel est le cas d'une ourse de Prélétang dont l'humérus brisé ne s'était jamais ressoudé [6].

L'épidémie la plus virulente et la plus contagieuse épargne toujours quelques individus qui seront à même d'assurer la pérennité de l'espèce. C'est là une loi biologique qui révèle que l'espèce possède les moyens de défense suffisants pour

conserver quelques représentants. En revanche, il est vraisemblable que, si une épizootie de ce type survint dans de petites populations isolées d'ours, elle ait entraîné une extinction locale. Dans ce cas la maladie n'aurait fait qu'entériner un processus déjà amorcé et inéluctable [5].

L'analyse des dystrophies infra-cliniques portant sur les éléments latéraux des métopodes d'Ours des cavernes fournit quelques exemples d'avitaminoses concernant peu d'individus. Il s'agit donc là de troubles individuels qui n'autorisent aucune extrapolation concernant la population. Aussi, en l'absence de comparaison avec d'autres populations ursines, on ne peut dire si d'éventuel changement de régime alimentaire avait pour l'espèce des conséquences néfastes, notamment sur la physiologie de la gestation et de l'hibernation [5].

D'une façon générale, on peut dire que les maladies et les accidents existent depuis que le vie est sur terre. Les épidémies ont parfois décimé une population locale, mais elles n'ont jamais pu exterminer une espèce...[6]

Les chasseurs, les prédateurs, les maladies, n'ont pu, isolément, exterminer *Ursus spelaeus*. Que s'est-il donc passé ? Il faut, sur ce sujet, être extrêmement prudent. En toute vraisemblance, l'extinction de l'Ours des cavernes résulte de la conjonction de plusieurs facteurs [6].

3.11.2 Le mécanisme de l'extinction

Si les facteurs rappelés précédemment possèdent un certain potentiel de morbidité, il semble qu'aucun n'est pu, à lui seul, entraîner l'extinction d'une espèce. Le Docteur Caillat avance un scénario qu'il nous paraît important de considérer avec attention ; il nous explique que lors d'une période tempérée ou peu rigoureuse le jeune ours émancipé avait tout loisir d'errer, en quête d'un territoire libre. Le couvert végétal lui fournissait une nourriture abondante et une relative clémence hivernale ne devait pas lui imposer un hivernage continu dans une tanière bien protégée, sauf pour la jeune femelle qui, devant mettre bas dans les meilleures conditions, avait en principe deux ans avant les premières naissances pour découvrir une cavité libre, vacante d'hôtes indésirables et dangereux. Il est vraisemblable que, souvent, la jeune femelle devait se trouver rejetée en périphérie de l'aire déjà occupée par les autres ourses, se qui aboutissait sans doute à une extension du territoire. La répartition des individus devait être harmonieuse, aussi bien en région de plaine que de montagne. Lorsque, en période glaciaire, les hivers devenaient plus longs et plus rudes, ils imposaient aux ours une léthargie hivernale plus soutenue. Le recul des forêts et le développement des espaces steppiques obligeaient les plantigrades à rechercher des escarpements rocheux offrant des abris plus efficaces contre le froid et surtout le vent. Inévitablement l'aire de répartition primitive devait se fragmenter et les populations se concentrer dans des zones mieux à même de leur assurer une protection satisfaisante. La grotte tanière était probablement plus âprement disputée. Les plus faibles, ou les moins chanceux, se retrouvaient à la périphérie, là où la survie hivernale était plus aléatoire. Il y avait ainsi dispersion de la population en diverse régions qui perdaient peu à peu leurs interconnections du fait de l'aggravation de la dégradation climatique. Le morcellement des populations amenait dans un premier temps une augmentation sensible de la densité ursine locale mais la quantité de nourriture devenait insuffisante en raison de cet accroissement de population. Aussi peut-on imaginer qu'une hypofécondité entraînait alors une chute démographique consécutive au changement de nourriture provoqué par les

modifications du couvert végétal. Au total, les populations se seraient « régionalisées » avec une capacité de renouvellement bien moindre que celle que possédaient les populations qui vivaient lors d'une interglaciaire ou d'un interstade. A l'arrivée de la glaciation, l'aire de répartition des ours devait se limiter à des secteurs privilégiés dans les vallées, avec formation des isolats. Or il est établi que promiscuité et isolement ont des conséquences néfastes : l'homozygotie et, surtout, la consanguinité favorisent l'apparition des tares et augmentent sensiblement le nombre des avortements spontanés. Ceci entraîne un déficit de la natalité à un moment où les individus sont diminués par les dysvitaminoses d'origine climatique et écologique. D'autre part, l'impact des processus infectieux est nécessairement plus fort sur des populations débilitées. B.KURTEN (1972)[in 5] avait déjà souligné l'influence des conditions climatiques rigoureuses sur l'augmentation du taux de mortalité des jeunes. On peut se demander si l'instauration des conditions froides et steppiques au maximum du pléniglaciaire du Würm récent n'a pas considérablement accéléré, sinon déclenché, le processus ayant abouti, peu à peu, à la disparition de l'Ours des cavernes.

Ce qui précède constitue un « scénario » possible mais ce n'est pas le seul. En tout état de cause, il apparaît que l'Ours des cavernes a sans doute mal résisté à un moment particulièrement rude de la glaciation würmienne, contrairement à son cousin l'Ours brun qui montrait un instinct de territorialité peut-être moins exclusif et des facultés d'adaptation plus grandes. L'éthologie et le climat semblent avoir été les deux facteurs majeurs ayant présidés à la destinée fatale de l'Ours spéléen [5].

Conclusion

L'Ours des cavernes, par l'abondance et le bon état de conservation des ossements qu'il laissa, est indiscutablement l'animal préhistorique le mieux à même de permettre une approche des phénomènes qui aboutissent à l'extinction d'une espèce, qui en s'isolant a perdu sa potentialité adaptative à un environnement qui lui évolua et ne lui correspondait plus. Cela lui a été fatal.

Les transformations du climat, les maladies qu'elles entraînent, les épidémies frappant des organismes inadaptés à ces changements, apparaissent comme les facteurs véritables de sa disparition. Ainsi, vers la fin du Magdalénien, les derniers spécimens d'une espèce qui florissait au Paléolithique Moyen, disparurent du Vercors et de la surface de la planète.

DEUXIEME PARTIE :

L'Ours Brun De la préhistoire à nos jours

Selon M.Couturier, ce serait une erreur de croire qu' *Ursus spelaeus* est plus ancien qu' *Ursus arctos* et il nous explique que M. Boule constate même chez ce dernier une morphologie plus primitive et lui concède l'antériorité. De plus, au stade interglaciaire Riss-Würm l'espèce brune s'est déjà suffisamment précisée pour mériter le nom d'*arctos*. Parallèlement à elle, l'espèce spéléenne est aussi différenciée. Certains auteurs, comme EHRENBURG (1829)[in 13], ont envisagé la possibilité d'un métissage, d'une hybridation, qui paraissent improbables malgré le fait que l'Ours des cavernes fut le contemporain de l'ours brun fossile. C'est durant la grande période Riss-Würm, la dernière période inter-glaciaire, que les deux espèces coexistaient. L'Ours des cavernes semble commencer son extension au début du Pléistocène Moyen, avoir son apogée durant la période moustérienne, pour s'éteindre durant le Magdalénien. L'Ours brun fossile apparaît aussi durant le Pléistocène, s'étend, prend de l'importance, et il semble que la disparition de l'Ours des cavernes durant le Magdalénien, termine une concurrence vitale. Le Néolithique sera l'âge d'or de l'Ours brun fossile. C'est durant cette période que l'Ours brun essaimera en région holarctique [2].

La coexistence entre l'Ours des cavernes et l'Ours brun est avérée dans le Vercors, mais le premier vivait de façons sédentaire dans le massif, quand le second ne devait y faire que de brèves incursions [6].

I) Origines-Classification

1. Origines

Comme nous l'avons déjà vu précédemment, *Ursus arctos* aurait pour ancêtre commun avec *Ursus spelaeus*, *Ursus deningeri*. Il va s'en détacher plus tôt que son cousin des cavernes, il y a environ 600 000 ans et évoluer en *Ursus prearctos* et *Ursus fossilis* avant d'adopter sa forme actuelle d'*Ursus arctos* il y a à peu près 250 000 ans avant notre ère [6][7].

2. Classification

L'Ours brun est un Mammifère fessipède, de la sous-classe des Euthériens ou Monodelphes (Placentaires Décidués), du groupe des Plantigrades, de l'ordre des Carnivores, du sous-ordre des Arctoïdés, de la famille des Ursidés, du genre *Ursus*, de l'espèce *arctos* [13]. *Ursus* signifie « ours » en latin, et *arctos* veut dire la même chose en grec ; de sorte que nous sommes ici en présence d'un animal nommé « Ours ours ». Et, de fait, *Ursus arctos* est le type même de l'Ours [33].

II) Période de vie-Répartition géographique

On peut dire que l'espèce Ours considérée au sens large, a occupé au cours des siècles la majeure partie de l'hémisphère boréal. Depuis son apparition sur la terre, à quelques rares exceptions, l'Ours brun en a parcouru presque tous les points. Cependant ses débris sont rares, toujours parcimonieusement répandus. Cela tient sans doute au fait que la vie nomade et surtout les gîtes peu protégés de la forme arctoïde ont favorisé la dissémination, la détérioration et par suite la disparition de ses restes. Il faut ajouter que les os d'*Ursus arctos* sont moins résistants que ceux d'*Ursus spelaeus* à l'épreuve du temps [13].

Qu'en reste-t-il à l'heure actuelle ? L'Ours brun a un tempérament particulièrement voyageur; peu de localités possèdent des sujets véritablement sédentaires. Mais reculant devant la civilisation, l'espèce brune a rompu la continuité de sa distribution et s'est établie en certains points insularisés, très souvent montagneux [13]. L'aire de répartition de l'Ours brun a de nos jours considérablement diminué.

C'est entre les 30e et 70e degrés de latitude nord que vivent les quelques 250 000 Ours bruns que l'on estime encore présents à travers le monde. Une telle dispersion relève d'une faculté d'adaptation exceptionnelle [7].

En France, pendant la période historique, l'Ours brun a habité la quasi-totalité de notre sol, préférant toutefois les massifs montagneux : Vosges, Jura, Alpes, Massif Central, Cévennes, Pyrénées. Il reste actuellement confiné dans la chaîne des Pyrénées et connaît ses plus bas effectifs [13][33]. Le dernier individu des Alpes auraient été aperçu en Septembre 1937 à Saint-Martin-en-Vercors...

III) Description

Bien qu'aujourd'hui disparu, l'Ours vertacomoricorien (du Vercors !!!) vivait dans des conditions environnementales très proches de son cousin pyrénéen et l'on pourra donc s'inspirer, pour décrire ce qu'était l'Ours du Vercors, à la fois des informations récoltées auprès des habitants du plateau mais aussi des connaissances actuelles concernant l'Ours des Pyrénées.

1 . Morphologie- Anatomie

Aujourd'hui, il est couramment admis que les variations morphologiques (taille et couleur de pelage en particulier) sont le fait de races locales apparues sous la pression d'environnements différents. Tous les types d'Ours bruns ne sont en fait qu'un seul et même animal, l'*Ursus arctos* [7].

Pour F. KOPY [in13], le seul signe distinctif entre les arctoïdes quaternaires et les Ours bruns actuels est le développement plus prononcé de la région occipitale chez les premiers.

Le plantigrade du vingtième siècle possède une silhouette massive qui s'épaissit vers l'avant par une bosse adipeuse au niveau des épaules. Le point le plus haut du squelette n'est pas le garrot comme *Ursus spelaeus*, mais la première lombaire, qui se situe au niveau de l'arrière-train. Dressé sur ses pattes postérieures il peut toiser à 1,70 m. Il est doté d'une musculature extrêmement puissante, plus développée aux membres antérieurs qu'aux postérieurs. Comme l'homme, l'Ours brun appartient à la famille des Plantigrades, car il pose la totalité de la face intérieure du « pied » sur le sol, ce qui lui permet de tenir debout assez longtemps. La « main », quant à elle, prend appui le plus souvent sur les doigts. On parle alors de locomotion « digitigrade » [7]. En fait, ses extrémités ressemblent beaucoup aux nôtres, avec une rangée de cinq doigts courts, une plante large et plate, séparée du talon étroit par une voûte peu élevée. Même les proportions sont similaires. Ce sont des pieds adaptés à une vie de fourragement plutôt que de poursuite [33]. L'animal utilise aussi ses membres antérieurs comme outils de fouissage ou de manutention. De longues griffes non rétractiles de 5 à 7 cm de longueur en augmentent considérablement l'efficacité. Massives et peu recourbées, souvent cassées et usées, elles se révèlent de bien piètres ancrages pour grimper aux arbres. Néanmoins, grâce à la mue hivernale, elles retrouvent leurs caractéristiques. En cours d'année, elles s'émoussent mais demeurent efficaces pour tuer [7].

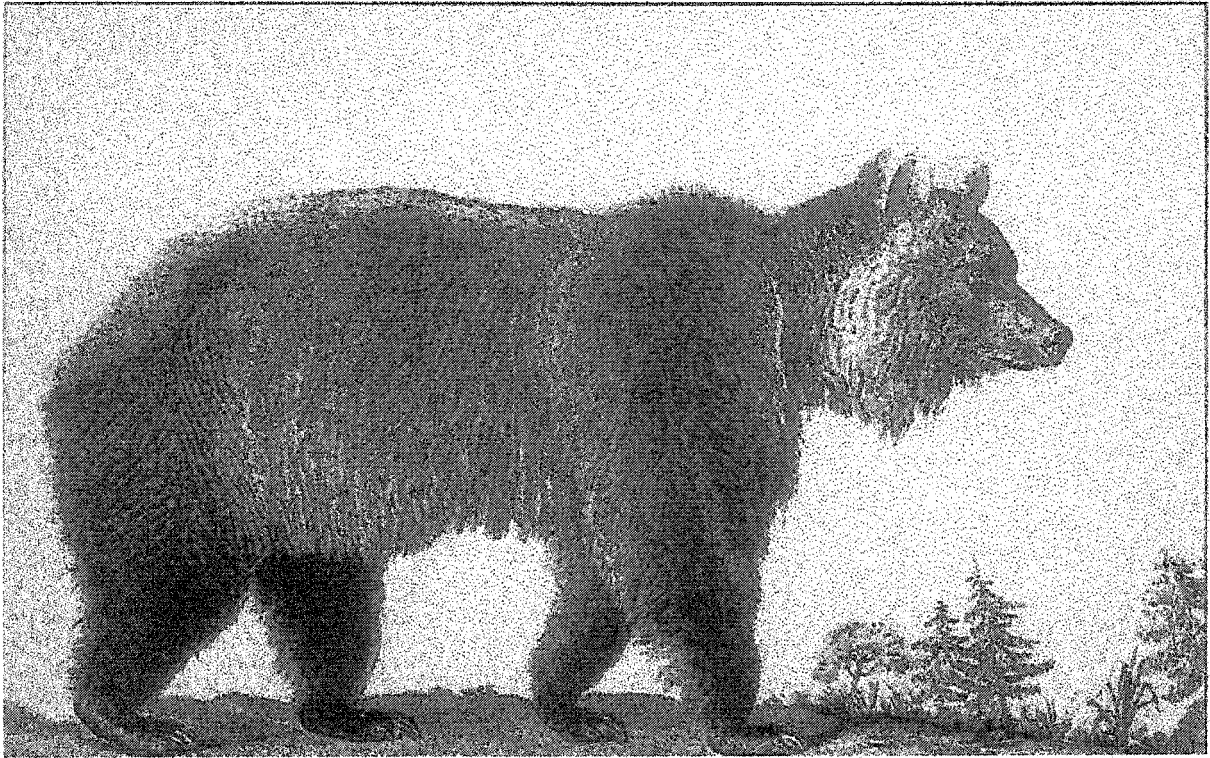


Figure 4 : Représentation de l'Ours brun au siècle dernier



Photo 2 : Ours brun au 20ème siècle

De l'épaisse fourrure de l'ours n'émergent que la truffe et les pelotes plantaires. La couleur est brune le plus souvent, les femelles sont souvent moins foncées que les mâles. Par ailleurs, l'âge joue incontestablement un rôle : durant leur première année, les oursons sont d'un brun très soutenu avec parfois un collier clair autour du cou. La couleur définitive n'apparaît que vers l'âge de deux ou trois ans. Avec les années, le pelage s'éclaircit. La mue qui s'effectue dès les grandes chaleurs estivales (mi-juin, fin juillet) provoque un allègement de la toison [7]. M.Couturier décrit des plantigrades qui, gênés par la grosse chaleur, avaient cherché, à devancer leur mue, trop tardive à leur gré, en se frottant contre le tronc d'un arbre suintant de résine. « Ce jour-là, (...), j'ai pensé que l'animal, objet de mes études et de ma chasse, était plus digne d'une plume que d'une carabine ». Il a pu examiner un sujet adulte tué durant la seconde moitié du siècle dernier dans le Vercors, dont la robe était d'un jaune régulièrement clair, sans aucune plage obscure. Le temps et la lumière ont sans doute décoloré ce spécimen. Un ourson mâle, de 20 mois, tué vers la mi-octobre 1901, près du Col de l'Arc (Vercors, Isère), était d'un brun clair et portait à la partie antérieure du cou une tache blanchâtre [13].



Photo 3 : Ours brun assis

Leur poids varie de 350 grammes à la naissance à 350 kilos une fois adulte, avec une différence marquée selon le sexe, l'âge et la saison. La femelle, moins corpulente, a un poids inférieur de 25 % environ [33].

La croissance des mâles se stabilisent entre sept et neuf ans. Les femelles voient leur croissance s'arrêter à la maturité sexuelle ce qui leur permet de consacrer plus d'énergie à l'élevage des petits. Si à l'automne elles gagnent près de 70% de leur poids printanier, c'est pour mieux les nourrir. Les jeunes plantigrades grossissent très rapidement durant les trois premières années de leur vie. En un an, ils forçissent considérablement: de 130 à 145% selon le sexe [7].

Dans une même région, les écarts peuvent être très importants d'un individu à l'autre, selon la saison considérée et la disponibilité alimentaire. Avec une alimentation riche, la prise de poids est d'autant plus importante. D'autres facteurs écologiques tels que les températures froides peuvent favoriser l'apparition de silhouettes massives mais pas nécessairement grandes [7].

Les ours pesés après abattage dans le Vercors ne dépassaient pas les 250kg : 177kg à Laval d'Aix (1871), 160 kg aux Lapiaz Clapeyron (1872), 208 kg à St Julien en Vercors (1876), 129 kg en Forêt du Play/ Prérateau (1896), 130 kg à St Agnan (1898), 210 kg à Gresse (1898), 33 kg au Col de l'Arc (1901)[17].

Sous nos latitudes, même si le cas ne se produit que très rarement de par la mauvaise conservation des ossements, il arrive que l'on déniché les restes d'un plantigrade dans une grotte ou en pleine forêt. Les os sont robustes, l'animal est dépourvu de clavicule mais possède un os particulier, de faible diamètre et long d'une quinzaine de centimètres: l'os pénien ou « baculum » [7].

Le crâne est la partie la plus massive du squelette. Sa largeur relativement importante est due à la grande courbure des arcs zygomatiques, destinés à accueillir d'importants muscles masticateurs. Ces derniers se rattachent à la crête sagittale. Cette prééminence osseuse, située sur la partie supérieure du crâne, se développe avec l'âge et devient particulièrement marquée au-delà de quatre ans, surtout chez les mâles. Au cours des âges, le crâne a subi de nombreuses transformations pour atteindre les mesures moyennes relevées sur des sujets actuels: 330 mm de longueur chez le mâle et 296 mm chez la femelle. Quant à la largeur, elle se situe aux alentours de 190 mm chez le mâle et 170 mm chez la femelle. Le volume relativement important de la boîte crânienne (environ 300 à 350cm³) tendrait à confirmer « les capacités intellectuelles » qu'on prête à l'animal [7].

La cavité buccale du plantigrade se présente ainsi : la mandibule démontre par sa robustesse la puissance de la mâchoire. L'ours, comme le prouve sa dentition adoptée un régime omnivore [7]. Les molaires de l'animal sont caractéristiques de l'espèce. Chez la plupart des carnivores - y compris les lointains ancêtres de l'ours - ce sont des carnassières destinées à cisailer. Chez les ours, comme chez l'Homme, elles sont en occlusion, conçues pour broyer. Mais, alors que les grandes surfaces occlusales de nos molaires présentent un dessin régulier de pointes et de loges, très similaire à celui des dents des herbivores, celles de l'ours sont composées d'une série désordonnée de sillons et d'arêtes, comme si les crêtes de cisaillement des molaires d'un carnivore avaient été étirées et repliées plusieurs fois sur elles-mêmes. Du point de vue de l'évolution, c'est précisément ce qui s'est passé [33]. Alors que son ancêtre du Pléistocène disposait de 42 dents, l'ours brun actuel n'en compte plus que 36 à 39. La formule dentaire est 3/3, 1/1, 3/3, 2/3 [7].

2. Ses sens, son caractère, sa vie en société

« L'Ours a les sens de la vue, de l'ouïe et du toucher fort bons, quoique son oeil averti soit petit, ses oreilles courtes et son poil fort touffu, il frappe avec les poings, comme l'homme et les siens; mais ces ressemblances grossières avec l'homme ne le rendent que plus difforme et ne lui donnent aucune supériorité sur les autres animaux. Ce quadrupède a cinquante-six reins qui doivent évacuer beaucoup de férocité, ce qui répare le peu de transpiration qui se fait dans son corps », ainsi était-il décrit dans un dictionnaire de chasse, en 1769 [7].

2.1 Ses sens

2.1.1 Son odorat

« Une aiguille de pin tombe dans les bois : l'aigle la voit, le cerf l'entend, l'ours la sent. » [Vieux dicton amérindien, in 33]

Les ours sont des « olfactifs », en grande partie dépendants de leur odorat. Chez l'ours moyen, la surface de la muqueuse olfactive peut être cent fois plus importante que chez l'homme. Par vent favorable, il peut sentir un homme distant de plus de 1,5 km, et on dit qu'il détecte l'odeur d'une charogne à 15 kilomètres [33].

2.1.2 Sa vue

Son flair performant lui permet de pallier sa « myopie », qui s'améliore d'ailleurs en milieu aquatique. Cette mauvaise vue pourrait n'être que relative [7]. En effet, sa faculté à identifier les formes et les couleurs n'est pas nulle. Ainsi, un ours confronté à un homme inconnu se dresse sur ses pattes arrière et se met à humer l'air, non pas parce que sa vue est trop défaillante, mais parce que son odorat est plus sûr et lui procure sur ce qui l'entoure des données plus précises [33].

2.1.3 Son ouïe

Quant à son ouïe, elle lui permet d'entendre des bruits même faibles à plusieurs centaines de mètres. Lorsqu'il ne parvient pas à localiser un bruit étranger, le plantigrade se dresse sur ses pattes postérieures. Puis il s'en approche lentement jusqu'à ce qu'il puisse l'identifier [7]. Il peut entendre les sons d'une conversation humaine à près de 400 mètres. Son ouïe paraît s'étendre jusque dans la gamme des ultrasons [33].

2.1.4 Son Toucher

Contrairement à celles de la plupart des carnivores, les lèvres de l'ours sont très sensibles elles sont complètement détachées des gencives, ce qui les rend extrêmement mobiles. Quand un ours renifle un objet inconnu, il peut aussi bien le palper avec ses lèvres que le sentir. Leurs pattes aussi sont particulièrement tactiles. Les ours tâtent, poussent ou manipulent les objets qu'ils ne connaissent pas pour obtenir des informations à leur sujet. L'aspect lourdaut des pattes antérieures à longues griffes est trompeur : les coussinets palmaires d'un ours sont très sensibles, et ses griffes impressionnantes sont, en réalité, des outils qu'il utilise avec

délicatesse. Cet animal est tout à fait capable de ramasser de minuscules objets tels que des baies ou des plumes en les saisissant entre deux griffes [33].

2.2 Son caractère

On le décrit souvent comme un animal intelligent, courageux et imprévisible. D'une façon générale, un sujet bien nourri ne présente aucun danger. Chez l'ours, la curiosité est loin d'être un défaut, c'est probablement un facteur de survie: ayant besoin d'une énorme quantité de nourriture, les ours doivent constamment faire preuve d'audace pour découvrir les éléments comestibles de leur environnement. C'est elle qui fait du jeune un champion de l'adaptation. Les expériences nouvelles l'amènent à faire preuve d'initiative et à s'écarter du modèle maternel en se gardant bien toutefois de se jeter dans la « gueule du loup ». Cette faculté d'adaptation doublée d'une étonnante mémoire, d'une grande faculté d'observation et d'une bonne capacité de raisonnement place l'Ours brun dans le peloton de tête des animaux « intelligents ». Parfois, il semble agir gratuitement. Un vieux guide de chasse ne disait-il pas: « Si vous savez ce qu'un ours va faire, vous en savez plus que lui.» [7][33].

2.3 Sa vie en société

Les aliments recherchés par les ours apparaissent de façon sporadique et dispersée. Ces petites quantités de nourriture ne peuvent se partager sans conflits [Wilson, 1975 in 7]. Aussi les plantigrades ont-ils choisi un mode de vie solitaire.

Toutefois, ils sont amenés à se rencontrer dans certaines circonstances: les mâles et les femelles durant le rut, les mères et leurs oursons et les oursons entre eux [7].

L'Ours brun dispose d'un capital de signaux visuels bien moins important que celui d'autres espèces davantage « socialisées » (comme le Loup). Néanmoins, il sait « vivre en société » et n'hésite pas pour cela à apporter d'importants changements à son comportement [7].

A l'exclusion du rut et de l'élevage des jeunes, les fauves entretiennent des rapports agressifs. Leurs manières peu délicates permettent d'établir un équilibre social. Le dominant chasse le dominé par des manœuvres d'intimidation et des grognements. Les luttes véritables sont rares et se déclarent généralement entre des sujets de rang équivalent et souvent pour la conquête d'une femelle en chaleur. De tempérament rustre, l'Ours ne s'interdit pas toutefois d'être tendre. Il manifeste alors ses bonnes intentions, en gratifiant l'ami de fortune de coup de pattes inoffensifs, mêlés de caresses faites avec la tête et le cou [7].

Lorsque la nourriture est dispersée ou rare, l'ours vit seul et communique alors avec les autres de façon indirecte. Au cours de ses pérégrinations, il rencontre certains indices tels que des griffades sur les arbres ou des crottes dont l'odeur l'informe sur l'activité de ses congénères. Ce type de relation parvient à concilier l'« inconciliable », à savoir, la défense farouche d'une indépendance à toute épreuve et le besoin de communiquer [7].

3. Biologie

L'Ours brun est un grand mammifère adaptable et opportuniste qui peut vivre dans des conditions écologiques très variées. Ses besoins peuvent être résumés brièvement par une disponibilité alimentaire du milieu suffisante dans un espace assez vaste et tranquille pour réaliser ses autres fonctions biologiques(reproduction, hibernation...)

La présence de l'ours ne connaît pas de facteur limitant absolu. Le fonctionnement d'une population peut être extrêmement variable en fonction des conditions du milieu ; cette diversité peut s'exprimer de différentes façons : par la nature des habitats occupés (forestier ou montagnard) et des paysages végétaux fréquentés (forêts de résineux, des forêts feuillues ou des forêts mixtes) ; réactions des populations aux variétés des conditions (densité et taille des animaux variable fonction quantité nourriture, comportement hivernal fonction climat, comportement alimentaire fonction des ressources disponibles car même si il n'est inféodé à aucun type d'aliments , il doit trouver des quantités suffisantes sur un cycle annuel) [26].

3.1 Le Territoire : le domaine vital

3.1.1 Données générales

Le milieu doit répondre à plusieurs fonctions auprès d'une population ursine, entraînant une fréquentation spécifique dans le temps et dans l'espace :

*la disponibilité alimentaire d'un milieu à l'époque considérée est l'un des premiers déterminants de la répartition des animaux .

*pour son repos diurne, l'ours a besoin d'un milieu protecteur et tranquille (végétation dense), agréable thermiquement (frais en été, protégé en hiver) et proche des lieux d'alimentation nocturne.

*pour l'hiver, les tanières sont généralement situées dans des sites bien localisés, définis par la recherche d'un certain confort (isolement thermique, cavités sèches) et d'une protection (zones isolées).

* enfin, entre les zones utilisées pour une fonction déterminée, l'ours doit disposer de corridors dans lesquels il pourra circuler facilement et par là même, rencontrer divers partenaires pour assurer ses fonctions reproductrices [26].

La réponse à ces différentes demandes écologiques conduit les ours à utiliser un espace très vaste, nommé "domaine vital", qui pour un individu adulte couvre au maximum 300 km², mais en moyenne, il n'est que de 20 km² environ [22]. Cette superficie varie très fortement en particulier en fonction de la richesse alimentaire des milieux mais aussi en fonction de la densité des animaux. Dans un milieu riche, avec une forte densité d'ours, les individus n'ont que peu de déplacements à effectuer pour se rencontrer. A l'inverse, dans une région à faible densité (milieu pauvre, espèce en voie de disparition), les individus peuvent être amenés à effectuer de grands déplacements pour trouver nourriture et partenaire sexuel [26]. Cependant, la plupart des ours restent fidèles à un territoire relativement bien défini, ne serait-ce que parce qu'il leur est plus facile de trouver leur nourriture dans un endroit qu'ils connaissent [33]. En effet, l'Ours brun montre une préférence marquée pour certains sites de son domaine vital [Craighead, 1976 in 7]. Les scientifiques ont identifié trois types de zones [7] :

--Un centre d'activité de superficie restreinte que l'animal affectionne tout au long de sa vie et où il se livre à ses activités essentielles (reproduction, alimentation).

--Des zones de fréquentation saisonnière (alimentation, voire hibernation) situées soit à l'écart du centre d'activité, soit à proximité immédiate.

--Une zone de transit régulier ou « corridor » entre les deux zones précédentes. Elle correspond le plus souvent à des cols, des sentiers d'altitude ou des terres agricoles. Le plantigrade les traverse rapidement, de nuit le plus souvent. Aussi, l'habitat de l'ours n'est pas un simple bout de terrain spécifique et défendable, mais un vaste réseau de zones d'activité.

Les zones de repos

Outre nourriture et partenaires, le domaine vital de l'ours doit pouvoir lui offrir des abris variés en fonction de la saison :

- Les zones de repos pendant la belle saison sont surtout situées dans les hêtraies-sapinières. Ce ne sont pas forcément des zones de haute productivité alimentaire ; elles correspondent souvent à des zones difficiles d'accès : des couloirs d'avalanches ou les forêts à sous-bois de buis semblent très attractives de ce point de vue [26].

- Pour hiverner, l'ours a besoin d'une tanière : elle peut être grotte, abri sous roche, terrier creusé dans le sol, cavité aménagée sous des arbres tombés... Dans les zones où il est peu dérangé par l'Homme, l'Ours brun peut établir ses tanières hivernales dans des milieux variés. Les motivations de choix du site peuvent être de plusieurs types: -recherche de l'isolation de la neige (régions très froides) -zones bien exposées susceptibles d'être rapidement dégagées (grottes bien isolées) -cavités bien drainées -situation dominante par rapport à d'éventuels prédateurs -absence de risque naturel (avalanches...) -proximité de points d'eau... Les tanières sont établies le plus souvent dans des milieux forestiers, à basse ou haute altitude [26]. La forêt a en effet un rôle fondamental dans l'écologie de l'espèce. Les seuls milieux ouverts fréquentés régulièrement par l'ours se situent aux limites supérieure et inférieure de la sylvie, dans des zones à potentialité alimentaire saisonnière. En dehors de déplacements d'un versant à l'autre, il est rare que l'animal s'éloigne beaucoup de la forêt. Il est clair que ce comportement est moins biologique qu'éthologique, lié à la crainte de l'Homme [6].

3.1.2 Dans le massif du Vercors

Description du milieu d'après CLAVE (1937) [10]

"Ces montagnes ont été longtemps fréquentées par cet animal, mais c'est le massif du Haut Vercors qui a été son habitat de prédilection. Le vaste massif urgonien orienté Nord-Sud, qui, à l'Ouest de la chaîne du Veymont, couvre depuis le Glandasse jusqu'aux Gorges de la Bourre une étendue de près de 30 000 hectares (dont un grand nombre mal connus), a été longtemps peu fréquenté par l'homme.

La forêt y occupe, parallèlement à la chaîne une bande de 3 à 4 km de largeur ; elle s'élève jusqu'à 1500 m d'altitude. Au-delà, vers l'Est, les près-bois qui couvrent la majeure partie du plateau s'élèvent jusqu'à environ 2000 m (limite de la végétation forestière) : enfin au-dessus et à l'est, les pelouses rocheuses de la chaîne du Veymont occupent le reste de la surface.

A l'heure actuelle, dans ce haut massif, on ne trouve pas d'habitation permanente au-dessus de 1200 m ; l'hiver, la solitude y est totale. Mais fin juin arrivent les troupeaux de moutons de Provence. Les bûcherons, les gardes, des touristes et

quelques chasseurs parcourent pendant les beaux jours la partie la plus accessible du plateau.

La première route carrossable qui ait pénétré jusqu'au cœur du massif date de 1860 ; la première qui traversé d'Est en Ouest est de 1932. Mais bien des points sont encore à quatre heures de marche d'une route ; les lapiaz, les dolines en rendent le parcours difficile.

L'ours a donc trouvé dans ce massif les grands espaces et la solitude. Les grottes qui abondent dans le calcaire lui ont servi de tanière où il passait l'hiver. Il trouvait sa nourriture dans la forêt même ; parfois, il s'attaquait aux troupeaux ou venait rôder autour des fermes isolées. Sans l'intervention de l'homme, il aurait pu subsister là longtemps encore".

On peut parler de conditions phytobiotiques (association de végétaux) excellentes et de facteurs édaphiques (relief - sol) satisfaisants. Tout lui était favorable : un pays calcaire cerné de falaises, des rivières grouillantes de vie (truites, grenouilles), de grandes forêts aux multiples possibilités nutritives (glands, faines, racines, baies, fruits sauvages). C'est un pays au relief chaotique, aux échappées multiples où les occasions de trouver une belle tanière ne manquent pas. Une nature secrète où l'homme a quelquefois du mal à s'aventurer, mais où l'ours de grande randonnée excelle. Dans tout ce massif bien délimité (une vraie forteresse), assez vaste, bien échelonné en altitude, avec des gradins complexes et boisés, l'ours avait trouvé tout ce qui lui convenait. Il pouvait y passer un hiver fort convenable, procréer, vagabonder à son aise et trouver à coup sûr un congénère [28].

Données historiques

Les renseignements apportés par les données historiques (entre 1840 et 1940) peuvent fournir des indications sur l'utilisation de l'espace par l'animal. Leur recouvrement avec les zones de moyenne montagne à fort peuplement forestier (hêtraie - sapinière notamment) est flagrant et conforme aux exigences biologiques de l'espèce [17].

Cette source, pour intéressante qu'elle soit, doit être considérée avec prudence du fait de l'imprécision des données et de leurs caractères particuliers.

Si l'ours a été noté dans de nombreuses régions du Vercors et du Diois, la majorité des données concerne quelques secteurs seulement : les Quatre Montagnes, le Vercors central et le Haut Diois [17].

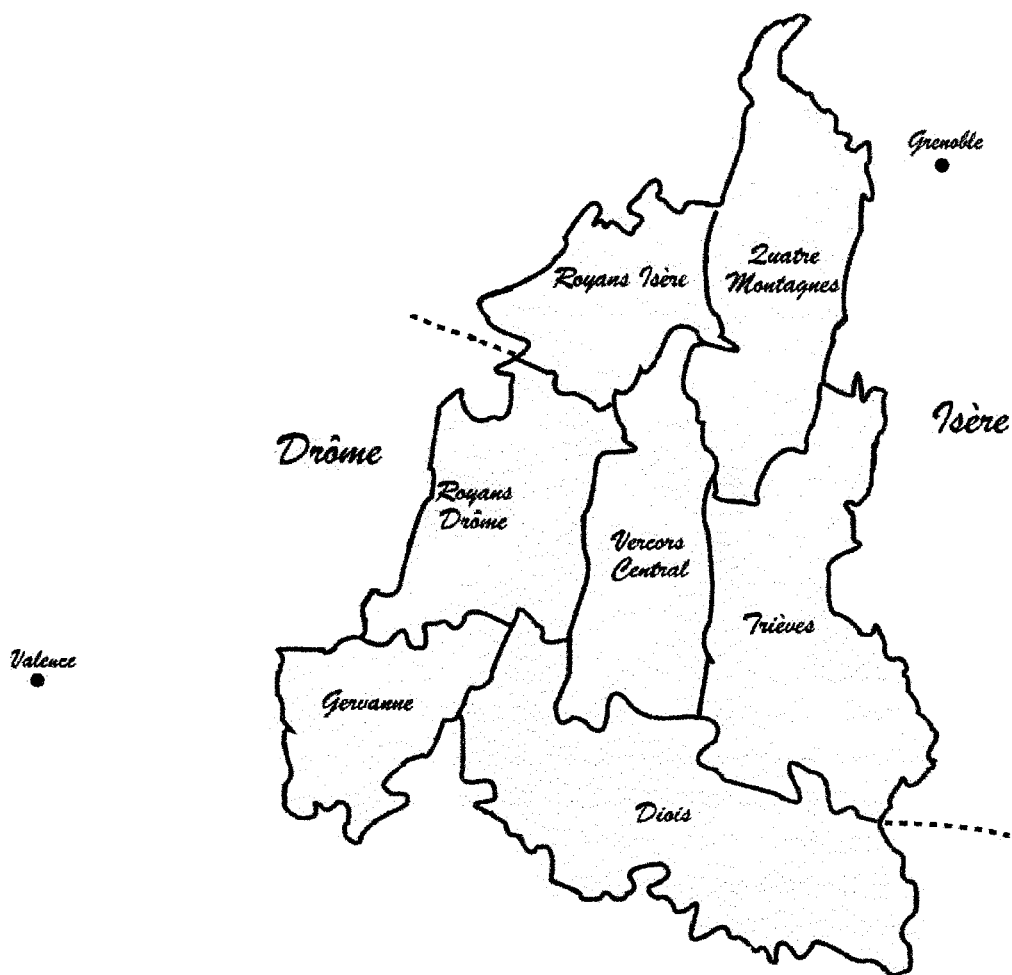


Figure 5 : Les régions du Vercors

De façon logique, les zones septentrionales, élevées et fraîches, ont été les plus favorables à l'espèce (forêts subalpines des Hauts plateaux, pentes méridionales du Vercors).

Les milieux les plus importants sont les forêts peu pénétrées du Glandasse et voisines des Hauts Plateaux, mais l'Ours fréquente également bien d'autres milieux, De façon logique, les paysages ouverts sont aussi utilisés dans la recherche de nourriture: zones agricoles et Hauts Plateaux [17].

Les forêts montagnardes du plateau, trop accessibles et mises en valeur (charbonnage, essartage (=défricher localement de parcelles forestières en vue d'une culture temporaire)) ainsi que les zones plus basses et méridionales du Diois ou du Haut Diois étaient peu ou pas utilisées par l'Ours. Notons dès à présent que ce vide est à l'évidence, plus lié à la pénétrabilité et à la pression humaine de ces zones qu'à un potentiel biologique moindre. Il est clair que la géographie de l'Ours dans le Vercors correspond à celle de l'inaccessibilité [17].

La toponymie

C'est en Vercors, que la toponymie relative à l'ours est la plus généreuse. Si cette analyse ne peut fournir aucun élément d'ordre scientifique, elle peut conforter certaines hypothèses. Parmi les 22 espèces d'animaux sauvages citées dans le Vercors, l'Ours figure largement en tête avec 22 données, devant le Loup (13) et l'Aigle (10). Probablement, peu de régions françaises compte autant de toponymes "ursins". Cette abondance ancre la présence de l'Ours dans la mémoire collective régionale.

La répartition des toponymes ne semble pas liées au hasard. Une concordance nette existe en effet entre zones à toponymes ursins et zones à ours de 1840 à 1940, au point que les régions des Quatre Montagnes, du Vercors central et du Haut Diois regroupent le même pourcentage de toponymes que de citations (85 % à elles trois). Cette concordance n'a en fait rien d'étonnant si l'on considère que les toponymes trouvent leur origine dans une observation remarquable [17].

On peut donc dire que le domaine d'élection du plantigrade était compris dans la région montagneuse richement boisée qui se trouve à cheval pour sa partie septentrionale et orientale sur le département de l'Isère, pour sa partie méridionale et occidentale sur le département de la Drôme. C'est en somme la plus grande partie du massif géographique du Vercors. M. Couturier précise cette dispersion pendant les 30 dernières années au cours desquelles le Vercors a été habité par l'ours, par les limites suivantes : au Nord, les gorges de la Bourne de Pont-en-Royans à Villard-de-Lans ; à l'Est, l'arête faitière orientale du massif, passant par la Moucherolle, le Grand Veymont jusqu'au Pas de Chabrinel ; au Sud, Romeyer, Chamaloc, Saint-Julien-en-Quint ; à l'Ouest, Ombèze, Bouvante, Saint-Jean-en-Royans. Enfin, dans cette aire déjà mieux définie, un noyau particulièrement favorable groupait les territoires boisés des communes de Correncon, de Saint-Julien-en-Vercors, de Saint-Martin-en-Vercors, de La Chapelle-en-Vercors, d'Echevis, de Saint-Agnan-en-Vercors, ainsi que les deux très importantes forêts de Lente et domaniale du Vercors. Cette zone, située presque entièrement dans le département de la Drôme, constituait le lieu d'élection de l'ours au XXème siècle [12][cf Figure 1 p16].

3.2 Alimentation

3.2.1 Données générales

L'Ours brun est omnivore et pour lui presque tout ce que lui offre la nature est un aliment potentiel.

Voici le portait peint par Alpinus dans sa chasse alpestre (1874)[19]:

« L'ours est omnivore, mais il est particulièrement herbivore, frugivore, granivore et tuberculivore. Chez lui comme chez tous les omnivores, l'estomac recherche la variété. C'est dire que l'herbe ne lui suffit pas, et qu'il demande que l'herbe soit additionnée de racines de fruits, de tubercules, de grains. Habituellement, l'ours pourvoit à ce besoin sans quitter les forêts, qui lui fournissent, avec l'herbe, des baies, des fruits sauvages, des racines, des plantes tuberculeuses, même un peu de grain, celui des graminées naturelles. Exceptionnellement, et son expérience ayant démontré à l'ours les avantages de la greffe et des engrais, la gourmandise, qui est son péché capital, le rapproche des cultures, où il rencontre les belles pommes, les

seigles et les avoines, les pommes de terre, les essaims faciles à cueillir dans les ruches. Ses maraudes dans les cultures, il les pratique de nuit, connaissant bien le code pénal. Mais, dans les forêts, c'est pendant le jour qu'il recherche sa nourriture. En outre de ses mets, il a ses entremets, ses gourmandises. Le miel, et d'abord celui des abeilles domestiques. Les populations montagnardes sont toutes mellicoles, et leurs ruches essaient avec abondance. Tout ce qui échappe va droit aux forêts. Et encore le miel sauvage du Bourdon des mousses, *Bombus muscorum*, dont les pelottes sont abondantes et artistement cachées dans la mousse ; et enfin, les rayons du Bourdon des sapins, *Bombus abietis*, au miel amer, véritable vermouth de l'ours, et dont la cueillette l'oblige, en plus, à une salutaire gymnastique. Mais il pratique aussi une autre gourmandise quotidienne, de presque tous les instants et qui occupe une portion notable de sa journée. Il est friand d'œufs de fourmis et de fourmis elles-mêmes.(...) L'abdomen de cette très grosse fourmi est une gourde emplie d'une liqueur salubre, agréablement vinaigrée d'acide formique. Les chasseurs alpestres la connaissent bien, l'apprécient et s'y désaltèrent. L'ours, après avoir éventré de ses ongles puissants (et c'est là tout ce qu'il éventre), ces cathédrales gigantesques, savoure les œufs d'abord ; puis, à la manière des fourmiliers, ayant offert sa langue pour appât, il la retire chargée de mille guerriers accourus à la défense d'Ilium. C'est un rafraîchissement et une distraction qu'il s'offre à chaque instant, comme vous vous offrez une chope ou un londrès.(...) Voilà donc connus et analysés les goûts de l'ours et ses habitudes. »

Sa nourriture se répartit globalement comme suit :

-64 à 69 % de végétaux

-15 à 20 % de mammifères (dont 8% d'animaux domestiques)

-15 à 16 % d'insectes (soit 50% de la part carnée).

Les proportions relatives des aliments consommés varient en fonction de la saison, de l'altitude et du climat (qui conditionnent évidemment le type végétal majeur de la ration), de l'individu (chacun peut développer un goût particulier pour une nourriture donnée : certains ours bruns ne mangent pratiquement que des végétaux, d'autres sont parfaitement omnivores, d'autres encore, très rares, sont presque exclusivement carnivores), des ressources du milieu et de leurs fluctuations annuelles.

D'une façon générale on peut dire que l'Ours brun n'est que secondairement un carnivore: il n'est pas un chasseur. Ce qui ne l'empêche pas d'être à même de courir vite : 50 km/h lorsqu'il charge. S'il n'est pas un prédateur efficace, ce n'est donc pas par lenteur, mais par manque d'endurance. Mais en bon opportuniste, il sait profiter de la moindre proie qui passe à sa portée pour s'en saisir. D'un coup de pattes griffues, il déterre un nid de campagnols. Son flair particulièrement subtil le conduit fréquemment sur des cadavres découverts par la fonte des neiges. Toutefois, profitant de qualités physiques évidentes, il peut à l'occasion s'attaquer à des victimes beaucoup plus grosses comme un cerf ou un sanglier. Pour les immobiliser il leur assène un violent coup de patte sur la nuque ou le garrot. Ses puissantes canines ne lui servent qu'en seconde intention car leur action est limitée par l'ouverture relativement réduite de la gueule [22].

Cependant, l'opportunité de capturer des animaux sauvages se présente rarement à l'ours. Aussi se reporte-t-il volontiers sur les troupeaux domestiques.

« ...en quête de graines, de racines, de fruits surtout : voilà sa vie la plus coutumière. Mais la faim qui le presse, une idée qui lui vient, peuvent le pousser à varier ce programme bénin, à le corser de quelque chasse, enlèvement de mouton, ou même de vache, tentative de vol avec effraction dans une étable, en somme doux frugivore, gourmand de choses sucrées en qui sommeille mais peut se réveiller un carnivore dangereux. » REROLLE (1902) [17].

En général, le fauve cause cinq fois moins de dégâts aux troupeaux que le Loup, comme en témoigne Alpinus [19]:

« M. Imbert dit: « En 1840, à la montagne de Durbon où je me trouvais moi-même, le troupeau fut attaqué durant la nuit. Nous y courûmes, mais l'obscurité était grande et nous ne pûmes rien distinguer que deux ours Le lendemain nous reconnûmes que onze brebis avaient disparu et huit autres étaient mortes ou mourantes. Mais je vis aux blessures, qu'elles avaient été tuées par les loups. »

Le berger Paqueau rapporte, 1837, montagne de Romilley :

Les loups et les ours se sont approchés cette nuit, mais avec l'aide des chiens nous les avons promptement éloignés. Au matin nous avons trouvé trois brebis blessées par les loups.

Le nombre des rapports est infini, signalant des cas où les loups et les ours se présentent de compagnie.

Partout où il y a mort de brebis, il y avait des loups.

Et ici serrons de près la question, je vous en prie; elle est capitale pour mon client. L'ours et le loup ont un faire respectif auquel on ne saurait se méprendre. Le loup gueule sa proie, à la gorge presque toujours, l'ours a sa manière propre ; il procède par gifles.

Sa gifle est exagérée, j'en conviens, et jamais je ne conseillerai de l'admettre à la main chaude ; mais entre le gueulage et la gifle, qui pourrait se tromper ayant sous les yeux la victime.

Et nunc erudimini ! L'ours et le loup vont presque toujours ensemble ; les brebis toujours gueulées, jamais giflées !(...)

Que, durant sa longue carrière pastorale, M. Baptiste Imbert a toujours dit à ses Bayles : *Cave lupum* ; mais que de l'ours, il n'a jamais eu grand souci. » [19].

L'ours s'attaque au bétail de préférence lors des nuits brumeuses ou orageuses. La victime présente des marques de canines et de griffes sur le museau, tête et les flancs. Généralement, le fauve commence son festin par les mamelles et l'anus et le poursuit avec les poumons et le cœur. S'il en a le temps, il ronge côtes avant de rouler la carcasse dans la peau. A.Orcel, ancien maire de Villard de Lans m'a raconté que d'après les dires des bergers, « quand l'ours mangeait une brebis il l'écorchait proprement et pliait la peau ». Il traîne ensuite le tout sous couvert pour l'ensevelir et déjouer ainsi la curiosité des autres carnivores [7].

En fait, l'ours figure parmi les plus grands et les plus féroces herbivores de la planète.

"L'Ours n'est carnassier que par intermittence, par occasion ou par caprice. Il se nourrit plutôt de substances végétales que de chair. Son alimentation habituelle consiste en herbages frais, blés d'hiver, racines, maïs, légumes, fruits, baies, jeunes arbrisseaux surtout de sorbiers, glands, faines, framboises, fraises, miel des guêpiers formés dans les trous d'arbres, etc. Il mange aussi les fourmis dont il semble apprécier la saveur acidulée". Serand, 1935 [17]

Les ours consomment une étonnante variété de plantes, et ce en grande quantité. Or, pour les ours, cela pose un problème important. Leurs ancêtres se sont nourris pendant plusieurs millions d'années principalement de viande, et ils en ont hérité une physiologie qui est, en grande partie, celle de carnivores. C'est le cas, en particulier, de leur système digestif. Les plantes étant beaucoup plus difficiles à digérer que la viande, ces animaux doivent absorber une masse considérable de nourriture pour fixer une quantité relativement faible d'éléments nutritifs. Cela explique l'appétit et la glotonnerie légendaires de ces créatures, qui sont constamment affamées. En effet, un ours de 200 kilos s'engraissant en prévision de son hivernage peut consommer 20 kilos de nourriture par jour (normalement 10 à 15kg/j) - ce qui équivaldrait, pour un homme de 100 kilos, à ingurgiter trente steaks à chacun des trois repas quotidiens [33].

L'activité journalière d'alimentation dépend du degré de latitude et de tranquillité. Dès que l'homme intervient, l'ours devient plus nocturne. D'une façon générale, il se manifeste en début et fin de nuit. En outre, il subit fortement l'influence des conditions météorologiques. Il craint beaucoup la chaleur et préfère s'activer par des températures modérées et lorsqu'il pleut.

« Retenons encore qu'en sa qualité d'espèce septentrionale, ce qu'il redoute le plus c'est la chaleur. » [19].

3.2.2 Dans le Vercors

3.2.2.1 L'alimentation des ours du Vercors dans le milieu naturel

L'ours, présent dans le Vercors il y a encore quelques décennies, y trouvait une nourriture suffisante. Très peu de données nous renseignent sur l'alimentation des ours du Vercors dans le milieu naturel, si ce n'est une mention d'un ours dans un massif de framboisiers (1895, la Chapelle-en-Vercors), et une autre de la consommation d'un essaim sauvage à St-Agnan-en-Vercors (1905) [17].

Son cycle alimentaire annuel supposé [26]:

A partir des connaissances actuelles sur le régime alimentaire de l'ours brun et des données concernant la biologie de la faune et la flore du Vercors de ces dernières décennies, on peut retracer ce que devait être l'année alimentaire de l'Ours brun du Vercors.

Elle peut être divisée en deux grandes parties : le printemps et le début de l'été voient surtout une consommation de protéines (graminées, viande) ; la fin de l'été et l'automne sont surtout consacrées à l'ingestion de glucides (fruits charnus ou farineux).

*Début du printemps

Au sortir de l'hibernation, l'ours trouve un milieu pauvre, où l'activité végétative n'a pas encore débuté. Ses réserves de graisse lui permettent souvent de s'alimenter très peu jusqu'au rut; on constate donc généralement une diminution du poids des animaux entre la sortie de la tanière et la fin du printemps. Le plantigrade recherche alors les fruits de l'année précédente (faînes, glands, cynorhodon ...), à conditions que la production de l'automne précédent ait été bonne.

Là où la grande faune est assez abondante, les ours recherchent les cadavres des ongulés tués par les avalanches ou la disette hivernale et découverts par la fonte de la neige ; cette ressource facile d'accès et abondante à une époque de pauvreté des milieux peut être importante pour l'animal.

Les organes souterrains de certaines plantes peuvent encore être riches à la fin de l'hiver. Les ours exploitent activement les "greniers" de campagnols découverts par la fonte des neiges, et contenant de grandes quantités de tubercule de mugette. Les organes souterrains des scilles ou du lys martagon sont également recherchés à cette époque.

Dans les forêts décidues ou les boisements clairs, certaines plantes de sous-bois peuvent être disponibles assez rapidement après la fonte des neiges : ail des ours, arums, luzules, dorine, galéopsis. Les trois premières espèces peuvent représenter temporairement une proportion notable du régime alimentaire du plantigrade.

Les bourgeons de charme-houblon ou de hêtre peuvent être consommés par les ours à cette époque.

* Fin du printemps-début de l'été

La croissance de la végétation permet aux ours d'accéder à des ressources fraîches et riches en protéines, tant en forêt qu'en prairies. Bien souvent, les plantes consommées (graminées, ombellifères) ne peuvent l'être qu'en début de saison, alors que la cellulose, non digestible par l'espèce, est encore absente.

Certains auteurs pensent que le début de l'été est la période la plus pauvre pour l'ours car l'onde des herbes vertes a diminué, tandis que les fruits ne sont pas encore mûrs [Berducou et al. 1983, in 26].

Les feuilles de nombreuses plantes herbacées sont utilisées, dans le sous-bois ou les prairies (Composées, Ombellifères, Légumineuses). La consommation de graminées est générale et importante chez l'Ours brun.

Les ours écorcent certains résineux (sapins, épicéas, mélèzes) pour consommer le liber de l'arbre. Des analyses à propos des Pyrénées ont montré la richesse de cet aliment en sucres, protéines et acides aminés.

L'ours peut rarement capturer des ongulés adultes, sauf rencontre fortuite d'un chamois adulte, d'un chevreuil tué. Ces cas restent isolés.

*Fin de l'été-début de l'automne

La disponibilité alimentaire des milieux devient alors importante; les aliments protéinés diminuent par rapport aux aliments riches en glucides.

La nourriture de base des ours dans la plupart des régions est constituée par les fruits sauvages des sous-bois, couloirs d'avalanches et lisière supérieure des forêts. Les myrtilles, raisins d'Ours et airelles sont particulièrement importants. Les rosacées constituent une autre source de nourriture importante, mais souvent plus disséminée dans l'espace : framboises, mûres, églantiers...

D'autres arbustes à baies peuvent jouer un grand rôle : bourdaines, sorbes, alises... Les noisettes sont très recherchées. Les fraises des bois ne constituent sans doute qu'une biomasse marginale pour le plantigrade.

L'été apparaît généralement comme la saison la plus importante de consommation des fourmis (principalement les fourmis coloniales du groupe *Formica rufa*), les hyménoptères (nids de guêpes), voire les orthoptères (criquets) ou les coléoptères, La forte demande énergétique que nécessite cette recherche semble se justifier par un apport protéique, mais aussi par certains oligo-éléments (acides aminés ...). Les ruches seraient également plus attaquées à cette saison. Autres invertébrés, les Mollusques (*Helix*, *Limax*) pourraient présenter un certain intérêt.

La consommation de champignons est possible.

L'été et le début de l'automne voient la maturation de certaines plantes cultivées particulièrement appétantes: céréales, fruits (cerises, prunes, pommes ...). De la même façon, l'été est la saison où le bétail est à la portée du plantigrade (pâturages d'altitude). C'est l'époque des principaux dégâts.

* Fin de l'automne

Afin que l'hibernation s'effectue dans de bonnes conditions, l'abondance de l'alimentation automnale est une nécessité. Selon P.ROLS, 1984 [in 5], le régime alimentaire reste le même mais la ration passe de 8000 Kcal à 20 000 Kcal par jour. La conséquence immédiate de cette boulimie est une prise de poids notable par accumulation de graisse. Celle-ci constitue les réserves hivernales qui vont conditionner l'hibernation.

Si celles-ci sont insuffisantes l'animal poursuivra la quête de la nourriture avant d'hiberner ; si elles sont nulles l'ours n'hibernera pas.

Dans la plupart des régions, les fruits farineux participent très largement à l'engraissement automnal. Les espèces les plus recherchées sont le hêtre (faînes), le chêne (glands), le châtaignier .

Certains fruits charnus résistent bien au froid et présentent même l'avantage par rapport aux précédents de ne pas être rapidement recouvert de neige. Les cynorhodon et les sorbes sont les plus attractifs.

*L'hiver

Bien que généralement hibernant, l'ours peut parfois présenter une activité hivernale, soit parce que ses réserves de graisses sont épuisées, soit parce que le milieu permet une activité à cette époque. Les ressources recherchées sont alors les mêmes qu'à la fin de l'automne [26].

3.2.2.2 L'alimentation des ours issue des activités humaines [17]

Elle est mieux connue, parce qu'elle a donné lieu à des plaintes concernant les dégâts causés par l'animal. Parmi les citations suivantes, on retrouve le caractère très éclectique du régime d'*Ursus arctos* et la confirmation de ses préférences alimentaires même si nous ne disposons que d'un inventaire fragmentaire et sélectif : la majorité des témoignages transmis ne font état que de situations conflictuelles, là où les prélèvements se firent à l'endroit des activités agricoles et pastorales.

*La nourriture végétale

Les châtaigniers

"En 1884, on avait vu un ours manger des châtaignes à Chatelus ; poursuivi par des chasseurs, il se réfugiait dans les montagnes de l'Allier, à l'Ouest de St Julien. C'est là que deux chasseurs de St Martin le tuèrent à Cornouse". Clave M.(1938)

Vers Rencurel, toujours dans le Vercors « ...la bête se contente d'aller manger les fruits et les châtaignes qu'elles trouve aux pied des arbres »

L'Unité Française- 21 Octobre 1875

Les pommes de terre

" Lorsque nous nous trouvions à St Nizier (de Moucherotte) en 1858..., il y en avait un (un Ours)qui venait déterrer et manger les pommes de terre dans le jardin du maître d'école de ce triste village ». Dr Boisduval (1865)

Le trèfle

" L'Ours sort d'hivernage en hiver et à ce moment il va manger du trèfle à 400 m des maisons"

Lettre adressée en Décembre 1911 par l'agent des Eaux et Forêt de St Agnan en Vercors au conservateur du Museum de Grenoble.

Les choux

« Dans le courant de la semaine, au hameau des Ailes, commune de Rencurel, un Ours a été surpris, dans la soirée dévorant les choux et autres légumes d'un jardin situé près des habitations ». Impartial Dauphinois, 17 Novembre 1875

Les pommes

Alpinus (1874) cite le cas d'un Ours abattu alors "qu'il mangeait de trop belles pommes" à Chichilianne.

L'avoine

« Des récoltes foulées, des champs d'avoine presque entièrement abîmés signalent assez la présence de ces animaux dangereux ».

Ami de L'Ordre du 8 Octobre 1851

Les noix

Elles sont citées dans une demande de battues et font partie de la liste des griefs reprochés à l'ours.(1879,Romeyer)

*La nourriture d'origine animale

Les bovins

« Autrefois...un troupeau de vaches paissait sous la surveillance d'un taureau qui fut soudain attaqué par un ours affamé. Le taureau se défendit vigoureusement mais un de ses pieds de derrière s'étant pris dans une fente de rocher, il tomba et se brisa la jambe. L'Ours en profita pour redoubler ses attaques, l'achever et le dévorer... »

Serand ,F. 1935

« On écrit de Die au journal de Valence que les ours du Glandasse ont attaqué des bœufs au pâturage, à la pelouse du Beurre et en ont tué cinq ou six ».

Impartial Dauphinois du 23 Octobre 1874

« Depuis quelques années, les forêts de St Hugon (73) sont le repère d'un certain nombre d'Ours qui, à l'approche de l'été sortent de ces épais fourrés, visitent les montagnes voisines et y causent des ravages. Tantôt ce sont des moutons, des chèvres, des génisses, tantôt des vaches. Après s'être rassasié, ils portent le reste à la cime d'un arbre ou creusent un trou profond dans la terre et les y cachent en les recouvrant de cailloux et de morceaux de bois. »

Courrier de L'Isère- 1^{er} Août 1872

Les chèvres

« Dans la nuit du 4 Octobre 1875, plusieurs ours ont été vus près du village de la Balme (dans le Vercors) et ont enlevé une chèvre, après en avoir détruit une autre... Les troupeaux de Neure Haut de Rencurel ont été obligés de quitter leur parc et de fuir devant les ravages causés par ces bêtes fauves. »

Impartial Dauphinois 21 Octobre 1875

Les moutons

Comme ailleurs et notamment dans les Pyrénées, ils ont constitué la proie domestique la plus persécutée. Les exemples ne manquent pas.

"Vers Presles, dans le Vercors, dix brebis ont été victimes il y a peu de jours de la férocité de l'hôte redoutable des montagnes du Royonnais".

Courrier de l'Isère - 27 Juin 1872

"Ils se sont emparés de 7 moutons qu'ils ont emportés et mangés en partie. Ils ont ensuite déposé les restes tout pantelants dans des fosses spacieuses qu'ils ont eu la patience de creuser avec leurs pattes et leurs griffes ; puis ils ont recouvert le tout avec de la mousse cueillie délicatement sur les arbres voisins et mis par dessus des branches d'arbres...".

Courrier de l'Isère - 14 Octobre 1873

"Ils creusèrent dans la forêt même une fosse où ils cachèrent leur nouvelle victime (une brebis) en recouvrant le trou de mousse jusqu'à une hauteur de 50 cm au-dessus du sol. Malgré la battue organisée dans la journée, les Ours revinrent les nuits suivantes prendre leur repas dans le bois et le berger qui couchait à 400 m environ a pu constater la disparition progressive du mouton. il est regrettable que les chasseurs du pays n'aient pas été avisés plus tôt de l'existence de cette cachette : ils

auraient pu aisément surprendre l'Ours et débarrasser le pays de ces hôtes dangereux".
L'Impartial Dauphinois - 16 Octobre 1873

« L'Ours des Quatre Montagnes (Vercors) diffère de celui des forêts d'Allevard et de la Maurienne en ce qu'il est ordinairement brun, carnassier et non frugivore. Le miel, les pommes de pin, l'avoine dévoré sur pied ne lui suffisent pas. Un quartier de mouton fait mieux son affaire. Sa chasse est donc une chasse utile, sa destruction une nécessité ! ».

L'Impartial Dauphinois - 16 Octobre 1867

Les ânes

Une ânesse figure sur l'Etat des dommages causés car les Ours en 1865 à St Agnan en Vercors.

Les fourmis

« L'Ours pratique une autre gourmandise quotidienne, de presque tous les instants et qui occupe une portion notable de sa journée. Il est friand d'œufs de fourmis et de fourmis elles-même... »
Alpinus (1874)

En décembre 1911 le garde des Eaux et Forêts responsable du triage de Beguerre, vers St Agnan en Vercors, écrit : « Pour ma part, je ne vais pas en tournée en forêt sans voir des traces d'Ours, soit sa fiente, soit des pierres retournées pour manger les guêpes et les fourmis... »

Le miel et les ruches

« Outre ses mets, il a ses entremets, ses gourmandises. Le miel, et d'abord celui des abeilles domestiques... et encore le miel sauvage du Bourdon des mousses, *Bombus muscorum* et enfin les rayons du Bourdon des sapins, *Bombus abictus* ou miel amer, véritable vermouth de l'Ours ».
Alpinus 1874

Les imprudences qu'il connaît pour satisfaire sa gourmandise sont notoires et les demandes de battues consécutives à des destructions de ruches sont fréquentes en particulier dans la région de Romeyer.

Quelques mots sur la détermination de l'animal et de ses limites

« Dans la soirée du 21 courant, un ours est venu roder près d'une grange située dans la propriété de M.DUHAMEL, à 200m de l'habitation de M. Jossierand. Il a monté sur le toit de chaume et essayé de faire un trou pour s'introduire dedans ; ne pouvant arriver à ses fins par ce moyen, l'Ours a forcé un barreau à un des jours de la grange et s'est introduit dans la grange au milieu d'un troupeau de mouton et s'est emparé d'une brebis qu'il a fait sortir par l'issue qu'il s'était créé... »

Courriers de l'Isère 26 Septembre 1873

3.1 La reproduction

3.3.1 Généralités

Chez l'Ours brun, la maturité sexuelle n'est atteinte qu'entre 3 ans 1/2 et 5 ans 1/2 [DENDALETCHÉ, 1986, in 22]. Près de la moitié des femelles mettent bas tous les deux ou trois ans. Le cycle se rallonge avec l'âge. Au-delà d'une vingtaine d'années, sa vie reproductive est quasiment terminée. L'espérance de vie de l'Ours brun en milieu naturel, sans intervention humaine, est comprise entre 20 et 25 ans [22].

La physiologie de la reproduction (spermatogenèse, oestrus, nidification) semblent être extrêmement sensibles aux variations climatiques brutales et aux carences vitaminiques [5].

3.3.2 Le rut

Il existe de nombreuses incertitudes quant à l'époque et la durée de la période des amours chez l'Ours brun. Selon certains auteurs [PULL et PERROT, in 31] il existerait un faux rut et un rut effectif. Les accouplements se dérouleraient de la mi-mai à la mi-juillet [SALETES 1971, DENDALETCHÉ 1986, KEMPF 1987, in 22]. L'oestrus, à l'origine de la formation du couple, intervient dès que l'ourse a épuisé toutes ses réserves de graisses. Il se déroule en deux phases séparées par une accalmie due au développement folliculaire. Le mâle, particulièrement attentionné, suit ou prévient le moindre des déplacements de sa bien-aimée mais se tient toujours à une distance respectable (15 m environ). Lorsqu'il y a contact, c'est à l'initiative de la « fiancée » [7].

3.3.3 La copulation

L'ourse n'accepte la copulation que pendant la période d'accouplement (à la maturité folliculaire). Au cours de l'oestrus, les rapports se déroulent « en pointillés ». En effet, peu après les premiers coïts, la femelle refuse les « hommages » de son compagnon. Puis elle redevient moins farouche pendant une dizaine de jours. Après quelques essais de ce type - véritables répétitions avant la première le rideau finit par s'ouvrir sur une copulation en bonne et due forme. Au bout d'une demi-heure, l'ourse mettra un terme à la scène en se dégageant de l'étreinte de son compagnon [7]. Pour être fécondée, l'ourse doit rester longtemps avec le mâle. Après plusieurs semaines de jeux amoureux et de copulations successives, elle ovule. En fait, la fécondation intervient durant les tout derniers jours du rut, ce qui réduit sensiblement les chances de succès. Les scientifiques désignent ce phénomène sous le terme d'ovulation induite [Wimsatt, 1963, in 7].

3.3.4 La gestation

Le plus souvent, 7 à 8 mois s'écoulent entre la fécondation et la parturition (juin/janvier). En fait, la gestation effective ne dure que 50 à 70 jours, de la mi-novembre à la mi-janvier. Comme tous les membres de la famille des Ursidés, l'Ours brun bénéficie d'une ovo-implantation différée. Ce phénomène, longtemps ignoré, explique la petite taille des nouveau-nés [7]. Ce processus présente deux avantages. Le premier (et le plus important) est qu'il dissocie la période de

l'accouplement de celle de la naissance, permettant à chacune de se dérouler au moment de réussite optimale dans l'année. Les ours s'accouplent au début de l'été, à une époque où ils sont un peu plus disponibles : ils ont regagné la majeure partie du poids perdu pendant l'hivernage, mais n'ont pas encore commencé à faire bombance pour engraisser en vue de l'hivernage suivant ; ils disposent donc d'un petit répit dans leur recherche frénétique de nourriture, qui occupe normalement 90 % de leur temps, et peuvent accorder un peu d'attention à l'autre sexe. Les ourses mettent bas fin janvier ou début février, au milieu de la période d'hivernage. Les oursons sous-développés poursuivent alors leur croissance à l'abri de la tanière, où ils sont à peine moins protégés des intempéries et des prédateurs que dans le ventre de leur mère. Le second avantage non négligeable de l'ovo-implantation différée est que les ours sont capables d'exercer, de façon involontaire mais très efficace, un certain contrôle des naissances. En été et au début de l'automne, il y a trois à cinq blastocystes libres dans l'utérus de l'ourse. Si l'alimentation a été particulièrement satisfaisante, tous peuvent s'implanter; si elle a été moyenne, seuls un ou deux continueront leur développement. Les années de disette, il arrive que tous les « jeunes » soient évacués, ce qui permet à la mère de consacrer toute son énergie à survivre. Au début de l'été, il n'existe aucun moyen de connaître le type d'évolution qui se révélera adapté ; mais, fin octobre, l'organisme sait définitivement à quoi s'en tenir [33].

3.3.5 Les oursons

Un à quatre, mais le plus souvent deux oursons naissent au milieu de la période d'hivernage, généralement fin janvier ou début février. Il y a toujours un mâle et une femelle. Les oursons naissent dans un état de totale dépendance: aveugles, nus et désarmés, pesant autour de 350g, ils sont tout juste capables de respirer, téter et déféquer. (On peut se faire une idée de l'état primitif, presque embryonnaire, de ces petits en considérant leur poids à la naissance, qui ne représente que le 1/500 du poids de la mère). Les oursons resteront auprès de leur mère environ un an et demi pour l'apprentissage de la vie. Le mâle reste plus longtemps avec sa mère que la femelle [22].

Les mortalités périnatales et infantiles occupent toujours une place non négligeable au sein des populations mais n'en compromettent pas le devenir. Chez l'Ours brun, selon P.ROLS (1984)[in 5], le taux de mortalité périnatale est de 100 p.1000, taux relativement modéré qui, en tout cas, ne compromet pas la survie de l'espèce. Les causes de la mort d'un nouveau-né sont naturellement variées et, comme nous l'avons vu plus haut, elles peuvent être globalement considérées comme accidentelle (dystocies, infections, écrasements, cannibalisme,...), les malformations considérées comme accidentelles aussi.

Les zones d'élevage des jeunes sont considérées par la plupart des auteurs comme les plus sensibles, demandant à la fois une grande richesse alimentaire et une tranquillité importante. Douze observations d'ourses suitées entre 1840 et 1940 dans le Vercors indiquent les sites ayant permis aux derniers ours de tenter d'enrayer l'issue fatale qui sera finalement la leur : Quatre Montagnes: 1 ; Couïmes : 1 ; Hauts Plateaux : 6 ; Haut Diois (Glandasse):4 [17].



Photo 4 : Femelle ourse et son ourson de l'année

3.4 L'hibernation

L'ours se soucie peu des méfaits de l'hiver. Il a adopté un genre de vie unique ou sein du monde vivant [7]. Les ours bruns possèdent la faculté de modifier leur biorythme par un sommeil léthargique avec ralentissement des fonctions biologiques. On parle d' « hibernation ».

3.4.1. Où ?

La tanière abrite les ours mais aussi les nouveau-nés pendant les longs mois d'hiver. Confort intérieur et tranquillité des lieux revêtent donc une importance particulière. C'est pourquoi les fauves élisent domicile dans un périmètre qui lui est familier, en forêt, entre 1 200 et 1 750 m d'altitude, là où la couche de neige est suffisamment épaisse pour assurer une bonne isolation de l'abri, dans des sites sauvages, difficiles d'accès pour l'homme [7]. Le dérangement des ours à la tanière est très dangereux pour eux, puisqu'il provoque une forte déperdition énergétique, un risque d'échec de la reproduction pour les femelles gestantes et un risque de mortalité accidentel lors de la recherche d'un abri de remplacement [22]. Chez les ours, la femelle choisit avec beaucoup de soin sa tanière d'hivernage où elle mettra bas ses petits. Les femelles gravides ne tolèrent aucune présence étrangère dans la tanière [6]. On estime qu'un adulte qui n'a jamais été dérangé dans son hibernation revient pendant plusieurs années ou même endroit [13].

3.4.2 Quand ?

La durée de l'hivernation est variable, en fonction du climat, de Décembre à Avril, et, selon P.Rols (1984) [in 5], les femelles gestantes sont les premières à entrer en léthargie ; elles sont suivies par les femelles accompagnées d'oursons puis par les jeunes des deux sexes et enfin par les mâles. Toujours selon ce même auteur la sortie de la léthargie se fait dans l'ordre inverse : les mâles s'éveillent tôt, les femelles avec leurs petits plus tardivement, dans le printemps.

3.4.3 Comment ?

Il semble que la durée du sommeil hivernal varie avec les conditions climatiques. Selon P.ROLS [in 5], lorsque celles-ci sont clémentes, les ours ont une hibernation en « dent de scie » avec des périodes de léthargie d'une à plusieurs semaines entrecoupée de phases d'activité quasi-normale [5].

"Presque tous les ans, au fort de l'hiver, quelqu'un de ces ascétiques solitaires (les ours), poussé par la faim, quitte son gîte et vient, après quelque ripaille, se faire tuer à Gresse ou à Chichiliane" (Ferrand 1904) [17].

C'est pourquoi nous avons parlé ici du sommeil hivernal de l'ours comme d'un « hivernage », et non d'une « hibernation ». Cette terminologie reflète l'incertitude des scientifiques dans ce domaine. Le sommeil hivernal de l'ours ne correspond pas au modèle typique de l'hibernation. La température de son corps reste à des niveaux proches de la normale ; son métabolisme est suffisamment élevé pour que l'animal réagisse s'il est dérangé et devienne très vif - et très dangereux - en quelques minutes. Les hibernants « classiques » n'en sont pas capables et restent léthargiques.

Mais si l'ours n'hiberne pas, il ne se contente pas non plus de plonger dans un long sommeil [33]. Dans un état léthargique, l'Ours brun doit puiser dans ses réserves de graisses pour maintenir un niveau métabolique compatible avec sa survie : sa température corporelle passe de 37-39 °C à 34-35 °C, sa fréquence cardiaque chute de 40 à 8 pulsations/mn, sa fréquence respiratoire est divisée par deux, le sang irrigue partiellement certaines parties du corps mais alimente normalement la tête, le cœur et les poumons. Ses fonctions digestives et excrétrices peuvent se bloquer [Saletes, 1980, in 7].

Pourtant durant l'hiver, l'animal se réveille de temps à autre et sort de sa tanière pour effectuer ses besoins naturels, sucer un peu de neige ou manger quelques rares végétaux. La graisse, véritable source d'énergie, se localise surtout autour des reins où la couche peut dépasser 15 cm. Au cours d'une année normale, la masse ainsi emmagasinée atteint 40% du poids total du plantigrade. En hiver, il brûle à peine la moitié de ses réserves. Les nouveau-nés, qui se nourrissent du lait maternel, rejettent des excréments immédiatement ingérés par la mère. En effet, l'ourse se tire régulièrement de sa léthargie pour s'occuper de ses petits [7].

Précisons que l'ours maigrit beaucoup pendant son hivernage: il peut perdre 150 à 200 kilos.

De nombreuses interrogations subsistent sur le métabolisme de l'animal pendant sa « pseudo-hibernation », notamment sur le recyclage de l'urine, de l'urée, du cholestérol, sur l'origine des acides aminés essentiels... [33]

Grâce aux réserves adipeuses localisées autour des parties vitales de son corps et à sa position lovée en fond de tanière, l'ours peut affronter les climats les plus rigoureux.

Enfin, vers le mois d'avril, l'Ours brun sort enfin de sa retraite hivernale. Il est très amaigri; mais il refait rapidement ses réserves lipidiques grâce à l'explosion de la végétation printanière [22].

3.4.4 Pourquoi ?

On ne sait pas très bien quelle est l'origine de la nécessité du sommeil hivernal chez les ours. Selon P. Rois [in 6] c'est un impératif pour la femelle gestante. Les oursons qui viennent de naître sont très petits : chez l'Ours brun, ils ne pèsent guère plus de trois cent grammes, quand l'adulte peut dépasser allégrement les trois cents kilos. Il apparaît que ces nouveau-nés sont prématurés et que la mère doit assurer un élevage délicat. On l'imagine mal divaguant à sa guise pendant les deux premiers mois de vie de ses petits. L'hibernation est pour elle l'occasion de rester tranquillement au chaud dans sa tanière. On ne saurait dire si les ours ont développé cette faculté de mise en léthargie pour pallier les déficiences néo-natales, ou si c'est la nature qui a utilisé cette possibilité pour raccourcir le temps de gestation ursine. Toujours est-il que la future mère ne pourrait pas se passer d'hiberner. En ce qui concerne les autres membres de la famille, la question est pendante. Certains mâles n'hibernent pas du tout [6].

3.5 La prédation

Il semble que l'Ours brun n'ait à craindre que de peu de prédateurs : le Sanglier résistant et de mauvais caractère, concurrent lors de la quête de tubercules peut aisément éviscérer l'ours avec ses énormes défenses. Le Loup, affamé et organisé en meute peut s'avérer très dangereux pour un jeune isolé ou un adulte affaibli par la maladie. Mais le prédateur le plus redoutable pour l'ours est sans l'ombre d'une hésitation, l'Homme et son arme à feu [6][7].

4. Relations avec l'homme

4.1 Perception de l'ours par l'homme

*** Une bête tantôt féroce et redoutable, tantôt respectable et admirée**

En 1771, Delisle du Moncel écrivait dans le dictionnaire Chasse et Pêche: « Ours: quadrupède sauvage et solitaire que la taille informe et la férocité peuvent faire considérer comme un des êtres les plus disgraciés de la Nature » [7].

De nombreux récits de prédation de l'ours sur les troupeaux domestiques excitent l'imagination. Il n'est que de lire certains écrits caricaturaux pour s'en persuader: « oeil sanglant », « mangeur d'homme », « ogre velu », « gueule écumante ». En revanche, La Fontaine ne tarissait pas d'éloges sur cette indésirable créature. Il la qualifiait « d'anachorète », « de sage » et « d'ermite vivant selon Dieu » [7].

Toutes ces expressions sont reprises par Alpinus en 1874 dans son récit, dans lequel il s'affiche comme fervent défenseur pour la cause de l'ours :

« (...)s'il est un animal, parmi tous, que l'homme ait accablé d'injustice, c'est l'ours assurément,(...) L'ours alors en a vu de belles ! A sa profonde surprise, s'il savait lire, il s'est toujours, depuis ce temps, élancé sur l'homme, l'œil sanglant et la gueule

écumante. Invariablement il a manifesté son approche par les roches volant en éclats et par les épicéas déracinés comme faibles poireaux. Les taureaux et l'homme lui-même ont fait désormais sa pâture, et les moutons n'ont plus servi qu'à le gargariser, Ces *tropes* insensés trop longtemps ont vécu, et je leur oppose les déclarations suivantes :

La chasse de l'ours ne présente pas plus de dangers que la chasse au lièvre.

L'ours blessé et voyant son ennemi, jamais ne se précipite sur lui.

L'ours, ordinairement et naturellement, est inoffensif pour les troupeaux.

Je sais bien que ces vérités hardies effaroucheront tout d'abord.

La croûte des préjugés est tenace et ne s'entame pas à la première attaque du couteau.

D'autre part, je ne me dissimule point que des charges accablantes pèsent sur le prévenu (...) Mais, comme corollaire des lumineuses démonstrations que je viens de produire, un devoir s'impose, celui d'énumérer encore les tropes de l'école de Dumas, et de souffler sur eux une dernière fois.

Le *rugissement* d'abord, car l'école dont je parle n'a point manqué de faire rugir l'ours. Dans ses fureurs, on l'entend à travers trois montagnes. Eh bien ! L'ours ne rugit pas ; il ne hurle même pas, il grogne et vous le savez. Dans les ignobles oursomachies dont les baladins vous donnent le spectacle, le malheureux ours, les ongles rognés, les dents limées jusqu'à la gencive, est livré comme un otage à la hideuse clique des bouledogues. En proie à la fureur et au désespoir, que fait-il ? Vous l'avez entendu cent fois : il grogne. C'est là son cri et il n'en a pas de rechange.

- *L'œil sanglant, la gueule écumante*. Passons, de grâce !

- *Les sapins abattus comme des quilles*. Je vous donne deux heures pour faire déraciner ou briser par un ours un épicéa gros comme le bras.

-*Les roches volant en éclats*. Mon Dieu, si l'ours avait à cet endroit seulement la dixième partie de la puissance qu'on lui prête, au temps où nous sommes et où chacun tire si bien parti de ses aptitudes, on le verrait cassant les pierres avec avantage sur les grandes routes de la République. (...)

j'invoque, au préalable et comme exorde, deux autorités, La Fontaine et la voix populaire Ces oracles, ni l'un ni l'autre ne se sont mépris sur le caractère de l'ours, bien avant que l'école de Dumas eût faussé sur ce point le sentiment public. La Fontaine a toujours aimé l'ours et l'a considéré comme un anachorète, un sage, un philosophe, comme un ermite vivant selon Dieu.

Et le peuple, non point celui qui lit les affiches ou même les feuilles publiques, mais celui qui lit peu et qui n'écrit jamais, qui observe, qui pense et qui sait, qu'a-t-il toujours pensé de l'ours ? Exactement ce qu'en a dit et pense La Fontaine ; et chaque fois qu'un de ces animaux a conquis la célébrité par son séjour obstiné dans la même montagne, de quels noms le peuple du voisinage l'a-t-il salué ? Martin, Janot, Gaspard ; des noms familiers et de franche amitié, et qui sont une portraiture ; des noms qu'on s'empresserait d'offrir à M. Prudhomme, s'il avait le malheur de perdre le sien.

(...)

M. Imbert dit ailleurs: « J'avais douze ans lorsque mon père tua le grand ours de Chichiliane parce qu'il mangeait de trop belles pommes, On mangea l'ours au château de M. de Chichiliane, mais mon père fut triste longtemps parce qu'il aimait beaucoup cet ours. »(...)

Qu'en dites-vous ? Et ne voyez-vous pas d'ici que, s'il se fût contenté de pommes moins belles, jamais cet ours n'eût été tué par le père de Baptiste, tant il y avait entre eux d'affectueuse familiarité.(...)

L'école de Dumas et les préventions du vulgaire le condamnent ; mais l'observation le défend et l'anatomie l'absout. Il a des ongles, non des griffes; il porte aux mâchoires quarante-deux dents, dont deux carnassières seulement; cinq pour cent, une misère. L'homme est bien autrement carnassier que lui.

Il a ses défauts, j'en conviens, Il est flâneur et il aime la musique ; vous l'avez vu danser en cadence. il est paresseux, et, l'hiver, il dort un peu longtemps ; il fait si bon dans sa fourrure ! De plus, on lui connaît de mauvaises fréquentations, le loup. Sa réputation en a souffert, jamais son caractère. » [19].

Nous percevons à travers ces quelques lignes, l'ambiguïté de la perception de l'Ours par l'Homme.

* Une source de revenus

« L'ours est de ces animaux dont on désire l'existence que par le profit qu'on tire de leur mort » (*Dictionnaire de la Chasse et de la Pêche*, 1769). Pour les plus miséreux, la prime d'abattage représentait l'équivalent d'une année de salaire. Le pelage de l'animal servait à confectionner des bonnets, des pelisses et des tapis. Par la suite, les rares peaux dont on disposait vinrent orner les murs de riches demeures. Au XVIIIème siècle, les marchés de Paris proposaient aussi bien de l'huile d'ours que de la graisse d'oie. Alexandre Dumas vantait la saveur de la viande du plantigrade que l'on trouvait alors couramment dans les boucheries des grandes villes. C'est en 1953 à Toulouse, que l'on en vendit probablement pour la dernière fois, en France [7].

Quand l'ours vivait dans les Alpes, c'était encore le temps de la mesure et de l'économie, le temps où l'on savait tirer parti de tout et de peu, le temps où le gaspillage n'était pas devenu une institution ni un outil économique. Il va sans dire qu'à cette époque tout prélèvement cynégétique représentait un apport non négligeable. Outre une célébrité locale parfois recherchée et/ou le soulagement d'être débarrassé d'un compétiteur, le fait de tuer un ours correspondait à un apport matériel certain, par le cumul des primes, de la vente de la peau, de la graisse et de la viande [17].

Léo Ferry, journaliste à l'Impartial Dauphinois écrivait à cet effet en 1867 :

« La chasse à l'ours est la plus fructueuse des chasses qui soit accessible à tous.

Il n'est pas besoin de permis pour s'y livrer, mais la ruse, la connaissance de l'animal traqué sont aussi nécessaires que l'adresse.

Sans compter la prime départementale qui est plus forte s'il s'agit d'une ourse, les chasseurs tirent un excellent parti de tout l'animal. La graisse est fort recherchée pour la parfumerie. Autrefois on en faisait usage en pharmacie contre les rhumatismes et une foule d'autres misères. Quand à la fourrure, c'est celle qui est la plus prisée dans nos pays méridionaux en fait de fourrures indigène. La capture d'un ours est donc une conquête d'au moins cinq cent francs, somme énorme pour ceux à qui elle échoit.

La viande était vendue aux bouchers des villes les plus proches : Grenoble, Annecy, Chambéry ou Allevard. Ce fut le cas de l'ourse tuée en 1920 dans le massif de Belledonne. Cédée au boucher d'Allevard, elle fut détaillée et vendue à la population qui se déclara enchantée par la qualité de sa chair. « Je n'ai mangé que le foie et je me suis régalé" confie Cyrille Rosset, l'auteur du coup de feu. Cette opinion quant au délice de la viande d'ours ne fait pas l'unanimité et Léo Ferry fait état d'une appréciation moins enthousiaste.

« Le morceau dont j'ai goûté avait été apprêté par le savant chef de cuisine de l'Hôtel Monnet-Trillat ; rien n'avait été négligé de ce qui devait faire un régal délicieux. Pourtant, est-ce prévention ? mais j'ai trouvé, en plusieurs de mes amis qui se dévouaient avec moi, ont trouvé de même que le beefsteak d'Ours est un mythe... Je doit cependant à la vérité de déclarer que plusieurs personnes m'ont affirmé avoir trouvé la chair de l'Ours un morceau parfait. Question de goût. » » [in 17].

Parfumeurs ou coiffeurs, voire marchands de cosmétiques se portaient acquéreur de la graisse. Ainsi « l'Ours d'Autrans », celui tué en 1898 par Toulouzan, fut monnayé à M.Aveque, fabricant de parfumerie [17].

La bête était parfois conservée et réservée à l'usage de celui qui la tuait. "A Chabultière, chacun élève deux porcs, donc le père Remy élevait ses deux porcs. Seulement, au lieu de les tuer pour son usage comme chacun, il les vendait à la foire de Celles. Puis il allait aux forêts d'Esparron ou de Belmonte. en rapportait un Ours et en emplissait son salait. L'Ours lui durant un an" [19].

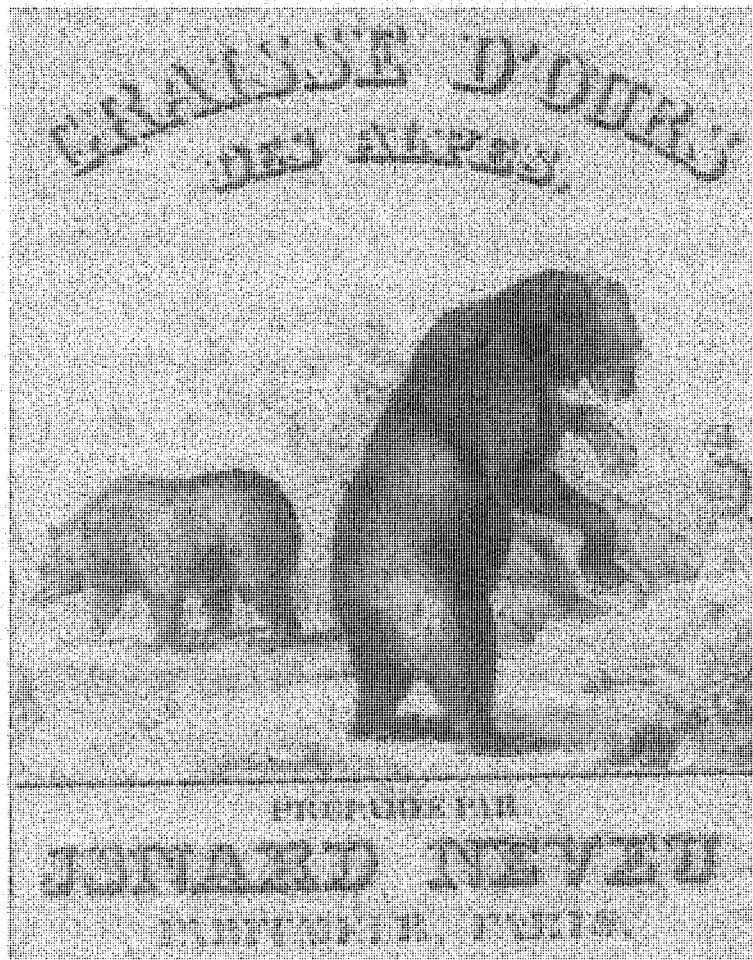


Figure 6 : Publicité pour la graisse d'Ours



Photo 5 : L'Ours, l'ami des enfants

*** L'ami des enfants**

Qui n'a pas tenu un jour dans ses bras d'enfant un ours en peluche ? Combien d'ours fort doux protecteur et rassurant accompagne ces chérubins pendant leur sieste ? Sans parler des gentils Nounours des histoires comme « Boucles d'or » ou les émissions télé comme « Bonne nuit les petits » [7].

D'où vient que cette créature suscite des sentiments si contradictoires, qu'elle soit – ou ait été – à la fois vénérée et haïe, crainte et adorée, et souvent par les mêmes personnes ? On pense, bien entendu, à la force brute, immense, de l'animal : peu de choses sont susceptibles de l'arrêter, hormis des hommes armés ou une avalanche. Par ailleurs, son intelligence – pas tellement inférieure à la notre – provoque l'admiration et engendre la peur. Cependant, la véritable raison des sentiments ambivalents de l'homme pour cette créature est sans doute tout autre ; elle réside vraisemblablement dans le fait que, d'un point de vue écologique, l'homme et l'ours sont pour ainsi dire indifférenciables. Tous deux sont de grands omnivores intelligents capables d'intervenir à n'importe quel niveau de la chaîne alimentaire. Ils aiment les mêmes aliments, dans des proportions semblables, et les recherchent dans des lieux similaires. Ils ont un cycle de reproduction lent et protègent leur progéniture avec agressivité. Bref, ils occupent la même niche écologique, et, sur terre, il n'y a pas de rivalité plus violente que la compétition interspécifique pour une niche. La règle écologique la plus fondamentale, connue comme le principe de l'exclusion réciproque, énonce sans équivoque que deux espèces ne peuvent occuper la même niche au même moment. Là où l'ours et l'homme agissent simultanément, l'un des deux est de trop. Ces derniers temps, le perdant a généralement été l'ours [33].

4.2 L'Ours brun et la captivité [13]

Alors que l'Ours brun, en liberté, dans son milieu, n'attaque pas l'homme, enfermé à l'étroit dans une cage, il devient d'une méchanceté et d'une férocité surprenante. Cette cruauté sanguinaire augmente avec l'âge des captifs et il semble bien qu'en vieillissant, ils ruminent une vengeance qu'ils assouvissent dès que l'occasion se présente. La plus petite distraction d'un gardien ou d'un visiteur est mise à profit. Il existe maints exemples de personnes tuées ou blessées par des ours bruns en cage notamment au zoo de Grenoble, aux portes du Vercors, Marcel Couturier rapporte que le 12 octobre 1932, un employé qui nettoyait la cage des deux ours fit une fausse manœuvre de porte et fut renversé par la femelle qui s'acharna sur lui et le griffa profondément aux membres et au thorax ; le 13 décembre 1936, un enfant d'une dizaine d'années, qui s'était imprudemment approché de la cage en franchissant la barrière de protection, eut la main prise par l'un des ours. L'animal indifférent dans son milieu naturel peut s'avérer être redoutable en captivité.

4.2.1 Déjà les hommes préhistoriques... [9]

En 1997 est publié un article dans *Journal of Archaeological Science* relatant la découverte en 1994 sur le site de la Grande Rivoire dans le Nord du Vercors, d'une paire de mandibule appartenant à un ours brun mâle d'environ six ans, présentant une particularité étonnante : en effet, on peut observer une déformation parfaitement symétrique entre les deux premières molaires qui semble avoir été causée par un lien solide placé là lors de la capture de l'animal lorsqu'il avait entre quatre et sept mois. Cette découverte démontre l'apprivoisement d'un ours et la complexité des relations entre les hommes et les animaux durant le Mésolithique récent.

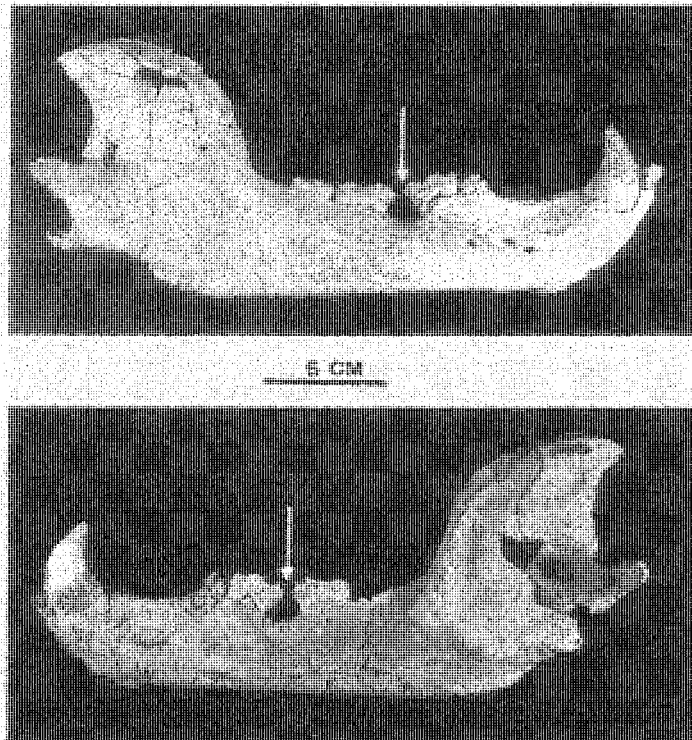


Photo 6 : Mandibules d'Ours brun retrouvées à la Grande Rivoire (Vercors, Isère)

4.2.2 Les montreurs d'ours

Cette profession, vieille comme le monde, devait connaître un certain essor quand les ours commencèrent à devenir rares. C'est à la fin du XIXème siècle et avant la guerre de 1914, qu'ils furent les plus nombreux, visitant tous les villages les uns après les autres.

Les montreurs d'ours se déplaçaient à pied, seuls ou en famille, les uns s'occupant de l'animal, les autres jouant du tambourin ou faisant la quête. Les cartes postales de l'époque le montrent.



Photo 7 : Montreur d'ours sur la place du village de Villard de Lans au siècle dernier.

Ces ours ont fait parler d'eux, en 1905, quand est intervenue la séparation de l'Eglise et de l'Etat. La France catholique était bouleversée par les mesures de saisies qui s'annonçaient. Les paroissiens des hautes vallées de montagne n'hésitèrent pas, à cette époque, à barrer les portes des couvents en y installant des ours enchaînés. On fit même entrer des ours dans les églises pour empêcher les agents de l'administration de procéder à l'inventaire.

Les animaux ont toujours été nos souffre douleurs. Crocs et griffes étaient sciés, un anneau lui transperçait le nez et il était muselé, affublé d'un montreur peu attentionné, la vie de l'ours était loin d'être enviable. Tourmenté et étroitement surveillé, l'animal toutefois ne se rend jamais, attendant l'occasion unique, qui ne se

présentera peut-être jamais, de fuir ou de se retourner contre son tourmenteur. Quelques montreurs d'ours sont tués par leur esclave révolté, mais c'est rare, les familles vigilantes connaissant le risque.

C'est du passé et c'est bien ainsi: un pays évolué doit faire cesser de telles activités dégradantes qui avilissent un animal considéré comme supérieur. Cela mis à part, les montreurs d'ours sont de curieux personnages, bons psychologues, insensibles à la douleur animale, hommes secrets aux dons particuliers, comme le sont les charmeurs de serpents et quelques dompteurs. L'intérêt qu'on leur porte ne doit cependant pas nous faire oublier que leur activité est nuisible en plus d'être cruelle [7][29].

4.3 Relation de mauvais voisinage

Avec les débuts de l'élevage et de l'agriculture, les zones humanisées devinrent des points de ravitaillement privilégiés pour la plupart des animaux sauvages. Les rapports entre l'*Homo sapiens* et les « bêtes féroces » se dégradent alors. C'est, par exemple, au Néolithique que l'homme commença son oeuvre de déboisement et aménagea des pâturages jusque dans les hautes terres. On imagine sans peine les dommages causés aux troupeaux domestiques par les attaques des grands carnassiers (loups, lynx et ours)[7].

Plus l'Homme progresse sur le territoire de l'ours, plus celui-ci est obligé de reculer mais il résiste difficilement à la tentation de goûter aux céréales, fruits, légumes qui sont cultivé sous son nez, ni aux moutons dodus et autres herbivores domestiques qui s'aventurent pour paître jusqu'aux portes de son territoire sans oublier les ruches gorgées de miel postées en avant-garde !... La guerre entre les deux espèces est bien installée. L'ours passe pour une bête sanguinaire et est traquée sans relâche.

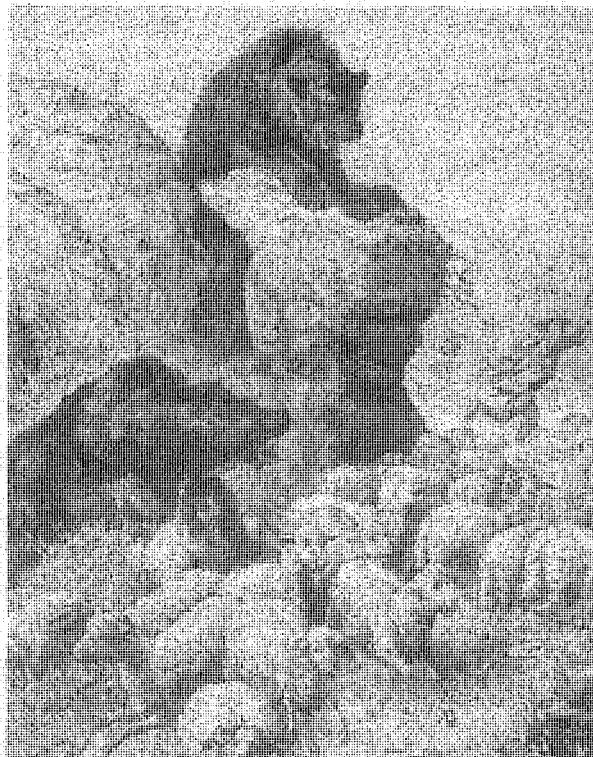


Figure 7 : Ours au milieu d'un troupeau de moutons

Alpinus tente malgré tout de défendre sa cause à ce propos :

« En ce moment nous allons examiner, sous l'autorité de Baptiste, quelle est son attitude devant l'homme, lorsqu' accidentellement il attaque le troupeau et que les bergers l'en éloignent.

« Durant toute ma vie sur les montagnes, déclare M Baptiste Imbert, jamais un berger ni une bergère, ni personne que je sache, n'a été tué ou blessé par l'ours. Et pourtant, dans un nombre infini d'attaques contre les troupeaux, où l'ours s'est trouvé mêlé, il a été toujours abordé par les bergers et repoussé à coups de pierre, de bâton, de pistolet ou de fusil. »

« M. Baptiste Imbert, qui perche au col de Meney, est aujourd'hui âgé de soixante-et-seize ans. Depuis soixante années, il pratique l'industrie pastorale et n'a cessé d'occuper les montagnes de pâture qui s'étendent de la Moucherolle à la Chartreuse de Durblon.

Durant cette période de plus d'un demi-siècle, et placé précisément dans les centres les plus peuplés de la tribu des ours aujourd'hui si décimée, M. Imbert a collectionné un nombre considérable de faits dont il est le narrateur aussi placide qu'intelligent.

Adoptant un usage qu'aujourd'hui l'administration forestière semble lui avoir emprunté, il a, toute sa vie, imposé à ses Bayles, ou bergers principaux, l'obligation d'un rapport quotidien couché sur un livre.

Vous voyez que M. Imbert, ou Baptiste, si vous voulez, car c'est là son nom populaire, n'est point le premier venu, je puiserai sans discrétion dans la mémoire de Baptiste et dans les rapports patois de ses Bayles.(...)

Faisons maintenant comparaître l'ours attaquant les troupeaux, car accidentellement il se rend coupable de ce méfait, je ne veux rien dissimuler. Seulement, là comme ailleurs, il est équitable de préciser les conditions de son attaque et son degré de violence. Il est juste, enfin, de réduire les faits à leur valeur véritable.

1822, 30 août, montagne de Palanfrey. Rapport du berger Robert

« Au point du jour, les chiens ont fait grand bruit et le troupeau a été dispersé, J'y ai couru avec Rivet et le petit berger. Nous avons vu cinq ours occupés à poursuivre les moutons, ou à se défendre contre les chiens. Nous avons pu les mettre en fuite en criant et avec nos bâtons. Un seul est resté plus longtemps ; les chiens aboyaient sans oser le mordre, les ours n'ont pu tuer aucune bête. »

Ici les ours sont en force et, sans un seul coup de feu, ils se retirent.

Dans les rapports à M. Imbert, les faits présentant un caractère analogue abondent et se ressemblent. Je signale à présent celui où la culpabilité de l'ours est flagrante.

Rapport de Loustalou, 1833, 16 juillet. Ici nous sommes dans les pâturages de Gauvert, attendant à la Moucherolle :

« A sept heures du matin, j'étais rentré pour la soupe, laissant tout bien tranquille. Lorsque le mangeais, Mathurine, entendant du bruit, sortit en disant , c'est peut-être l'ours, et je dis : si c'est l'ours je vais prendre un tison.

Mathurine, s'étant avancée, trouva le troupeau dispersé et l'ours tenant une chèvre dans chaque bras.

Elle l'aborda courageusement, l'injuria et lui jeta des pierres, mais l'ours, debout, s'avança vers elle, tenant toujours les chèvres. Mathurine, se voyant près d'être abordée, lui lança une dernière pierre dans l'estomac et lui dit : Ah ! C'est comme cela, mauvaise bête, bien ! va-t-en au diable avec tes chèvres ; et elle se retira.

Lorsque je vins avec le tison, l'ours était trop loin. »(...)

Telle est donc cette scène, la plus violente qu'a enregistrée, durant une vie pastorale de plus de soixante années, le sagace M. Imbert ; et si le lecteur veut se tenir

dépouillé de tout préjugé, il n'hésite pas à reconnaître que vis-à-vis de Mathurine, l'ours, ainsi lapidé, s'est montré, non point précisément agressif mais simplement comminatoire.

Eh bien ! Cent fois depuis, durant la période et dans la contrée dont je parle, les Mathurine et les Loustalou de M. Imbert ont abordé l'ours sans plus de façon, sans armes et avec une assurance qui témoigne de la confiance profonde qu'ils avaient en sa bonhomie. (...)

Traitez donc l'ours en gibier, si vous voulez, non plus en ennemi de la chose publique. Qu'il redevienne pour vous, selon son droit, ce qu'il fut pour nos pères, une bête de bon et affectueux voisinage, qu'on est contraint d'éloigner parfois pour ses trop grandes familiarités avec les pommes ou les avoines ; mais que lui soit rendu son diplôme d'honnêteté, et qu'il se voie enfin relevé de la condition infamante de monstre féroce. » [19].

4.4. La chasse

Quand l'ours devient trop entreprenant, trop téméraire face à l'homme, ou quand le chasseur veut la célébrité, ou par nécessité du gain, l'ours devient gibier.

4.4.1 Pendant la préhistoire

Si l'espèce spéléenne a été peu chassée par les Hominidés, il n'en est pas de même de l'Ours brun qui a été pour eux un gibier moins exceptionnel. Que d'hypothèses là encore ont été émises pour expliquer cette chasse.

Pour certains auteurs les Hominidés ont cherché à s'emparer de l'espèce brune dès le Paléolithique inférieur. L'insuffisance de leurs armes ne leur permettant pas l'attaque directe, ils ont dû utiliser des fosses-pièges pour capturer l'animal [13]. Les gisements archéologiques de ces époques renferment peu de restes d'Ours bruns. Les chasseurs paléolithiques recherchaient essentiellement les herbivores : cerfs, chevreuils, bouquetins. La viande de carnivore venait rarement sur la table. Les ours n'ont guère eu à souffrir du harcèlement cynégétique des Nemrods du Pléistocène [6].

Le début du Paléolithique Supérieur coïncide avec la disparition des Néanderthaliens, et l'apparition de l'*Homo sapiens*. Avec eux naît une nouvelle manière de débiter le silex [2].

De même, l'Ours des cavernes disparaît et laisse seul son cousin *arctos* affronter ces nouveaux chasseurs nouvellement armés. Les Hominiens de cet âge ont donc perfectionné et allégé leurs armes. L'attaque directe à distance est devenue possible grâce aux armes de jet, flèches en bois avec extrémité en os ou en pierre, et aux armes d'estoc, lances et piques en bois à extrémité en os ou durcie au feu. Pour rendre cette chasse moins dangereuse, le chasseur s'attaque de préférence aux jeunes sujets [2][13].

Au Néolithique, avec l'homme moderne et les progrès de la civilisation de cette époque, la chasse a perdu de son importance. L'ours, souvent de très belle taille, était répandu partout. La lance était l'arme de choix. Le plantigrade devait être une prise occasionnelle et rare. LINDNER [in 13] pense que le couteau de schiste a pu servir d'arme dans le corps à corps avec l'ours. On recueille souvent des canines perforées qui ont servi d'ornement.

Puis, de chasseur-cueilleur qu'il était, l'homme est devenu agriculteur-éleveur, et cette transformation a bouleversé les rapports entre les hommes et les carnivores.

Ceux-ci n'étaient plus des ennemis occasionnels, ils devenaient, par la force des choses, des concurrents à éliminer [6].

Depuis l'âge du Fer jusqu'à l'époque romaine, la chasse à l'Ours est devenue un sport où l'acteur cherche avant tout à s'illustrer. C'est le corps à corps qui est devenu la méthode de choix; très prisé des Germains, il durera jusqu'au début de l'époque moderne. L'arme la plus employée est la sagaie ou la lance, puis le coutelas. Maintes oeuvres d'art représentent le combat, si meurtrier pour les deux antagonistes.

Ces méthodes primitives qui consistaient à attaquer l'ours à l'arme blanche se perpétuèrent à travers les temps historiques. Encore à l'honneur au début du XIXème siècle, si le chasseur sortait vainqueur de la confrontation il devenait héros aux yeux de tous [13].

4.4.2 Du XVIIIème au XXème siècle.

4.4.2.1 Généralités

Si tous les moyens furent successivement mis en œuvre pour capturer les ours (pièges, fosses et même donner du miel arrosé d'alcool au plantigrade afin de l'enivrer pour l'abattre plus aisément), l'apparition des armes à feu allait donner à l'homme une supériorité évidente. Leur perfectionnement indéfini a mis toutes les chances du côté du chasseur, et l'ours, déjà voué à l'extinction, a été réduit à se défendre sans espoir [13].

L'ours est un gros animal, un plomb ne l'arrête guère. Ce sont des balles véloces et bien placées qui seules peuvent stopper sa charge [29].

« Alexandre Dumas, (...)Voulant dramatiser ses impressions et les sabler, il l'a dit lui-même, de poudre d'or, il a fait de cet animal tranquille un monstre féroce. Pour l'affronter, il fallait avant tout blinder son cœur d'un triple airain et bourrer son fusil double, non plus d'un plomb vil, mais bien d'un dur lingot emprunté à la maîtresse dent d'une fourche de fer.(...) » [19].

La chasse s'est pratiquée de différentes manières, au gré des circonstances et de personnalité des acteurs. A la lumière des récits du siècle dernier, on sait que le chasseur cherchait avant tout à se valoriser au travers de sa prise. Il s'agissait d'un défi que seuls les plus intrépides osaient relever. À la fin du siècle dernier, la chasse à l'ours devint accessible à beaucoup de montagnards mais aussi à de riches bourgeois qui recherchaient les émotions fortes et la célébrité. Certains jugeaient les battues indignes d'un animal de cette envergure et préféraient se mesurer à lui en combat singulier, bien que la bête n'ait aucune chance face aux armes à feu. Dans certains récits, hauts en couleur, les termes guerriers foisonnent [7], d'autres relativisent le danger de la chasse :

Magne de Marolles (1836) [in 7] : « La chasse à l'ours n'est pas sans danger ; cependant elle n'est point aussi périlleuse qu'on l'imagine communément ».

« Que, dans le massif de la Grande-Chartreuse, Vialy, le chasseur d'ours le plus intelligent et le plus heureux que la France ait produit, a, toute sa vie et dans les circonstances les plus variées, abordé l'animal seul à seul, l'a fusillé à bout portant, et n'a jamais considéré le chasseur d'ours comme passible d'aucun danger, sinon celui d'attraper un rhume de cerveau ou bien une courbature; (...)

Que, dans la vaste région qui s'étend de Luz au Villard-de-Lans, par le Mont-Aiguille et le Grand Veymont, les chasseurs ou les simples propriétaires sont toujours allés tuer l'ours tranquillement, sans plus de façon ni de crainte ; » [19].

4.4.2.2 Les modes de chasse à l'ours :

***La battue**

C'est le mode de destruction le plus connu et le plus rapporté dans la lutte pour l'élimination des animaux gênants. Selon M.Couturier, son efficacité se limite à environ un ours tué par trois battues organisées, voire moins [17]. Dans ses « propos de chasse » parus vers 1900 au chapitre « encore un peu les ours », Alpinus fait part d'une battue sur les flancs du Mont Glandasse à laquelle il participait et qui fut couronnée de succès [13].

La battue semble avoir été vécue tantôt comme une grande fête, l'occasion d'un défoulement collectif entre hommes, tantôt comme une contrainte à éviter, telle cette battue "manquée en raison du manque de bonne volonté des populations préférant aller aux champs au lieu d'y participer" [17].

Alpinus, dans « La Chasse alpestre »,

« Par trop de tintamarre, ce genre de chasse ne fut jamais destructeur. C'était plutôt une fête à laquelle tout le village participait. Les jeunes, munis de crécelles, de cors ou de tout autre instrument bruyant, constituaient le gros des troupes. Sous les ordres d'un « dizenier », lui-même commandé par un « roy de la chasse », toute une foule battait la montagne. Un règlement parfois compliqué et, jamais respecté, réglait la tenue de ces battues qui, lorsqu'elles se terminaient par un succès, donnaient lieu à une procession ou à un cortège dans le village ou à un rassemblement devant la maison commune. L'auberge du pays était toujours le lieu final de la manifestation. On y buvait pas mal de vin, vous vous en doutez. On y décernait les récompenses et on y infligeait des punitions symboliques ou humoristiques, aux rabatteurs ou aux tireurs indisciplinés. Il y avait, le plus souvent, une prime pour le chasseur qui avait tué et une redevance à prévoir, au profit du notable (Noble ou Préfet), sous la forme du pied, d'un jambon ou de la peau de l'animal. La réglementation, disons l'usage, de ces cérémonies sympathiques s'est perdu en même temps que disparaissent les grands carnassiers. »

***La chasse à « l'Espère » ou à l'affût**

Elle était peu pratiquée car convient mieux quand le gibier abonde, ce qui n'était pas le cas de l'ours. Elle était pratiquée sans ou avec appât (constitué d'une proie d'un ours ou d'un chasseur ou un ourson vivant attaché pour attirer la mère)

Il nécessitait une grande connaissance du terrain. L'affûteur avait besoin d'une très grande patience, l'attente peut durer 12 à 15 heures, souvent sans résultat. Des qualités physiques étaient indispensables: résistance au froid et au sommeil qui gagne, vigilance soutenue, étaient un minimum. L'affût était apparemment un procédé efficace [29].

***La chasse à la tanière**

La chasse à la tanière était une autre aventure. Premièrement, il faut en connaître une. C'est une information qui peut se vendre et qui a un prix.

Par pur hasard, par expérience, un beau jour, un bûcheron, un chasseur de coqs, un berger repère une tanière qui peut être vide si c'est l'été, occupée si c'est l'hiver, et là, problème, car une tanière en hiver est invisible, obstruée qu'elle est par la neige et par l'ours qui a "refermé la porte". Si l'animal est ressorti au cours de l'hiver, il peut avoir laissé quelques marques de son occupation et c'est ainsi que sa tanière est révélée. Ce sont des indices très minces; les tanières sont toujours discrètes. La tanière étant repérée et confirmée -pleine-, il faut alors venir déloger l'ours. C'est un travail d'équipe et à risque. Par chahut, parfois par quelques bruits faibles (c'est fonction de l'endormissement, de la vigilance de la bête est-elle seule ou avec des petits - tout est possible), on déclenchera la sortie brutale de l'animal qui va se jeter dans la pente. C'est un instant dramatique! Malheur à celui qui serait dans la trajectoire! L'ours est un boulet de canon. De bons chasseurs à la lance ou la balle puissante d'un 7 X 64 peuvent seuls arrêter cette fuite vers l'aval [29].

***La chasse à la traque ou à la piste seul et sans chien.**

La chasse à la piste est la plus passionnante et la plus sportive. Elle requiert expérience et technique. Elle suppose une connaissance parfaite des lieux, puisque le fauve à toutes les époques de l'année empreinte les mêmes passages et les sentiers. Les chasseurs montagnards ont un avantage certain sur les citadins. Elle nécessite une résistance physique, subtilité, patience, et même dans certains cas des qualités divinatoires...Le pisteur était plutôt un "indien" sachant marcher longtemps dans la neige, une neige qui ne portait pas toujours, notant dans sa tête tous les indices rencontrés (crottes, poils accrochés aux arbres attentif à tous les sons (grattées d'ours, murmures et grognements, bruits du vent...), sachant lire la piste et appréciant par la marque des pas leur fraîcheur, quelle distance le séparait de l'animal à rejoindre [29]. On peut dire alors que la vraie chasse à l'ours était le fait de spécialistes, comme Vialy en Chartreuse ou le père Étienne, beaucoup plus effacé, à la Jarjatte, au sud du col de Luz-la-Croix-Haute, à la jointure du Vercors, du Trièves et du Dévoluy. Bernard Prêtre raconte :

« Là, vivait le père Étienne, un chasseur unique, (26 ours à lui tout seul !), rustique, armé d'un méchant fusil que l'on bourrait avec une baguette. Il y glissait trois plombs -un truc à lui-, et avec cette pétoire, mais aussi beaucoup d'expérience, il culbutait tous les ours de la contrée. Il faut dire qu'il occupait un point stratégique à nul autre pareil. La Jarjatte est un endroit rare. Le Dévoluy est à deux pas en passant par le col des Aiguilles, le Trièves à deux heures de marche par le col de la Croix. En face, le Jocou, boulevard des ours et la forêt de Clelles-Chichilienne riche en animaux. À peine plus loin, le Jardin du Roy, Glandasse, le Grand-Veymont, tout un "eden" du gibier de montagne. Au sud de la Jarjatte, une immense forêt, le grand territoire domanial de Durbon. Le père Etienne avait tout ça pour lui, presque sous sa fenêtre. Mais, il avait surtout une connaissance de la vie sauvage assez exceptionnelle. Opiniâtre et discret, se contentant de peu et menant une vie modeste. Alpinus nous dit que c'était un véritable sorcier parcourant la montagne. Ses chamois et ses coqs de bruyère ne se comptaient plus, une banalité! On disait de lui qu'il savait "décantonner" habilement les ours pour les pousser vers des endroits "clairs" où il était plus facile de les tirer. Connaissant les habitudes du gibier, c'est avec une science consommée, une habileté diabolique –diront certains- qu'il délogeait les ours des forêts les plus retirées.

C'est lui qui nous apprend que ces animaux séjournèrent volontiers en basse forêt, à la limite des vergers et des maisons, ne se retirant sur les hauteurs que par nécessité. La forêt de Clelles, par exemple, est un fouillis inextricable de buis et de quelques autres essences. C'est là que l'ours vivait, sûr d'y trouver sécurité et confort (Ermitage d'Esparron). Il fallait donc l'en extraire et l'envoyer, qui sait jusqu'au col de Menée d'où il revenait bien vite, dès que l'alerte était passée. Les ours n'abandonnaient la forêt impénétrable qu'à regret, car elle était aussi voisine de leur garde-manger. Le père Étienne, en pisteur sagace, savait tout cela et poussait ainsi ses ours un peu comme des moutons. Le résultat était brillant: 26 ours à son actif, c'est quelque chose! En une trentaine d'années de 1830 à 1860, il devait malheureusement purger le secteur de tous ces animaux. »

***Le piégeage**

Nous disposons de peu d'informations à son sujet. Il semble avoir été pratiqué selon plusieurs techniques :

Les traquenards, les machines infernales (coup de fusil se déclenchant au passage de l'ours)[13], les fosses, les engins spéciaux, toujours monstrueux, comme celui qu'évoque SERRAND F. (1935)"... Un ours venait le soir manger les fruits d'un gros poirier sur lequel il grimpait. Pour s'en débarrasser, le propriétaire attachait plusieurs sonnettes au sommet du poirier et disposa autour du tronc des herses, les dents tournées en haut. La nuit suivante l'Ours vint pour satisfaire sa gourmandise. Il passa aisément entre les pointes des herses et se hissa sur l'arbre. Mais lorsqu'il voulut saisir les poires, les sonnettes carillonnèrent, Effrayé, il se laissa choir sur les herses et se perça le ventre"[in 17].

***Le poison**

Pour bien des gens du terroir (les bergers en particulier) le remède est dans le poison. Mais sa pratique est sournoise et ne s'affiche pas. Parmi tous les documents, tous les témoignages connus, un seul fait référence à l'usage de la strychnine. L'histoire n'a retenu que le côté glorieux de l'épopée quand les chasseurs pouvaient encore apparaître comme l'expression du Bien Public. Il est vrai que l'agonie d'un animal piégé ou la répulsion d'une bête empoisonnée ne se raconte pas. Devaient être utilisés également le cyanure, l'arsenic [13].

Si l'on se réfère aux conséquences connues dans les Pyrénées, on peut supposer que son utilisation fut l'une des causes majeures de la disparition de l'Ours alpin [17].

***L'accident**

Bien des ours ont été surpris dans leur gourmandise et tués par accident alors qu'ils s'attaquaient à des ruches, des vignes, des vergers, ou tout simplement à des champs d'avoine. Une bête de 300 kilos a besoin de beaucoup de nourriture. A certains moments de leur vie, à l'allaitement par exemple, une mère ourse était attirée irrésistiblement par toutes ces friandises de la nature, riches en vitamines. De là des imprudences de la part de l'animal, qui hélas ne pardonnaient pas.

Conclusion : Cette chasse n'était guère pratiquée en France et ne l'est plus du tout. L'ours ne se chasse plus en France depuis 1962 et il bénéficie d'un plan de sauvegarde [7]. Le décret d'interdiction, toutefois, était bien tardif pour freiner la chute des effectifs des ours présents dans les Pyrénées, et les ours alpins n'étaient déjà plus là pour en jouir.

5. Extinction

« Avant-hier matin vendredi, vers 9 heures, Julien ARNAUD, propriétaire et conseiller municipal de St-Martin-en-Vercors, vit sortir de la lisière du bois, à environ 60 mètres, un animal peu connu, sans queue, avec de grosses pattes velues, qui sans se presser traversa la prairie. Encore tout émotionné par cette subite apparition, M. ARNAUD appela les chiens et les lança après la bête. Mais arrivés à 30 mètres, les chiens s'arrêtèrent brusquement. L'animal poursuivi détourna la tête vers eux et c'est alors que, M. ARNAUD se rendit réellement compte que c'était un ours... »

"Le Petit Dauphinois" 26 septembre 1937

Depuis la parution de cet article, plus d'un demi-siècle s'est écoulé. Les ours ont disparu du Vercors et la montagne s'est métamorphosée au rythme de nos outrances [18].

5.1 Chronologie de la baisse des effectifs

5.1.1 En France

Dans l'Antiquité, un animal tout à fait commun. Au début de notre ère, l'Ours fréquente presque toutes les forêts de France. Au fil des âges, le feu rase la plupart des forêts méditerranéennes et l'homme détruit celles des plaines les plus habitées, à des fins personnelles. La régression des effectifs s'amorce. D'une manière générale, il vit en grand nombre sur les reliefs montagneux et leurs abords. En 1387, Gaston Phoebus coutumier de la chasse en Béarn, écrivait: « L'ours est assez commune bête... car il n'y a peu de gens qui n'en ait vu un ». Au XV^{ème} siècle, la déforestation intensive l'écarte de la majeure partie du Massif central. Après 1650, il ne fréquente quasiment plus que les grands massifs des Alpes (Alpes du Nord, Chartreuse, Vercors, Dévoluy ...), des Pyrénées et des Vosges. Au XVIII^{ème} siècle, un dictionnaire de l'époque précise: « On peut dire qu'il y a des ours dans tous les pays déserts escarpés ou couverts, mais on n'en trouve point dans les royaumes peuplés et dans les terres cultivées ». En 1760, Buffon constate que l'Ours ne fait plus partie de la faune française habituelle. À cette époque, l'utilisation généralisée des armes à feu, des pièges et du poison amplifie la régression. En 1778, J.G. Altmann déclare: «Aujourd'hui, les ours paraissent rarement dans les Alpes, on ne leur donne pas le temps de s'y multiplier, on le sacrifie sans ménagement aux intérêts de la culture... ».

Les derniers massifs alpins à l'accueillir sont les Bauges (1902), les Grisons et le Tessin (1904), le Tyrol, la Belledonne (1920), la Vanoise (1921), le Vercors (1937) [7].

5.1.2 Dans le Vercors

***Bilan des effectifs**

Avec le Vercors, existait un paradis pour l'Ours. Tout lui était favorable et vers 1800 et quelques, un « noyau dur », se maintenait, avec les effectifs suivants :

Saint-Nizier, Villard de Lans, Le Moucherotte, Corrençon :4

Secteur du Grand Veymont : 2

Mont-Aiguille, Gresse et voisinage :2

Le Moucherolle et périphérie :4

Saint-Paul de Varces, Le Guâ, Château-Bernard :2

Glandasse, cirque d'Archiane, Jardin du Roy : 6

De Vassieux à Rousset : 2

Forêt de Lente, de Fond d'Urle, d'Ambel, d'Ombleze, col de la Bataille : 10

Forêts centrales (Herbouilly, forêt domaniale du Vercors, de Coulmes) :10

Rencurel, Autrans, Les Ecouges, col de Romeyère, Sornin : 2

Cours de la Haute-Bourne, les Grands Goulets : 6

Pourtour du Vercors : Bec de l'Orient, La Buffe, falaise-est, Chichilianne-ouest,

Prélenfrey, Romeyer, Chamaloc, St Julien en Quint, montagnes de Musan,

Bouvante, Saint-Jean en Royans, Malleval : 10

Total 60

En cinquante ans, ces effectifs ont fondu très rapidement. Pour l'année 1860, on les estimait à vingt environ ou un peu plus [29].

ANNEE	MASSIF	NOMBRE D'OURS TUES	OBSERVATIONS	DEGATS, TRACES, BATTUES	PRESENCE DE JEUNES	LIEU PRECIS
04/1843	VERCORS	1				St Paul de Varcès
09/1843	VERCORS	1				Villard de Lans
10/1848	VERCORS	1				Villard de Lans
10/1850	VERCORS	2				Villard de Lans
10/1850	VERCORS	1				Lans en Vercors
10/1850	VERCORS					Moucherotte
10/1850	VERCORS	1	*			Lans en Vercors
11/1850	VERCORS	1				Corrençon
11/1853	VERCORS	1				Engins
11/1853	VERCORS	1				Plateau du Sornin
09/1855	VERCORS	1				Villard de Lans
1858	VERCORS	1	*			St Nizier du Moucherotte
1860	VERCORS	1				Bouvante
11/1862	VERCORS			* battue		Villard de Lans
1865	VERCORS(Ht DIOIS)			*		Chamaloc
1865	VERCORS(Ht DIOIS)			*		Romeyer
1865	VERCORS			*		Vassieux en Vercors
1865	VERCORS			*		St Agnan en Vercors
1865	VERCORS			*		Gresse
23/09/1867	VERCORS	1 de 171kg				Montagne de St Nizier
28/09/1867	VERCORS	1				Sassenage
1867	VERCORS	2				Corrençon
10/1867	VERCORS	1				Autrans
11/1867	VERCORS		*			St Paul de Varcès/St Nizier
11/1867	VERCORS	1				Autrans
04/1868	VERCORS	1				Rencurel
07/1868	VERCORS			*		Moucherotte
11/1869	VERCORS	1				St Laurent en Royan
1871	VERCORS(Ht DIOIS)			*		Romeyer
10/1871	VERCORS(Ht DIOIS)	3			*	Vers Romeyer
11/1871	VERCORS(Ht DIOIS)	1				Laval d'Aix
11/1871	VERCORS	1				Villard de Lans
06/1872	VERCORS	1		* tué 11 moutons		Presles/Malleval
07/1872	VERCORS		*		*	
10/1872	VERCORS(Ht DIOIS)	1	*		*	Laval d'Aix
11/1872	VERCORS			*		Romeyer
09/1873	VERCORS	1	*			Autrans
09/1873	VERCORS	1		*		St Nizier du Moucherotte
10/1873	VERCORS			*		Seyssins/Pariset
10/1873	VERCORS	1				St Agnan en

						Vercors
22/09/1874	VERCORS	3			*	Glandaz/Grand Veymont
01/1875	VERCORS	3			*	Grand Veymont
10/1875	VERCORS			*		Glandasse
11/1875	VERCORS		*			Rencurel
06/1876	VERCORS		*		*	Rencurel
06/1876	VERCORS	1				St Julien en Vercors
09/1876	VERCORS		*	*		St Nizier du Moucherotte
11/1877	VERCORS		*			Sassenage
1878	VERCORS	1			*	?
10/1878	VERCORS		*	*		Echevis
09/1879	VERCORS(Ht DIOIS)			*		Chatillon en Diois
1879	VERCORS(Ht DIOIS)	3				Romeyer
1880	VERCORS(Ht DIOIS)	2				Romeyer
1880	VERCORS(Ht DIOIS)		*	*		Forêt de Romeyer
1881	VERCORS		*			Vassieux en Vercors
1883	VERCORS		*			Moucherotte (Gauvert)
10/1884	VERCORS	1				Chatelus
1885	VERCORS		*			Vassieux en Vercors
10/1886	VERCORS(Ht DIOIS)		*	*	*	Romeyer
1890	VERCORS			*		St Martin en Vercors
1890	VERCORS			*		Prérateau
1894	VERCORS			*		Romeyer
09/1897	VERCORS		*			La Chapelle en Vercors
04/1898	VERCORS	1				St Agnan en Vercors
10/1898	VERCORS	1				Grande Cabane/Veymont
1899	VERCORS			*		La Chapelle en Vercors
1899	VERCORS		*		*	Vers Autrans
10/1901	VERCORS	1 de 33kg			*	Col de l'Arc (Villard)
09/1902	VERCORS			*		St Agnan en Vercors
1904	VERCORS	1				Grand Veymont
10/1904	VERCORS			*		La Chapelle en Vercors
1905	VERCORS			*		Béguerre vers St Agnan
1908	VERCORS		*			St Agnan en Vercors
08/1909	VERCORS			*		La Chapelle en Vercors
1910	VERCORS			*		Lans en Vercors
1910	VERCORS		*			Le Moucherotte

06/1911	VERCORS		*		*	St Agnan en Vercors
12/1911	VERCORS			*		St Agnan en Vercors
10/1912	VERCORS		*	*		St Agnan en Vercors
12/1912	VERCORS		*			Herbounouze
1912	VERCORS			*		Valchevrière
1915	VERCORS		*			Prévalet/Herbounouze
1917	VERCORS			*		Vers Furon/Prélenfrey
06/1918	VERCORS		*		*	Prérateau
07/1919	VERCORS		*			St Agnan en Vercors
1921	VERCORS		*			Prévalet
09/1921	VERCORS		*			Puits d'Herbounouze
10/1921	VERCORS		*			La chapelle en Vercors
1922	VERCORS(Ht DIOIS)			*		Romeyer
04/1922	VERCORS		*	*		La Chapelle en Vercors
1926	VERCORS(Ht DIOIS)			*		Châtilion en Diois
1926	VERCORS(Ht DIOIS)		*			Gorges du Bez
05/1926	VERCORS(Ht DIOIS)			*		Forêt du Glandasse
10/1926	VERCORS(Ht DIOIS)			*		Romeyer
1927	VERCORS			*		Col de la Machine/Col de la Chaux
09/1927	VERCORS			*		St Agnan en Vercors
1930	VERCORS			*		Prérateau
1934	VERCORS			*		Col de la Sambue
1935	VERCORS			*		Canton de la Sambue
1935	VERCORS		*			Grand Veymont
01/1937	VERCORS			*		Echevis
1937	VERCORS					St Julien en Vercors
1937	VERCORS			*		Villard de Lans
09/1937	VERCORS		*			St Martin en Vercors
09/1937	VERCORS			*		Prés de Corrençon
1938	VERCORS(Ht DIOIS)			*		Glandasse
04/1941	VERCORS(Ht DIOS)					Pas de Chabrinel
1950	VERCORS		*			Lans en Vercors
TOTAL		49	34	45	12	

Tableau 2 : bilan des chasses et observations d'ours ou traces

De 1842 à 1855 : 16 primes versées dont 9 en Vercors 13 à Villard, 2 à Lans, 1 à St Paul de Varces, 1 à Corrençon, 1 à St Pierre de Cherenne). Alpinus comptabilise 15 ours tirés pour la même période [29].

Quant à l'exactitude de ces informations, pour les animaux abattus les risques d'erreurs sont minimes puisque nous en avons eu connaissance par l'état des primes versées par l'Administration, la lecture d'articles de presse de l'époque ou l'inventaire de spécimens naturalisés. C'est lorsque l'on intègre les récits d'observations et les relations de traces et indices que les incertitudes apparaissent. Ici chaque information doit à priori être considérée comme suspecte, et comme dans tout travail d'enquête, seule la convergence d'informations dans le temps et dans l'espace est porteuse d'un niveau de fiabilité acceptable. Les données qui restent isolées doivent donc être interprétées avec beaucoup de réserve [17].

Par exemple :

* En 1937 dans le massif du Vercors, un ours est observé courant septembre vers St-Martin-en-Vercors. Quelques jours plus tard, la photo d'une empreinte d'ours dans la terre glaise est prise le 27 septembre 1937 à proximité de Malaterre. Un bûcheron signala à monsieur Huart et monsieur Boissière membre du muséum d'histoires naturelles qu'à proximité de Malaterre qu'un sapin était griffé à une hauteur de plus de deux mètres. Sur place monsieur Boissière découpa une large motte de glaise contenant l'empreinte de l'animal et l'entoura d'un épais tapis de mousse et l'envoya au muséum d'histoires naturelles de Paris pour examen. Le muséum certifia qu'il s'agissait d'une empreinte d'ours. Selon le muséum aucun spécialiste d'Europe n'avait de connaissances suffisantes pour produire une imitation (Source : Mr Georges Imbault-Huart. Maison du patrimoine, Villard de Lans). Des traces sont relevées en janvier dans la montagne de Lans, en juillet vers Villard-de-Lans, fin septembre vers Corrençon et vers St-Julien-en-Vercors sans précision de mois. La convergence d'un tel faisceau d'observations permet de conclure, sans grand risque d'erreur, à la présence de l'ours dans ce secteur en 1937.

Comme vous pouvez le voir, les ours occupent beaucoup de monde ! Sans compter ceux dont on ne parlera jamais : rares chasseurs discrets et anonymes ou fantassins rabatteurs participant aux battues.

*Analyse chronologique et cartographique

« Le domaine par excellence de l'Ours dauphinois actuel, celui où il résiste le mieux, est constitué par les montagnes du Vercors et du Diois, aux confins de l'Isère et de la Drôme. Il y a là, sur les revers occidentaux de la Moucherotte, du Grand Veymont ou plus au sud ces régions très solitaires, aux couverts épais, aux abords escarpés qui conviennent à ses goûts et lui assurent une sécurité relative » écrivait REROLLE en 1899.

L'histoire lui a donné raison. C'est ici que l'Ours des Alpes s'est maintenu le plus longtemps.

De 1840 à 1870

La population humaine est encore à son maximum, mais la pénétration du massif reste difficile et limitée, l'espace couvert reste important et les jonctions inter-massifs semblent encore exister. Les ours sont présents partout et les contacts

entre hommes et bêtes demeurent fréquents, y compris près des zones d'habitations, tel cet ours qui en 1858 vient régulièrement déterrer les pommes de terre du jardin de l'école de St Nizier de Moucherotte. Il est chassé assidûment et avec succès jusqu'en 1870 [17].

...(l'Ours) « a attaqué un troupeau et, malgré les coups de feu du Pâtre, a emporté deux brebis. Une battue va être faite. Je ne puis que souhaiter bonne chasse à ceux qui entreprendront de nous en débarrasser". Courrier de la Drôme et de l'Ardèche - 28 Octobre 1867 [17].

Résultat, une vingtaine d'ours au moins sont tirés pendant cette période, principalement dans la région des Quatre Montagnes.

Les preuves de reproduction se limitent à deux témoignages : une ourse et un ourson tués vers Villard de Lans en Octobre 1850 et un ourson mort accidentellement à Bouvante vers 1860.

De 1870 à 1900

L'exode rural est en marche, mais plus que jamais la volonté d'en finir avec « cette bête malfaisante » se manifeste et s'affirme. L'aire occupée est toujours la même, à l'exclusion peut-être de la bordure Est du massif. La zone centrale et la région du Glandasse concentrent le maximum d'informations.

A l'intérieur du massif, entre 1880 et 1890, sur le cantonnement forestier de La Chapelle en Vercors, l'ours est considéré comme un animal courant.

Vers Glandasse où, selon un journaliste de l'époque, "tous les Ours des Alpes se donnent rendez-vous", les dégâts sont importants tant sur le bétail (y compris sur les bœufs !) que sur les cultures. Dans les campagnes proches de Romeyer, les ours "font leur apparition de tous les côtés".

Les battues se généralisent, de St Nizier de Moucherotte à Châtillon en Diois et Romeyer, de St Martin en Vercors à Echevis. Et tout cela se traduit par 21 ours tués (et dénombrés) dont 16 dans les seules années soixante-dix. Vers Glandasse c'est l'hallali. Ces chiffres sont importants et probablement très inférieurs à la réalité : entre 1874 et 1875 notre inventaire fait état de 3 ours tués (1 femelle et ses 2 oursons dans le Grand Veymont). Dans le même intervalle de temps, Alpinus (1874) mentionne 15 ours abattus, 6 sur les versants occidentaux de la Moucherolle et 9 sur les Hauts plateaux.

Les preuves de reproduction se manifestent dans ces mêmes secteurs à forte densité de prélèvement.

- Dans la zone centrale :

Une ourse et deux oursons sont observés en septembre 1874 par des bergers à Chante Lauze dans le Grand Veymont.

Une ourse et deux oursons sont observés régulièrement en octobre 1875 vers Rencurel.

Une ourse est abattue en forêt domaniale du Vercors, ses deux oursons capturés et vendus 300 F à une ménagerie en 1878.

Une ourse et son ourson (âgé d'environ 18 mois) sont observés vers Autrans en octobre 1899.

- Vers Glandasse :

Octobre 1871 : une ourse et ses deux oursons sont tués vers Romeyer, dans le bois du Ménil.

Octobre 1873 : trois ours, une femelle et deux oursons selon toute vraisemblance, tués à Laval d'Aix.

1879 : trois ours (un ours + deux jeunes ?) observés en train de manger des noix vers Romeyer.

Octobre 1886 : Observation d'une ourse et d'un ourson lors d'une battue.

Durant cette période et à partir des chiffres connus le niveau de reproduction et la productivité (1,6 ourson par femelle suitée) semble tout à fait convenable.

Les populations se sont fractionnées et isolées. Sous l'effet probable du développement de l'agglomération grenobloise et de tout ce qu'elle induit comme facteurs perturbateurs, l'espèce amorce son retrait. Elle reste commune dans le Vercors.

De 1901 à 1925

L'échéance approche. Au début du XX^{ème} siècle, il reste peut-être une demi-douzaine d'animaux dans tout le Vercors. Les rapports des forestiers sont unanimes. A partir de 1900 la bête est aperçue de plus en plus rarement. Les informations se concentrent sur trois secteurs : vers Villard de Lans, dans la zone centrale du massif où elle se manifeste encore très régulièrement et autour du Glandasse.

Il semble que la dernière capture soit celle qui a été faite le 20 octobre 1901, sur le versant Ouest du Col de l'Arc (côté Villard-de-Lans), sous les Rochers du Pas de l'Ours (Isère), vers 1.600 m. d'altitude. Elle fut réussie par Jules Auguste OGIER, d'Échirrolles, et Alfred BLANCHET, avocat à Lille. L'animal était un ourson mâle, âgé d'environ 20 mois, dont le poids total était de 33 kilos. A dater de cet exploit, l'ours a été signalé de plus en plus épisodiquement dans le massif. Très souvent, l'animal n'était pas vu mais sa présence uniquement basée sur des traces, d'où des causes d'erreurs multiples.

Mais en dépit d'une fin imminente, l'espèce continue à procréer.

Octobre 1901 : un ourson de 33 kg (âgé de 20 mois environ) est abattu au col de l'Arc.

1908 : un jeune ours est aperçu dans le quartier de Beguerre vers Saint Agnan en Vercors,

juin 1911 : une femelle et deux oursons sont observés dans le triage de Prérateau vers St Agnan en Vercors, qui semble être une zone refuge.

Juin 1918 : trois bûcherons voient 3 ours dans le même secteur. Compte tenu des densités résiduelles, on voit mal trois ours adultes dans le même secteur et l'on peut penser qu'il s'agissait d'une femelle et de ses deux oursons.

Après 1925

Seule la zone centrale résiste encore. Désormais les Quatre Montagnes et Glandasse sont vides. Des traces sont relevées à plusieurs reprises, notamment en 1937, date à laquelle le dernier ours aurait été observé. Cette dernière information fut mise en doute en son temps par messieurs Rontoux et Brun, respectivement inspecteur et brigadier des Eaux et Forêts. Par contre Couturier, après s'en être entretenu avec l'auteur, la considéra comme vraie :

Dernier ours observé dans le Vercors (Drôme) : septembre 1937, raconté par M.Couturier :

« Les derniers jours de septembre 1937, Julien Daniel ARNAUD, né le 18 avril 1871, propriétaire et conseiller municipal à Saint-Martin-en-Vercors, faisait paître son bétail à 500 mètres de son habitation, au lieu dit « les Gours » (altitude d'environ 1.000 m), quartier du Briac, hameau du Château, à 3 km. au Nord-Ouest de

Saint-Martin-en-Vercors, département de la Drôme. Il vit tout à coup sortir du bois, à 50 mètres de lui, une grosse bête qu'il prit d'abord pour un sanglier. N'ayant pas d'arme, il lança son chien contre elle. Celui-ci pris de frayeur vint se blottir près de son maître. C'est alors que J. ARNAUD vit qu'il s'agissait non pas d'un sanglier mais d'un ours. Sans se hâter, l'ours reprit sa marche vers le bois. De forte taille, l'animal haut d'à peu près 0 m. 80 au garrot avait la démarche lourde, de grosses pattes velues, de longs poils roux. J. ARNAUD rentra ses vaches et alla vérifier la piste du fauve dont il vit les laissées et les empreintes toutes fraîches sur la terre humide. Le plantigrade marchait vers l'Ouest, du côté du Pas de l'Allier, traversant le Bois de l'Allier dans la direction d'Echevis. Les deux autres témoins de cette observation du plus haut intérêt étaient les enfants de J. ARNAUD, son fils Marcel et sa fille Marcelle.

Des précisions qui m'ont été données par J. ARNAUD, je retiens trois éléments capitaux : la hauteur nullement exagérée de la bête (0 m. 80), la distance de 50 mètres à laquelle elle a été aperçue, la distinction formelle entre un sanglier et un ours. Il ne peut donc pas y avoir eu confusion et la bonne foi du témoin est absolue. Selon Julien ARNAUD, le plantigrade après être rentré dans le Bois de l'Allier a dû rebrousser chemin et se diriger du côté de la Sambue. Cette hypothèse est d'autant plus vraisemblable que, non loin de là, des habitants de Villard-de-Lans ont vu, quelques jours plus tard, des traces d'ours près de Corrençon dans le département de l'Isère. »

D'autres informations que celles citées existent. Elles n'ont pas été retenues en raison de leur imprécision ou de leur caractère totalement isolé dans le temps et dans l'espace L'imagination et la vantardise jouaient un grand rôle dans ces dires.

M. Achard de Romans releva une trace « comme celle d'un pied nu » en avril 1941 au pas de Chabrinel, vers la maison forestière de Chabrinel. Ce fut la dernière information si l'on exclut, comme l'a fait Couturier, la relation de l'observation d'un animal par deux chasseurs, M. Repellin et M. Frier en octobre 1950 vers Lans en Vercors,

L'Ours des Alpes a disparu du massif du Vercors, son ultime citadelle, vers 1940.

Bien des hameaux ou des communautés montagnardes rêvent d'avoir abrité ou observé le dernier animal -qu'il soit Ours ou Loup. L'esprit de clocher n'est pas mort et beaucoup pensent avoir eu dans leur village le chasseur le plus téméraire ou croient résider au pied de la montagne, la plus belle et la plus adaptée au séjour confortable des bêtes nobles. Il fallait bien donner date certaine au dernier Ours des Alpes françaises ! C'est ce qu'a fait le docteur Marcel Couturier: Dernier ours tué en Maurienne, à Montgelaffrey (Savoie)-13 août 1921 ; dernier ours aperçu vivant en Vercors, à Saint-Martin - septembre 1937. Toutes les parutions, tous les articles de journaux, tous les livres écrits depuis font référence à ces deux années fatidiques: 1921 et 1937. Oui mais... quelques voix s'élèvent par ci, par là, pour dire: « Mais, pas du tout, nous avons vu de l'ours »

On peut soulever la question : a-t-on vu l'animal après 1937 ou un ours a-t-il été tiré après 1921 ?

Une coupure de presse de mars 1971 nous présente Fabien Reymond -85 ans- de la Chapelle en Vercors, dont le père Ferdinand Reymond ainsi que son frère Jean-Louis, tous deux agriculteurs, étaient chasseurs d'ours "à l'occasion".

Monsieur Fabien Reymond, qui a l'esprit de famille, pense que les siens pourraient bien avoir tiré sur le dernier ours des Alpes, ce qui serait une façon de passer à la postérité.

Malheureusement, les années qui fuient effacent vite nos souvenirs et plus personne aujourd'hui n'est capable de dater avec précision l'année de la dernière chasse à l'ours de PréVallée, lieu de la rencontre dont il est question dans le journal. Or, comment contester un titre -celui du dernier tueur d'ours- si l'on n'a pas soi-même de référence exacte ? Il est probable que monsieur Théodule André et la vallée de la Maurienne garderont le titre de dernière capture et cela, jusqu'à l'annonce d'un fait nouveau, ce qui a peu de chance de se produire. Un doute peut cependant subsister... Fabien Reymond avait 85 ans en 1971 et donc, seulement 44 ans en 1930 ; son père, qui avait peut-être 25 ans de plus, a fort bien pu chasser en Vercors entre 1920 et 1935 et tuer l'ours de Pré-Vallée à une date postérieure au 13 août 1921 (cf annexe 1)

Près de 35 ans séparent la dernière observation du dernier ours tué. C'est beaucoup. Et c'est probablement le résultat des caractéristiques du milieu: très vaste espace, difficilement pénétrable, qui sut offrir une capacité et une potentialité de refuges très supérieures aux autres massifs alpins.

5.2 Pourquoi l'ours a-t-il disparu du Vercors?

5.2.1 Concurrence de l'homme depuis la révolution industrielle

L'éradication de l'ours dans le Vercors est le résultat logique et attendu d'une persécution sans relâche. L'analyse du phénomène et les commentaires qu'il suscite ne peuvent être dissociés d'un contexte historique où l'influence des aspects démographiques et du cadre juridique/administratif fut déterminante [17].

***Une concurrence territoriale et une chasse sans relâche**

Tout a basculé à la révolution néolithique. De chasseur-cueilleur qu'il était, l'homme est devenu agriculteur-éleveur, et cette transformation a bouleversé les rapports entre les hommes et les carnivores. Ceux-ci n'étaient plus des ennemis occasionnels, ils devenaient, par la force des choses, des concurrents à éliminer. L'agriculteur est d'abord un défricheur. Il détruit la forêt par la hache ou le feu pour étendre ses cultures, ses parcs et ses pâtures. Du coup, le biotope de l'ours est touché. Ses territoires se réduisent. Il est contraint de se replier vers les terres que l'homme abandonne parce qu'elles sont ingrates et difficiles à travailler. Il se réfugie dans les massifs montagneux. Il lui faut s'adapter et changer de comportement. La chasse devient aléatoire, parce que l'homme prélève une bonne part du gibier. C'est ainsi que l'ours se trouve contraint de se tourner vers les troupeaux. De prédateur diurne, il se fait chasseur nocturne car c'est la nuit seulement qu'on peut s'approcher des parcs et déjouer la vigilance des chiens [6].

Durant la première moitié du XIX^{ème} siècle la population humaine des pays de montagne atteint son apogée démographique, l'incidence de l'exode rural ne commençant à être perceptible qu'à partir des années 1860/1870. A titre d'exemple, la commune de Vassieux en Vercors : 930 habitants en 1820 et 250 en 1975. Sans être réellement misérable, la population montagnarde vit dans une réelle frugalité. Le climat et le relief marquent de leur empreinte la pratique d'une agriculture difficile et ingrate, sans évolution sensible jusqu'à la fin de la première guerre mondiale. Le

développement des voies de communication ne sera perceptible que très tard, et, à l'époque où vivent les derniers Ours des Alpes, les villages de montagne sont encore confinés et pratiquent une économie séculaire, très autonome, presque autarcique. Les besoins vitaux sont cultivés, élevés ou prélevés sur place. C'est le temps où l'exploitation de l'espace naturel, très parcellaire, connaît son optimum, la dépopulation agissant comme facteur d'équilibre entre besoins et ressources. Les cheptels sont à l'image des possibilités de chacun et les troupeaux d'ovins n'excèdent pas quelques dizaines d'individus [17].

On perçoit dans ces conditions l'incidence matérielle de tout prélèvement parasitaire et l'on peut préjuger de la réaction qu'il suscite. S'attaquer aux troupeaux, c'est signer son arrêt de mort. Pendant des siècles, l'homme n'a eu de cesse de se débarrasser des prédateurs importuns : battues, fosses, poisons, pièges divers, tout a été utilisé [6].

Au XVIIIème siècle, la réglementation très stricte du XVIIème, toujours en vigueur, n'accordait le droit de chasse qu'aux nobles et, selon des modalités très étudiées, comme celle qui interdisait l'emploi d'armes à feu : « les armes à feu ordinaires sont exclues pour tuer le gibier, car la chasse doit être noble et l'usage d'un engin qui est capable d'envoyer un projectile à une vitesse supérieure à celle de l'homme ou de l'animal le plus agile, donnerait une telle supériorité à celui qui s'en servirait, que l'acte de chasse ainsi réalisé perdrait toute noblesse » Etait, en outre, interdite aux nobles, la chasse « à bruit » et celle « à chiens couchans » [29].

Cela fait beaucoup de restrictions. Les peines étaient sévères, pour les contrevenants - nobles ou pas – amendes, peines de prison, de flétrissement ou de bannissement. Les ours s'accommodaient très bien d'une réglementation qui les traitait avec « noblesse », il faut bien en convenir, tant que le droit de chasse a été le droit du Prince, les animaux sauvages de nos pays ont pu prospérer ou se maintenir. Mais, tous les autres habitants du royaume, qui mouraient d'envie d'aller à la chasse, ressentaient une insurmontable frustration, d'où un certain braconnage. La Révolution française devait ouvrir toutes grandes les portes, aux chasseurs roturiers qui ne se sont pas privés, on s'en doute . Il manquait encore les fusils et les cartouches que vont bientôt leur apporter les guerres de la Révolution et de l'Empire. Les mentalités ayant complètement changé et les lois royales n'ayant plus cours, ces armes vont être utilisées, peut-être, par d'anciens combattants, mais aussi par tous ceux qui auront pu s'en procurer [29].

Le changement de comportement est très net : qui veut la fin, veut les moyens. L'hostilité gagne, l'ours lui pourtant se raréfie, devient ennemi. On légalise les battues et un règlement du 30 novembre 1840 accorde une prime à tout destructeur d'ours qui se voit classé nuisible (1844, création du permis de chasse payant)[17].

Dans cette volonté d'exterminer les "bêtes malfaisantes", la responsabilité des pouvoirs publics est impliquée : non seulement les dégâts occasionnés ne sont pas indemnisés par la communauté (ce qui signifie qu'ils sont à la charge intégrale du plaignant), mais en plus l'Administration incite à la destruction de ces "nuisibles" par l'affectation de primes (cf annexe 4).

La presse traduit comme un écho cette détermination où la nuance n'est pas de mise.

« Monsieur le Préfet du département n'a qu'à autoriser, une battue, ce ne sont pas les chasseurs qui lui font défaut". L'Unité Française du 20 juillet 1873 [17].

"Hier matin plusieurs aperçurent un ours proche de Sassenage... Des chasseurs se sont mis à sa poursuite... » Le Courrier du Dauphinois du 30 novembre 1877 [17]

"Dans la forêt de Combernale, près de Rousset en Vercors, des ours ont été aperçus... Vite une battue si on ne veut pas voir les récoltes encore endommagées...".

Le Crestois de novembre 1905

"Le dernier Ours du Vercors n'est-il pas mort ? Puisse un habile fusil confirmer notre impression ». Le Petit Dauphinois du 23 Janvier 1937 [in 17].

Dans ce bilan il ne faut pas non plus mésestimer les problèmes et les perturbations occasionnés par la présence de l'ours. Ils étaient vrais hier et ils le sont encore aujourd'hui dans certains secteurs où vivent ces animaux : c'est la veille lorsque la bête menace le troupeau, c'est l'intervention pour la faire fuir en pleine nuit, dans des zones accidentées, par une météo souvent chagrinée, c'est la recherche des bêtes égarées, etc., bref ce sont des contraintes qu'il ne faut surtout pas négliger et qui débouchent souvent sur les réactions que l'on connaît [17].

Dès 1860, les populations ursines étaient déjà trop faibles, pour que l'espèce pût être sauvée dans les Alpes françaises. Pendant toutes ces années et bien avant, les ours ont été pourchassés, avec opiniâtreté, par toutes sortes de gens, souvent des bergers, utilisant toutes sortes de procédés : armes à feu - mais aussi, poisons déposés sur appâts (arsenic ou strychnine) -traquenards ou pièges. L'ours a résisté à tout cela, grâce à son intelligence et aux grands espaces du Dauphiné [29]. L'ours a résisté plus longtemps que le loup, grâce à ses mœurs solitaires : l'homme ne pouvait pas en massacrer d'un seul coup toute une troupe. Il n'en était pas moins traqué continuellement, abattu systématiquement, on capturait ses petits pour les vendre aux cirques et aux montreurs d'ours [6].

Enfin et à tous ces éléments, l'évolution de l'utilisation des armes à feu, l'amélioration progressive de leurs performances, le développement des voies de communication et de pénétration de la montagne sont venus apporter une contribution efficace. Comme nous l'avons déjà dit, la disparition de l'ours dans les Alpes résulte d'une lutte efficace menée contre un compétiteur par une population unanime, soutenue par une Administration résolue [17].

Jusque-là, les 1850 chasseurs constituaient le seul péril rencontré par l'espèce. En 1869, un certain Aristide Bergès vient d'installer, à Lancey, la première conduite forcée de haute chute (hauteur 200 mètres, longueur 450 mètres) alimentant une papeterie. Du papier fait avec du bois, du bois qu'on trouve justement sur place; ceci, en plein pays oursier, qu'on va déboiser et qui va retentir du bruit des chantiers. En 1898-1899, Ce sont des années de grands mouvement. La montagne, autrefois silencieuse, devient très animée. Les travaux se multiplient, en Vercors notamment, tirs de mines ! Les militaires ouvrent d'immenses champs de tir et aussi des cols, par où pourront passer les canons ; les sommets sont visités par des touristes étrangers (Whymper, Coolidge), ainsi que par de nombreux adhérents d'associations toutes neuves qui s'appellent Club Alpin Français (1874) ou Société Des Touristes du Dauphiné (1875). Grenoble double sa population entre 1820 et 1865 , il y a des emplois nouveaux, des immigrés. Tout cela fait de plus en plus de monde qui fait de plus en plus de tapage (c'est ça l'environnement !). Les ours, qui ont besoin de beaucoup de place, de silence et d'une belle tranquillité, commencent à la trouver mauvaise, Leur nombre, qui décroît, les oblige à se déplacer d'une vallée à l'autre, ne serait-ce que pour trouver une compagne. C'est alors qu'ils découvrent la voie ferrée, la route sur laquelle vont bientôt apparaître d'étranges véhicules (1900) et de plus en plus d'humains, mal disposés à leur égard.

Le progrès - voilà le drame ! L'ours déteste tout changement dans son cadre de vie. Or, les choses changent vite en cette fin du XIX^{ème} siècle. Dès 1870, les balles des fusils vont plus vite, plus vite se déplacent les hommes, plus nombreux sont les visiteurs, plus malins sont les spécialistes - car, il y a des spécialistes de la chasse à l'ours - ce sont les plus meurtriers. Devons-nous critiquer de tels spécialistes ? Il serait bien difficile d'inverser la marche du temps. 1830 n'est pas 1999, tout ce qui était légal et admis ne l'est plus aujourd'hui. Le père Etienne avait sans doute bonne conscience; ne mangeait-il pas les ours qu'il chassait ? C'était de la viande utile à tous qu'il ne fallait pas laisser perdre. Il faut vivre avec son époque. Un homme de 1830 faisait tout par lui-même, surtout dans ces contrées quasi sauvages au XIX^{ème} siècle. La chasse améliorait l'ordinaire. Les fusils étaient encore rares; c'étaient toujours les mêmes "artistes", braconniers ou chasseurs reconnus, qui alimentaient le pays en gibier ou en truites. Les premiers bons fusils ont permis au père Etienne et à Vialy de mettre en pratique efficacement leurs capacités [29]. Comment résister à de tels massacres ?

Jusqu'en 1840 environ, on ne fait que comptabiliser les morts la destruction des nuisibles paraissant nécessaire, pour la bonne protection des biens et du bétail. L'ours se faisant plus rare, dès 1850, on se soucie plutôt des survivants : il en reste un ici, un autre ailleurs - peut-être Les scientifiques de nos sociétés savantes commencent à s'inquiéter de la raréfaction de tous les animaux sauvages, même si cette crainte n'est pas partagée par tous (ours, loups, lynx, cerfs, bouquetins, tétras sont concernés). Il y a trop de monde qui court « sus à l'ours », en ce XIX^{ème} siècle, très actif. Les ours se « débinent » donc, du mieux qu'ils le peuvent et si, jusqu'en 1850, ils sont signalés dans les niches écologiques précises, après cette date, on les compte un peu partout. C'est l'erratisme qui se déclenche, les animaux se cherchant et tentant d'échapper à l'homme, tout à la fois.

L'ours s'accommode mal du progrès ; partout où la civilisation avance, l'ours ne peut que reculer. Et, seules des mesures de protection sévères peuvent ralentir, où que ce soit, l'effondrement des effectifs. A la fin du XIX^{ème} siècle déjà certains avaient conscience du problème. Voilà comment le 23 octobre 1880, Monsieur Timmery, Inspecteur des Forêts de Die répondait à une demande d'autorisation de battue :

« La destruction des trois ou quatre ours qui nous restent encore dans la forêt de Romeyer et qui sont les derniers représentants d'une espèce inoffensive nous paraît être inopportune... et la battue demandée inutile » [17].

Quelques oursons enfin finirent tristement leur vie dans des ménageries, tels ceux capturés en 1878 dans le Vercors.

***Isolement**

L'ours chassé de plus en plus durement - c'est toujours ainsi quand une espèce se raréfie - et dérangé dans son mode de vie, ne pouvait plus survivre. Leur nombre allait chuter dramatiquement, et malgré quelques rares animaux qui allaient encore résister, en des lieux favorables ou au relief difficile, c'était fini le temps des ours. Ils se sont trouvés, très rapidement, inféodés à tel ou tel massif, avec des caractéristiques morphologiques particulières, dont la plus évidente est le « petit format » des plantigrades alpins (signe d'endogamie, d'isolat génétique).

il était vagabond, c'est certain, c'est dans sa nature. Ceux de Glandasse, empruntaient « l'autoroute » Vercors-Dévoluy qui part de l'extrémité Nord (Bec de l'Orient) du Vercors, pour rejoindre le Dévoluy. Le chemin est tout tracé : il suffit de

traverser le Vercors du Nord au Sud, puis d'incliner à l'Est, afin de rejoindre par Lus-la-Croix Haute ou Chichilienne, les vastes terres de l'Obiou, du Pic de Bure ou de la vallée du Drac. Un ours qui peut abattre quarante kilomètres en une nuit, peut fort bien partir à la rencontre d'une commère, en forêt de Durbon, quitte à revenir quelques semaines plus tard, chez lui en Vercors - en forêt de Coulmes, par exemple. Mais, cette affirmation est gratuite. Les ours inféodés au Vercors étaient peut-être très attachés à leur massif?

Seule la raréfaction de l'espèce peut susciter réellement l'erratismo. Après 1870, les effectifs baissant dramatiquement, les derniers plantigrades se sont terrés en forêt ou ont cherché l'altitude, toujours dissuasive aux hommes et aux chiens (versant Est du Vercors, très aérien, pierreux et dangereux pour l'homme). Leur nombre était faible. Quand on tue un ours et qu'il en reste dix dans les montagnes, c'est dix pour cent du capital qui a disparu. Avec un si petit nombre, il est très difficile à une espèce de se maintenir [29].

5.2.4 La fin biologique d'un phylum

D'après M.Couturier *Ursus artos* serait arrivé à la fin biologique de son rameau phylétique. L'Ours brun est une espèce dont on suit assez bien la filiation depuis le début du Quaternaire. Forme moins jeune que les autres espèces d'ours, elle est très évoluée, ce qui d'après M.Couturier laisserait prévoir sa proche extinction, annoncée d'ailleurs par certains signes évidents. Selon ce même auteur :

« L'Ours brun est une espèce au bout de sa carrière, et je ne parle pas seulement de celui de notre pays, mais des races de toutes les régions du globe. Si nous envisageons la morphologie, et surtout la stature, pour suivre l'évolution du rameau phylétique, nous trouvons notre animal d'abord de très petite taille à la fin du Pliocène. Puis l'espèce grandit assez rapidement au Pléistocène moyen pour atteindre son fastigium au Néolithique. Les temps historiques sonnent son déclin, marqué par une réduction de son format. Sa denture au cours de cette longue période s'est aussi modifiée; l'Ours brun a perdu ou est en train de perdre ses trois premières postcanines. »

5.2.4 Le Vercors, un piège naturel

À force de recul, voilà l'ours relégué sur les Hauts Plateaux. On l'y laisse en paix la plupart du temps. Des chasseurs viennent à l'occasion mais c'est à un autre genre de danger qu'il doit maintenant faire face. Le Vercors est taraudé par un karst puissant. À ce jour, plus de trois mille cavités y ont été répertoriées. Parmi elles, bon nombre de gouffres qui s'ouvrent à la surface du plateau par des orifices à l'emporte-pièce. C'est autant de chausse-trappes où peuvent tomber les animaux ce qui a coûté la vie à un nombre d'ours non négligeable. Les scialets contenant deux, voire trois squelettes de plantigrades ne sont pas rares, comme le scialet des Charbonnières qui s'ouvre à 1450m d'altitude sur le plateau de Sornin et profond d'une quarantaine de mètres, dans lequel ont été recueilli deux squelettes d'ours brun âgés de 2 ou 3ans. 70% des ossements d'ours brun trouvés dans le Vercors sont issus du fond de scialets. Bien difficile, à l'heure actuelle, de déterminer le tribut moyen que paie aux pièges naturels une population ursine. Il y a peu d'eau libre à la surface de ces plateaux : la pluie disparaît très vite dans le karst. Les années sèches, le problème peut devenir crucial. Ceci explique la redoutable efficacité d'un piège comme le « trou aux oursons ». Il se situe sur le flanc de la combe de Sive à

1520m d'altitude. Il est formé d'une petite galerie d'entrée qui n'excède pas deux mètres du long et qui rencontre tout de suite le dôme d'ouverture d'un puits profond d'environ cinq mètres, dont le conduit s'élargit au fur et à mesure de la descente. Le fond du puits est jonché d'ossements. L'eau suinte des parois et la lumière du jour se reflète très nettement sur la roche humide. L'examen des ossements permet de faire le compte des animaux qui ont trouvé la mort dans l'inférieure chausse-trape : au moins dix oursons âgés de six à huit mois, une ourse adulte, un loup adolescent, une martre, un chocard...L'âge des oursons laisse à penser qu'ils sont morts dans le trou à la fin de l'été et qu'ils y étaient tombés en cherchant de l'eau. À part le squelette du loup qui présente des traces de rongement, tous les ossements sont intacts. On peut en déduire qu'entre les captures il s'écoulait du temps : suffisamment de temps pour que les cadavres se décharnent et se réduisent à des squelettes sans intérêt alimentaire. Une seule fois, un ourson prisonnier du trou a dû pouvoir survivre un moment en grignotant les cartilages du loup tombé dans le gouffre peu de temps auparavant. Quant à l'ourse, elle est morte de faim dans le piège, et il est émouvant d'observer les griffades qu'elle a laissées sur la paroi, sur plus de 2,5 m de hauteur où se réfléchit la lumière. La mort de dix oursons et d'une ourse dans la fleur de l'âge a dû porter un grave préjudice à la population ursine locale. Ce genre de piège collectionne 20% des ossements d'ours brun trouvés dans le Vercors. Au total, 98,7% des ossements d'*Ursus arctos* du Vercors exhumés appartenaient à des individus jeunes. Quel potentiel reproducteur ainsi perdu !!! [4].

En comparant du point de vue des atteintes traumatiques les ossements d'Ours brun et ceux d'Ours des cavernes, on constate que les premiers, trois fois plus souvent que les seconds, présentent des traces de fractures imputables à des chutes. Cela laisserai-t-il a supposer qu'*Ursus arctos* n'était sans doute pas vraiment à son aise sur les escarpements rocheux du massif du Vercors ? [6].

Conclusion :

En 1938, Monsieur Clave, Garde général des Eaux et Forêts concluait son article sur la présence de l'Ours dans le Vercors :

« ... Une réglementation appropriée pourrait prolonger l'existence de l'espèce par la protection des rares individus qui peuvent encore demeurer, mieux encore par l'introduction de sujets nouveaux »

Trop tard...Il y a une cinquantaine d'années, l'Ours brun disparaissait des Alpes françaises au terme d'une persécution sans relâche. Le XXIème siècle sera-t-il celui du dernier ours ? Faute d'ours, de lynx, de saumons, de téttras, de castors ou tout simplement de grives, notre terre pourrait bien devenir la planète triste...

TROISIEME PARTIE :

Les Ours dans le Vercors **aujourd'hui**

1) La place des ours dans nos mémoires

Les hommes ont toujours été très ambivalents vis-à-vis de l'ours, éprouvant à la fois de la fascination et de la répulsion à son égard.

Dans notre imaginaire, les ours assument également des fonctions opposées. D'un côté ils prennent l'apparence de nounours rassurants auprès desquels les enfants s'endorment en confiance; de l'autre, ils peuplent nos cauchemars et nous apparaissent sous les traits de monstres dangereux prêts à nous dévorer.

Même après qu'ils aient depuis longtemps disparu de régions ou de pays entiers, les ours continuent à alimenter les fantasmes collectif. Les histoires et les mythes qu'ils inspirent remontent à des temps immémoriaux. Ces mystérieux animaux, qui disparaissent en hiver et se réfugient dans des tanières pour entrer progressivement dans un état d'endormissement, puis émergent au printemps, dispos et pleins de vitalité, ont symbolisé, dans de nombreuses civilisations, le renouveau et la résurrection.(...)[33]

Sur le plateau isolé du Vercors, pour occuper les longues soirées d'hiver, le légendaire se transmet dans la tradition orale et dans la tradition écrite comme l'illustre ce passage de H. AUDRA publié en 1938:

« Il est évident que le Vercors, le Glandasse en particulier constituent l'un des derniers refuges des ours en France (...). Les vieilles gens, les paysans parlent de l'ours comme d'une ancienne connaissance avec une pointe de respect, de familiarité, presque d'affection. Et l'ours est présent à tous les esprits comme un symbole plus attirant qu'en animal craintif, il ne se montre jamais et que sa présence ne s'affirme que par des marques laissées sur son passage : ruches dévalisées, traces de griffes aux abords glaiseux des fontaines des plateaux de l'immense forêt domaniale, empreintes de pattes, l'hiver, sur les étendues vierges et infinies qui vont, à perte de vue de l'extrême pointe du Glandasse jusqu'à la Grande Moucherolle. Un chasseur abattit un dernier ours quelques années avant la guerre de 14. Durant plusieurs années, on ne parla plus de l'ours. Mais voici que depuis quelques années, l'ours se rappelle de nouveau au souvenir des montagnards (...) et le journal dauphinois ouvre ses colonnes aux récits des témoins dignes de foi (...). Nous n'avons pas revu l'ours mais nous savons qu'il existe. » [21] (cf annexes 1,2,3)

1. Témoignages

A propos de la présence de l'ours dans le Vercors...

M. B. de Rochechinard raconte une histoire rapportée par son grand-père.

"Ben oui, mon grand-père, une fois, il remontait de Saint-Jean, il habitait à la Rochette au-dessus de Saint Jean là, et il avait fait le marché, et puis, il remontait chez lui, quoi, au clair de lune, et il était dans les bois, sur le sentier. Qu'est-ce qu'il voit au clair de lune ? Un gros ours assis sur son derrière. Et ben pétard, ça lui a foutu la traquette. Il a ramassé une grosse motte de neige dans sa main et il lui fait comme ça: "Qu'est ce que tu fais là, grand animal !" Il le disait en patois, mais moi je vous le dis en français. L'ours, pour toute réponse, lui a poussé un gros beuglement, et mon grand-père a été faire un grand détour pour pas le rencontrer. Il a monté sur le rocher, sur le pas, quoi, parce que dans les montagnes il y a des pas. Et il s'est

aperçu que quand il a été dessus, il avait pas quitté sa motte de neige qui était presque toute fondue dans sa main. Et de ça, il y a 90 ans, pas plus, il y avait encore des ours dans le coin." [24]

Présence de l'ours dans le Royans par M. Valérie F. d'Oriol

"Cet ours, il venait en principe que de nuit à proximité des maisons, dans la journée il était dans le bois. Ça aurait été une coïncidence de le voir. La nuit, tous les soirs, il venait à proximité des maisons là-haut, à côté. Les gens se levaient pas pour aller voir spécialement l'ours, ils dormaient, ils le laissaient tranquille.

Question : On en avait peur ?

Probablement, peut-être, parce que l'ours, je sais pas si c'est bien bien méchant, c'est pas des bêtes vraiment féroces, en principe. Il pourrait bien attaquer, je sais pas. Pas si méchant que le loup. Un loup qui est affamé, lui, il attaquerait directement." [24]

Mme N. à propos des dernières traces de la présence de l'ours.

En 1956, j'ai un neveu qui a rencontré l'ours. Tout le monde a essayé de le démentir. Et là, ce neveu, il était parti en chasse prohibée bien sûr, avec un copain dans la neige, sous le col de l'Arc. Ils avaient leurs chiens, et tout à coup, les chiens se sont mis à trembler, ils se sont mis dans leurs jambes et ils ont vu cet ours.

Le Docteur Couturier, qui avait écrit un livre sur les ours, les a tournés en ridicule et eux sont persuadés que c'est un ours. Ils sont arrivés à la maison tous pâles, affolés. Ils ont eu peur. Et puis, si ça avait été un âne, les chiens seraient partis après. C'est pas impossible. L'ours se promène, vous savez. Y a rien d'extraordinaire à ça." [24]

M. B. rapporte le récit d'un des derniers ours, tué à Saint Nizier.

"C'était autour de 1900 par là. En montant vers le téléphérique, il y a une ferme là-haut, là derrière, ras le bois.

Question : C'était qui qui l'avait tué ?

C'était un B.T. de Claix. Ces B.T., ils habitaient aux Volants là-bas. C'est le père qui l'avait tué à la baraque de l'ours. *Cette vieille* baraque qu'il avait *appelée après*, la baraque de l'ours, parce que dans *cette baraque*, ils y mettaient des moutons, et l'ours était rentré pour s'attaquer aux moutons. Oui, c'est là qu'il a réussi à le tuer, et depuis je crois qu'il y en a plus eu à Saint-Nizier. Ils en avaient tué un aussi à Lans vers la ferme Jallifier, là où y a une fontaine, là au bord de la route, si vous voyez où c'est, l'eau qui descend d'en haut. Et il paraît que cet ours, il descendait dans la coulée en bas. C'est vieux ça." [24]



LES OURS par M.Frier (noté FRI.) interrogé par les lycéens (noté ENQ.) du club d'histoire du lycée du plateau du Vercors

ENQ. « Est-ce qu'on racontait aussi des histoires d'ours ou de loups ? de légendes ? »

FRI. « Bien sûr, il s'en racontait. En 19..17, mon père et un voisin avaient pris une petite exploitation forestière d'une femme qui avait vendu son bois pour couper et le descendre. C'était à Furon ça, au-dessus de Paul RAVAUD (...). Et, en montant, nous avons vu la trace d'un ours et puis, à côté de nous, ça coupait ; mon... celui qui, à l'époque était mon futur beau-père, et ma femme allaient avec lui (rires). Et l'ours avait passé. Il y avait un bosquet de bois, il l'avait contourné. Il avait pas passé dans le bosquet. Ça évitait tout ce qui pouvait lui servir de piège. Passait pas en plein bois. Et il a été tué, cet ours, à Prélénfrey, quelques années après ; et alors y'en a un autre avant : j'avais mon grand-père maternel, deux de ses voisins, ils achetaient 50 moutons chacun au printemps. Ils avaient loué la montagne derrière. Je sais pas quelle était sa grandeur à trois : ils avaient un pâtre, quoi. Et le pâtre avait une corne d'appel. Un soir, il appelle, il appelle, mais quand les gens sont arrivés, l'ours avait rentré dans le parc et il manquait 4 bêtes. Ils en ont retrouvé une qu'il avait griffée, qu'il a fallu l'abattre. Il a dû en emporter une ; et, on était, après, il y a des gros rochers (vous connaissez les Blancs, vous connaissez l'école des Héraults, les rochers des Blancs); le mouton avait sauté là. Il avait sauté dans un arbre, il a crevé, il s'est enfourché... empalé dans les branches. L'année d'après, en faisant la coupe, les paysans l'ont trouvé là. Ils ont dit : ben voilà le mouton qui manquait. Y'en a 4 qui avaient manqué au lot. Avait-y trouvé d'écartés ?

Et je me souviens, moi, chez mon grand-père, ils avaient une petite... jeune fille qui venait en vacances ; et, au pâtre ils le nourrissaient, ils lui montaient son manger à tour de rôle, les trois... ses trois patrons, quoi. Je montais avec elle, la bonne et elle disait : tu sais, faut pas regarder là-dessous parce que les serpents s'y cachent et puis, faut pas nous amuser parce que, si l'ours était par là ! Elle avait aussi peur que moi ; elle avait 3 ou 4 ans de plus que moi. Quand je l'ai eu revue après, je lui ai dit : tu te souviens, on était comme ça, tous les deux, mais fallait aller quoi ! »

ENQ. « Est-ce qu'on vous a raconté ici qu'on avait vu des ours (...) ? »

M. FRI. « Ouais ouais. Mon père (...)une année, il était allé chercher des bâtons en dessus de Lans (...). Il avait vu les pieds... Il a pas vu l'ours mais les... ils venaient de passer (...).Oui, les traces. »

ENQ. « A quelle époque à peu près ? »

M. FRI. « Oh c'était par là, je sais pas moi, en 1910 ouais. »

ENQ. « Et vous connaissiez d'autres personnes qui ont vu des ours ? »

M. FRI. « Oui oh ben (...) Ils en avaient tué un, ils l'ont trouvé qu'à l'automne... à Château-Julien (...) avant, ils y cultivaient. Y'avait de l'avoine et il avait vu, le propriétaire, qu'il mangeait... que l'avoine était mangée ; et il y va un soir, tirer ; et puis, il lui a tiré le coup de fusil et il s'est sauvé (...). Ça pas tombé tout de suite, il a eu peur, il a foutu le camp ; et, à l'automne quand ils ont fauché l'avoine, ils l'ont trouvé. Il paraît qu'il était crevé dedans... la pièce d'avoine (...). M. A... là, il était garde-forestier, il est parti en... 50, 55 (...). Il disait, dans la Loubière, il avait trouvé un arbre, il disait, il s'était frotté contre, il y avait les poils (...). Oh mais ici, avant... je me rappelle, moi, les bergers qui étaient à la Moucherolle, ils faisaient des feux le soir pour... pour défendre le troupeau, quoi (...). »

ENQ. « Il y avait des histoires de troupeaux attaqués par les ours ? »

M. FRI. « Oh oui, oui, souvent les bergers se plaignaient (...). Et ils faisaient des feux. Je me rappelle, on était jeunes, on voyait ces feux, le soir ; et les gens disaient oui, c'est pour les ours. » [21]

Les ours sur le Glandasse (récit de M. Jean CHRISTOPHE à Yves BERTRAND)

« Un jour de 1926, le cantonnier de Châtillon en Diois cassait des cailloux sur la route qui longe le Bez quand il vit, en face de lui, sur des vires, une forme noire, un peu bizarre. Au bout d'un moment « elle » bougea et il vit alors qu'il avait affaire à un Ours. Immédiatement il descendit à Châtillon ameuter les chasseurs locaux. C'est là qu'il rencontra M. Christophe. Ils partirent à la poursuite de la bête qui montait dans la direction du Glandasse. Toute la journée ils la traquèrent, la suivant sur les traces qu'elle laissait sur une neige persistante. Le soir, fourbus, ils arrêterent leur poursuite sans avoir rejoint la bête ».

Un ours tué d'un coup de trident (extrait de la Chasse illustrée du 5 Juillet 1868)

« On écrit de St Julien en Vercors au Courrier de la Drôme que le 23 avril, à six heures du soir, on signale la présence d'une Ourse dans un bois appartenant à M. ODIER, notaire à Rencurel. Pendant qu'on prévenait les chasseurs de la localité, un jeune homme de vingt ans nommé Pascal JULIEN, s'arma d'un trident et se mit à la poursuite de l'animal. Il le rencontra à cent mètres au hameau des Granges. L'Ourse s'avançait contre lui et il courrait un grand danger lorsqu'il eut l'idée de lui asséner sur la tête un vigoureux coup de trident. L'animal renversé essaya de se relever, mais Pascal le frappa encore et l'étendit sans mouvement. Quand les chasseurs arrivèrent, ils trouvèrent le jeune Pascal traînant l'Ourse qui pourtant respirait encore, mais quelques coups sur le crâne achevèrent de la tuer. Elle avait un mètre quarante cinq de longueur et les griffes de ses pattes de devant n'avaient pas moins de huit centimètres " [17].

2. Quand la légende prend le pas sur l'histoire.

« A travers contes, légendes, romans historiques, que de fantaisies n'a-t-on pas écrit sur le sauvetage du dauphin par nos deux ancêtres ! » écrivait Jacques Bouillanne en 1994 [34].

L'Ours, le Dauphin et les bûcherons

« François Bouillanne et Michel Richaud, deux bûcherons de la vallée de Quint sauvèrent d'une mort certaine un des princes du Dauphiné à la chasse dans la forêt de Malatra, sur les pentes d'Ambel. Le chasseur soudain séparé de sa suite était poursuivi par un ours énorme. L'animal blessé dans le flanc cherchait à grimper le long d'une cheminée de rocher et il n'était plus qu'à une faible distance de son agresseur, en face d'un gouffre béant, quand les deux charbonniers arrivèrent, armés de leurs grandes haches.

Bouillanne frappa l'ours par derrière et lui coupa la jambe ; puis il n'eut, ainsi que Richaud, que le temps de se mettre par côté, et l'animal féroce, ne pouvant plus se soutenir, descendit en roulant le long du rocher. Mais, arrivé en bas Richaud s'approcha courageusement et lui asséna sur la tête un coup si violent qu'il l'étendit mort à ses pieds. Le Dauphin plein de reconnaissance offrit de l'or à ses libérateurs ;

mais ils refusèrent avec fierté en déclarant que le dévouement ne se payait pas. Le prince ému, les fit chevaliers et leur donna pour armes « d'azur à une patte d'ours d'or, mise en bande ».

L'historien M. Wullschleger nous explique que la tradition identifie généralement le chasseur comme étant le Dauphin de France, fils de Charles VII et futur Louis XI qui administra le Dauphiné entre 1440 et 1457. Mais une charte du cartulaire de l'abbaye de Léoncel, celle d'Adémar Richau de Rouisse et de quelques autres au sujet d'Ambel, datée du 21 septembre 1245 et traitant de la confirmation d'une donation au monastère, cite parmi les témoins un Umberto de Bollana, Humbert de Bouillane. Rouisse est un hameau de Saint-Julien-en-Quint, et Humbert figure également, au même titre, dans deux textes du mois de novembre de la même année, élaboré dans le même village. Par ailleurs, les archives de la Drôme et de l'Isère conservent hommage rendu à Aimar de Poitiers, le 18 mars 1327, par « noble Pierre de Richaud », et le 8 décembre 1349 par « noble Hugues de Bouillanne » pour leur biens situés en pays de Quint. Il apparaît donc clairement que le chasseur de Malatra n'était pas le futur Louis XI, né en 1423 et mort en 1483, et il convient de chercher du côté des Dauphins de Viennois. Si l'anoblissement était relativement récent en 1245, ce pourrait être Guigue VI dit André, Dauphin, à la tête du Dauphiné de 1192 à 1236 ou son fils Guigue VII qui lui succéda de 1236 à 1270. Si l'anoblissement était déjà ancien en 1245, alors toutes les suppositions seraient permises. On se pose alors la question pourquoi le Dauphin Louis II, futur Louis XI, se trouve-t-il associé à un événement dont nous avons la certitude qu'il fut antérieur à sa venue en Dauphiné ? Monsieur Michel Wullschleger nous donne des éléments de réponse : d'abord le futur Louis XI peut être considéré comme « Le Dauphin » par excellence : pour la première fois le fils aîné du roi de France était venu s'installer dans son apanage du Dauphiné. Né en 1423, il s'entendait mal avec son père et avait réclamé le droit d'administrer son apanage. Il décida de fuir la cour et parcourut sa province de 1440 à 1457. Son biographe américain, Paul Murray Kendall le traite "d'Empereur du Dauphiné", et rappelle notamment qu'il "établit un parlement, réorganisa le conseil Dauphinois, accéléra la procédure légale, créa un registre officiel des titres et mis sur pied le premier système postal gouvernemental qu'ait connu l'Europe".

Un autre historien du Dauphiné, Gaston Letonnelier précise que Louis avait chargé en 1456 un de ses conseillers Mathieu Thomassin de rédiger "le registre delphinal" qui tenait à ses yeux de "bréviaire des anciens droys, honneurs et prérogatives du Dauphiné. Il y eu donc comme une seconde reconnaissance des titres de noblesse du Dauphiné... par un des grands rois de notre histoire, artisan de l'unité française et soucieux du pouvoir royal... Peut-être, cette sorte de "transport" de la noblesse delphinale, après celui du Dauphiné explique-t-il la place tenue par Louis dans la mémoire collective et dans la légende. Si l'on fait le point des recherches actuelles en cours, entreprises par l'association des descendants des De Richaud et De Bouillanne de la vallée de Quint, créée dans l'objectif de rétablir la vérité sur la légende, les événement remonteraient pour le moins au début du 13^{ème} siècle [34].

Les armes *d'azur à une patte d'ours d'or, mise en bande* et la noble devise « Constance » attestent jusqu'à aujourd'hui cette belle histoire transmise de génération en génération dans le val de Quint [14].



Figure 8 : Stèle inaugurée par l'association des descendants des De Richaud et des De Bouillanne, le 12 Août 1990 vers la clairière de Malatra en la mémoire des vaillants bûcherons.

3. Légendes

Le dernier ours de Lans en Vercors

À la fin du siècle dernier, alors que l'ours avait pratiquement disparu des montagnes du Dauphiné, une rocambolesque histoire se déroula au cœur du massif du Vercors...

Nous sommes fin octobre. Les premiers frimas annonciateurs d'un hiver rigoureux ont déjà fait leur apparition et les habitants de Lans-en-Vercors s'activent à rentrer leurs réserves de bois en prévision de la longue saison.

Empilées tels des cubes bien emboîtés, les bûches toutes de même longueur recouvrent les murs extérieurs des maisons. S'intégrant parfaitement à l'architecture des typiques demeures de la région, elles exhalent une forte odeur de résine.

À la sortie du village, en lisière des bois, sur le chemin qui mène à Villard-de-Lans par le hameau du Peuil, on aperçoit par temps clair la maison d'Amélie et Camille Péloît. Mais poussons la porte de la petite chaumière...

À l'intérieur, nous découvrons nos deux amis qui achèvent le petit déjeuner auprès de l'âtre. Une douce chaleur baigne la pièce principale et le café fume sur la table-pétrilière de bois massif. D'énormes tranches de pain de campagne et de salé fumé agrémentent le premier repas de la journée.

Finette, une brave jument

- Nous partirons vers sept heures, annonce Camille en regardant sa montre à gousset. Comme à l'accoutumée, le couple Péloit va vendre sa production maraîchère à la foire de Villard-de-Lans. Or, en ce matin d'automne, un épais brouillard recouvre le plateau des Quatre-montagnes.

- Amène, dit Camille en se dirigeant vers la porte, n'oublie pas d'emporter le sac de sel que l'on doit à Charles. J'attelle le cheval pendant que tu te prépares.

Au dehors, la température est déjà hivernale. Un crachin de circonstance ne cesse de tomber. Dix minutes se sont écoulées et Amélie sort à son tour. Chapeau de feutre sur la tête, châle sur les épaules, elle étale une peau de mouton sur le banc de la calèche et prend place. À l'arrière, Camille range les légumes et les fleurs dans le coffre puis s'installe près d'Amélie. Il desserre le frein de la voiture, se saisit du fouet, le claque violemment au-dessus du cheval et s'écrie :

- Hue, cocotte, ma belle ! Emmène-nous vite à la foire et tu auras double ration d'avoine ce soir !

Finette, la brave jument des Péloit, semble comprendre les paroles de son maître et se met à trotter allégrement.

- Tu vois, Amélie, tu ne m'a pas cru l'autre jour quand je t'ai dit que Finette reconnaissait les mots que je lui dis. Es-tu convaincue, maintenant ?

- Vouai, vouai... répond Amélie avec désinvolture, crois-le...

La conversation se poursuit au rythme du voyage, et tous les potins du pays sont alors passés en revue.

Une créature poilue

Ballottée dans tous les sens, la calèche va bon train.

- Nous y serons dans vingt minutes, s'exclame Camille.

Nos amis croisent Hippolyte, le berger, qui mène son troupeau de chèvres. Croyant bien faire, ce dernier arrête le cheval et entame la conversation. Agacé mais poli, Camille lui fait aimablement remarquer qu'ils sont pressés.

- Vous ne savez pas la dernière sur l'ours ?, renchérit Hippolyte...

- excusez-nous, l'ami, rétorque Péloit en tirant sur la bride de sa jument, nous nous reverrons plus tard.

Le voyage reprend, sous une pluie fine et dans le brouillard. Mais Amélie paraît de plus en plus inquiète, d'autant que l'abbé Joseph a évoqué cette histoire d'ours aux vêpres de dimanche. On ne voit pas à vingt mètres et la calèche roule dans un décor angoissant. Amélie scrute sans relâche les abords du chemin, assombris par les immenses sapins. Camille essaie en vain de la rassurer.

- Ne t'inquiète pas comme ça! Il n'y a plus d'ours dans notre région. Le dernier a été tué il y a deux ans.

Rien n'y fait et Amélie s'angoisse de plus en plus.

Soudain, Amélie se dresse d'un bond sur son banc et se met à crier :

_ Regarde ! Regarde là-bas... l'ours

Effectivement, à quelques pas de là, on devine dans le brouillard une imposante masse couverte de poils. Camille stoppe net le cheval et descend précipitamment de la calèche. Mais l'énorme créature a déjà disparu dans la forêt.

- Reviens, Camille. Reviens!, hurle sa femme.

Et comme l'écrit si bien Flaubert dans l'un de ses ouvrages, "la peur donne toujours des ailes", la calèche des Péloit repart au grand galop puis traverse à toute allure les hameaux des Françons et des Girards, devant les yeux hébétés des habitants.

C'est dans un crissement de roues que nos deux héros font leur arrivée remarquée sur la place de la foire de Villard-de-Lans. Dans le dernier virage, se souvient un témoin que la voiture allait si vite qu'elle faillit se retourner.

En quelques instants, une trentaine de personnes se rassemblent autour de Camille et d'Amélie qui content leur mésaventure.

L'histoire fut colportée ainsi dans toutes les chaumières du Dauphiné et fit à l'époque grand bruit car, d'ours, on n'en parlait déjà plus dans notre province. Les chasseurs décrochèrent leurs fusils et reprirent les battues d'antan. Mais l'on ne retrouva l'ours de Lans-en-Vercors.

Le fameux ours de Camille et Amélie n'était autre que l'imposante femme de ménage d'un grand hôtel de Villard-de-Lans à qui une riche pensionnaire avait cédé son vieux manteau de fourrure noire...[11]

Un animal légendaire

Le col de la Croix-Perrin devrait son nom à un feu Sieur Perrin... brave paysan bûcheron, ce dernier exploitait plusieurs parcelles de conifères et de hêtres de bonne taille. En ces lieux, la beauté du site et le silence de la forêt, troublés seulement par les coups de hache répétés et précis de Perrin, laissaient parfois entendre de sinistres hurlements. Mais Perrin, habitué depuis des années, n'y prêtait plus attention. Or, un matin, notre homme constate tout de même avec un léger frisson que les sinistres grognements semblent tout proches.

Le bûcheron prépare un feu de bois et réchauffe son café. Les trois inséparables et fidèles chiens de Perrin, d'ordinaire calmes, paraissent soudain agités. Très agités, même !... Ils tournent en rond en ronflant et, alors qu'à l'accoutumée ils se couchent au pied de leur maître, ils semblent monter la garde. Perrin a bien remarqué la soudaine agitation de ses chiens, mais pense à la présence de quelque lièvre matinal... Il ne prend réellement conscience d'un danger potentiel que lorsqu'il s'aperçoit que les trois chiens, le poil dressé, regardent fixement en direction d'un énorme rocher... Essayant en vain de les calmer, le bûcheron trébuche sur une branche que la rosée a rendu glissante. Une violente douleur le cloue au sol. Il vient de se casser la jambe... Egalement blessé à la tête, incapable de se relever, il se met à crier pour demander de l'aide. Mais, à deux heures de la plus proche chaumière, ses appels de détresse ne seront jamais entendus...

Se traînant tant bien que mal jusqu'aux braises incandescentes, le pauvre bûcheron renverse maladroitement le café dans le feu.

Quand, d'un bond, une ourse d'une taille impressionnante surgit de derrière le rocher. Surpris par cette apparition, les chiens se mettent à aboyer en montrant les crocs. À la vue de l'énorme animal, Perrin pousse un cri de frayeur. Jamais, durant sa longue vie, il n'a croisé un si bel ours. Dressé sur ses pattes de derrière, il atteint près de trois mètres. Rugissant avec fureur, l'ourse avance en cassant tout sur son passage, se rapprochant dangereusement de Perrin. Les chiens du bûcheron, faisant front, tiennent l'animal à distance. Les puissants grognements de l'ourse mêlés aux aboiements des chiens brisent la quiétude de l'immense forêt. Perrin comprend alors que son heure est arrivée. Athée, il se surprend à prier, et jure devant le "Tout Puissant", qu'il érigea une croix sur le chemin du col si les cieux le sauvent de cette mésaventure. La légende veut qu'un des fidèles chiens de Perrin

courût au village et ramenât les hommes du pays armés de fourches et de pics. L'ourse mise en fuite, on retrouva au pied du rocher les trois petits oursons que l'animal voulut défendre. Comme promis, la croix fut dressée, et on donna le nom du courageux bûcheron à ce lieu plein de mystère ...[11]

Les ours à Rencurel, de Gilbert Dalet, *Les affiches*,

Et pourquoi ne parlez-vous pas des ours de Rencurel ? Bonne question répondons-nous à ce natif du lieu qui n'oublie pas les récits d'un ses ancêtres. Car nous sommes en 1871, l'année terrible. Les vastes forêts de l'Est ont été détruites par les armées prussiennes, tout un peuple de loups et d'ours a été refoulé à l'intérieur de l'hexagone. C'est ainsi que quelques ours sont arrivés dans les forêts voisine de Rencurel, sur les massifs du Royans et du Vercors.

Les habitants du pays ne virent pas sans inquiétude d'aussi dangereux envahisseurs. Revolvers et fusils furent chargés à balles pour la nouvelle chasse. Ce n'était pas sans émotion que les plus courageux gravissaient les rochers pour en déloger l'ennemi.

Depuis 1871, cinq ou six ours ont été abattus dans les environs de Rencurel. Or ils ont des dispositions à apprivoiser. Ils donnent même aux habitants quelques marques de sympathie pour mieux cacher peut être leurs larcins quotidiens.

En 1978, l'un d'entre eux fut délégué à Monsieur maire de Rencurel pour plaider la cause de sa race, au nom de la loi protectrice des animaux. Il ne portait ni drapeau ni rameau vert, signe obligé d'une mission d'ambassadeur. Le dévouement de ce jeune audacieux étant sans bornes car il savait qu'il faut se méfier des hommes les plus civilisés. Ils sont souvent les plus cruels. Arrivé près de la Balme, il rencontra un braconnier à qui il demanda poliment le chemin de la mairie. L'homme lui répondit en l'assommant et le porta délicatement à la Balme. En chemin, l'air vif réveilla l'animal qui se vit offrir un verre d'eau de vie au café du coin, histoire de le remettre. On raconta même que l'homme et la bête trinquèrent fraternellement (La tradition orale en rajoute souvent).

Mais le malheureux ours n'avait qu'une idée en tête: faire comprendre à son auditoire qu'il avait une mission importante à remplir auprès de Monsieur le maire.

On prévint donc le premier magistrat de la commune de l'arrivée de ce visiteur hors du commun. Le maire reçut le quémendeur avec une politesse exquise.

Certes la discussion n'était pas facile: elle tourna vite à l'orage. Maître ours comprit qu'il s'était fourvoyé, que sa démarche le mettait directement sous le coup de la loi sur la destruction des animaux nuisibles, qui échappaient à la loi de la protection.

Si bien qu'autour de lui ce n'était que murmures et menaces de mort. On ne pouvait décemment le laisse repartir auprès de ses pareils. il n'aurait rien de plus pressé que de vanter les mérites et les vertus magiques de l'eau de vie du pays. Et à l'instar des barbares du Moyen-Âge, le peuple des ours viendrait piller le village de la Balme ou les alentours. Argument décisif. Le maire n'hésita pas longtemps. En juge suprême, il prononça l'arrêt de mort.

L'exécution eut lieu sans retard au milieu des cris de joie de la douce population. Les plaintes de la victime furent emportées par le vent. On raconte que le pelage roux de la bête qui s'était sacrifiée sans réfléchir, fut exposée chez un de nos concitoyens, concluait l'homme du 20ème siècle. D'ailleurs, c'était un de ses parents [29].

L'ourson de Chabrinel, Conte de Noël

C'était en l'an 1836... En ce temps là Louis-Philippe 1er était roi des Français, M. Roux Sous-Préfet de Die, MM. Chevandier de Valdrôme procureur du Roi, Delamorte Félines Conseiller Général, Plan maire de Die et Borel-Larochette, maire de Romeyer, commune où 436 habitants menaient une vie rude de paysans, de bûcherons et de pasteurs.

Bien au-dessus des Granges vivait une famille de bûcherons piémontais qui avaient construit leur demeure adossée au rocher. C'était une mesure composée de deux pièces éclairées par deux petits châssis laissant filtrer la lumière et le soleil au travers d'un papier huilé, lequel avait été récupéré parmi les déchets de l'usine de MM. Pastre et Sauvade, les papetiers de Romeyer.

Guiseppe Sortenzio et sa femme Maria, vivaient dans cette cabane avec leurs deux enfants, Jean et Marie. Une grande cheminée occupait la paroi rocheuse de la salle commune. Quatre planches assemblées maintenaient une paillasse remplie de feuilles de hêtre qui servait de lit aux enfants, Jean avait huit ans et Marie aurait 6 ans le 2 Juin prochain.

Les enfants étaient seuls, tout seuls dans cette grande pièce. Ils dormaient. Dans la cheminée le feu crépitait. Au dehors, il faisait froid, très froid. La neige qui recouvrait le sol d'une épaisse couche était gelée, dure et craquante sous les pieds.

La colonie d'ours qui vivait au-dessus de Chabrinel s'égayait dans les bois en quête de nourriture. Il y avait un tout petit ourson qui avait faim, sans cesse il s'éloignait des autres et s'approchait des habitations. Sa maman le lui défendait, elle le mettait en garde, en bordure d'un précipice. Mais le petit ours avait faim, très faim. Il savait qu'un peu plus bas il y avait les ruches, les ruches du père Vignon - pas Loulou bien sûr - il n'était pas né ; mais le papa de son arrière-grand-père. Alors trompant la surveillance de sa mère, le petit ourson courut dans cette direction, il glissa, roula sur la neige gelée, son petit corps bondissait ; puis tout d'un coup dans un bruit de papier froissé, à demi assommé, il se retrouva devant l'âtre des bûcherons. Tout hébété il s'assit sur son train arrière et attendit. Mais le bruit qu'il avait fait en chutant avait réveillé Jean. À la lueur du feu de bois Jean crut rêver, il voyait le petit ours dont les yeux brillaient. Il était tout petit, mignon et joli. Alors Jean se frotta les paupières puis se leva et s'approcha de l'ours, le caressa, le prit dans ses bras. Le petit ours grogna puis mis en confiance lui lécha la joue. C'est alors que Marie à son tour se réveilla. Car, nous étions le 24 décembre, papa Guiseppe et maman Maria étaient partis à Die pour la messe de minuit que devait dire le curé Vial assisté de ses deux vicaires Buis et Voulet. Elle aussi vint caresser l'ours. Il était froid, ses petits pieds étaient glacés.

« Approche donc de la cheminée et mets du bois, dit-elle à Jean, nous allons le réchauffer. » Jean mit quelques bûches de fayard ainsi qu'un tronc de pin. Les trois « enfants » s'accroupirent près de la cheminée, les bûches de hêtre vert pleuraient pendant que le tronc de pin résineux et bien sec craquait et jetait des flammes hautes qui léchaient la crémaillère noire de fumée. Ces flammes claires éclairaient la pièce d'un jour nouveau. C'est alors que Marie s'extasia, elle venait d'apercevoir la crèche que pendant leur sommeil papa Guiseppe et maman Maria avaient faite avant de partir pour Die. Il y avait la vierge, St-Joseph et les bergers, les moutons, modestes santons de bois que papa Guiseppe avait taillés dans un morceau de tilleul, ce bois tendre des tilleuls sauvages qui poussaient parmi les sapins de la forêt de Romeyer. Au pied de la crèche il y avait un petit chariot de bois que papa Guiseppe avait construit en cachette et un paquet bien enveloppé, Marie l'ouvrit... Au

crissement du papier l'ourson dressa les oreilles et pour cause... Il y avait là des amandes, du miel, des noix.

Au matin quand papa Guiseppe et maman Maria rentrèrent de Die, ils furent tout surpris, à la lueur de leur « Vellite » de voir les débris de noix, d'amandes et le miel à demi dévoré sur la grande table-pétrin. Ils'approchèrent du lit où dormaient leurs enfants quelle ne fut pas leur surprise de voir entre Marie et Jean l'ourson qui les regardait d'un oeil apeuré. Au moment où papa Guiseppe allait le prendre pour le mettre dehors, maman retint son bras et dit :

- Gardons-le Guiseppe, il fait très froid, il est si mignon, il a l'air si gentils, les petits seront contents... c'est le Père Noël qui nous l'a « envoyé ».

C'est ainsi que l'ourson de Chabrinel passa l'hiver dans la cabane des bûcherons, charbonniers de Romeyer, Jean et Marie eurent un bon compagnon qui les amusait par la malice de ses tours. Il aimait se cacher, Jean et Marie le croyant parti, cherchaient de-ci de-là... Mais toujours l'ourson revenait. Chaque nuit il couchait entre eux sur la paillasse dans la grande pièce. Ce fut leur plus beau cadeau de Noël.

M. Benoît médecin-vaccinateur pour le canton vint à Romeyer pratiquer ses offices... et c'est ainsi que toute la ville apprit l'histoire de l'ourson de Chabrinel, le beau jouet des enfants Sortenzo, ces bûcherons piémontais de Romeyer.

Et oui, la femme de Benoît la raconta à Mme Rolland, l'épouse du lieutenant de Gendarmerie, qui la raconta aux gendarmes et l'histoire parfois embellie pénétra dans tous les foyers de la ville. Tous les enfants, et ils étaient nombreux voulurent aller à Romeyer voir l'ourson de Chabrinel et s'amuser avec lui.

L'été passa... Fin Octobre une activité fébrile régnait pendant les récréations à l'école de MM Armand et Delmas à Die. Intrigués les instituteurs furent vite renseignés. Tous ces jeunes travaillaient chez eux le soir avec leurs parents. Que faisaient-ils ? tout simplement ils confectionnaient des petits ours en étoffe... garnis de son, il fallait exécuter la tête, les yeux, la truffe et chacun rivalisait d'entrain pour donner à son voisin sa recette.

Et cela parce que les petites filles et les petits garçons, leurs petites sœurs ou leurs petits frères avaient commandé au Père Noël un ourson de Chabrinel.

C'est ainsi que les Nounours devinrent à la mode. D'astucieux commerçants en confectionnèrent en série.

Et, ce petit ours devint consolateur des petits enfants de toutes les générations. Et cela parce qu'un soir d'hiver, le 24 Décembre 1836 l'ourson de Chabrinel désobéit à sa maman – ainsi l'avait voulu le Père Noël. L.A. [29]

4. Toponymies- Représentations actuelles de l'Ours

Ballade sur le plateau du Vercors

Bienvenue sur le plateau du Vercors ! Après avoir planté votre tente à l'**Oursière**, le camping de Villard de Lans et placé vos enfants aux **Oursons**, la garderie, enfiler vos chaussures de marche et partez sur les traces de l'Ours du Vercors... Passez à Bois barbu, vous serez salué par un bel **ours sculpté** au bord de la route ; ensuite redescendez sur Corrençon et désaltérez vous à la **fontaine de l'Ours** aux Bouchards. Si vous êtes courageux, montez le long des pistes de skis par la **piste de l'Ours**, vous apercevrez le **télesiège de l'Ours** et le **téléski les Oursons**, redescendez par la **combe de l'Ours**. En marchant d'un bon pas vous atteindrez peut-être la **cabane de l'Ours** à Saint-Nizier et comme la faim commence

à se manifester, encore un effort pour franchir le *pas de l'Ours* et longer le *rang de l'Ours* à Autrans, vous pourrez vous restaurer au refuge du *banc de l'Ours* chez Eléonore et David...

Après ce tour des Quatre Montagnes, direction les Hauts-plateaux et le Vercors Sud. Vous passerez au *Gour de l'Ours*, au *Bacha de l'Ours*, vous vous abriterez de l'averse passagère dans la *grotte de l'Ours* sur les Hauts-plateaux mais si vous avez marché d'un bon pas vous serez au chaud au *chalet de l'Ours* sur le plateau de Beurre. Vous ne pouvez pas quitter la région sans un détour par le *bois de l'Ours* et sa *fenêtre de l'Ours* à Glandasse et un coup d'œil à la *tune de l'Ours* à Saint-Andéol et le *pot de l'Ours* à Saint-Agnan. N'oubliez pas en rentrant de faire une halte à la *fontaine aux Ours* à la Chapelle en Vercors.

Après cette journée bien remplie, de retour à Villard de Lans vous récupérez vos enfants et les emmenez visiter la *Tanière enchantée*, musée sur l'Ours et vous, allez voir la *salle de l'Ours* à la maison du patrimoine. Ensuite vous trouverez de jolis souvenir au magasin l'*Empreinte* (d'Ours !) et vous pourrez être récompensé de cette journée par un bon repas au P'tit Bar, en face de la *Statue de l'Ours* sur la place du même nom !!! Enfin allez dépenser le peu d'énergie qu'il doit vous rester en allant encourager *les Ours de Villard*, l'équipe du Hockey sur glace du village qui affrontent ce soir les « Brûleurs de Loup » de Grenoble.

Si vous n'avez pas entendu parler de l'ours en venant séjourner dans le Vercors c'est que vous vous êtes trompé d'endroit !!!

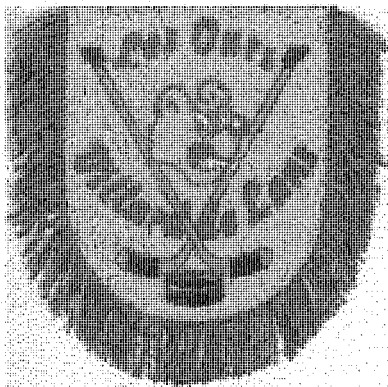


Figure 9 : Ecusson de l'équipe de Hockey sur glace de Villard de Lans

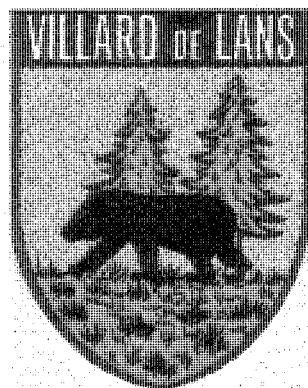
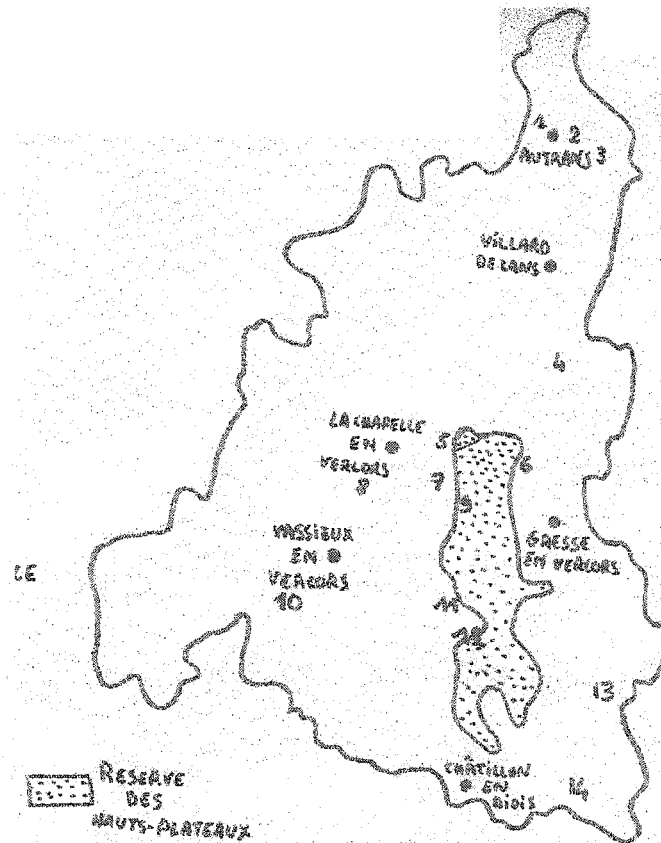


Figure 10 : Ecusson du village de Villard de Lans



Figure 11 : En-tête des courriers de la mairie de Villard de Lans



1 Banc de l'Ours ; 2 Pas de l'Ours ; 3 Cabane de l'Ours ; 4 Combe de l'Ours ; 5 Grotte de l'Ours ; 6 Tune de l'Ours ; 7 Bacha de l'Ours ; 8 Pot de l'Ours ; 9 Pot de l'Ours ; 10 Pas de l'Ours ; 11 Chalet de l'Ours ; 12 Fontaine de l'Ours ; 13 Gour de l'Ours ; 14 Bois de l'Ours

Figure 12 : Répartition de quelques toponymes ursins du Vercors

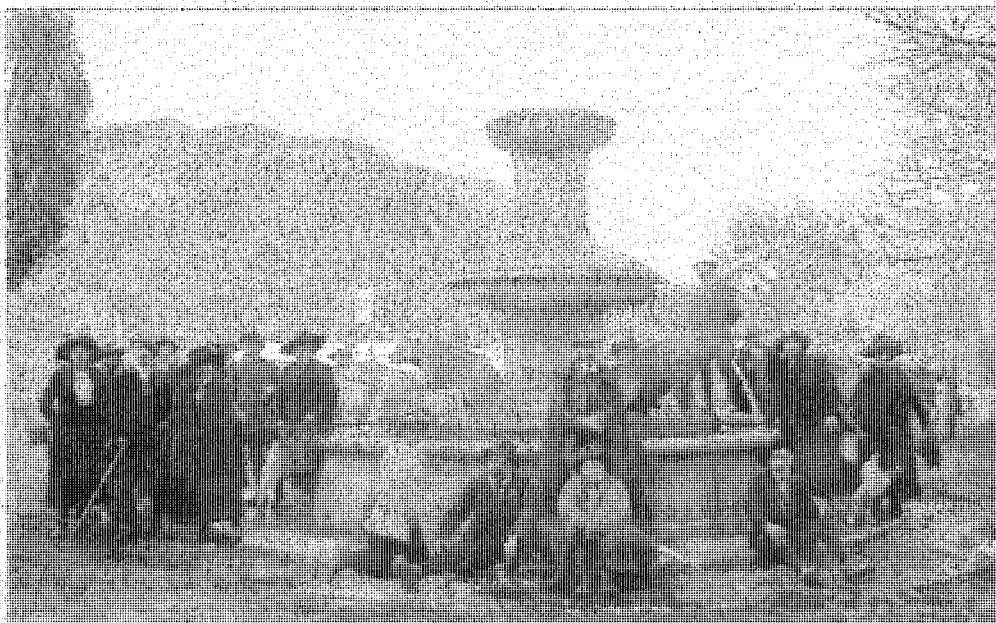


Photo 8 : Fontaines aux ours à la Chapelle en Vercors au siècle dernier

Souvenir du dernier Ours du Vercors

« il y a 50 ans la famille Arnaud de St Martin en Vercors observait un ours pour la dernière fois dans le massif des Alpes françaises. Le groupe faune et flore du Royan, la FRAPNA de la Drôme et la municipalité de St Martin en Vercors ont souhaité marquer le cinquantenaire de cet événement par un acte symbolique : le 30 Août une plaque de bronze réalisée par Serge Lombard sculpteur à Méaudre sera inaugurée à St Martin.» [Dauphiné Libéré 26/08/1987]

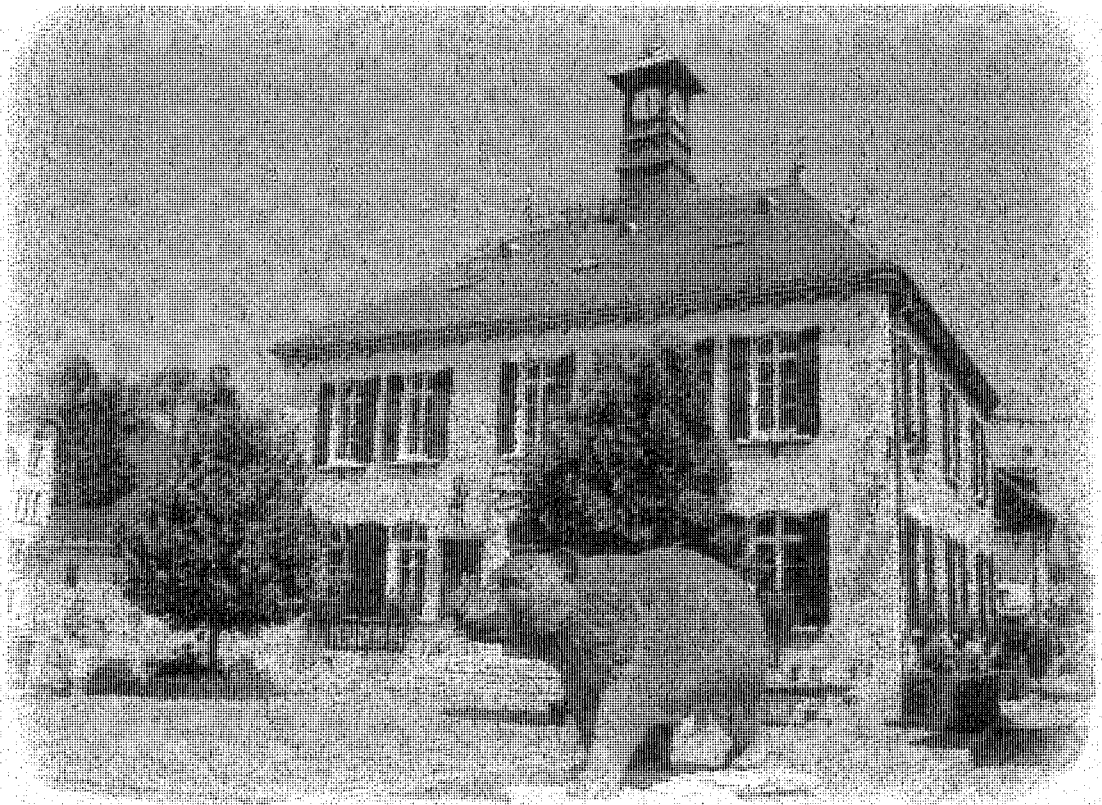


Photo 9 : Place de l'Ours à Villard de Lans de nos jours

II) Projet de réintroduction de l'Ours dans le Vercors

Au début des années 1990 a été réalisé une étude concernant la faisabilité d'une réintroduction de l'Ours brun dans les Alpes. Au terme de ce travail, la région du Vercors – Haut-Diois apparaît comme étant la plus favorable pour réaliser un tel projet.

1. Pourquoi réintroduire l'Ours dans le Vercors ? [18]

"On mesurera un jour le degré d'une civilisation non pas à ce qu'elle aura pris à la nature mais à ce qu'elle lui aura laissé ou rendu." Cette réflexion de Robert HAINARD indique l'intérêt éthique et culturel du projet. En effet, les réintroductions d'espèces servent à reconstituer les biocénoses que nous avons amputées.

On peut aussi souligner l'intérêt scientifique car évaluer les possibilités de réintroduire une espèce comme l'Ours brun, c'est mesurer l'état biologique résiduel d'un milieu, ses capacités d'accueil et ses ressources. C'est aussi s'engager dans un programme pluridisciplinaire où devront à terme s'exprimer et s'imbriquer des centres d'intérêts variés : biologiques, sociologiques, économiques, etc.

Ce n'est pas l'argument numéro un mais il ne faut pas négliger l'intérêt économique. Le tourisme représente une ressource économique importante, en pleine croissance. Certains pays ont compris depuis longtemps les avantages d'un tourisme "nature" bien pensé, en misant sur la densité et la variété faunistique de leur territoire.

Le moteur de la démarche réside enfin dans son intérêt protectionniste : l'Ours brun se meurt dans les Pyrénées. Générer un pôle d'attraction supplémentaire sur cette espèce, dans un cadre géographique différent devrait contribuer à amplifier le phénomène de sensibilisation et la prise de conscience quant aux mesures d'urgence à prendre. Il est évident que les exigences biologiques de cet animal, sa dimension mythique et la spécificité de l'expérience impliquent une mise en oeuvre réfléchie et mesurée, ainsi que la prise en compte de multiples aspects où la participation et la collaboration de différents partenaires s'avéreront indispensables. En effet, l'analyse sur les possibilités de réintroduire l'Ours dans le Vercors s'inscrit dans une stratégie globale de préservation de l'espèce sur notre territoire national. Il ne saurait être question d'accepter, voire de promouvoir l'idée du retour d'une espèce dans un massif si, dans le même temps, la détermination et l'engagement des Pouvoirs publics et de l'Administration restaient en retrait des mesures à prendre pour sauver cette même espèce dans un autre massif.

2. Comment procéder? [18]

Une réintroduction de cette nature peut être envisagée selon des conceptions et philosophies variées. On peut souhaiter le retour de l'ours brun dans toutes les Alpes sans contrainte ni intervention (hormis celle de relâcher les animaux). Une fois libres, à eux de déterminer et de coloniser les secteurs qui leur conviennent. C'est le schéma idéal, mais les réalités sociologiques et géographiques le rendent complètement irréaliste. A l'inverse, il serait possible - et facile - de prévoir une population d'ours cantonnée artificiellement dans un espace limité et circonscrit; en d'autres termes et à quelques nuances près, de créer un élevage ursin. Pascal Wick (32) a réalisé un dossier complet sur le fonctionnement de différents parcs à ours. Mais ce n'est évidemment pas l'option qui motive le projet.

Le concept retenu est plus nuancé: le retour de l'ours souhaité idéalement dans l'ensemble de la chaîne alpine est devenu une utopie et son retour ne serait raisonnablement envisageable que dans un ou deux massifs. Dans le cadre de cette restriction spatiale, dont seule la géographie fixe les limites, les animaux doivent par contre avoir une totale liberté d'existence et de déplacement au sein d'un environnement favorable ou restauré.

Mais repeupler en ours une vallée alpine, par transplantation, est-ce possible ? C'est très aléatoire et il faut répondre à plusieurs questions :

2.1 Se demander pourquoi a-t-il disparu ?

La disparition de l'Ours brun dans le Vercors résulte de l'élimination physique des animaux et elle s'est concrétisée avant que les grandes transformations de la montagne (routes, tourisme) ne se soient manifestées. Aujourd'hui, cette cause peut être considérée comme potentiellement maîtrisée puisque l'ours est protégé par la loi et qu'aucune réintroduction ne se ferait sans une large acceptation locale.

2.2 Se demander de quoi a-t-il besoin ?

2.2.1 L'évolution de l'environnement depuis le dernier ours

Si l'élimination physique de l'ours peut en partie être maîtrisée aujourd'hui, en contrepartie, le milieu a fortement évolué depuis l'époque où vivait une véritable population ursine en Vercors. Ces modifications sont dues aux changements de la mise en valeur de l'espace par l'homme et leur effet sur l'ours n'est pas simple à appréhender :

*Certains aspects de cette évolution sont a priori favorables pour l'espèce ursine:

- La population humaine a diminué de 50 % environ depuis 1850.
- La forêt s'est étendue, passant de 40 % à 60 % de l'espace.
- Les sources de conflits potentiels se sont raréfiées : il n'y a plus de pâturage ni d'habitat humain en forêt, plus d'essartage.
- L'évolution du monde rural tend à accentuer cette coupure entre milieu forestier et espace agricole. Les lisières devraient s'étendre avec l'abandon de certaines pâtures, les cultures devraient encore s'éloigner de l'habitat ursin.
- Sur un plan national, l'ours est aujourd'hui protégé par la loi et le milieu est couvert par des mesures conservatoires (Parc Naturel Régional et Réserve Naturelle).

* Par contre, de nouveaux facteurs limitants sont apparus:

- Le tourisme amène en montagne une population nouvelle et entraîne des équipements dans des zones jusqu'alors épargnées.
- Le réseau routier se développe considérablement, rendant facilement accessibles toutes les parties du massif.
- Les activités cynégétiques se sont multipliées et l'impact de certaines d'entre elles sur le milieu est préoccupant.
- Si la population humaine a déserté le massif, elle tend aujourd'hui à le reconquérir ; elle s'est en outre concentrée dans des agglomérations bordant directement l'espace montagnard.
- Cette concentration d'habitats et d'infrastructures dans les vallées a provoqué la coupure des communications pour l'ours entre Vercors et Chartreuse, Belledonne et Oisans.

L'évolution du massif en termes de potentialités d'accueil pour l'espèce ursine reste donc délicate à évaluer. Les disponibilités alimentaires ont diminué pour une partie (cultures, bétail) et augmenté par ailleurs (aliments forestiers).

2.2.2 Examen des besoins de l'espèce

Les archives fournissent très peu d'informations sur l'écologie de l'ours dans le Vercors et ne nous renseignent en rien sur la réaction de l'animal aux différentes pratiques humaines. Il est donc nécessaire de déterminer aussi précisément que possible ses besoins dans les milieux où elle est présente. La plasticité écologique de l'Ours brun lui permet de s'adapter à des conditions extrêmes. Les facteurs limitant sa présence sont essentiellement liés à la pression de l'homme sur l'espace et, à un degré moindre, aux disponibilités alimentaires. Dans les régions où la pression humaine est importante, l'ours s'est réfugié dans les zones de montagnes, là où subsistent d'ultimes secteurs refuge que caractérisent les milieux difficiles d'accès et productifs. Le milieu physique et biologique est important dans la mesure où il garantit à l'animal nourriture et refuge. Il se définit par une végétation forestière qui permet d'estimer le potentiel nutritif (élément le plus important), les capacités d'accueil et de refuge de la zone considérée, en tenant compte des variations saisonnières et par le relief de la région, son altitude, l'importance des dénivelés qui fournissent des informations sur l'importance des étages altitudinaux et sur les possibilités de refuge.

2.2.2.1. Pour se nourrir [26]

Le choix par les ours d'une source de nourriture à une époque et en un lieu donné est lié à plusieurs paramètres :

- Disponibilité : l'aliment doit être présent et en quantité suffisante pour justifier l'investissement énergétique de sa recherche, et qu'il soit accessible (les activités humaines permettent-elles aux ours d'accéder à cette ressource ?).
- Appétence : l'aliment est choisi pour sa valeur nutritive et semble-t-il pour son goût.
- Habitude : il semble que les ours peuvent développer des habitudes de consommation privilégiées de tel ou tel aliment. Ainsi certains sont plus carnivores que d'autres !
- Nourriture principale et aliments de substitution : Quand certaines ressources manquent les ours mangent des aliments qui sont négligés dans le cas contraire.
- Variations inter-annuelles : Les phénomènes précédents expliquent l'ampleur considérable des variations inter-annuelles de l'alimentation de l'Ours brun dans une région donnée. On constate une corrélation entre ces mauvaises années et les années à problème pour l'ours (mortalité forte, conflits entre ours et hommes). La survie d'une population marginale peut dépendre de cet équilibre.

La disponibilité alimentaire dans le Vercors

Plusieurs centaines d'espèces végétales potentiellement consommées par l'ours sont présentes dans le Vercors. Il regroupe des plantes intéressantes à chaque époque de l'année et à toutes les altitudes. La plupart de ces espèces sont relativement ubiquistes et banales.

*Au début du printemps, les milieux les plus intéressants seraient alors : les chênaies et hêtraies où les ours pourraient rechercher des faines et glands, puis des herbacées du sous-bois. Ces milieux se localisent sur les pourtours du massif ; les

prairies naturelles ou artificielles (légumineuses) de l'étage collinéen. On assisterait probablement avec l'ours au même phénomène qu'en ce qui concerne les ongulés qui, en mars-avril, descendent depuis Lente à Bouvante ou Omblyze pour consommer les premières herbes ; les zones à Ongulés. Cette ressource est encore limitée dans le Vercors mais on peut imaginer que les hivers rigoureux permettraient à des ours d'accéder à des cadavres dans les zones les plus riches (Lente en particulier).

*A la fin du printemps et au début de l'été, les ressources sont mieux réparties sur l'ensemble du territoire. Toutes les prairies et pelouses pourraient présenter un intérêt à cette époque, comme certains couloirs avalancheux (Trièves en particulier). Durant les périodes les plus chaudes de l'été, les zones fraîches, humides et partiellement ombrées du sous bois des hêtraies-sapinières, sapinières à hautes-herbes ou pessières claires pourraient être très intéressantes (nord du Vercors, Hauts-Plateaux). Les différentes espèces de fourmis du groupe *Formica rufa* se répartissent dans tous les milieux forestiers ; les prairies des étages montagnards et subalpins possèdent d'autres espèces (dessous de pierres).

*A la fin de l'été et au début de l'automne, les fruits charnus arrivent à maturation. Cette ressource est abondante dans des milieux et à des altitudes variés : boisements résineux à myrtilles, landes de déprise agricole, transition boisements-prairies subalpines, clairières de tous les étages altitudinaux.

*A la fin de l'automne, les fruits farineux sont surtout abondants en certains points du plateau du Vercors (Coulmes), et sur les pourtours du massif (plus particulièrement occidentaux et méridionaux).

2.2.2.2 Pour s'abriter et se reproduire

Il est impossible de prédire avec exactitude quelle serait l'utilisation du milieu dans le Vercors par des ours réintroduits, du fait de la variabilité du comportement de l'animal, de la complexité écologique de la région. Outre les potentialités alimentaires, les capacités de "refuge" constituent le deuxième grand élément conditionnant l'utilisation des milieux par l'ours [26].

La présence historique d'ours dans le Vercors (Drôme et Isère) souligne la préférence de l'espèce pour les massifs d'altitude moyenne, humides et boisés. Les Préalpes du Nord, massifs de moyenne montagne, sont situées en bordure occidentale de la chaîne et donc très arrosées. La forêt de l'étage montagnard est largement développée et la structure du relief multiplie les zones refuges (falaises, vires boisées, cavités multiples etc...) [18]. Dans le Vercors, l'établissement des tanières ne devraient pas poser de difficultés majeures. Les cavités naturelles sont très nombreuses dans des zones boisées peu fréquentées (vires, lapiez ...) et contiguës avec des zones importantes sur le plan alimentaire.

Ce n'est pas une région de sylviculture intensive et des ours devraient trouver à peu près partout des parcelles de vieilles forêts, chablis, boisements denses pour le repos diurne.

Les possibilités de déplacement des animaux sont indispensables à la survie de la population (pour son alimentation, sa reproduction et la colonisation de nouveaux espaces par les jeunes). Les obstacles qui peuvent entraver ces déplacements sont rarement d'origine naturelle car les ours traversent souvent des cols de haute altitude, voire des glaciers ou des rivières larges. Par contre, les voies de déplacements peuvent être coupées par des obstacles anthropiques. En fait, il en est de ces obstacles comme des autres facteurs limitants de la présence de l'espèce.

En situation "moyenne", l'ours est un animal forestier qui cherche à se déplacer le long de corridors calmes ; il traverse les routes dans les secteurs les plus entourés de forêts et les plus éloignés des activités humaines , les franchissements de routes se font de nuit et de façon très circonspecte. Les zones agricoles de plaine (par opposition aux alpages) de plus de 100 mètres de large, comme toute autoroute ou zone urbanisée, constituent généralement pour lui un obstacle infranchissable [26].

Avec un taux de boisement partout supérieur à 50%, les ours auraient de bonnes possibilités de déplacement ; les boisements offrent en effet presque partout une intéressante continuité malgré quelques points de fragilité (et non obstacles absolus):

- région du col de la Croix Haute, assurant le lien entre Vercors et Dévoluy
- points haut des gorges de la Bourne et de la Vernaison, permettant le passage entre les hauts-plateaux et la partie nord-ouest du massif
- gorges de la Lyonne, entre rebord sud du Vercors et Musan -accès au sud du Diois (col de Cabre ...)

Bilan : les qualités biologiques du Vercors ne semblent pas être un facteur limitant le retour de l'ours. Cependant , toute tentative de réintroduction de l'espèce ne peut être conçue sans zones protégées. La pérennité des conditions biologiques doit être assurée, un organisme gestionnaire doit favoriser la mise en place des conditions sociologiques favorables à une telle opération pour que l'ensemble des utilisateurs de l'espace soit associé, afin que des zones de tranquillité puissent être préservées ou créées. L'espace du Vercors et du Haut Diois est protégé et surtout géré dans le cadre de plusieurs formules juridiques. L'existence de supports réglementaires ou financiers et de structures spécialisées représentent un atout important pour une éventuelle réintroduction d'Ours bruns (le Parc Naturel Régional du Vercors, la Réserves Naturelle des Hauts Plateaux...et d'autres projets de création de réserves domaniales)[15].

2.3 Les limites du projet : Proximité et activités de l'homme

Les caractéristiques biologiques du massif ne constituent pas des facteurs pouvant limiter la présence d'une population d'Ours bruns.

Les facteurs anthropiques sont autrement plus préoccupants. La cause principale de disparition de l'Ours dans le Vercors est d'origine humaine ; il s'agit de la destruction directe d'animaux. Il est possible d'espérer qu'une réintroduction consensuelle et bien préparée ne serait pas perturbée par ce phénomène, mais il est clair que la transformation des milieux par les activités humaines pourrait compromettre une telle expérience [18].

Plusieurs facteurs d'incertitude doivent en effet être notés:

-Du côté de l'Ours : Malgré des progrès notables au cours des dernières années, l'Ours brun demeure un animal relativement mal connu ; sa grande adaptabilité et sa variabilité comportementale sont en particulier difficiles à apprécier pleinement. L'Ours brun est un grand carnivore, pouvant atteindre 400 kg en Europe. C'est aussi un animal intelligent et opportuniste, capable de tirer parti des ressources alimentaires que les hommes peuvent lui offrir involontairement. Ces caractères font de l'ours un animal potentiellement dangereux pour les biens et les personnes. Il serait malhonnête et imprudent de vouloir le nier. La présence d'ours est susceptible

de perturber certaines activités humaines. Cette perturbation doit rester à un seuil tolérable, tant pour les hommes que pour les ours [26].

Les problèmes causés par les ours sont principalement liés à deux phénomènes : la recherche de la nourriture facile que représente le petit bétail, les ruches, les décharges ou les cultures et un comportement éventuellement agressif dans certaines circonstances [26].

-Du côté de l'Homme : La réaction des populations humaines vis-à-vis des populations d'ours peut être extrêmement variable, même à contraintes égales. La connaissance de ces contraintes ne peut donc suffire à apprécier la faisabilité sociale d'une réintroduction.

Il est possible de présenter avec une bonne probabilité les bases de la relation potentielle entre les hommes et des ours réintroduits : quelles sont les activités humaines dans et autour de ces zones et qui limiteraient la présence de l'animal ? quels problèmes causeraient les ours ? quelles mesures pourraient favoriser cette coexistence [26].

2.3.1 La population humaine du Vercors : répartition et évolution

Depuis la disparition de l'Ours dans les Alpes, le milieu alpin a beaucoup changé sous l'effet direct de la pression de l'homme. C'est l'intensité de cette pression humaine qui constitue le principal facteur limitant de l'espèce en Europe. L'importance de la population humaine est un premier indice du niveau de perturbation. La densité de population a en elle-même peu de conséquences sur l'ours et sur son habitat mais constitue une mesure générale de la pression de l'homme sur l'espace. Il conditionne les caractères de facteurs difficiles à cerner: pression de chasse, intensité d'exploitation des forêts, circulation sur les routes....[18]

*Situation [18]

Le Vercors comptait en 1982 une population de 25.283 habitants, soit une densité moyenne de 12,4 hab./km². La répartition générale de la population suit un schéma assez simple qui montre une diminution de la densité avec l'éloignement des régions par rapport aux zones urbaines, et avec l'augmentation de la difficulté de leur mise en valeur. Les Quatre Montagnes, proches de Grenoble, bien arrosées et enneigées, regroupaient 39 % de la population du massif sur 14 % de sa surface. Sans cette unité très humanisée, le Vercors - Diois constitue un espace de 1758 km² comptant une densité de population de 8,7 hab/km².

Ainsi existait-il, au centre du massif, des concentrations humaines non négligeables : Villard-de-Lans (3224 hab.), Autrans (1370 hab.), la Chapelle-en-Vercors (653 hab.)...

Ailleurs très peu d'habitants, voire aucun habitant permanent dans les zones forestières de forte pente (pentes ouest, sud et est du Vercors, rebord ouest des Hauts Plateaux) et les secteurs de haute altitude (forêt subalpine et pelouse des Hauts Plateaux).

L'influence de la ville génère certains changements dans le paysage, compromettant les possibilités de reconstitution d'une population ursine. Les communes de l'extrême nord du Vercors en particulier, sont aujourd'hui totalement intégrées à l'agglomération, accueillant les résidences secondaires et surtout principales des travailleurs grenoblois. La péri-urbanisation de St-Nizier-du-Moucherotte, Sassenage ou Seyssinet-Pariset est aujourd'hui complète.

La fréquentation du massif est largement favorisée par la proximité de la ville. Les loisirs de journée représentent une utilisation importante de l'espace, aux Quatre Montagnes en particulier.

*les activités humaines [18]

L'agriculture tient ici une place essentielle. Les spéculations répondent aux caractéristiques des milieux : céréaliculture sur le pourtour, vignes au sud, arboriculture dans les zones basses et périphériques, élevage bovin au nord, élevage ovin au sud et sur les alpages élevés.

La sylviculture est naturellement importante, étant donné l'étendue des forêts. Celles-ci occupent les pentes périphériques difficiles à exploiter, mais aussi les anticlinaux du plateau, très arrosés et productifs au Nord et à l'Ouest (Quatre Montagnes, Forêt de Lente...).

L'industrie n'est pas une tradition du Vercors, elle se limite aujourd'hui au travail du bois et à quelques ateliers de tissage.

Le tourisme s'est développé à partir de 1936 (date des premiers congés payés) par la proximité de Grenoble et la beauté de ses sites karstiques. Le ski alpin est limité à la partie nord du massif, seule zone suffisamment enneigée et dénivelée. Le ski nordique trouve ici une zone plus favorable grâce à la présence de plateaux boisés.

Ainsi les géographes ont tendance à subdiviser le massif en sept "pays" à l'économie spécifique

- Les Quatre Montagnes constituent l'extrémité septentrionale du Vercors : Lans, Villard-de-Lans, Corrençon, Autrans, Méaudre... Bien arrosée et tournée vers Grenoble, cette région est favorable à l'élevage bovin, mais aussi au tourisme. La population y augmente.

- Les Coulmes, souvent rattachées au Royans, sont constituées d'un anticlinal boisé encore isolé malgré une politique de développement du ski nordique, et d'une vallée à l'économie peu dynamique, Rencurel.

- Le Royans est un bassin que domine la montagne du Musan et la Forêt de Lente. La zone basse est peu touristique, mais l'agriculture y est vivante, l'influence de Romains est forte. La forêt de Lente, très productive et aujourd'hui touristique, se rattache à ce noyau.

- Le Vercors historique, ou Vercors central, regroupe les communes du plateau sud : la Chapelle, Vassieux, St-Martin, St-Agnan et St-Julien-en-Vercors. L'agriculture y est prépondérante, la population stagne et le tourisme reste peu développé.

- Le Trièves est extérieur au massif lui-même. Ses villages sont situés dans les contreforts (Gresse-en-Vercors, St-Andéol ...) ou dans la dépression orientale (Vallée du Drac). L'ouverture vers Grenoble en fait aujourd'hui une région presque péri-urbaine; le tourisme s'y développe.

- Le Haut Diois est situé au sud du Vercors et à l'est de Die. Isolé, peu enneigé, sans plateau étendu, c'est aujourd'hui une région difficile où la population décroît et où le tourisme est presque absent. Les villages sont de petite taille: Châtillon-en-Diois, Bonneval... La petite partie du Bochaine que nous prenons en compte peut être rattachée à cet ensemble.

Les problèmes causés aux ours par les hommes restent difficile à étudier, car l'Ours brun est une espèce extrêmement adaptable. Quelques activités humaines sont toutefois décrites dans la bibliographie comme pouvant être limitants pour une population d'ours : ouverture des routes et pistes forestières, sylviculture, chasse, tourisme.

2.3.2. Le réseau routier [18]

Dans le Vercors, l'ouverture des routes reliant les plaines et le plateau a nécessité d'énormes travaux de creusement de tunnels ou d'encorbellements au sein même des falaises, dans les Gorges de la Bourne ou les Grands Goulets par exemple. Ainsi, plusieurs centaines de kilomètres de routes à charrettes et à voitures seront ouvertes en un demi-siècle.

Ce désenclavement entraînera un bouleversement du système des échanges et incidemment de toute la vie économique du massif. Le bois peut être exporté en grumes et plus seulement sous forme de charbon de bois; le tourisme peut se développer...de nombreux axes secondaires ont été construits de 1900 à nos jours. Cette seconde phase de construction n'a rien de négligeable, si bien que la longueur de routes du massif eu passée de 650 km au début du siècle (JORRE 1922) à 1100 km environ aujourd'hui.

*situation

La répartition actuelle des routes du Vercors souligne les conséquences du caractère topographique du massif. Le Vercors possède un plateau au relief doux, où les routes ont pu se développer sur tout l'espace. Seuls les Hauts Plateaux, de faible intérêt économique et très fortement isolés du Trièves par de puissantes falaises, sont dépourvus de routes. Ils constituent d'ailleurs l'un des plus vastes espaces français à l'être. En termes de nature des voies, on peut remarquer que les routes nationales n'existent que dans les vallées périphériques du Nord et de l'Est.

Ainsi, l'ensemble Vercors compte 1513 km de routes et de pistes pour une surface de 2123 km², soit une densité de 0,7 km/km² (les plaines périphériques comptent 2,2 km/km²).

Les différents types de paysage du massif présentent des densités routières très diverses : la zone supra-forestière des Hauts Plateaux ne possède que 0,06 km de routes/km², alors que les autres espaces ouverts, situés en fond de vallée et accueillant de nombreux villages, présentent une densité moyenne de 1,9 km de routes/km². Les milieux forestiers et semi-forestiers, les plus importants pour l'ours, comptent quant à eux 0,5 km de routes/km².

On peut noter une perte territoriale pour l'ours de 7,5 % de la surface totale à cause de la proximité de routes. Pour l'espace forestier, cette perte serait de 5,5 %. Si ces chiffres semblent acceptables pour une population ursine, il n'en n'est plus de même avec un réseau de 7 km de pistes et de routes forestières par kilomètre carré, préconisé par l'Office National des Forêts. Une telle densité entraînerait une perte d'habitat de 77 % pour l'ours et rendrait évidemment caduque tout projet de réintroduction.

Concernant le trafic routier, à l'intérieur du massif, les chiffres sont très variables. Certains corridors sont traversés par des routes qui accroissent l'effet de coupure : 3.700 véhicules par jour dans les Gorges de la Bourne, séparant les Coulmes du sud du massif, 985 au Col du Rousset, passage possible pour les ours entre les parties ouest et est du massif, 595 au Col de Menée, entre Vercors et Haut Diois.

*Impact sur l'ours

S'il ne s'agit certainement pas d'une simple relation de cause à effet, tout se passe comme si la création des routes (et la multiplication des armes à feu) avait facilité la destruction des ours avant le déclin général de la population (années 1850-1870: augmentation du nombre d'animaux tués). Ce ne sont pas les routes en tant que telles qui semblent poser problème mais les phénomènes qu'elles engendrent : pénétration touristique accrue au cœur même des massifs, augmentation de l'impact cynégétique, intensification des activités sylvicoles, du bruit, etc. C'est le morcellement de l'espace et la multiplication des activités humaines au sein des zones refuge qui sont à l'origine du déclin de l'espèce dans certaines régions. Il existe des zones à ours couvertes d'un réseau routier important fermé au public où l'animal prospère.

Les routes sont souvent reconnues comme un facteur déterminant de dérangement soit direct, par l'obstacle qu'elles occasionnent, soit indirect par le trafic qu'elles engendrent.

Elles peuvent entraîner une mortalité directe, par collision animal-véhicule, mais surtout de façon indirecte; la voie de circulation permet en effet aux braconniers d'accéder au territoire de l'ours; elle multiplie les possibilités de contact entre animaux et hommes, entraînant parfois un phénomène "d'accoutumance" chez des ours qui, dangereux, devront être abattus. Elle provoque en outre une perte territoriale dans la mesure où les zones d'influence, perturbées par le bruit ou la fréquentation, sont désertées.

Bilan : Un important réseau routier en milieu forestier, ouvert sans restriction à tout public, est incompatible avec les exigences biologiques de l'espèce ursine.

*Solutions

En tout état de cause, le Vercors - Haut Diois est un massif très pénétré par les routes. Une réintroduction d'ours dans un tel espace nécessiterait sans doute trois conditions essentielles:

- Les animaux réintroduits devraient présenter un certain niveau de tolérance vis-à-vis de l'homme et de ses activités. Des animaux trop "farouches" ne pourraient sans doute y vivre normalement.
- En ce qui concerne le risque d'imprégnation de l'ours par la présence humaine, source de conflits et cause de mortalité ursine, on doit remarquer que les ours européens ne présentent presque jamais de tels comportements et qu'en particulier, l'existence d'une activité cynégétique dans son milieu devrait conduire les ours vercois à la plus grande prudence.
- L'importance du réseau routier permet à tous, y compris aux braconniers, d'accéder rapidement à des territoires sauvages. Une réintroduction suppose donc, nous le répétons, une acceptation sociale du projet limitant le risque de destruction volontaire.
- Le développement exagéré du réseau interdirait totalement la présence de l'ours dans le massif.

En conséquence, il faudrait que les créations de routes forestières ne touchent pas les zones les plus sensibles biologiquement, et surtout que les pistes et routes forestières restent toujours strictement fermées au public.

2.3.3 La sylviculture [18]

La sylviculture est une activité importante dans ce massif fortement boisé.

*situation

La répartition de la forêt suit principalement une logique "agricole" et occupe les surfaces dépourvues de sol (affleurements calcaires), où toute culture est impossible. Pendant des siècles, la caractéristique principale de la forêt du Plateau du Vercors était la difficulté de son exploitation. Les falaises et l'absence de route empêchaient l'extraction hors des massifs des bois, pourtant de bonne qualité. Seules les Quatre Montagnes, très arrosées, proches de Grenoble et de l'Isère flottable, ont été exploitées depuis longtemps en futaies résineuses ; les troncs y étaient généralement jetés du haut des falaises vers la vallée, comme au célèbre Pas de Clef. L'utilisation du bois de chauffage a aussi modelé une partie du paysage forestier jusqu'à nos jours.

Les travaux et les coupes se déroulent du 15 avril au 30 octobre environ, ce qui peut perturber les animaux en phase d'activité et non en repos hivernal. Le milieu n'est perturbé que ponctuellement par les travaux, puisque les parcelles soumises ont une surface moyenne de 10 à 20 ha et les coupes n'y reviennent que tous les 10 à 15 ans environ. Une large partie de l'espace est donc toujours dépourvue d'activité forestière.

Les rôles de la forêt pour l'ours sont les suivants [26]:

- Ressources alimentaires : pour 75% de la ration de l'animal
- Fonction thermique : Le micro-climat forestier tempère les écarts extrêmes de températures et d'hygrométrie [Berducou et al. 1991 in 26]. En fin d'automne et début de printemps, les boisements résineux denses limitent la déperdition de chaleur des animaux. En été, les boisements denses et hauts de feuillus, en situation fraîche, sont importants pour les ours.
- Fonction de refuge: En Europe, les ours passent en forêt la majeure partie de leur temps, y compris des phases-clefs que sont par exemple l'hibernation ou le refuge en cas de dérangement.

*Impact sur l'Ours[18]:

En dehors du problème de la vidange des coupes, l'exploitation forestière peut avoir deux types d'impact,

- Un impact négatif, qui résulte du dérangement causé par la coupe, correspond à la perte d'un potentiel alimentaire en cas de reboisement par des plantations non appétentes (remplacement du hêtre et de ses faines par des conifères). La politique de plantation (résineux) des clairières réduit les lisières et diminue l'abondance des arbustes à baies.

La gestion de la forêt privée peut être perturbante à proximité des vallées si la pression sur le bois de chauffage est forte (importante présence humaine en forêt) .

Le dérangement à la tanière lors d'une coupe hivernale serait également très grave.

- Un impact positif peut provenir de la création de clairières, favorables aux arbustes pionniers, très appétents (myrtilles, arbustes à baies ...), et intéressantes pour les proies potentielles que sont les cervidés (cadavres).

Globalement il semble toutefois qu'une sylviculture intensive soit perturbante pour l'espèce.

Les boisements non exploités sont favorables à l'ours comme zones de refuge, de tanière, d'élevage des jeunes. Ils sont globalement peu nombreux, entre 3 et 15%,

sans doute situés sur les Hauts Plateaux, dans des conditions biologiques difficiles (productivité faible) et souvent inexploitable par la présence de lapiaz très étendus (le Purgatoire au nord des Hauts Plateaux, les Clapiers à Engins (Gouffre Berger)).

*solutions [26]

Dans le Vercors, l'exploitation forestière ne semble pas être intensive au point d'être un facteur limitant totalement la présence d'une population ursine. Les densités potentielles seraient par contre certainement plus faibles qu'en cas de non exploitation.

Quel que soit le type de peuplement, il est souhaitable que les travaux forestiers respectent certains éléments du milieu importants pour la faune en général et pour l'ours en particulier:

- Sur le plan alimentaire, il serait souhaitable que la proportion de hêtres restent la plus forte possible par rapport aux sapins et épicéas
- Il faudrait protéger les arbustes à baies : sorbiers, alisiers, noisetiers, nerpruns, framboisiers, myrtilles....et favoriser la reprise de ces arbustes après travaux (dépôt de terre végétale et/ou plantations sur les talus de pistes...)
- Sur les plans thermique et alimentaire, il est souhaitable de voir se développer les hêtres et sapins.
- Il faudrait veiller à la protection des fourmilières et des arbres morts (insectes)
- Dans certains cas, il pourrait être intéressant de conserver ou de favoriser l'existence de certaines parcelles sauvages (touffues) au sein de forêts exploitées.
- Des zones de tanières devraient être épargnées le plus possible par les travaux.
- il faudrait, après réintroduction, conserver les arbres portant des griffures-morsures d'ours

Dans les zones-refuge du Vercors et Haut-Diois situées en forêt domaniale, ces prescriptions pourraient probablement être appliquées sans difficultés majeures.

Concernant la desserte forestière, nous retrouvons les perturbations que nous avons traitées dans le chapitre « le réseau routier ». En effet, l'impact principal de l'exploitation forestière sur l'habitat de l'Ours brun est sans aucun doute la création de routes et de pistes ouvrant le milieu à d'autres usagers (touristes, chasseurs, braconniers). Le développement du réseau routier est un point très préoccupant en ce qui concerne la faisabilité du projet. Les directives locales d'aménagement des forêts domaniales indiquent que: *"la desserte portera prioritairement sur les zones productives dans lesquelles on tendra vers une desserte optimale de 5 km de pistes et 2 km de routes pour 100 ha de forêt"*. Le même document indique que ces voies seraient fermées au public. Même si cette mesure est effective, on peut prédire qu'une telle densité de voies sur l'ensemble des forêts soumises constituerait un facteur limitant absolu à la présence d'une population ursine [18].

Il n'est pas évident de trouver une alternative pour l'évacuation du bois. Les bois de la forêt de Lente ont été descendus vers le Royans par le câble qui a donné son nom au col de la Machine. Sur le plateau du Vercors, la faiblesse des dénivelés interdisait cette pratique. Nécessitant un personnel très spécialisé, elle s'est éteinte dans les années 1960. Dans le Vercors, son intérêt économique est probable sur les rebords du massif, au dire même de l'O.N.F. Il ne faut pourtant pas en conclure que ce choix soit bénéfique d'un point de vue écologique ; le câble est en effet envisagé presque seulement dans des cas où la construction de route est impossible. Cette technique aurait donc pour objectif d'exploiter des zones inaccessibles et non de servir de moyen de substitution à la route. Dans l'hypothèse d'une coupe assez importante

mais isolée dans le temps (futaie), il est possible d'envisager que la route ou piste soit volontairement coupée (fossé) et abandonnée. Cette solution supprimerait la fréquentation et permettrait la recolonisation végétale; elle présenterait aussi l'avantage d'économiser les frais d'entretien de la piste [26].

Il faudrait analyser les justifications de chaque route à problème. Bien des routes ont des objectifs multiples : sylvicole, mais aussi pastoral, touristique ou cynégétique. Dans les zones sensibles ces motivations doivent être mises en évidence, assumées ou rejetées; des alternatives peuvent apparaître (pour les pistes pastorales, portage par hélicoptère ...)[26].

Ainsi, il faudrait contrôler les fréquentations. Ce principe est aussi évident que difficile à mettre en application. Il est naturellement souhaitable que toutes les routes construites en forêt domaniale soient totalement fermées au public, cette mesure est indispensable dans les zones-refuge. Cela suppose moyens (barrières correctes) et rigueur (que les cadenas soient fermés, que les contrevenants soient verbalisés), mais aussi concertation, afin que les cadenas restent en place et que les ours ne soient pas tués. En ce qui concerne les multiples usagers qui peuvent utiliser les routes, il est nécessaire de faire la différence entre les activités économiques (sylviculture, pastoralisme) et les activités ludiques (chasse, tourisme)[26].

Cette mesure, dont l'intérêt n'est pas seulement écologique mais aussi juridique (responsabilité en cas d'accident) et économique (coût d'entretien plus élevé des routes ouvertes), est laissée à l'appréciation des municipalités dans les forêts communales [18].

2.3.4 L'agriculture et l'élevage [18]

Ce thème doit être abordé pour deux raisons principales:

- Le bétail et certaines cultures représentent une source alimentaire potentielle pour l'ours. Cette source de nourriture a pu diminuer ou augmenter depuis la disparition de l'espèce dans le massif.
- L'impact de l'ours sur les activités agricoles, et surtout pastorales, le place en situation de conflit avec l'homme. Il en résulte pour ce dernier une perte de revenu, et pour l'animal un risque de mortalité légale (destruction d'individus à problèmes) ou illégale (vengeance).

@ L'agriculture

*situation

L'importance de l'agriculture dans la population active est différente selon les régions.

Les Quatre Montagnes, peuplées et touristiques, comptent proportionnellement moins d'agriculteurs que le Vercors central, encore isolé et peu touristique.

Les activités agricoles présentent une situation relativement marginale au sein d'un massif boisé à plus de 60 %. La Surface Agricole Utilisée occupe au total 19 % de l'espace (chiffres : Recensement Général de l'Agriculture 1979-1980).

Le relief du massif explique le caractère marginal des cultures de plaine, l'altitude convient mieux à l'élevage.

Les productions végétales présentes :

- Les céréales constituent la plus grande partie des productions végétales (fourrage mis à part). Le blé, et plus encore le maïs, sont cultivés sur les marges du massif

(d'où leur importance dans le Royans ou le Diois), tandis que le plateau, froid, accueille surtout des céréales telles que l'orge, l'escourgeon ou l'avoine.

- Les légumes et les pommes de terre subsistent encore de façon marginale jusque sur les Hauts Plateaux (bergeries), sous la forme de jardins.
- Les arbres fruitiers et la vigne n'ont une importance réelle que dans les vallées : Royans, Diois. Quelques pommiers et poiriers subsistent toutefois sur le plateau.
- Les prairies artificielles sont bien développées sur le Plateau du Vercors et dans les fonds de vallée.

*impact sur les ours

Les disponibilités alimentaires offertes à l'ours par les activités agricoles ont largement diminué depuis un siècle ou plus, lorsque des champs de céréales (essarts) étaient cultivés dans de minuscules clairières des forêts des Coulmes, ou lorsqu'une population nombreuse entretenait des jardins potagers étendus.

Plusieurs ressources végétales restent toutefois accessibles à d'éventuels animaux réintroduits. Les prairies artificielles, les champs de trèfle ou de luzerne, cultivés dans les vallées, attireront probablement l'animal au printemps, comme cela se produit pour les Cervidés. Dans le Vercors, la rareté des cultures de montagne et la probable méfiance des ours vis-à-vis de l'homme (existence de la chasse, fragmentation du massif) devraient limiter très fortement les prélèvements.

Les fruits sont assez peu abondants à proximité immédiate de la forêt. Dans le Royans ou la Vallée de l'Isère, les noyers pourraient attirer l'animal, comme les pommiers ou la vigne dans le Diois. Les châtaigneraies sont assez rares; elles sont localisées sur quelques sites du nord ouest des contreforts du massif.

En termes de dégâts aux cultures, l'ours devrait poser peu de problèmes, et de toute évidence, infiniment moins que le sanglier.

*solutions [26]

Les dégâts de sangliers sont actuellement remboursés par les Fédérations Départementales des Chasseurs. En cas de problèmes excessifs, le préfet peut demander l'organisation de battues administratives dirigées par un lieutenant de louveterie.

De plus, les chasseurs cherchent à rendre plus compatibles le maintien d'un important cheptel de sanglier et de l'agriculture. Les associations locales installent des clôtures électriques autour des parcelles les plus menacées, et placent en forêt des postes de nourrissage des sangliers destinés à maintenir les animaux éloignés des cultures.

Les dégâts d'ours doivent être intégrés à cette démarche globale. Une concertation devrait se mettre en place avec le monde de la chasse, pour parvenir à une organisation cohérente:

- En cas de plainte d'un agriculteur, l'expert délégué par la fédération de chasse devra tenter d'identifier un éventuel dégât d'ours, ce qui suppose une formation.
- Les dégâts avérés d'ours devraient être indemnisés à partir du même barème que les dégâts de sangliers. Les financements doivent naturellement être trouvés dans ce but.
- Les opérations de protection des cultures devraient être efficaces vis-à-vis des deux espèces ; l'efficacité vis-à-vis de l'ours du système utilisé actuellement pour le sanglier devra toutefois être vérifié (un seul fil électrifié placé à 30 centimètres environ du sol).

-Les opérations de nourrissage de sangliers devront également intégrer la présence d'ours, qui en bénéficieraient aussi, et qui pourraient dégrader les distributeurs [26].

@ L'élevage [18][26]

L'élevage est aujourd'hui la principale activité agricole du Vercors. Il est pratiqué sous deux formes : un cheptel sédentaire appartenant aux éleveurs locaux (environ 22000 bovins et 15000 brebis) et un cheptel transhumant qui utilise les alpages en été.

En cas de réintroductions d'ours, la très grande majorité des attaques viseraient les troupeaux ovins. Les efforts d'étude et de prévention doivent donc avant tout porter sur ces derniers. Il est cependant nécessaire de ne pas oublier que l'Ours brun est potentiellement prédateur :

- des bovins, l'élevage bovin constituant l'une des bases de l'agriculture du Vercors ; il présente deux formes principales :

*la production laitière (7.000 bêtes) est importante dans les Quatre-Montagnes et le Trièves ; il y occupe les prairies des alentours de villages.

*la garde des génisses se pratique dans des zones plus éloignées des exploitations ; il peut s'agir de véritables alpages dotées d'un berger (Quatre-Montagnes, Ambel) ou de prairies clôturées, souvent situées sur des clairières (Musan...) Si la plupart des bêtes sont parquées dans les prairies des bassins du Plateau, 3.000 d'entre elles environ passent l'été dans les alpages.

- des équins, mais l'élevage équin est très marginal et il correspond souvent à des animaux isolés. Sur l'alpage de Font d'Urle existe toutefois un véritable troupeau de chevaux).

- des caprins, mais les chèvres sont élevées pour la production de lait par quelques exploitations spécialisées. De ce fait, les animaux sont généralement parqués autour des exploitations, ils dorment à l'intérieur. Dans certaines exploitations isolées, les chèvres parcourent toutefois des zones forestières.

ELEVAGE OVIN

*situation

Le Vercors est surtout marquée par la venue en été de 30.000 moutons sur les alpages, dont seulement 18 % d'animaux locaux. La majeure partie de ces troupeaux transhumants appartient à des éleveurs de Provence (Crau) ou à des éleveurs sans terre ("herbassiers"). Ils passent en moyenne 110 à 115 jours sur l'alpage, de fin juin à début octobre. Quelques centaines de moutons estivent en outre à l'extérieur du Parc du Vercors. L'évolution de cette activité semble marquer une certaine diminution et une concentration relative des ovins sur les Hauts Plateaux, par abandon d'alpages marginaux.

Dans les alpages, les troupeaux sont de grande taille, et l'on considère qu'il faut au moins 800 brebis pour justifier l'emploi d'un berger qui garde le troupeau en permanence et séjourne dans une bergerie. Il n'existe que quelques cas où les alpages sont clôturés (Ambel) ou les brebis laissées libres (courts séjours sur de petites pâtures). Au cours de la saison, le berger n'utilise en général qu'une seule bergerie (pas de déplacement de grande ampleur du troupeau).

Le plus souvent, les brebis dorment dans des places de couches non clôturées, parfois assez éloignées de la bergerie. Un parc existe toutefois près de la bergerie, par exemple pour les opérations de comptage des animaux.

Certains bergers parquent leurs brebis durant la nuit dans un parc clôturé. Suivant la compétence du berger, toutes les brebis sont rentrées au parc, ou certaines sont "oubliées" pour une ou plusieurs nuits. Parfois, les animaux sont parqués durant la nuit dans des parcs de 1000 à 5000 m² environ ; il s'agit de parcs mobiles, déplacés environ tous les 10 jours pour des raisons sanitaires et pour éviter une trop grande dégradation de la végétation. Ces parcs sont électrifiés avec un fil ou un treillis électrique ; les piquets sont en fibre de verre, très légers. Ce type de parc peut être déplacé facilement, mais il est très fragile ; on peut penser que des brebis affolées par un ours casseraient ce genre d'enclos.

Les chiens utilisés sont de petits animaux ("bergers des Alpes") destinés à diriger le troupeau. Les grands chiens ("chiens de parcs") qui étaient utilisés pour repousser les loups et les ours n'existent plus.

Une nouvelle pratique réside en l'utilisation d'enclos. La clôture des anciens parcours libres offrent deux avantages. Elle évite d'avoir à trouver un berger. Elle permet une meilleure utilisation des ressources en herbe : les brebis ne font pas que passer sur une parcelle, mais elles peuvent y rester des semaines entières. L'utilisation des enclos est présentée comme la voie d'avenir de l'élevage ovin dans la région, et quelques exploitations sont entièrement basées sur elles (les brebis sont dehors toute l'année).

*impact sur l'ours

Le risque de prédation de l'ours sur les ovins à l'alpage doit être évalué en tenant compte d'un certain nombre de caractères

-Les quelques troupeaux en alpages non gardés, dehors jour et nuit, sont très menacés (Toussière dans le Haut-Diois, l'un des troupeaux d'Ambel ...). Il est nécessaire de s'interroger sur l'efficacité des clôtures vis-à-vis des ours.

-Les troupeaux gardés mais non parqués sont également sensibles, du moins lorsque les lieux de couche ne sont pas situés trop loin de la lisière forestière.

Les troupeaux gardés et parqués sont moins sensibles mais ils restent susceptibles d'être attaqués.

-Le relief du Vercors pourrait avoir une double influence : les falaises coupent dans une certaine mesure la forêt de l'alpage ; par contre, les nombreuses falaises, lapiaz et grottes font du Vercors un massif dangereux où l'affolement des bêtes pourraient conduire à de graves accidents (chutes collectives).:

-Les secteurs les plus menacés sont le Haut-Diois, Glandasse-Archiane et les Hauts Plateaux, parce qu'ils regroupent élevage ovin important et zones refuges potentielles.

Les animaux les plus menacés seraient les brebis en enclos forestiers, en alpages non gardés, et les bêtes en alpages gardés non parquées durant la nuit.

Ce risque de prédation doit principalement être considérée d'un point de vue social ou économique : Des dégâts trop importants entraîneraient en effet un coût excessif (indemnités) et probablement des destructions d'ours pouvant être fatales pour la population ursine. Il est naturellement très difficile d'estimer les dégâts que pourraient causer des ours bruns dans le Vercors. Une estimation des dégâts possibles dans le Vercors s'élève à un prélèvement moyen de 2,5 ovins par an et par ours. Les chiffres obtenus sont respectivement de 90 et 125 moutons tous les ans (pour 50 ours). D'autres répercussions sont à considérer : outre la mortalité par prédation, il ne faut pas négliger la mortalité induite par chute, l'étouffement, perte d'animaux enfuis lors d'une attaque, les avortements, la perte de croissance des animaux, le surcroît de travail pour le berger qui doit rechercher des bêtes

dispersées, construire des clôtures de protection, effaroucher des ours..., la perturbation psychologique pour le berger qui ne veut pas travailler "pour nourrir les ours", et voir ses bêtes dévorées.

*solutions

L'absence de précautions particulières aurait des conséquences économiques pour les éleveurs (perte des bêtes, travail supplémentaire ...) et pour l'Etat (indemnisation des animaux) ; elle poserait aussi un problème social ou psychologique (attachement des éleveurs pour leurs bêtes) ; elle risquerait de provoquer l'échec de l'opération par destructions d'ours.

Différents types de solutions à ce problème peuvent et doivent être envisagées, isolément ou simultanément:

- Système d'indemnisation des dégâts (perte animal et manque à gagner) et aides aux éleveurs pour atténuer les contraintes liées au travail en zone à ours (hélicoptage, liaisons radio..., renforcement de la surveillance, versement de primes de risque.)

- Lâchers d'ours n'ayant pas une "tradition" de prédation. Cette méthode n'est certainement pas marginale pour un animal supérieur dont le comportement et l'alimentation sont largement acquis (certains auteurs disent "culturels").

- Nourrissage artificiel des ours. Cette solution, si elle peut être critiquée sur le plan de la déontologie de la réintroduction, semble indispensable. La nourriture apportée consisterait en cadavres (en évitant les moutons pour ne pas leur donner goût), et d'aliments végétaux (maïs). La dépose peut être effectuée sur des sites fixes, ou au hasard en forêt.

En comparant la carte des alpages avec la carte des capacités d'accueil des milieux pour l'ours, on constate que les plateaux pâturés sont généralement entourés par des pentes boisées favorables à l'animal. La plupart des alpages sont donc susceptibles de connaître des dégâts, les zones les plus sensibles étant probablement les alpages entourés de boisements.

- Utilisation de clôtures électriques efficaces, de système d'effarouchement des ours..

- Existence d'un personnel spécialisé : Le lâcher d'ours nécessite l'existence d'un personnel compétent et disponible, dont les missions seraient multiples: expertise des dégâts, aide matérielle aux éleveurs lors des installations de clôtures électriques, intervention en cas d'attaques répétées : tirs d'intimidation, éventuellement recapture d'ours à problèmes...

Il sera donc nécessaire de mettre en place un important fonds permettant de financer les dispositifs de protection et les indemnisations [26].

@ L'apiculture [18][26]

Sans rentrer dans le détail, nous devons dès à présent poser le problème de la relation entre l'apiculture et d'éventuels ours réintroduits.

*situation

L'Ours brun, conformément à son image, est un grand amateur de miel, et il n'hésite pas à détruire les ruches qu'il rencontre. Le problème se poserait donc vraisemblablement dans le Vercors actuel, où l'apiculture est une activité courante sans être fondamentale. On peut citer à ce propos les chiffres donnés pour 1989 par les Services Vétérinaires, et qui distinguent les ruches sédentaires des transhumantes ne passant que quelques mois par an dans le massif.

Nombre de ruches dans le Vercors - Haut Diois (1989)
Total : sur 59 communes, 2554 Sédentaires , 2214 Transhumantes

*impact sur l'ours

Il est impossible d'évaluer aujourd'hui l'ampleur des dégâts que des ours pourraient causer aux ruches du Vercors. Les problèmes seraient sans doute fortement limités par la situation des ruchers en bordure des clairières et des vallées, qui seront évitées par les animaux. Les points "sensibles" seraient situés en lisière de forêt ou en bordure de zones refuge. On peut penser que des ruches isolées sédentaires seraient les plus menacées, mais l'odorat du plantigrade et son goût pour le miel rendent possible des dégâts sur des ruchers installés pour un court laps de temps.

*solutions

Les ruches devront être équipés de clôtures électriques, mesure très dissuasive. Par ailleurs, les dégâts sur les ruches devront être intégrés au système d'indemnisation des dégâts dus aux ours car l'efficacité des protections électriques ne sera sans doute jamais totale. Un barème doit être réactualisé chaque année pour établir le prix des différents éléments des dégâts : ruche, matériel, essaim, récolte....

2.3.5 La chasse [18]

La chasse est naturellement un facteur limitant fondamental des populations d'ours, à l'origine de la disparition de l'espèce dans de nombreuses régions.

*situation

La chasse est une activité particulière qui ne modifie pas directement le milieu où elle s'exerce. Elle constitue par contre le facteur déterminant de la dynamique des populations de gibier, et un élément perturbateur important pour la faune d'une région.

Dans le Vercors, on notera des différences de pression de chasse entre régions, et l'évolution du nombre de chasseurs dans le massif semble montrer une certaine diminution.

L'impact de la chasse sur le milieu est naturellement très dépendant du type de chasse pratiqué, selon les espèces ou les régions.

- La battue au chien courant constitue le mode de chasse le plus pratiqué dans le massif et le plus perturbant pour la faune. Elle concerne le Sanglier (dont c'est là le seul mode de chasse), le Cerf et le Chevreuil. On appelle ici "battue" le mode de chasse consistant à repérer les traces d'ongulés pendant la matinée, à lâcher des chiens sur ces pistes et à tirer les animaux rabattus vers des postes de passage privilégiés.
- La battue silencieuse : dans cette chasse des rabatteurs humains poussent le gibier vers des tireurs postés.
- La chasse à l'approche est peu développée dans le Vercors. Elle concerne le Chamois et le Mouflon, pour lesquels elle est obligatoire dans la Drôme depuis 1989, et le Chevreuil, de façon marginale.
- Chasse au chien d'arrêt : utilisée dans le Vercors pour le gibier à plume (petit Tétrás, Bécasse)

*impacts sur l'ours

A court ou moyen terme, une population ursine réintroduite dans le Vercors - Haut Diois ne pourrait être chassée avant que son effectif n'atteigne le niveau d'une "population viable minimale", soit environ 50 animaux. Au-delà de ce chiffre, elle devra être envisagée.

Elle entraîne une perturbation des milieux, réduisant le potentiel d'accueil des massifs, et pouvant compromettre la reproduction des animaux.

Les activités cynégétiques agissent de quatre façons sur les populations et les territoires ursins [PARDE 1982 in 18]:

- Présence d'hommes en forêt à des époques et en des endroits où aucune autre activité humaine n'intervient
- Destruction accidentelle d'ours, lors d'actions de chasse ou de braconnage sur d'autres espèces, par confusion de gibier, par tir de défense de chasseur effrayé.
- Modification de la disponibilité alimentaire du massif: Cet impact est beaucoup plus indirect que les précédents (-impact négatif par la diminution des causes naturelles de mortalité des ongulés, et donc du nombre de cadavres disponibles en forêt. -impact positif par une mise à la disposition des ours d'aliments destinés aux sanglier (poste de nourrissage), d'ongulés non retrouvés et de viscères de gibiers tués.)
- Dérangement du milieu par les bruits des coups de feu, des véhicules... d'où échecs dans la reproduction (Abandon de tanière à la suite d'un dérangement, par une ourse pleine), déficit alimentaire (dérangements excessifs d'un ours dans sa phase d'engraissement automnal.) Cet impact peut jouer sur les taux de reproduction et de survie des adultes.
- Action des chiens qui peuvent suivre la piste d'un ours.

Ces deux derniers phénomènes (mais aussi le risque de "bavures") nous semblent beaucoup plus graves que le premier. Ils peuvent interdire la présence de l'ours dans certaines zones, ou l'obliger à se déplacer à une époque (automne) où il doit accumuler des graisses en prévision de l'hibernation. Pendant l'hiver, l'animal peut aussi être contraint d'abandonner une tanière trop dérangée, entraînant une consommation d'énergie et un risque de mortalité.

Dans ce cadre, la battue est le mode de chasse le plus perturbant pour l'ours, parce qu'elle s'exerce d'octobre à décembre en forêt, dans des sites où vit celui-ci, parce qu'elle provoque une présence importante d'hommes et de chiens en forêt parce qu'elle s'accompagne d'un bruit considérable... Les battues au Sanglier, par leur fréquence, leur intensité et leur répartition, sont les plus préoccupantes. Cette pratique limite sérieusement la possibilité d'accueil du massif pour des ours. Par contre, la chasse à l'affût, à l'approche, les battues silencieuses, la chasse au chien d'arrêt n'entraînent presque aucun dérangement pour la faune.

*solutions

Une réintroduction d'ours devra donc être accompagnée d'une réduction des zones chassées en battues, et sans doute d'une augmentation de la surface des réserves de chasse, à définir en concertation avec les autorités cynégétiques concernées. En outre on pourra développer les modes de chasse moins dérangeant pour l'ours.

2.3.6 Le tourisme [18]

Dans le Vercors, le tourisme est un phénomène relativement récent dont le développement est postérieur à la disparition de l'Ours brun du massif.

*situation

Dans le Vercors il y a deux saisons touristiques : L'hiver et l'été (qui déborde de plus en plus sur la fin du printemps et le début de l'automne)

- Tourisme d'hiver : Il est très développé sur le massif, mais avec des différences locales considérables. Milieu de moyenne montagne pourvu de pentes parfois fortes, le Vercors se prête dans une certaine mesure à la pratique des deux principaux sports d'hiver

- Le ski alpin est limité en grande partie aux Quatre Montagnes, seule zone suffisamment enneigée et pentue. Cette région accueille les stations de Villard-de-Lans, Corrençon, Méaudre, Autrans. Les autres régions ne comptent que des stations petites et isolées.
- Le relief du Vercors et son couvert forestier se prêtent mieux au ski nordique qu'au ski alpin. Nécessitant des investissements moins lourds, ce sport s'est développé dans une vingtaine de sites. Les pistes ne sont généralement pas ouvertes dans la forêt, mais elles réutilisent des routes ou des sentiers forestiers. Les travaux concernent toutefois la création de parkings et de structures d'accueil. Si la plupart des régions du massif sont équipées de quelques pistes, les Quatre Montagnes connaissent la fréquentation la plus élevée . Aux 300000 journées de ski nordique passées sur le massif, il faudrait ajouter d'autres activités. Les Hauts Plateaux du Vercors, au paysage ouvert et au relief favorable, accueillent de nombreux skieurs hors-pistes en hiver et au printemps

- Tourisme d'été : La fréquentation estivale du massif est pour une part canalisée le long des axes de déplacements: visites de grottes (Choranche : 120.000 visiteurs par an, Luire ...), de sites pittoresques (Cirque d'Archiane, gorges ...). Elle repose également sur des pratiques sportives, beaucoup plus disséminées dans l'espace naturel et de ce fait perturbatrices pour les écosystèmes :

°La randonnée : la carte des sentiers qui parcourent le massif donne l'image d'une très forte pénétration des milieux. Néanmoins, cette fréquentation se répartit de façon très irrégulière sur le territoire. Les sentiers de grande randonnée concentrent la grande majorité des visiteurs. La durée des randonnées est un élément important à prendre en considération dans la mesure où une fréquentation journalière induit naturellement un dérangement moindre qu'un séjour de plusieurs jours avec des nuits passées dans le milieu naturel. Il reste certain que le Vercors se prête bien à des randonnées de plusieurs jours grâce au grand nombre de refuges ouverts en milieu naturel.

°Quelques activités particulières doivent être citées, même si leur impact sur le milieu semble faible : La spéléologie, l'escalade, des épreuves collectives regroupent un grand nombre de participants, telle la randonnée des Coulmes ou la Foulée Verte, la cueillette...

*impact sur l'ours

De nombreux auteurs mettent en avant le tourisme comme l'une des causes essentielles du dérangement, mais peu d'études spécifiques ont été réalisées sur le sujet. Cette activité transforme largement la montagne et peut avoir des conséquences fâcheuses sur l'espèce. Le tourisme est devenu un facteur fondamental qui conditionne la présence des zones tranquilles. Or il est difficile d'établir un "seuil de tolérance" pour l'ours vis-à-vis de la fréquentation touristique, dans la mesure où chaque activité chaque pratique entraîne des impacts spécifiques dans le temps et dans l'espace, et que la sensibilité du milieu dépend de sa pénétrabilité. Le phénomène touristique est un ensemble composite de pratiques aux impacts différents, susceptibles de modifier les milieux de deux façons:

- Par une transformation de l'espace montagnard : création de structures d'accueil (campings ...) et d'équipements (pistes de ski, routes ...).
- Par une fréquentation des milieux, parfois dans des zones et à des époques où les autres usages font défaut. Ainsi en hiver, les Hauts Plateaux du Vercors, désertés par l'agriculture, sont investis par les skieurs. Cette arrivée d'une population nouvelle dans le massif se traduit également en terme d'augmentation de population résidante (emplois créés par le tourisme, péri-urbanisation...)

Vis-à-vis de l'Ours brun, ces phénomènes peuvent présenter trois types d'impact:

- Le dérangement provoqué par les infrastructures et les personnes entraîne une désertion de certains secteurs par l'animal. Autrement dit, la capacité d'accueil du milieu diminue, limitant la taille de la population ursine potentielle ou ses performances démographiques (diminution du taux de reproduction).
- La mortalité des ours sera augmentée par la nécessité de se déplacer pour les animaux perturbés.
- L'abondance des hommes et des ours sur un même espace peut entraîner une multiplication des contacts entre les uns et les autres. Ce point doit être envisagé sérieusement étant donné le caractère potentiellement dangereux de l'ours et l'existence de conflits dans quelques pays, De telles concurrences entraînent par ailleurs une mortalité importante pour les ours (destruction des animaux à problèmes).

*solutions [26]

Une réintroduction d'ours dans le Vercors ne peut pas passer par des diminutions fortes de la fréquentation touristique du massif. Seules quelques mesures peuvent elle envisagées afin de rendre plus facile la coexistence:

- Limiter les causes de conflits : on ne pourra pas se permettre que des ours s'habituent au contact rapproché avec des hommes, et consomment des nourritures directement issus de la fréquentation. Il faudra mettre en place une surveillance et suppression des décharges sauvages, capture d'éventuels ours habitués, information du public...

- D'éventuels projets de sentiers nouveaux devraient être déplacés vers des zones moins sensibles et dans certains cas, il est envisageable de déplacer un sentier balisé existant, de façon à créer des zones de calme les plus vastes possible.

2.3.7 L'Ours : un danger pour l'homme

Ce problème doit être évoqué sans le moindre non-dit et la réponse à cette question constitue l'une des clefs de l'acceptation sociale d'une éventuelle réintroduction.

Robert Hainard, Docteur ès Sciences à Genève, affirme « Les dangers que peut présenter l'ours pour l'homme sont, sinon totalement inexistant, du moins négligeables. L'ours évite l'homme avec le plus grand soin et si malgré tout un hasard les met en présence, l'ours fuit toujours. » [18]

*situation

L'Ours brun est un animal de grande taille, à la physionomie de carnivore (dents et griffes acérées) ; il est potentiellement dangereux pour l'homme. Ce risque ne doit être ni minimisé ni exagéré mais être apprécié en connaissance de cause ; il peut enfin être réduit par des mesures sur les animaux, leur milieu et les comportements humains. Le comportement des ours vis-à-vis des hommes diffère largement d'une région du monde à une autre ; chaque population d'ours possède des comportements spécifiques, issus de l'histoire de sa relation avec l'homme [26].

Quand est-il dangereux pour l'homme ?

L'espèce *Ursus arctos* est dans l'ensemble très farouche et fuit au contact de l'homme. Il existe toutefois certaines situations où les rencontres peuvent devenir conflictuelles. Certains cas, souvent liés, sont évoqués le plus souvent:

- Les femelles suitées peuvent être agressives si l'on approche leurs petits.
- Certains animaux associent la présence humaine à une source potentielle de nourriture (dépôt d'ordures, par exemple) et s'approchent ainsi des zones habitées. Ils peuvent avoir des réactions dangereuses lorsqu'ils estiment que leur "butin" est menacé.
- Un ours blessé par un chasseur représente un danger pour celui-ci

En fait ce cadre général souffre de différences très importantes selon les régions et les individus. L'homme ne constitue pas un gibier pour l'ours.

Contrairement aux USA, en Europe occidentale, la présence de l'Ours pose infiniment moins de problèmes. Les ours sont "conditionnés" par des siècles de persécution ; pour eux l'homme est synonyme de danger et ils le fuient. Les facteurs expliquant la plus ou moins grande méfiance des ours vis-à-vis des hommes sont l'imprégnation par l'homme (les ours les plus dangereux sont probablement ceux qui ont été élevés durant une longue période par les hommes, qu'ils aient été capturés jeunes ou adultes), le conditionnement à la nourriture humaine, l'habitude (lorsqu'un ours rencontre souvent des hommes), la chasse comme facteur de sélection des individus (les animaux chassés ou détruits sont généralement les plus dangereux, dans la mesure où il s'agit des ours les moins craintifs), la chasse comme facteur de conditionnement des individus (les animaux associent les hommes avec un grave danger), la situation alimentaire de l'individu (des ours mal nourris auront tendance à perdre leur prudence pour chercher leur nourriture près des villages) et enfin la maladie (certaines maladies irritent les ours qui peuvent devenir plus agressifs (rage))[18][26].

Les attaques se produisent lorsque l'ours est surpris par l'homme et n'a "pas le temps" de s'enfuir ou lorsqu'un animal est agressé par des chiens de chasse.

En cas de réintroduction de l'ours dans le Vercors, il existera toujours un certain risque de confrontation rapprochée entre ours et hommes, pouvant aboutir à des blessures, voire à mort d'homme car le Vercors est un massif pénétré et visité par

l'homme ; il est desservi par un grand nombre de routes, pistes et sentiers. L'habitat des ours et celui des hommes se superposeront nécessairement, d'où un risque de rencontres. Les rencontres rapprochées se produisent généralement la nuit, et dans les milieux où les ours ne suspectent pas la présence d'hommes [26].

*solutions [18]

Une réintroduction d'ours dans le Vercors doit s'effectuer sans crainte mais avec certaines précautions.

- Le risque le plus important, auquel se sont heurtés de nombreux essais de réintroduction, est l'imprégnation humaine des animaux lâchés. Originaires de zoos, manipulés et élevés pendant des mois, ils ont pu être totalement habitués à s'alimenter auprès de l'homme. Après leur lâcher, ces individus auront tendance à se rapprocher des touristes ou des habitations, où ils pourront représenter un danger. Une réintroduction doit donc impérativement être réalisée à partir d'animaux sauvages très peu manipulés par l'homme.

- Après le lâcher, les ours ne doivent pas associer homme et nourriture. Pour ce, les animaux ne devront pas avoir accès aux décharges municipales (pas de site en forêt, fermeture par des grillages ...). Les éventuels sites de nourrissage, destinés à réduire les dégâts sur les ovins, pourraient être ouverts aux visiteurs pour des observations spectaculaires. Certaines précautions élémentaires devraient alors être prises pour éviter des contacts imprévus entre hommes et animaux.

Les rencontres avec une femelle suitée, présentent une probabilité très faible et se localiseront en principe dans des zones refuge difficiles d'accès. Elles devraient dès lors concerner très peu les touristes, groupés le long d'itinéraires fréquentés où l'ours se montrera tout au moins prudent, voire en zone supra-forestière. Les chasseurs, les ramasseurs de champignons et les naturalistes sont les catégories les plus susceptibles de ce type de contact car ils pourraient être amenés à pénétrer dans les zones refuge, éventuellement silencieusement (d'où risque d'un effet de surprise). Une information précise auprès de ces utilisateurs devra être réalisée afin de faire connaître le comportement à avoir en cas de rencontre (s'éloigner d'un ours observé, ne pas chercher à approcher des ours, faire du bruit, éviter les zones-refuge, éviter les caches de nourriture (cadavre d'animal entamé et enterré par un ours), ne pas emmener un chien avec soi (sauf chien dressé spécialement), ne pas permettre l'accès des ours à de la nourriture humaine, ne jamais donner volontairement de la nourriture à un ours, apprendre à connaître les signes de la présence de l'ours). L'utilisation de la télémétrie permettra en outre de localiser certaines femelles suitées dont on pourrait ainsi surveiller le domaine refuge et en limiter l'accès.

Pour conclure, on peut penser que le risque de situation conflictuelle entre l'homme et l'ours sera nul ou infime dans le Vercors, parce que l'importance de la pression humaine sur le milieu (et l'existence de la chasse) entretiendra la prudence de l'animal. En tout état de cause, il est possible d'envisager, sur les premiers ours lâchés, l'utilisation de colliers émetteurs équipés de dispositifs d'immobilisation à distance qui seraient actionnés en cas de comportement anormal. Les animaux indésirables devront pouvoir être recapturés, voire abattus. A moyen terme, l'autorisation d'une certaine pression de chasse sur l'animal pourrait contribuer à garantir la méfiance de l'Ours vis-à-vis de l'Homme.

Au delà de ces considérations, il faut replacer le risque à sa juste place. Le danger restera certainement de très loin inférieur à celui des chutes accidentelles, des chutes de pierre, de la foudre, ou des accidents de la route lors du déplacement dans le massif. La réalité principale du problème reste psychologique; l'être humain accepte infiniment mieux les risques "propres" des accidents de montagne ou les risques qu'il croit maîtriser, comme ceux liés à la route, que le risque atroce d'une attaque d'ours. L'acceptation des risques liés à la fréquentation de la nature sauvage n'est pas le moindre des enjeux que soulève le présent projet [26].

2.4 Existe-t-il des solutions de cohabitation ?

La question limitative du projet de réintroduction de l'Ours brun dans le Vercors reste l'acceptation générale de la population du plateau d'une cohabitation Ours- Homme.

En effet, le potentiel biologique du milieu reste satisfaisant; les évolutions subies par le paysage depuis la disparition de l'espèce ursine ne lui sont pas toutes préjudiciables. La limite réside dans les niveaux de pénétration et de perturbation de l'espace, globalement importants.

Les réactions des différents partis ont eu lieu lors de réunions d'information, de débat, d'article de presse...

En 1991, Dominique Parthenay, directeur du Parc Naturel Régional du Vercors: « Les réunions publiques (...) témoignent qu'il n'y a pas d'hostilité de la part des gens mais beaucoup de scepticisme (...). Aussi l'opération ne se fera que s'il y a un large consensus social. Elle se fera avec les gens du Vercors ou elle ne se fera pas. » « Si le premier lâcher n'a pas lieu dans deux ou trois ans, il faudra attendre une autre génération pour que le projet puisse aboutir. »

M.Villard, président du Parc Naturel Régional du Vercors.
« L'Ours fait partie du patrimoine culturel du Vercors. Mais nous devons sur cette question garder la tête froide. La réintroduction se fera ou ne se fera pas aux résultats de l'étude biologique conduite par l'Association Artus mais aussi d'études économiques. Une campagne d'information sera menée auprès de tous les partenaires et il n'y aura pas de réintroduction sans consensus. »

M.Parthenay, directeur du Parc.
« si des résistances trop fortes se révélaient nous ne nous bagarrerions pas. »
Dauphiné Libéré du 14 Avril 1991,

Alain Carignon, maire de Grenoble, à propos de la réintroduction nous expose une vision qui semble refléter la situation : « (...)est devenu le point de focalisation des antagonismes entre les populations rurales montagnardes et les mouvements écologiques citadins »

2.4.1 ceux qui sont pour.

Pour eux, ce projet doit devenir la priorité des acteurs locaux et régionaux à partir de différentes motivations:

- Motivation écologique : la sauvegarde de l'Ours brun en France
- Motivation éthique et culturelle: l'ours reste encore présent dans les mémoires.
- Motivation économique : sur le plan touristique une exploration intelligente de l'image de "Ours" peut représenter un fort vecteur promotionnel (Maison de l'Ours, expositions, parc à vision, etc).

Réactions :

Rolland Guichard, président d'Artus :

« La conservation de la nature pose un problème essentiel d'éthique – celui de notre relation aux autres, de notre générosité à l'égard de ce qui paraît peu « utile », improductif. Derrière l'ours, la plante, l'oiseau, il y a la qualité de l'air, de l'eau et de la terre. Ce qui permet la vie. Accepter l'ours, c'est aussi accepter les autres, notre seule vraie richesse ; autrement dit, la biodiversité. L'étoile Polaire n'est pas située par hasard dans la Petite Ours. Ne perdons pas le Nord, ne perdons pas les ours ! »

Yves Bertrand, membre drômois du Centre ornithologique et mammologique Rhône-Alpes, membre du comité consultatif du Projet ours Vercors Haut-Diois :

« Ce projet leur offre l'occasion d'éviter de devenir de simples producteurs de viande soumis et condamnés à la dure loi des marchés internationaux. Peu de bergers en Europe pourront donner une telle image de marque à leur produit. Nous sommes persuadés que l'image de l'ours, le symbole de nature sauvage, de grands espaces, amènera aux produits du Diois-Vercors une plus-value salubre, à la condition, bien entendu, d'exploiter cette chance. »

2.4.2 ceux qui sont contre.

« La cause de l'Ours » de Claude Dendaletche [16].

« Un groupe de moutonniers du Vercors, assistant au colloque diront un peu plus tard, calmement, qu'ils ne sont pas d'accord avec ce projet, qu'ils défendent une option de revitalisation de l'économie locale qui se fonde simplement sur un élevage rénové et non sur le retour de l'ours. » (à propos de la réintroduction)

« Le petit Tetras », Mai 1992, J.C.Courbis ;

« Mais je pense aussi que les modes de vie locaux ne sont guère favorables à l'ours (chasses aux chiens courants, gestion forestière). Il y a aussi le problème de la protection du bétail qui n'est pas facile à résoudre sans une artificialisation du mode de vie de l'ours.(...) au préalable aider le monde rural à résoudre ses problèmes socio-économiques quitte à faire de la défense de la nature un outil de développement (tourisme vert, gestion des milieu, recherche scientifique) »

Séminaire à Lans en Vercors les 8 et 9 Février 1991, réunion des éleveurs diois qui sont contre.

Bernard MOSER, président du Syndicat ovin du Diois [25]:

« A l'heure où nous avons à faire face à des difficultés économiques, à l'heure où nous proposons et commençons à mettre en oeuvre des solutions pour limiter la crise, nous ne saurions en aucune façon accepter que l'on installe chez nous une population ursine qui ferait peser une nouvelle menace sur la vie de nos exploitations [...].

Nous refusons énergiquement de vivre en permanence dans l'angoisse de voir nos troupeaux décimés, nos brebis sacrifiées dans d'atroces souffrances, nos clôtures éventrées. De telles perspectives ne finiront-elles pas par décourager les jeunes éleveurs qui se sont installés en consentant de gros efforts techniques et financiers, sur des exploitations difficiles et isolées, où l'élevage est la seule production possible ? [...] Faut-il privilégier une activité de loisir au détriment de la relance de l'agriculture ? [...] 1 Les ours ne sont pas une espèce en voie de disparition. Les populations mondiales et européennes sont importantes.

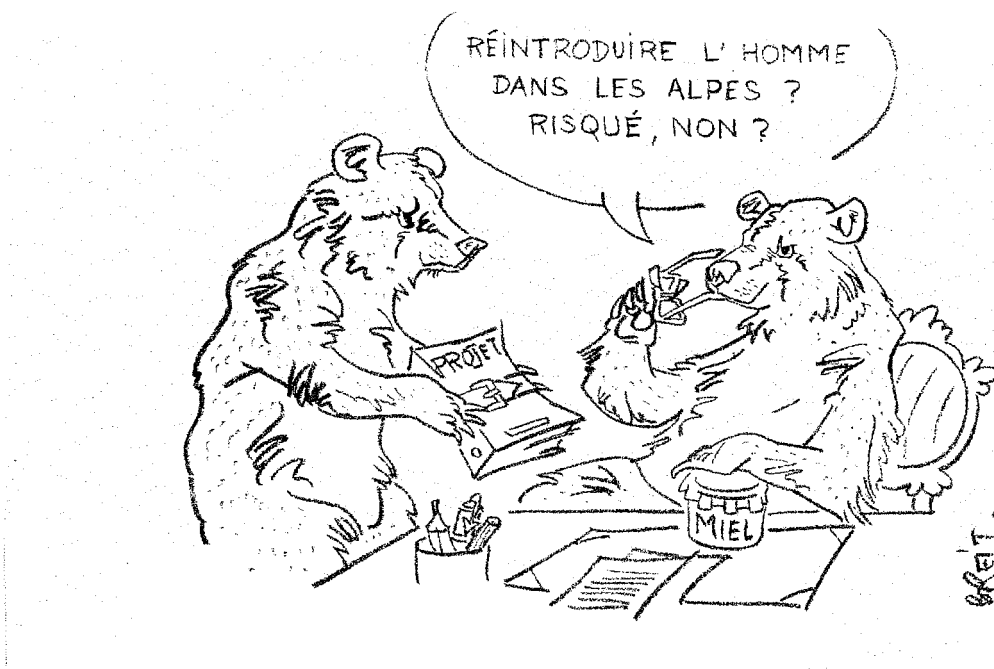
Par contre, les ours sont prédateurs des troupeaux que nous élevons. Aucun animal dans la nature n'est assez stupide pour solliciter sur son territoire la présence de son prédateur. A moins qu'il ne soit suicidaire. Nous ne sommes pas suicidaires. [...] Laissons donc les ours où ils sont, et ne faisons pas des bergers du Diois et du Vercors une nouvelle espèce en voie de disparition. N'est-ce pas là la vraie question d'écologie ? »

Jean-François CLÉRO, berger drômois [25]:

« Pour en venir à la réintroduction de l'ours ou de tout autre animal sensé pouvoir s'attaquer aux troupeaux. l'idéal serait qu'ils se limite à la zone d'implantation que l'on a prescrit ! Et que cette zone ne soit pas zone d'élevage ou d'agriculture. Mais voilà, l'animal n'a pas de frontières, du moins ne reconnaît pas les nôtres. Et peut-être vous trouverez-vous, un jour, face à face avec lui au détour d'un bois... Question indemnisation, cela revient à dire : une vie d'ours = x vie(s) de brebis. Combien de x cela peut-il atteindre, et cela se limitera-t-il à des vies de brebis ? Simple conclusion de ma part, pour l'instant : toute vie est une vie et je m'efforce de la respecter, ours ou brebis. [...] L'implantation d'animaux me paraît être une envie de citadins en mal de nature. Il serait bon qu'ils satisfassent autrement cette envie. [...] »



[in 25]



Bilan :

Face à une population très partagée face à l'idée de recroiser l'Ours brun dans le Vercors, comme ils l'avait ouvertement annoncés en cas de réactions hostiles au projet, les initiateurs de l'étude ont rangé leurs dossiers au placard. Définitivement ...

Conclusion :

Dans l'état actuel de nos connaissances, l'histoire entre le Vercors et les ours a duré quelques 550 000 ans pour débiter lors de la glaciation de Mindel et s'achever discrètement au cours du second tiers de notre XXème siècle.

La « forteresse » Vercors a été tour à tour le fief, l'asile et l'ultime refuge de ces Ours. Après des milliers d'années de lutte interspécifique entre des forces à peu près équilibrées, l'avantage a récemment basculé de façon indiscutable dans le camp de l'espèce humaine. La guerre est presque terminée ; l'homme a vaincu ! Même si ce bastion du Vercors leur a été bénéfique, il n'en demeure pas moins qu'il fut un piège et reste leur tombeau.

Mais l'homme a-t-il vraiment gagné ou bien s'est-il appauvri en détruisant des espèces qui participaient à la diversité de son environnement, lui posaient des défis et lui permettaient de conserver une certaine perception de la réalité ? Nous perdrons sans doute quelque chose d'important quand le dernier ours disparaîtra – quelque chose qui nous aide à nous définir comme humain. L'Ours, c'est le côté sauvage, hirsute, de notre nature. Et cela, pas tant en raison de sa taille ou de son caractère imprévisible et dangereux, mais parce qu'il mène la vie que nous aurions pu avoir si nous n'avions choisi de descendre des arbres et d'enfiler un habit de soirée. Il se peut que nous investissions notre niche commune avec davantage d'habileté, mais il l'occupe plus harmonieusement. Nous percevons dans le mode de vie des ours la voie que nos propres ancêtres n'ont pas suivie, mais nous ne sommes pas toujours certains que ces derniers aient pris la bonne décision.

Ainsi se termine discrètement une histoire de plus d'un demi-million d'années.

AGREMENT ADMINISTRATIF

Je soussigné, P. DESNOYERS, Directeur de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse, certifie que

Mlle BONNET Marion, Clémence

a été admis(e) sur concours en : 1997

a obtenu son certificat de fin de scolarité le : 8 juillet 2002

n'a plus aucun stage, ni enseignement optionnel à valider.

AGREMENT SCIENTIFIQUE

Je soussigné, J. DUCOS de LAHITTE, Professeur de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse,

autorise la soutenance de la thèse de :

Mlle BONNET Marion, Clémence

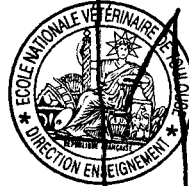
intitulée :

« *L'Ours dans le Vercors* »

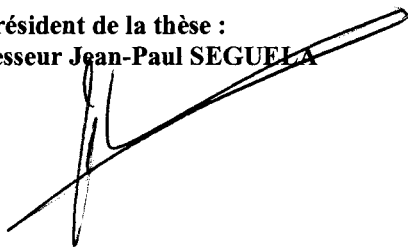
**Le Professeur
de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse
Professeur Jacques DUCOS de LAHITTE**



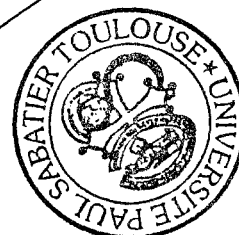
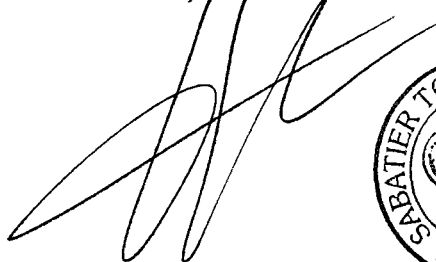
**Vu :
Le Directeur
de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse
Docteur Pierre DESNOYERS**



**Vu :
Le Président de la thèse :
Professeur Jean-Paul SEGUELA**



**Vu le : 31 DEC. 2002
Le Président
de l'Université Paul Sabatier
Jean-François SAUTEREAU**



ANNEXES

ANNEXE 1 : Le Dauphiné. Mars 1971

A propos peut-être, du dernier ours tiré dans les Alpes françaises. L'article du Dauphiné de mars 1971, signé Louis Bonhomme

« À la Chapelle-en-Vercors: Fabien Reymond, 85 ans, nous a conté l'histoire du dernier ours que tua son oncle Jean-Louis Reymond. Il y a longtemps, bien longtemps, en un temps où la patache de la maison Glénat assurait le service des voyageurs entre Pont-en-Royans et La Chapelle-en-Vercors, où les habitants s'éclairaient à la lampe à l'huile, des ours faisaient régner la crainte dans les monts du Vercors et Messire Loup n'était pas le dernier à faire écho à leurs hurlements. Et si, depuis des décades et des décades, l'ours n'est plus un indésirable locataire du Vercors, tout comme le loup, on parle encore sous le manteau, lors des longues veillées d'hiver en faisant griller les châtaignes, en disputant une coinche autour de la traditionnelle chipine, du temps où l'arrière grand-père allait à l'affût, non pas à la bécasse, mais à l'ours.

FABIEN RAYMOND SE SOUVIENT

Du quartier Jallifier, situé à un kilomètre au-dessus de La Chapelle-en-Vercors, on a une vue splendide sur le village. C'est là que demeure Fabien Reymond, un solide octogénaire de 85 ans qui porte moustache comme un poilu de 14. Sa mémoire est aussi fidèle que sa santé. Et, c'est de très bon, très bon gré, qu'il a bien voulu en présence de son fils, un jovial et sympathique quinquagénaire, de sa belle-fille, nous conter ce dont il se souvient sur les exploits de son père et de son oncle, chasseurs d'ours réputés, dont les exploits résonnent encore. Les deux chasseurs de sa famille avaient pour nom, son père, Ferdinand Reymond, son oncle, Jean-Louis Reymond. Ces deux rudes agriculteurs demeuraient au quartier des Contes, un lieu très haut perché et reclus du village. Jean-Louis était le plus proche voisin de Ferdinand... et c'est en commun qu'ils tiraient leurs plans pour l'organisation des battues. Ils avaient, l'un et l'autre, de bons fusils, le coup d'oeil, la précision du tir et surtout, une extraordinaire connaissance de tous les chemins et de tous les sentiers de montagne. Il n'était pas une pierre du plateau, un bosquet, un taillis qu'ils ne connaissaient. Et, c'était bien là la raison de leur réussite.

LA RAISON DE LA PRÉSENCE DES OURS

"Chaque paysan", nous dit le père Fabien, "était alors un peu bûcheron. Il fallait aller dans la montagne pour couper les arbres nécessaires pour le chauffage de nos grandes cheminées. Les chevaux étaient utiles et nécessaires pour partir à la conquête des crêtes en tirant de longs traîneaux. Ces opérations étaient parfois périlleuses.

Les bêtes glissaient sur le verglas et l'on n'arrivait pas toujours à redresser l'attelage et c'était, pour l'animal, la cassure des pattes. Il n'était pas alors question de le récupérer; on le tuait sur place. C'est alors, lorsque la carcasse était en pleine décomposition, qu'une odeur de pourriture se répandait loin à la ronde, que l'ours faisait son apparition pour dévorer sa proie."

LE DERNIER OURS TUÉ DANS LE VERCORS

S'il ne se souvient pas de l'année où l'événement se produisit, Fabien Reymond, par contre, se rappelle parfaitement du récit que lui en firent son père et son oncle:

"C'est au quartier de Pré Vallée, que le fusil de Jean-Louis Reymond ", poursuit Fabien, "fit passer de vie à trépas, le dernier ours du Vercors. Après avoir abattu l'animal, mon oncle se dirigea vers la crête pour que mon père vienne lui prêter main forte. C'est en coupant des branches, que les deux hommes parvinrent à descendre dans la vallée, la bête."

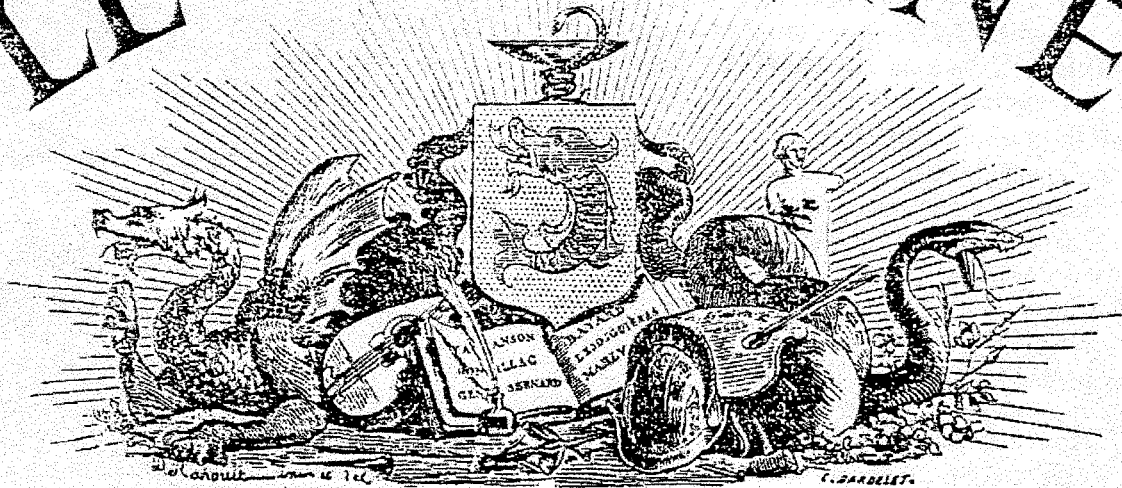
FiGuREz-vous

"Figurez-vous", nous dit encore d'un air très malicieux notre interlocuteur, "que les dents de l'ours furent conservées longtemps par mon père, à la ferme des Combes. Hélas ! elles ont disparu au moment des événements qui ensanglantèrent le Vercors en 1944, "

Mais je garde également en mémoire les récits que l'on me fit d'ours qui passaient dans les seiges de certaines terres agricoles hautement perchées. Quant aux loups, ils traversaient les crêtes pour aller se battre près de la fontaine aux sources.

Mais l'histoire des loups en est une autre que nous vous conterons peut-être un jour ! » [29]

LE DAUPHINOIS



REVUE LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

COURRIER DES EAUX THERMALES DE LA RÉGION

PARAISANT

LE DIMANCHE ET LE JEUDI DU 15 JUIN AU 15 AOUT

Et le DIMANCHE du 15 août au 15 juin.

URIAGE. — ALLEVARD.

Montbrun. — Bouqueron. — Baudouzeu. — La Motte. — Fures. — Echaillon. — Orieu. — Joadinac. — Pont-de-Barret.

PRIX D'ABONNEMENT.
14 fr. par an. — Un numéro, 35 cent.

Insertions: 25 cent. la ligne.

On traite pour les annonces répétées.

Moyennant deux exemplaires, les ouvrages sont
annoncés et analysés s'il y a lieu.

Tout abonné au Journal reçoit la Liste des Étrangers aux Établissements thermaux du Dauphiné. — On donne en outre, sans rétribution, aux maisons de commerce recommandables, deux lignes d'annonces à chaque numéro de dimanche.

SEUL DÉPÔT DIRECTEUR: AUX BUREAUX DE JOURNAL.
Rue Villars, 9, à Grenoble.

Du réimpression: — à Grenoble, chez
M. PAVANON, libr. éditeur, 14, rue Lafayette
— à Uriage, au bureau du Journal; — à Alle-
vard, chez M. MARTIN, receveur-buraliste.

Sommaire: Chronique, Léo FERRY. Nominations. — Une lettre de You-
canon, A. LACROIX. — Le cheval (Su), A.-A. VIAL. — Richard,
A. DURAND-LAINE. — Charade. — Sur l'origine des Seigneurs de Poi-
liers. L'abbé CHEVALER. — Nouvelles diverses. — Annonces.



Grenoble, 13 octobre 1867.

Et de trois! Quand nous serons à dix... Un par semaine, c'est joli.

Je me demande pourquoi, par ce temps de disette où les anecdotes propres à défrayer la chronique restent prudemment chez elles, de peur de s'enrhumer, je ne consacrerai pas toute une partie de celle-ci au personnage important qui a fait, mercredi matin, son entrée dans Grenoble, monté sur un char orné de feuillages et suivi d'une escorte nombreuse.

Avant que la prise d'un ours devienne chose banale, car elle menace de le devenir, racontons celle de la magnifique

bête qui a trouvé la mort sous le fût d'un chasseur de 22 ans, dont c'est le coup d'essai, mais qui chasse de race, attendu que son père, Jean Bérard, d'Aurans, a pour son propre compte purgé les forêts des Quatre-Montagnes de dix ours, la terreur des troupeaux et de leurs bergers, et que son grand-père, habile chasseur d'ours lui aussi, fut ce courageux montagnard dont les exploits retentirent au loin, qui lutta avec l'ours souvent corps à corps et porta pendant le reste de sa vie la marque du vigoureux coup de patte qu'il reçut sur le crâne dans un de ces duels singuliers où son adversaire veu, avant de succomber, l'embrassa pour l'étouffer dans une suprême étreinte, et de ses robustes griffes lui enleva une portion du crâne.

Revenons au petit-lils, digne continuateur de cette dynastie, ou plutôt à l'ours tué par le petit-lils.

Toutes les prairies supérieures de la chaîne qui commencent à l'Echaillon et dont l'arête principale ou les puissantes ramifications se continuent jusque dans la Drôme, sont, pendant l'été, pâturées par les troupeaux transhumants de Provence. Les plus importants de ces pacages sont établis sur les montagnes de Lans, au-dessus des forêts, entre les rochers et le ciel. C'est dans ces lieux inac-

cessibles que se trouvent, plus nombreuses et mieux cachées qu'ailleurs, les retraites des ours. Depuis le point escarpé qui domine St-Paul-de-Varces, et qu'on appelle pour cause *le Pas-de-l'Ours*, jusqu'aux crêtes rocheuses surplombant St-Nizier, les bergers en voient assez fréquemment, les troupeaux souffrent de leurs déprédations, et il ne se passe pas d'année qu'on en tue quelque'un.

L'ours des Quatre-Montagnes diffère de celui des forêts d'Allevard et de la Maurienne en ce qu'il est ordinairement brun, carnassier et non frugivore. Le miel, les pommes de pin, l'avoine dévorée sur pied, ne lui suffisent pas. Un quartier de mouton fait mieux son affaire. Sa chasse est donc une chasse utile ; sa destruction, une nécessité.

L'ours brun qu'Hippolyte Bérard a tué, avait établi son quartier général dans le voisinage d'un troupeau campé entre le col de l'Arc et le Ranz-de-Buis. Il vivait là en sage, sans crainte du passé, sans soin du lendemain, acquérant pour le temps de sa réclusion hivernale une ample provision de graisse qui lui rendait la marche de plus en plus difficile et faisait sa démarche de plus en plus pesante.

Le berger connaissait l'existence de ce redoutable voisin ; mais l'ours mettant de la prudence jusque dans ses exactions, le berger — ils ne sont pas tous des Jean Bérard — avait cru dangereux d'entamer à lui tout seul les hostilités contre un aussi puissant ennemi.

Les froids prématurés de cet automne ayant couvert les sommets d'une neige précoce, les bergers des troupeaux transhumants durent songer à redescendre dans la plaine. Les préparatifs du départ furent bientôt faits. Le bagage d'un berger n'est pas fort considérable, et comme son outillage n'a pas grande valeur, il le laisse ordinairement dans la cabane qu'il doit venir réoccuper au printemps suivant. Voilà donc, moutons, chèvres, chiens et berger qui s'acheminent cahin-caha vers un climat plus tempéré.

Ce que le gardien du troupeau susdit n'avait pas prévu arriva cependant. L'ours, voyant s'éloigner le dour et par conséquent ses provisions de bouche, ne trouva rien de mieux à faire que de le suivre. Il abandonna sans regret la grotte qui lui servait de tanière et prit, avec le troupeau, les chiens et le berger, le chemin de la plaine.

Cette détermination causa sa perte. La gourmandise le mena à la mort.

On peut croire que le berger ne fut pas agréablement surpris en voyant le lendemain, presque sur ses talons, l'ennemi acharné des moutons dont on lui avait confié la garde. Il pressa le pas ; les chiens et les moutons excités doublèrent l'étape, ayant toujours à quelques centaines de pas derrière eux l'ours rendu lourd par le poids de sa graisse, mais qui n'en suivait pas moins assez facilement les traces du troupeau. Avec lui il s'aventura sur le versant de la montagne qui regarde la plaine de Lans, passa devant la maison des Lacières, traversa le hameau pastoral où le Furon, encore ruissélet inoffensif, prend sa source, arriva à Lans, obliqua à droite pour ne point traverser le village, et se montra sur la route du tremble au Villard à 6 heures du soir : il faisait encore jour.

Ici commencent ses revers. Aperçu à Lans, signalé en outre par le berger, il avait bientôt vu accourir sur ses traces une troupe d'hommes armés de fusils. L'ours a des goûts charapêtres. Cette image de la guerre lui déplait et l'agace. Pour fuir ces hommes, auxquels il n'avait rien fait et qui semblaient avoir quelque grosse vengeance à exercer contre lui, notre ours abandonna la poursuite du troupeau et s'aventura dans la forêt d'Autrans. Il faut croire que ce n'était pas la première fois qu'il cherchait une retraite dans ces bois sombres, car il sut — on était au samedi soir — se dérober pendant toute la nuit et toute la journée du lendemain dimanche aux poursuites de chasseurs bien disposés à ne lui faire aucun quartier. La tactique de l'ours réussit ; les chasseurs de Lans se fatiguèrent et rentrèrent chez eux.

Quand l'ours s'en vit débarrassé, il se relâcha un peu de sa prudence et, dès l'aube du lundi, il crut pouvoir satisfaire le besoin qu'il éprouvait de faire de l'exercice ; il descendit donc du mélèze élevé sur lequel il avait cherché un refuge et commença une reconnaissance de la forêt.

On ne pense jamais à tout. Le carnassier malavisé avait compté sans les chasseurs d'Autrans. Ceux-ci, mis en éveil par leurs voisins de Lans et peu soucieux de compter un ours de plus dans leurs parages, s'étaient mis de grand matin en chasse se partageant les postes, entreprenant de cerner l'ours de manière à lui couper la retraite. L'un d'eux, Hippolyte Bérard, le plus jeune de la bande, assurément, aperçut le malfaiteur, dont signalement exact lui avait été donné, juste au moment où celui-ci, complètement rassuré, tentait une inspection des lieux.

Un coup de fusil part ; c'est Hippolyte Bérard qui l'a tiré ; cette première balle brise la colonne vertébrale de l'ours. Un grognement sourd atteste le mal que la balle a causé. Affolé par la douleur, impuissant à prendre la défensive, l'ours s'enfuit ; mais ses bonds saccadés, l'impossibilité où il est désormais de se servir, pour marcher ou pour se dresser, de ses pattes de derrière, démontrent que sa défaite n'est plus qu'une question de temps.

Tout se ligue contre lui, sa pesanteur, sa souffrance ; il ne peut même pas, comme le font ses congénères lorsqu'ils sont excédés par plusieurs ennemis, se dresser contre un arbre et saisir du gazon, des pierres ou des quartiers de roches pour les lancer et s'en faire des armes. Il parcourt encore un kilomètre dans ces conditions désavantageuses. Hippolyte Bérard aurait pu l'achever plutôt, mais il ne se pressait pas.

« Qu'avais-je besoin de me tourmenter, nous disait-il, la bête allait du côté de ma maison. C'était toujours un bon bout de chemin de fait. Elle devait se trouver transportée. »

Pourtant, il se décide à l'achever. Pour cela faire, il prend les devants, certain que, selon son habitude, l'ours ne se détournera pas de son chemin. Il l'attend au passage, et alors, à bout portant, il décharge sur l'animal qui pouvait, même dangereusement blessé déjà, tenter une revanche terrible, une seconde balle qui lui traverse la tête de part en part. L'ours tombe ; quelques convulsions, un

craquement de mâchoires, quelques soubresauts horribles, signalent la dernière lutte, puis tout est fini.

Mercredi matin, le vainqueur arrivait à Grenoble avec sa capture. Un fabricant de parfumerie, M. Avéque, s'en rendait propriétaire, et sa chair était partagée entre de nombreux gourmets qui voulaient enfin savoir à quoi s'en tenir sur la qualité du fameux beefsteack d'ours tant vanté par Alexandre Dumas. J'ai voulu faire comme eux. Il est des sacrifices qu'il est bon de savoir accomplir dans l'intérêt de l'art. Le morceau dont j'ai goûté avait été apprêté par le savant chef de cuisine de l'hôtel Monnet-Trillat; rien n'avait été négligé de ce qui devait en faire un régal délicieux. Pourtant, est-ce prévention? mais j'ai trouvé, et plusieurs de mes amis qui se dévouaient avec moi ont trouvé de même que le beefsteack d'ours était un mythe, et qu'il faut le reléguer au nombre de ces choses du domaine du roman, dont il est permis de parler beaucoup, mais qu'il est sage de n'essayer jamais. Je dois cependant à la vérité de déclarer que plusieurs personnes m'ont affirmé avoir trouvé la chair de l'ours un morceau parfait. Question de goût.

Après cela, qui sait? peut-être les ours, qui sont simplement frugivores, offrent-ils un manger plus délicat? Si l'occasion s'en présente, je vous promets de renouveler l'expérience, afin de pouvoir vous dire mon sentiment.

On a donc beaucoup mangé de l'ours; le parfumeur Avéque va donc fabriquer une infinité de pots de pommade avec la graisse si vantée. Mais il était écrit que rien ne manquerait à la gloire de cet ours-là: Firmin Gauthier, le peintre jeune et déjà si habile dont la vitrine Bajat nous a montré les dernières productions, a peint en une demi-journée, avec une rapidité qui frapperait d'étonnement Gustave Doré lui-même, l'ours du Ranz-du-Buis tel que la mort l'a fait. J'espère que M. Gauthier exposera cette esquisse, digne du modèle qui l'a inspiré, et que mes lecteurs grenoblois pourront l'aller voir rue Vaucanson. J'apprends à l'instant même que l'esquisse est exposée.

La chasse à l'ours est la plus fructueuse des chasses qui sont accessibles à tous. Il n'est pas besoin de permis pour s'y livrer, mais la ruse, la connaissance des mœurs de l'animal traqué sont aussi nécessaires que l'adresse.

Sans compter la prime départementale, qui est plus forte s'il s'agit d'une ourse, les chasseurs tirent un excellent parti de tout l'animal. La graisse en est fort recherchée pour la parfumerie. Autrefois, on en faisait usage en pharmacie contre les rhumatismes et une foule d'autres misères. Quant à la fourrure, c'est celle qui est la plus prisée dans nos pays méridionaux en fait de fourrures indigènes. Pour ma part, j'ai voulu avoir un souvenir de l'ours du Ranz-du-Buis, et sa dépouille épaisse et chaude me tiendra lieu de tapis cet hiver.

La capture d'un ours est donc une conquête d'au moins cinq cents francs, somme énorme pour ceux à qui elle échoit. Jean et Hippolyte Bérard père et fils ont encore jeté leur dévolu sur un confrère de leur dernière victime; ils se sont promis d'en avoir raison avant huit jours. Je ne sache pas cependant qu'ils en aient déjà vendu la peau.

Léo FERRY.

Nominations. Préfet des Hautes-Alpes, M. Boyer, sous-préfet de Valencienncs, en rempl. de M. La Peintre, nommé préfet de l'Ain. — Substitut du procureur impérial à Barbézieux, M. Félix du Boys, docteur en droit, avocat à Grenoble. — Receveurs d'enregistrement: à Faverges (Savoie), M. Barrial du Breuil, receveur de Noiretable; — à Lhuis (Ain), M. Michoudet, receveur de Frangy. — Instituteur à la Tronche, M. Belin (Frère Ounoulé-Paul) en rempl. de M. Dublassy, appelé à Grenoble. — Chargé de cours de rhétorique au lycée de Grenoble, M. Feugère, du lycée du Puy, en rempl. de M. Filon, détaché pour une mission spéciale. — M. Ruban, licencié ès-lettres, professeur de 3^e au collège de Toulon, est chargé de cours de 3^e au lycée impérial de Toulon (emploi nouveau). — M. Revillout, docteur ès-lettres, est chargé de nouveau, à titre de suppléant, du cours de littérature française à la Faculté des lettres de Montpellier, pendant la durée de la délégation de M. Saint-René Taillandier à la Faculté des lettres de Paris. — Professeur de 7^e et 8^e au collège de Briançon, M. Jules Richier, bachelier ès-lettres. — *Cures*: à Curnier, M. Charpenel; à Bénévais, M. Fabry; à Montjoux, M. Theillet; à Chaudbonne, M. Magnel; à Pizangon, M. Albert; à la Touche, M. Monteil; à la Bâtie-Verdun, M. Durand; à Poët-Laval, M. Sarrazin; à Croze, M. Vornède. — *Vicaires*: au Buis, M. Barriol; à Mirabel, M. Thirole; à Montélimar, M. Juge; au Grand-Serre, M. Pain, curé de Poët-Laval; à Châteauneuf-de-Mazenc, M. Chambert; à Dieulefit, M. Voyer. — Aumônier des Carmélites, M. Blanc. — M. Cheissen, bachelier ès-lettres, maître répétiteur au lycée de St-Etienne, est nommé professeur, pour les classes de grammaire, au collège de Montélimar. — Professeur au petit séminaire de Valence, M. Labaume, curé de Montjoux. — Maître d'études au même séminaire, M. Rivou.

UNE LETTRE DE VAUCANSON.

I.

Un grand mécanicien fit, au siècle dernier, la gloire de Grenoble. On a peu de détails sur sa vie, et les lecteurs du *Dauphiné* ne seront peut-être pas fâchés que nous mettions sous leurs yeux une de ses lettres, toute écrite de sa main, et signée Vaucanson. M. Rochas, le savant auteur de la *Biographie du Dauphiné*, n'est pas éloigné de croire que le style et l'orthographe de l'illustre académicien n'annoncent pas une éducation des plus brillantes: la pièce que je vous envoie permettra de modifier un peu ce jugement.

La suscription porte:

« A Monsieur

« Monsieur Enfantin, négociant à Romans en Dauphiné. »

Il est bien fâcheux que l'empreinte du sceau en cire rouge de la lettre ne soit pas plus nette; elle nous aurait fait connaître ses armes; car, dit M. Rochas, « l'illustre mécanicien a la faiblesse de se faire appeler de Vaucanson et quelquefois *messire* » dans divers actes de famille.

Venons à la lettre.

« Paris, le 20 Janvier 1770.

« Je vous remercie Monsieur des vœux que vous voulés bien m'adresser au commencement de cette année. Ceux que je fais pour le succès de votre entreprise ne sont pas moins attendus ni moins sincères. Je suis charmé d'apprendre que vos moulins seront bientôt montés à Romans, mais je ne comprends pas que vous veuilliés qu'on aille tout de suite après monter vos tours à soie, avant que votre tirage ne soit construit. Laisserés-vous les tours tout montés sous ce vieux anvard pendant que les maçons y tra

Cinquante-Neuvième Année

No 3435

Directeur-Administrateur

XAVIER DREVET

Sous-Redacteur (Téléph. 14-15)

Librairie du Dauphiné

Rue Lafayette, 14

GRENOBLE

Cirage: Librairie de l'Établissement.

Compte Chèques Postaux Lyon n° 5703

LE DAUPHINÉ



Dimanche 4 Mars

1938

Fondateur

LOUISE DREVET

1894

XAVIER DREVET

1938

La reproduction, sans indication d'origine et signature, de divers articles publiés par le Dauphiné est interdite. — De même, sans convention spéciale, les reproductions périodiques

SOMMAIRE

L'ours d'Autrans, Xavier Drevet. — Montagnes et Sports Dauphinois. — La Semaine, Louis Delanoue. — Miettes Historiques. — Les troubles religieux dans le Haut-Dauphiné, (suite 12) Maurice Béat. — Enseignements Commerciaux, Xavier Drevet. — Etat Civil. — Publicité légale et commerciale.

L'Ours d'Autrans

Il y a quelque temps un périodique du massif des Quatre-Montagnes — la Presse se rencontre partout maintenant, — qui est d'habitude très documenté, publiait l'humoristique note suivante :

La dernière de l'Ours du Vercors. — Depuis mon départ précipité de l'église de Lans, dans la nuit du 1^{er} février, j'ai parcouru péniblement les clapissés du Moucherotte et du Col de l'Arc, gravi avec peine les écaillés du Cornafion et du Col Vert; arrivé en fin de course à mon habitat, je ne suis endormi de mon long sommeil d'hiver, non loin des marmottes, mes voisines. J'aurais vivement désiré rendre visite à mon frère Gaspard de Pertuzon, dont le domaine s'étend de la Buire au Gros-Marteil, mais la neige était trop fraîche et je suis lourd et vieux. Pareillement, j'aurais voulu voir la fourrure de feu mon grand-père qui devait se trouver dans votre pays et constater si mon poil avait le même lustre que celui de mes ancêtres. Mais hélas ! en cours de route, on m'a appris que la robe de mon aïeul avait été transformée en un moelleux tapis, dans une coquette villa, aux flancs du Mont Bachelais !

Cela était signé : « L'Ours Martin ». Il était, ma foi ! assez bien renseigné le personnage qui est, il est vrai, un ours XX^e siècle. La téléphonie sans fil, qui a fonctionné cette semaine au sommet du Moucherotte, qui l'eût dit, aurait pu lui apprendre cependant que la peau du « grand-père » était exactement, non à La Pinote du Bachelais, mais bien à Grenoble, dans les bureaux même du présent journal *Le Dauphiné*. Et cela depuis cinquante-cinq ans ! Nous la lui montrerons, quand il nous fera le plaisir de nous rendre visite. Pour la gloire de la famille, nous dirons à Martin que la toison de « grand-père » est, paraît-il, une des plus belles que l'homme ait jamais vues en Dauphiné. Puisque, en 1900, le Club Alpin français nous demanda qu'on lui fit faire le voyage de Paris pour être montrée au pied de la tour Eiffel, dans son riche pavillon à l'Exposition Universelle. Elle le fit ce beau voyage, et participa ainsi au Grand prix qui fut décerné par le jury à cette palme société.

Cet ours avait été tué le 7 octobre 1867, par un chasseur de 22 ans, Hippolyte Bernard, d'Autrans, dont c'était le premier exploit; son père Jean en avait obtenu 4 pour sa part et son aïeul terrifié

chasseur lui, aussi, avait eu la peau du « grand-père » enlevée dans une émouvante lutte corps à corps avec un de ces plantigrades énormes. Le fait peut sembler extraordinaire maintenant qu'on ne parle plus d'ours dans ces montagnes, parce qu'il n'y a plus à manger de moutons dans les troupeaux transhumants absents. Mais il y a un demi-siècle, on le dit dans le pays, on rencontrait dans le pâturage « autant de crottins d'ours que de hanches de vaches ». Excusez-moi peu.

Les cartes topographiques sont émaillées encore par là de « Pas de l'Ours, Fontaine de l'Ours », etc., ce qui montre bien que cette race était chère elle dans la contrée.

L'exploit du jeune Bernard fut conté à l'époque par Louise Drevet en quatre longues colonnes dans *Le Dauphiné*, n° 200, du 13 octobre 1867. Elle avait été absolument étonnée cette randonnée de l'animal à la suite d'un troupeau; ce fut par là haut un petit événement pour l'époque et le récit en est actuellement encore bien attrayant.

Nous avons voulu savoir ces jours-ci quels souvenirs ont été conservés sur ces faits dans la région Lans-Autrans; après tant d'années, les renseignements n'étaient pas faciles à trouver, à peu près tous

les acteurs ayant disparu. Cependant, grâce à l'obligeance de M. l'inspecteur-adjoint des Eaux et Forêts Jasses, nous sommes arrivés à des précisions sur la grande chasse de 1867, qui avait fait écho dans le pays. L'ours fut tué sur le territoire d'Autrans, au canton de la Turle, au S.-O. de la prairie de Séve et à l'O. du chemin du Pas de la Clé, à environ 4 kil. au nord du village. A l'époque, le père du garde-champêtre actuel était l'homme le plus grand du pays; l'ours mesuré « était encore plus grand que lui ». C'est de la bouche d'un assistant « la scène de l'hallali que nous tenons ces renseignements : Noël Buisson, de l'Echarlier, était tout jeune alors, mais la mémoire à cette heure ne lui fait pas défaut du tout, et on ne pourrait affirmer que, si M. Bernard son camarade est mort jeune, il n'aimerait pas, lui, renouveler son beau coup de fusil qui tua le 10 novembre 1872, dans le grand lapiaz du Clapayron (1), l'ours de 160 k. dont il vendit alors la peau à un riche propriétaire de l'Andrevière.

Tous nos remerciements aujourd'hui à Noël Buisson et surtout à M. l'inspecteur Jasses, qui nous a donné aussi d'intéressants détails sur cette vie en forêt qu'il a vécue jadis, lesquels pourront être utilisés comme notes dans la nouvelle édition en préparation de la Nouvelle Dauphinoise, de Louise Drevet, *La Sandrine du Vercors*.

XAVIER DREVET.

(1) L'explication de nombre de ces appellations locales qui semblent bizarres, Clapayron, Clapisse, Lapiaz, Pertuzon, Buffe, etc., a été donnée par D. Mourral dans son *Glossaire des noms topographiques du Sud-Est et des Alpes*.

Retranscription du Dauphiné du Dimanche 4 Mars 1928 : « l'Ours d'Autrans ». il y a quelque temps un périodique du massif des 4 Montagnes, la presse se rencontre partout maintenant, qui est d'habitude très documentée, publiait l'humoristique note suivante : la dernière de l'ours du Vercors. "Depuis mon départ précipité de l'église de Lans dans la nuit du 1^{er} Février, j'ai parcouru péniblement les clapis du Moucherotte et du col de l'Arc, gravi avec peine les éboulis du Cornafion et du col Vert. Arrivé enfin fourbu à mon habitat je me suis endormi de mon long sommeil d'hiver non loin des marmottes mes voisines. J'aurai vivement désiré rendre visite à mon frère Gaspard de Pertuson dont le domaine s'étend de la Buffe au gros Martel, mais la neige était trop fraîche je lourd et vieux. Pareillement j'aurais voulu voir la fourrure de feu de mon grand père qui devait se trouver dans d'autres pays et constater si mon poil avait le même lustre que celui de mes ancêtres mais hélas en court de route on a appris que la robe de mon aïeul avait été transformée en un moelleux tapis dans une coquette villa au flanc du mont Rachais." Cela était signé l'ours Martin. Il était ma foi assez bien renseigné le personnage qui est il est vrai un ours du XXème siècle. La téléphonie sans fil qui a fonctionné cette semaine au sommet du Moucherotte qui lui dit aurait pu lui apprendre cependant que la peau du grand père était exactement non à la pin ut du Rachais mais bien à Grenoble dans les bureaux même du présent journal Le Dauphiné et cela depuis 50 ans. Nous lui montrerons quand il nous aura fait le plaisir de nous rendre visite. Pour la gloire de la famille nous dirons à Martin que la toison de grand père est paraît-il une des plus belles que l'homme est jamais vu en Dauphiné puisqu'en 1900 le club alpin français nous demanda qu'on lui fit faire le voyage de Paris pour être montrée au pied de la tour Eiffel dans son riche pavillon à l'exposition universelle. Elle le fit ce beau voyage et participa aussi au grand prix qui fut décerné par le jury à cette puissante société. Cet ours avait été tué le 7 Octobre 1867 par un chasseur de 22 ans Hyppolite Bérard d'Autrans dont c'est le premier exploit. Son père Jean en avait abattu 9 pour sa part et son aïeul terrible chasseur lui aussi avait eu la peau du crâne enlevée dans une émouvante lutte corps à corps avec un de ces plantigrade énorme. Le fait peut sembler extraordinaire maintenant qu'on ne parle plus d'ours dans ces montagnes parce qu'il n'y a plus à manger de mouton dans les troupeaux transhumants absents. Mais il y a un demi siècle on nous dit dans le pays, on rencontrait dans le pâturage autant de crottins d'ours que de bouses de vaches, excusez du peu ! Les cartes topographiques sont émaillées encore par là de "pas de l'ours, fontaine de l'ours, etc.." ce qui montre bien que cette race était chez elle dans la contrée. L'exploit du jeune Bérard fut conté à l'époque par Louise Drevet en quatre longues colonnes dans le Dauphiné n°200 du 13 Octobre 1867. elle avait été absolument étonnante cette randonnée de l'animal à la suite d'un troupeau, ce fut par là haut un petit événement pour l'époque et le récit en est actuellement encore bien attrayant. Nous avons voulu savoir ces jours-ci quels souvenirs ont été conservés sur ces faits dans la région Lans Autrans. Après tant d'années les renseignements n'étaient pas faciles à trouver à peu près tous les acteurs ayant disparus. Cependant grâce à l'obligeance de monsieur l'inspecteur-adjoint des eaux et forêts Josse, nous sommes arrivés à des précisions sur la grande chasse de 1867 qui avait fait époque dans le pays. L'ours fut tué sur le territoire Autrans au canton de la Ture au SO de la prairie de Gève à l'O du chemin du pas de la Clef à environ 4 km au nord du village. A l'époque le père du garde-champêtre actuel était l'homme le plus grand du pays, l'ours mesuré était encore plus grand que lui. C'est de la bouche de l'assistant à la scène de l'ALLALI que nous tenons ces renseignements. Noël Buisson de l'Echarier était tout jeune alors mais la mémoire à cette heure ne lui fait pas défaut du tout et on ne pourrait affirmer que si H.Bérard son camarade est mort jeune il n'aimerait pas lui renouveler son beau coup de fusil qui tua le 10 Novembre 1872 dans le grand lapiaz de Clapeyron l'ours de 160 kg dont il vendit alors la peau à un riche propriétaire de Landrevière. Tous nos remerciements aujourd'hui à Noël Buisson et surtout et surtout à monsieur l'inspecteur Josse qui nous a donné aussi d'intéressants détails sur cette vie en forêt qu'il a vécu jadis, lesquels pourront être utilisés comme notes dans la nouvelle édition en préparation de la « Nouvelle dauphinoise » de Louise Drevet, la Sandrine du Vercors ;

Xavier Drevet

Liberté, Égalité, Fraternité.

EXTRAIT

des Registres des Arrêtés et Avis

DU PRÉFET DE LA DROME

Nous, Préfet du département de la Drôme,

~~Chevalier de la Légion d'honneur, Officier de l'Instruction publique, etc.,~~

Vu l'arrêté du 19 pluviôse an V;

Vu le règlement du 20 août 1814;

Vu le décret du 13 avril 1861.

Vu la loi du 5 avril 1864 art. 90;

Vu la demande de M. Morendy adjudicataire des chasses communales de la commune de La Chapelle en Vercors.

Vu les avis de M. le Maire de La Chapelle en Vercors et de M. le Sous Préfet de Sic.

Vu les rapports et avis de M. M.^{rs} Les agents du service des Eaux et Forêts.

Arrêtons :

Article 1^{er}. - M. Morendy adjudicataire des chasses communales de La Chapelle en Vercors est autorisé à procéder à deux battues aux ours et aux renards dans les bois de la commune de La Chapelle en Vercors soumis au régime forestier.

Article 2. - Ces battues qui porteront sur les ours et les renards seulement auront lieu sous l'inspection et la surveillance des agents du service des Eaux et Forêts et avec l'assistance de la Gendarmerie.

Article 3. - M. le Maire de la Commune de La Chapelle en Vercors pourra, s'il y a lieu ordonner par arrêté l'extension de ces battues sur le territoire de sa commune, toutefois les terrains appartenant aux particuliers ne pourront y être soumis qu'après l'assentiment de leurs propriétaires.

Article 4. - L'administration des Eaux et Forêts et la

Gendarmerie seront avisées au moins deux jours à l'avance
des dates choisies pour procéder à ces battues.

Article 5. - M^r. le Sous Préfet de Sie, M^r. le Conservateur
des Eaux et Forêts, M^r. le Commandant de Gendarmerie
et M^r. le Maire de la Chapelle en Vercors, sont chargés
chacun en ce qui le concerne d'assurer l'exécution du
présent arrêté.

Fait à Valence le 17 mars 1904

J. Le Préfet.

Le Secrétaire Général,

[Signature]

1
26

Commune de St. Agnan. en. Percors.

Extraits du Registre des délibérations du Conseil municipal

Demande d'une
battue à l'ours
dans les forêts
de
St. Agnan.

L'an 1894, le 29 juillet, le conseil municipal de la commune de St. Agnan. en. Percors. s'est réuni extraordinairement sous la présidence de M. Algoud juge. maire.

Présents:

M. M. Algoud. maire, Algoud adjt., Bastet, Allard. Sibaud. Lacom, Bromier, Breylon, Jannard, Révol, Audra et Châtrays.

M. le Maire donne lecture au conseil. d'une lettre de M. Lamouroux, berger à la montagne de St. Chevancher.

Par cette lettre, le susnommé fait connaître que les ours exercent des ravages dans son troupeau, trois moutons ont déjà disparu, et il demande que les formalités nécessaires soient faites en vue d'obtenir de M. le Préfet, l'autorisation d'une battue à l'ours.

M. le Maire ajoute qu'il a entendu dire, à maintes reprises, par les personnes qui fréquentent les forêts que les ours étaient depuis quelques années devenus plus nombreux dans nos forêts et que même les boeufs et chevaux de la commune de St. Agnan, en pâturage à Beune, sont souvent dérangés par cet animal. Il y a donc un intérêt général à prendre des mesures et il invite le conseil à donner son avis sur la demande d'une battue.

Le Conseil:

Entendu la lecture de la lettre de M. Lamouroux ainsi que l'exposé de M. le Maire.

Considérant que des mesures s'imposent,

Prie M. le Préfet de vouloir bien autoriser, le plus tôt possible, une battue à l'ours dans les forêts situées sur la commune

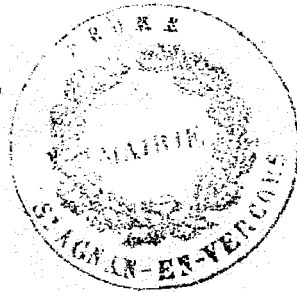
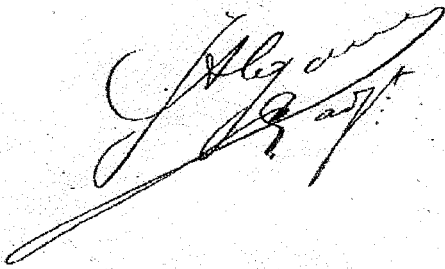
de St. Agnan.

Il demande en outre à M. le Préfet de vouloir bien désigner pour organiser et diriger la battue M. Guillet, capitaine en retraite, lieutenant de louveterie pour l'arrondissement de Valence.

Ainsi fait le jour, mois et an que dessus.

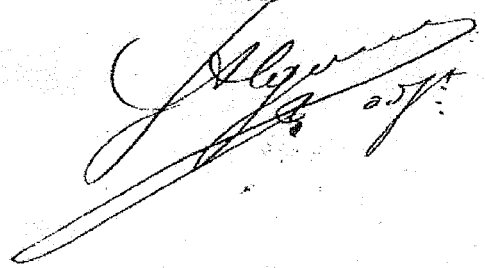
La présente délibération a reçu la publicité prescrite par l'art. 56 de la loi du 5 avril 1884

P. le Maire,



Sous expédition conforme,
à St. Agnan, le 3 août 1894

P. le Maire,





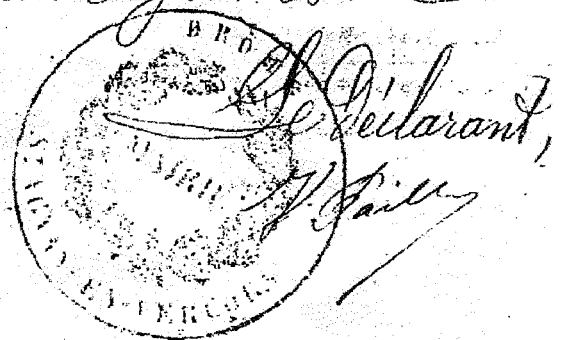
Le 25, an mil-huit cent soixante-troize, le
vingt-cinq du mois d'Octobre, par devant nous
Maire de la commune de Saint Agnan en
Vercors, arrondissement de Die (Drôme) est
comparu le sieur Paillet Victor, entrepreneur
de travaux, domicilié à Saint Laurent en
Proyans, lequel nous a déclaré que le vingt du
courant, vers deux heures du soir, étant occupé à
la direction et à la surveillance de ses ouvriers,
travaillant à une route forestière, au canton de
Gaignille, dans la forêt Domanielle du Vercors,
il a aperçu un ours endormi à quelques mètres
de la route; que, s'étant approché de lui, il a pu,
presque à bout portant, lui tirer un coup de fusil,
avec l'arme qu'il avait avec lui pour sa défense,
et que, l'ayant blessé gravement, il a réussi à
l'achever avec l'aide de ses ouvriers.

Le sieur Paillet nous a présenté la
peau toute fraîche de l'animal, et nous avons
constaté que c'était une ours femelle de l'âge
d'environ trois ans.

De quoi nous avons rédigé le présent qui
a été signé par le déclarant les jours et an
avant dits.

Le Maire,

[Signature]

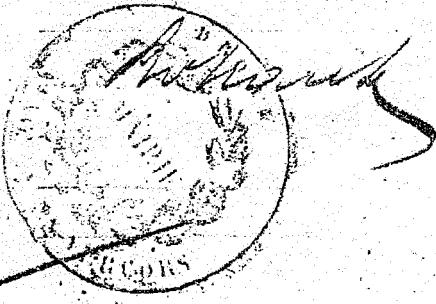


Département
de la Drôme

Le 25, an mil-huit cent soixante-treize, le vingt-cinq du mois
d'Octobre, par-devant nous Maire de la commune de Saint-
Geyron en Vercors, arrondissement de Die (Drôme), est comparu
Monsieur Paillet Victor, entrepreneur de travaux, domicilié à Saint-
Laurent en Provens, lequel nous a déclaré, que le vingt du courant,
vers deux heures du soir, étant occupé à la direction et à la
surveillance de ses ouvriers, travaillant à une route forestière,
au canton de Gaiguille, dans la forêt Domaniale du
Vercors, il a aperçu un ours endormi à quelques mètres de la
route; que, s'étant approché de lui, il a pu, presque à bout portant,
lui tirer un coup de fusil avec flamme qu'il avait avec lui
pour sa défense, et que, voyant blessé gravement, il a réussi à
l'achever avec l'aide de ses ouvriers.

Monsieur Paillet nous a présenté la peau toute
fraîche de l'animal, et nous avons constaté que c'était une
ours femelle, de l'âge d'environ trois ans.

De quoi nous avons rédigé le présent qui a été signé
par le déclarant les jour et an avant dits.



V. Paillet

Etat des dommages occasionnés par les ouragans
en octobre 1865.

Commune	Dommages	Canton ou foyer.	Noms des propriétaires	Nombre de bêtes ou laine.	valeurs par tête.	Total	Observations.
Die	Chamalo	Chironne	Chabaud	24	20 ^F ..	480 ^{..}	1 ^{re} les diverses communes sont limitrophes et
Die	Grasse	Crayères	- 4 -	8.	20 ^{..}	160 ^{..}	leur bords contigus.
Die	Yassieux	le Pein	Gilles	3.	18 ^{..}	54 ^{..}	2 ^e Chabaud-Gilles est sans habitant et les
Die	Promoyes	les Grays	Jamuel	4.	15 ^{..}	60 ^{..}	est sans conducteur ou propriétaire de troupeaux.
Die	St-Martin	Beurre	Douze	un arce	120 ^{..}	120 ^{..}	transhumance.
Total						904 ^{..}	

Le Lieutenant de Louverture
Signe: Le Cherandier.
Pour Copie Conforme
Le jour Prefet Del Arrondissement de Die.
Philippe Simon



Département
de la Drôme.

Commune de Saint-Agnan-en-Vercors.



Etat d'emargement de la prime allouée
pour la destruction de lours en exécution de
l'arrêté préfectoral du 26 Novembre 1873.

Nom de la partie prenante.	Parti de la prime travaux:		Emargement.
	Pour une course pleine.	Pour une course non pleine.	
Paillet Victor, entrepreneur de travaux publics	✓	✓	+

Le présent état est certifié sincère par la partie
prenante et par le Maire soussigné.
Saint-Agnan-en-Vercors, le 25 Octobre 1873.

Le Maire
Aron



Le Déclarant,
H. Guir

BIBLIOGRAPHIE

1) BARTHE Jean-Michel.

L'Ours des cavernes, ce familier méconnu. Spelunca N°16 Oct. Déc. 1994

2) BERA Marc.

L'Ours des cavernes, son importance. Th. :Med.vet. :Alfort : 1961-025. 53p.

3) BERNARD Marianne.

L'Ours, du mythe à la réalité. S.E bihet. Bizanos.1992.44p

4) CAILLAT Bernard.

L'Ours brun et le Vercors : Eléments de taphologie. In XVIème colloque de la société française pour l'étude et la protection des mammifères, Grenoble, France, 17-18 octobre 1992. Grenoble, Muséum d'Histoire Naturelle, 1993,p 88-93.

5) CAILLAT Bernard.

Pathologies de quelques mammifères quaternaires de France métropolitaine. Th. de Doctorat d'Etat ès Sciences. Université de Bordeaux. Tome I. 29 Avril 1989.446p

6) CAILLAT Bernard.

Ursusa, la saga des ourses du Vercors. Edition du Parc naturel régional du Vercors.1998.142p

7) CAMARRA Jean-Jacques.

L'Ours brun. Hatier.1989. 213p

8) CAMOIN F.

Villard de Lans. Son Histoire, Son Site . Grenoble : Roissard,1955.167p.

9) CHAIX Louis, BRIDAULT Anne, PICAUVET Régis.

A Tamed Brown Bear (*Ursus arctos* L.) of the Late Mesolithic from La Grande Rivoire (Isère, France)?

Journal of Archaeological Science, (1997) **24**, 1067-1074

10) CLAVE, A.

Contribution à l'étude de l'habitat de l'ours dans le Vercors. Réserve naturelle des Hauts plateaux du Vercors.1937.7p

11) COFFANO Gilbert.

Le dernier ours de Lans-en-Vercors. Le mystère de la Croix-Perrin en Vercors :Un animal légendaire.

In : Coffano, Gilbert. Légendes et nouvelles du pays dauphinois. Tome II. Isère-Drôme- Hautes-Alpes. Edition de Belledonne. 1995. p115-119 ;p144-145

12) COUTURIER Marcel.

L'Ours brun dans les Alpes françaises. Sa chronologie actuelle. Extrait de la revue géographique alpine tome XXX, 1942, fascicule IV. Grenoble 1942. p781-790

13) COUTURIER Marcel .

L'Ours brun. Grenoble : édité par l'auteur. 1954. 904p

14) DA COSTA Fabian, MARCAIS Patrick .

Le Vercors. Editions Curandera, 1990. 159p

15) DE COL Fabien.

L'Ours brun et le Vercors : faisabilité et stratégie de réintroduction. Rapport de maîtrise de biologie des populations et des écosystèmes. Juin 1999. 33p

16) DENDALETCHÉ C .

Colloque ours. Grenoble. Octobre 1992

17) EROME Georges.

L'Ours brun dans les Alpes françaises, historique de sa disparition, rapport interne du Secrétariat d'Etat à l'Environnement, 1989. 120p

18) EROME Georges, MICHELOT Jean-Louis.

L'Ours brun dans les Alpes françaises : faisabilité de sa réintroduction. Secrétariat d'Etat à l'environnement, La Maison de Valérie, Artus. 1990. 409p

19) FAIGE-BLANC Henry-Frédéric dit (Alpinus).

La chasse alpestre en Dauphiné. Grenoble 1874. Réimpression à Genève, 1980. 395p

20) HAINARD Robert.

Etude monographique d'espèces disparues ou en voie de disparition et des facteurs de réintroduction. La réintroduction de l'ours et d'autres espèces sauvages au Vercors. Muséum d'histoires naturelles de Paris. p1-13

21) Le Club d'Histoire du lycée Jean Prévost de Villard de Lans sous la direction de Mme Bauvois.

Les ours. 1982

In : Le Club d'Histoire du lycée Jean Prévost de Villard de Lans sous la direction de Mme Bauvois. Un siècle...un hiver. Grenoble : Imprimerie Guirimand, 1982. p197-200

22) LEBRETON Philippe .

Histoire de la grande faune mammifère des forêts françaises depuis 2000 ans. Th. :Med.vet.: Nantes : 1990-090. 193p.

23) LEQUATRE Paul.

Gallia préhistoire :Fouilles et Monuments archéologiques en France métropolitaine. Ministère de l'Education Nationale, Centre National de la recherche scientifique. Tome IX, fascicule I.1966. 92p

24) Les Cahiers du Peuil.

Avril 2000. Témoignage à propos de l'ours dans le Vercors.

In : Les Cahiers du Peuil. Généalogie et histoires locales Méaudre 2000. Saint-Martin d'Hères : Alp'Repro, Avril 2000.(Jadis au pays des quatre montagnes ; n°4) .p185-186

25) L'Ours. Les épines drômoises, n°47, Mars- Avril 1992.p31-33

26) MICHELOT Jean-Louis .

Projet de Réintroduction de l'Ours brun dans le Vercors et le Haut-Diois, Eléments techniques d'évaluation de la relation potentielle entre l'homme et l'animal. Parc Naturel Régional du Vercors, Mars 1993. 156p

27) PHILIPPE Michel.

Un repaire d'Ours des cavernes.44p(La balme à Collomb)

28) PRÊTRE Bernard.

Les derniers ours de Savoie et du Dauphiné. Editions de Belledonne, 1996. 187p.

29) PRÊTRE Bernard.

Un ours qui dérange. Editions de Belledonne, 1999. 96p

30) REROLLE L.

Bulletin de la Société statistique des Sciences naturelles de l'Isère. Revue des Alpes dauphinoises n°2 (4^{ème} année) Bibliothèque de Grenoble, 1899 et 1901.

31) THOMAS Yves .

L'Ours brun. Le déclin de l'espèce en Europe et en France. Les conditions de sa survie dans les Pyrénées françaises. Th.:Med.vet.: Toulouse: 1975-6608.64p.

32) WICK Pascal .

Création d'une aire à ours dans le parc du Vercors ; étude de faisabilité. Parc Naturel Régional du Vercors, Mai 1994. 30p

33) WOLFE Art, ASHWORTH William.

Le grand livre des ours. SOLAR, 1993.205p

34) WULLSCHLEGER Michel.

Bouillanne et Richaud: légende et histoire, La Gazette de l'Ours de Malatra à Beauvoir, 15 Novembre 1994 ,n°28.

Toulouse, 2003

NOM : BONNET

PRENOM : Marion

TITRE : LES OURS DANS LE VERCORS.

RESUME :

Les derniers ours qui peuplaient le Vercors disparurent il y a environ une soixantaine d'années mais leur image reste très présente dans l'environnement et l'esprit des habitants de cette région.

Dans une première partie, l'auteur tente de retracer l'histoire de l'Ours des cavernes (*Ursus spelaeus*), sa biologie, ses relations avec l'Homme et sa disparition, à partir des découvertes et analyses des scientifiques concernant les nombreux ossements de cet animal retrouvés après plusieurs millénaires dans cette région.

La seconde partie est consacrée à l'histoire de l'Ours brun (*Ursus arctos*), sa biologie, ses relations avec l'Homme et sa disparition mais cette fois essentiellement à partir des témoignages des habitants du Vercors qui furent contemporains de l'animal.

Une troisième partie évoque le souvenir de l'Ours dans le quotidien des vertacomoricoriens et la tentative de réintroduction du plantigrade mise en place il y a une dizaine d'année.

MOTS-CLEFS : ours ; Vercors ; histoire ; préhistoire ; extinction ; réintroduction .

ENGLISH TITLE : BEARS IN VERCORS

ABSTRACT :

In Vercors, the last bears disappeared around sixty years ago but their image remains vivid in Vercors people's mind and environment.

In the first part, thanks to scientists' discoveries and analysis of numerous bones that had been buried for few thousand years the author tries to relate the history of the Cave bear (*Ursus spelaeus*), its biology, its relationship with man and its extinction.

The second part deals with the history of the brown bear (*Ursus arctos*), its biology, its relationship with man and its extinction mainly through accounts given by Vercors's people who were contemporary with this animal.

The third part studies the influence of the bear in vertacomoricorien's everyday life and the attempt to reintroduce this plantigrade ten years ago.

KEY WORDS : bear ; Vercors ; history ; prehistory ; extinction ; reintroduction.